

# **ACADÉMIE DE L'ILE DE LA RÉUNION**

Fondée en 1913

Bulletin 2019

VOL. 35<sup>ème</sup>

**ACADEMIE  
DE L'ILE DE LA REUNION**  
-----  
**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**LIBERTE- EGALITE-FRATERNITE**  
-----

**ARRETE DU 13 MAI 1913**  
**Portant création de l'Académie de l'Île de La Réunion**  
-----

**LE GOUVERNEUR P. I. DE L'ILE DE LA REUNION**

Vu l'article 9 du Sénatus-consulte du 3 mai 1854; Conseil privé entendu,

**ARRETE :**

**ART. 1<sup>er</sup>** - Il est fondé sous le nom d'Académie de l'Île de La Réunion une institution ayant pour objet l'étude approfondie, méthodique et raisonnée de toutes les questions relatives à l'Histoire, la Géographie, les Sciences naturelles, la Littérature et les Arts intéressant la Colonie.

**ART. 2** - L'Académie de l'Île de La Réunion est placée sous le patronage et haut contrôle du Gouverneur

**ART. 3** - Cette institution a son siège à St-Denis. Elle est composée de 25 membres dont 15 au moins résident au chef-lieu de la Colonie, de 25 membres associés et d'un nombre illimité de membres honoraires et de membres correspondants.

**ART. 4** - Les vingt premiers membres titulaires seront nommés par arrêté du Gouverneur et choisis parmi les personnes qui se recommandent par leurs connaissances des choses de La Réunion ou de leurs travaux antérieurs.

**ART. 5** - Les membres titulaires appelés au début à compléter l'Académie et dans la suite à remplacer les vacances qui pourraient se produire, soit par suite de décès, soit pour toute autre cause, seront soumis à l'élection de l'Assemblée.

**ART. 6** - Les membres associés sont élus par l'Académie et choisis parmi les personnes qui auront acquis des titres à la suite d'études ou de mémoires présentés à cette société.

**ACADÉMIE DE L'ILE DE LA RÉUNION**  
42, rue Victor Mac-Auliffe 97400 Saint-Denis  
Site : leboucan.fr

Imprimé avec la participation de la Région Réunion et de la DAC-R

Photo de couverture:

Pêche nocturne aux requins sur le point (sic) de Galets (Île de la Réunion) - Lithographie de François Pollen extraite de : François Paul Louis Pollen, *Recherches sur la faune de Madagascar et de ses dépendances, d'après les découvertes de François Pollen et D.C. Van Dam, 1 partie, Relation de voyage*, Leyde, J.K. Steenhoff éditeur, 1868.

**ISSN: 0750 - 1439**

Le Code de la propriété industrielle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

**ART. 7** - Le titre de membre honoraire est décerné par l'Académie en hommage à des savants s'intéressant à ses travaux ou à d'autres personnes en reconnaissance de services exceptionnels.

**ART. 8** - La qualité de membre correspondant peut-être octroyée par l'Académie à toute personne qui, s'intéressant à ses travaux, consentirait, le cas échéant, à rechercher sur place les renseignements ou documents qui pourront être demandés dans l'intérêt des études poursuivies.

**ART. 9** - L'Académie choisit dans son sein un Président, un vice-Président et un Secrétaire général. Elle élabore son règlement intérieur qui est soumis à l'approbation du Gouverneur ainsi que toutes les modifications qu'elle jugerait utile d'y apporter par la suite.

**ART. 10** - Le Muséum, le Jardin colonial, le Musée Léon Dierx, la Bibliothèque coloniale, les Archives historiques de la colonie sont placés sous le patronage de l'Académie, sans préjudice des attributions conférées aux différentes organisations qui s'y rapportent.

**ART. 11** - L'Académie est autorisée à recevoir tous les dons en nature qui auront préalablement reçu l'approbation du Gouverneur.

**ART. 12** - Un bulletin annuel publiera les comptes-rendus des séances, fera connaître les travaux de l'Académie ainsi que tout ou partie des communications, mémoires, études qui lui auront été transmis et dont la publication aura été jugée utile.

**ART. 13** - Un local sera mis par la colonie à la disposition de l'Académie. Une subvention, dont le montant sera fixé chaque année par le Conseil général, lui sera allouée afin de lui permettre de constituer des archives, et de faire l'acquisition de tous documents, ouvrages, manuscrits, etc., dont l'intérêt justifierait la possession, et enfin de faire imprimer le bulletin annuel prévu à l'article 12.

**ART. 14** - Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal et Bulletin Officiels de la Colonie.

Saint-Denis, le 14 mai 1913  
H. GARBIT

## LE MOT DU PRÉSIDENT



L'année dernière, à la même époque, je vous parlais, dans cette même rubrique, du renouveau de ce bulletin qui représente toujours pour moi le signe le plus tangible de la bonne marche de notre Académie. Je ne peux que me répéter après avoir parcouru ce numéro 35 qui est encore plus étoffé que ceux qui l'ont précédé. Jean-François Hibon de Frohen, toujours cheville ouvrière de sa parution!... a été écouté par nos collègues qui ont été nombreux à répondre à ses demandes de contributions. Ce qui nous permet d'avoir entre les mains aujourd'hui un ouvrage riche d'articles divers et variés, plus intéressants les uns que les autres, à mon humble avis...

La photo de couverture date de 1865 (cent cinquante et un an déjà!) mais elle est toujours, tristement...!, d'actualité... Elle est extraite d'un ouvrage de François Paul Louis Pollen, « naturaliste voyageur », comme on disait à l'époque, né à Rotterdam, au Pays-Bas en 1842, peu connu des Réunionnais, sauf peut-être des bibliophiles passionnés de l'album Roussin dont il fut un des contributeurs. L'article que lui consacre Jean-François Hibon, abondamment documenté et illustré, permettra sans doute de le sortir de l'oubli dans lequel il est malheureusement tombé depuis plus de cent cinquante ans.

Je ne peux remercier ici nommément tous les collègues qui ont participé à cette œuvre collective qu'est notre bulletin, mais je voudrais quand même attirer votre attention sur la part importante que prennent les contributions de nos membres correspondants et associés, comme je le demandais déjà l'année dernière. Cela démontre bien que le fait de prendre de son temps et de son énergie pour écrire un article dans notre bulletin et partager ainsi le fruit de ses recherches, est, pour chacun d'entre nous, qu'il soit titulaire, associé ou correspondant, au-delà de ses convictions personnelles, le signe de sa volonté d'appartenir à notre institution et de continuer à contribuer à ce que se développe l'Académie de l'île de La Réunion.

Je terminerai en renouvelant ma gratitude aux services de la Région et de la DAC-R qui, grâce aux financements qu'ils nous accordent, nous permettent d'imprimer ce bulletin aujourd'hui.

Alain-Marcel VAUTHIER

# **LA VIE DE L'ACADÉMIE**

## LES FAUTEUILS ACADÉMIQUES DEPUIS 1913

Le premier Président nommé par le Gouverneur GARBIT en mai 1913 a été Jules HERMANN.

Vingt membres fondateurs ont été aussi nommés par le Gouverneur GARBIT en juin 1913 : Henri AZÉMA, Gaston BAILLY, René BÉNARD, Adrien BERGET, Jean BERTHO, Rémy CHATEL, Émile CREUSE, François CUDENET, Athanase GARSULT, Méziaire GUIGNARD (Vice-président), Jules HERMANN (Président), Paul HERMANN (Secrétaire adjoint), Anatole HUGOT, Gustave MANÈS (Secrétaire général), Adrien MERLO, Louis OZOUX, Jules PALANT, Gustave REUILLARD, François RICCI, Auguste de VILLÈLE.

Cinq autres membres seront élus par l'Assemblée (article 5 de l'arrêté organique du 11 mai 1913) portant, comme prévu, le nombre de titulaires à 25 : Adrien BLAY, Paul BONNET, Albert LOUGNON (père), Albert MAGNIN, Maurice des RIEUX.

**1<sup>er</sup> Fauteuil** : Dr Henri AZÉMA, Albert LOUGNON (fils), Max FOURNIER, Pierre GÉRARD, Robert CHAUDENSON, **Mgr Gilbert AUBRY**

**2<sup>e</sup> Fauteuil** : Gaston BAILLY, Antoine GIABICANI, René LEGRAS, Mme Louis MAS, Suzanne GREFFET-KENDIG, Gilbert MANÈS, **Enis ROCKEL**

**3<sup>e</sup> Fauteuil** : René BÉNARD, Jean BENOIT-TERRIN, Eugène POISSON, Mme Luc DUPONT (née Gabrielle HOARAU), Camille GÉRARD, **Gilbert GÉRARD**

**4<sup>e</sup> Fauteuil** : Adrien BERGET, Théophile GAUTIER, Maurice MERLO, Abbé Herbert MONDON, Jean-Marc MIGUET, **Michel BOYER**

**5<sup>e</sup> Fauteuil** : Jean BERTHO, Gaspard MIREL, Vincent BOYER DE LA GIRODAY, Pierre RIVALS, Jean DEFOS du RAU, Paul PADOVANI, M. MOUNIER LONGPRÉ, Dr Jacques THOMAZI, M<sup>e</sup> Fernand COLARDEAU, Jean MAS, **Michèle MARIMOUTOU OBERLÉ**

**6<sup>e</sup> Fauteuil** : Rémy CHATEL, Albert FRÉJAVILLE, Dr Octave DÉRAMOND, Martin de VIVIÈS, Emile CALLOT, R P Jean BARASSIN, Dr SARTHRE, Dr Roger SERVEAUX, **Jean-François SAM LONG**

**7<sup>e</sup> Fauteuil** : Emile CREUSE, Évenor LACOUTURE, Mme Ludovic REVEST, Gouverneur VINCENT DOLOR, **Gabriel GÉRARD**

**8<sup>e</sup> Fauteuil** : François CUDENET, Georges JACQUIER, Dr Victor MACAULIFFE, M<sup>e</sup> Henry FOUCQUE, Raymond OZOUX, Raymond CHARLES, Henri NEGREL, **Claude WANQUET**

**9° Fauteuil** : Athanase GARSULT, Maurice JEAN, G. LAMÉNARDIE, Jean FARCHI, M. GIRARD, M. DURAND, André SCHERER, **Jeanne ANDRÉ**

**10° Fauteuil** : Méziaire GUIGNARD, Dr ARCHAMBEAUD, Gilbert SARON, Albert LOUGNON (fils), Serge YCARD, **Fred MUSSARD**

**11° Fauteuil** : Jules HERMANN, Henri GÉRARD, Joseph CARO, Maxime RIVIÈRE, **Claude MIGNARD**

**12° Fauteuil** : Paul HERMANN, Marcel GAULTIER, M. CORMARY, E. BERGÈSE, Dr André ROLE, René ROBERT, **Christian GERMANAZ**

**13° Fauteuil** : Anatole HUGOT, Paul GUÈZÉ, Albert RAMASSAMY, **Sabine THIREL**

**14° Fauteuil** : Dr Gustave MANÈS, Joseph de MONTS de SAVASSE, Donald D'EMMEREZ de CHARMOY, Hubert GERBEAU, Bernard MAREK, **Eric BOULOGNE**

**15° Fauteuil** : Adrien MERLO, Eugène MASSINOT, Serge PERSONNÉ, **Christian LANDRY**

**16° Fauteuil** : Dr Louis OZOUX, Émile MACÉ, Alfred de GIRY, Raymond TRENDEL, Armand BARAU, **Catherine LAVAUX-BLOCH-LAINÉ**

**17° Fauteuil** : Jules PALANT, Fernand SANGLIER, Jean RABOT, Mme Yves LAPIERRE, Urbain LARTIN, **Jean-Jacques DALLEAU**

**18° Fauteuil** : Gustave REUILLARD, Hippolyte FOUCQUE, Harry GRUCHET, **Gilles GAUVIN**

**19° Fauteuil** : François RICCI, Abbé Félix HOARAU, Jules PALANT, Mgr François CLÉRET de LANGAVANT, Michel CHABIN, Christian MERLE, **Mario SERVIABLE**

**20° Fauteuil** : Auguste de VILLÈLE, M. SÉJOURNÉ, Émile HUGOT, **Dureau REYDELLET**

**21° Fauteuil** : Adrien BLAY, Adrien JACOB de CORDEMOY, Dr DUFOUR, R. COSTE, Marcel DUCROT, Thérésien CADET, Thierry Nicolas TCHAKALOFF, Marco AH KIEM, **Pierre BRIAL**

**22° Fauteuil** : Paul BONNET, Albert PLANCHET, Raphaël BARQUISSAU, Paul CAUBET, André KOPP, Émile HIBON, Yves PÉROTIN, **Yves DROUHET, Jean-François HIBON de FROHEN**

**23° Fauteuil** : Albert LOUGNON (père), Alfred MOTAIS de NARBONNE, Victor GAUTREZ, J. PÉLISSIER, Maurice de GAILLANDE, Henri CORNU, Michel ALABANY, **Bernard CHAMPION**

**24° Fauteuil** : Albert MAGNIN, Paul BERG, Jean VINSON, **Alexis MIRANVILLE**

**25° Fauteuil** : Maurice des RIEUX, Dr Raymond VERGÈS, André BERNOT, Marcel VAUTHIER, **Alain-Marcel VAUTHIER**

## LISTE DES ACADÉMICIENS ARRÊTÉE AU 31 DÉCEMBRE 2018

Président : Alain-Marcel VAUTHIER  
Vice-président : Christian LANDRY  
Secrétaire générale : Claude MIGNARD  
Trésorier : Jean-François HIBON de FROHEN  
Trésorier adjoint : Claude MIGNARD  
Secrétaire général adjoint : Jean-Jacques DALLEAU  
Responsable du site internet : Gilles GAUVIN

### MEMBRES TITULAIRES

- 1<sup>er</sup> fauteuil : Mgr Gilbert AUBRY, Évêque de La Réunion, Poète. St-Denis. Élu le 6 septembre 1984. *Officier de la Légion d'honneur, Commandeur des Arts et Lettres*
- 2<sup>e</sup> fauteuil : Enis Omar ROCKEL, Écrivain, guide-conférencier. Le Tampon. Élu le 6 septembre 2011
- 3<sup>e</sup> fauteuil : Gilbert GÉRARD, Médecin biologiste, immuno-hématologue (e. r.). Ste-Marie. Élu le 30 novembre 1984
- 4<sup>e</sup> fauteuil : Michel BOYER, ancien Président de l'université de La Réunion. La Montagne. Élu le 20 novembre 2000. *Chevalier de la Légion d'honneur, Officier des Palmes académiques*
- 5<sup>e</sup> fauteuil : Michèle MARIMOUTOU OBERLÉ, Professeur d'Histoire et Géographie (e.r.), chercheur associé au CRHIA, Université de Nantes. La Montagne. Élu le 6 septembre 2011. *Chevalier des Palmes académiques*
- 6<sup>e</sup> fauteuil : Jean-François SAM-LONG, Écrivain. Ste-Marie. Élu en 1981. *Chevalier de l'Ordre national du Mérite*
- 7<sup>e</sup> fauteuil : Gabriel GÉRARD, ancien Directeur de l'ANT. St-Gilles-les-Bains. Élu en 1976. *Officier de l'Ordre national du Mérite*

- 8<sup>e</sup> fauteuil : Claude WANQUET, Historien. Professeur des universités (e. r.). St-Gilles-les-Bains. Élu le 26 mai 1966. *Chevalier de l'Ordre national du Mérite, Commandeur des Palmes académiques*
- 9<sup>e</sup> fauteuil : Jeanne ANDRÉ, Médecin (e. r.). Le Tampon. Élu en 1978. *Officier de l'Ordre national du Mérite, Chevalier des Palmes académiques*
- 10<sup>e</sup> fauteuil : Fred MUSSARD, Écrivain, Directeur d'école (e. r.). St-Joseph. Élu le 21 février 2011
- 11<sup>e</sup> fauteuil : Claude MIGNARD MOY de LACROIX, Écrivain, Médecin neurologue (e. r.). St-Pierre. Élu le 2 août 2004
- 12<sup>e</sup> fauteuil : Christian GERMANAZ, Géographe, Maître de conférences à l'université de La Réunion. Le Tampon. Élu le 6 mars 2012
- 13<sup>e</sup> fauteuil : Sabine THIREL, Écrivain, ancienne Conseillère principale d'éducation. St-Denis. Élu le 6 mars 2012
- 14<sup>e</sup> fauteuil : Éric BOULOGNE, Écrivain, ancien Conseiller pédagogique. Ste-Marie. Élu le 19 mars 2014. *Chevalier des Palmes académiques*
- 15<sup>e</sup> fauteuil : Christian LANDRY, ancien Proviseur. St-Joseph. Élu le 21 février 2011. *Officier des Palmes académiques*
- 16<sup>e</sup> fauteuil : Catherine LAVAUX BLOCH-LAINÉ, Écrivain, ancienne chef d'entreprise. St-Gilles-les-Bains. Élu en 1981. *Chevalier de la Légion d'honneur, Chevalier des Arts et Lettres*
- 17<sup>e</sup> fauteuil : Jean-Jacques DALLEAU, Professeur de mathématiques (e. r.). St-Denis. Élu le 15 octobre 2014. *Officier des Palmes académiques.*
- 18<sup>e</sup> fauteuil : Gilles GAUVIN, Professeur d'histoire-géographie. Le Tampon. Élu le 6 septembre 2011
- 19<sup>e</sup> fauteuil : Mario SERVIABLE, Écrivain, Géographe, ancien Inspecteur de la DDJS. St-Denis. Élu le 6 septembre 2011. *Chevalier de la Légion d'honneur, Chevalier des Arts et Lettres*
- 20<sup>e</sup> fauteuil : Dureau REYDELLET, Écrivain, ancien cadre des Sucreries de Bourbon. St-Denis. Élu le 13 décembre 1993. *Chevalier des Palmes académiques, Officier du Mérite agricole*

- 21<sup>e</sup> fauteuil: Pierre BRIAL, Géomètre Expert, Écrivain. St-Gilles-les-Hauts. Élu le 19 mars 2014
- 22<sup>e</sup> fauteuil: Jean-François HIBON de FROHEN, Pharmacien, Dirigeant de l'industrie pharmaceutique (e. r.). La Montagne. Élu le 15 octobre 2014
- 23<sup>e</sup> fauteuil: Bernard CHAMPION, Ethnologue, Professeur des universités (e. r.). Les Avirons. Élu le 20 avril 2015
- 24<sup>e</sup> fauteuil: Alexis MIRANVILLE, Professeur d'histoire-géographie (e. r.). St-Gilles-les-Hauts. Élu le 21 février 2011. *Chevalier de la Légion d'honneur*
- 25<sup>e</sup> fauteuil: Alain-Marcel VAUTHIER, Conservateur en Chef des Bibliothèques (e. r.), ancien Directeur de la Bibliothèque départementale de La Réunion (BdR). St-Denis. Élu le 13 décembre 1993. *Chevalier de la Légion d'honneur, Chevalier de l'Ordre national du Mérite, Officier des Palmes académiques.*

#### MEMBRES ASSOCIÉS

- Guy AGÉNOR, ancien Cadre de banque. St-Denis. Élu le 5 octobre 2015
- François Louis ATHÉNAS, Photographe. St-Gilles-les-Bains. Élu le 5 octobre 2015
- Arnaud BAZIN, Professeur d'éducation musicale. St-Leu. Élu le 5 octobre 2015
- Wilfrid BERTILE, Géographe, Professeur des universités (e.r.). Ancien maire et conseiller général de St- Philippe, ancien vice-président du Conseil Régional, ancien député. Elu le 8 octobre 2016. *Chevalier de la Légion d'honneur*
- Michaël BERTIN, Directeur commercial de la Nordev. St-Denis. Elu le 13 octobre 2018.
- Jean-Bernard CASTILLON, Professeur des universités à la retraite (mathématiques). Le Tampon. Élu le 19 mars 2014
- Jean-Luc CLAIRAMBAULT, Professeur des universités (e.r.). St-Denis. Élu le 8 octobre 2016
- Nicole CRESTEY, Professeur de SVT (e.r.), St-Pierre. Elue le 21 octobre 2017
- David GAGNEUR, Chef de mission de l'Icônathèque historique de l'océan Indien. St-Denis. Élu le 15 octobre 2014
- Reine-Claude GRONDIN, Professeur d'histoire-géographie. Ste-Clotilde. Élu le 8 mars 2016
- Albert JAUZE, Professeur d'histoire-géographie. Ste-Clotilde. Élu le 21 février 2011

- Raoul LUCAS, Sociologue, Maître de conférences à l'Université de La Réunion. St-Denis. Elu le 8 octobre 2016. *Chevalier de la Légion d'honneur.*
- Yvon LUCAS, Général (2s) de Gendarmerie, St-Gilles-les-Bains. Elu le 21 octobre 2017. *Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du Mérite, Croix de la Valeur militaire, Médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports.*
- Laurence MACÉ, Professeure-Documentaliste. St-Denis. Élu le 19 mars 2014
- Philippe MAIRINE, Professeur de SVT (e. r.). St-Joseph. Élu le 5 octobre 2015
- Robert MERLO, Greffier divisionnaire (e. r.) du Tribunal de grande instance de St-Denis. St-Denis. Élu le 5 octobre 2015
- Virginie MOTTE Conservatrice régionale de l'archéologie, conservatrice du patrimoine. Elue le 21 octobre 2017
- Frédéric PAYET, Professeur d'Histoire et Géographie. St-Denis. Élu le 6 mars 2012
- Sonia RIBES-BEAUDEMOULIN, Océanographe, Conservateur du Muséum d'Histoire Naturelle de St-Denis. St-Denis. Élu le 20 avril 2015. *Chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Ordre national du Mérite, Chevalier des Arts et Lettres, Chevalier du Mérite maritime*
- Marlene TOLÈDE, Chargée de cours à l'Université de La Réunion (e.r.). Saint-Denis. *Chevalier dans l'ordre des Palmes académiques.* Elue le 13 mai 2017.

#### MEMBRES CORRESPONDANTS

- Roger BOUR, Maître de Conférences du Muséum national d'Histoire naturelle (e.r.). Montgeron (91). Élu le 11 septembre 1980
- Robert BOURGAT, Professeur honoraire de l'université de Perpignan, Conservateur honoraire du Muséum de Perpignan. Perpignan (66). Élu en 1997. *Officier des Palmes académiques, Officier de l'Ordre du Mono (République togolaise)*
- Robert BOUSQUET, Archiviste et historien (er). Mazères (09). Elu le 13 octobre 2018
- Laurent BRUXELLES, Géomorphologue et géoarchéologue, Inrap et Institut Français d'Afrique du Sud, Johannesburg, Médaille de bronze du CNRS 2015 Elu le 21 octobre 2017
- Michel CHABIN, Archiviste (e. r.). Pau (64). Élu en 1983
- Patrick IMHAUS, Écrivain, ancien Ambassadeur. Paris (75). Élu en 2012
- Jean-Marie CHELIN, Directeur de sociétés de grande distribution (e.r.). Ile Maurice. Elu le 21 octobre 2017
- Hubert GERBEAU, Professeur des universités (er). Jouques (13). Elu le 13 octobre 2018.
- Cécile MOURER-CHAUVIRÉ, Directeur de recherche au CNRS, Lyon. Elue le 21 octobre 2017

- Alexandre RETHEAU, étudiant. Paris (75). Élu en 2016
- Jean Claude REY, Chirurgien Orthopédiste (e. r.). Angers (49). Élu en 1981
- Jackie RYCKEBUSCH, Directeur puis Trésorier Principal des services du Trésor Public (e.r.). Villeneuve Loubet (06). Elu le 13 octobre 2018
- Catriona SETH, Professeur des universités. Oxford (Angleterre). Élu le 20 avril 2015
- André THILL, Conservateur général des Bibliothèques (e. r.). Paris (75). Élu en 2013. Chevalier de l'Ordre national du Mérite, Chevalier des Palmes académiques, Chevalier des Arts et Lettres
- Michel THOUILLOT, Écrivain, professeur de Lettres (e. r.). St-Pierre. Élu 15 octobre 2014.

#### MEMBRES HONORAIRES

- Michel ALBANY, ancien Directeur du CRDP. La Montagne. Élu le 29 novembre 2004. *Commandeur des Palmes académiques*
- Jean MAS, Notaire (e. r.). St-Denis, 2010
- Albert RAMASSAMY, Ancien Proviseur, Sénateur (e. r.). St-Denis, 2011. Chevalier de la Légion d'honneur, *Officier de l'Ordre national du Mérite, Officier des Palmes académiques.*

## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 12 MAI 2018

à la Bibliothèque départementale de Saint-Denis

**Présents** (21): Jeanne ANDRÉ, François-Louis ATHÉNAS, Éric BOULOGNE, Jean-Bernard CASTILLON, Bernard CHAMPION, Nicole CRESTEY, Jean-Jacques DALLEAU, Gilbert GÉRARD, Jean-François HIBON de FROHEN, Christian LANDRY, Raoul LUCAS, Philippe MAIRINE, Michèle MARIMOUTOU, Robert MERLO, Claude MIGNARD, Virginie MOTTE, Dureau REYDELLET, Mario SERVIABLE, Sabine THIREL, Marlene TOLÈDE, Alain-Marcel VAUTHIER.

**Absents excusés** (13): Guy AGÉNOR, Wilfrid BERTILE, Michel BOYER, Jean-Luc CLAIRAMBAULT, David GAGNEUR, Gilles GAUVIN, Gabriel GÉRARD, Christian GERMANAZ, Reine Claude GRONDIN, Laurence MACÉ, Catherine LAVAUX, Alexis MIRANVILLE, Claude WANQUET.

**Absents** (10): Mgr Gilbert AUBRY, Arnaud BAZIN, Pierre BRIAL, Albert JAUZE, Yvon LUCAS, Fred MUSSARD, Frédéric PAYET, Énis ROCKEL, Sonia RIBES-BEAUDEMOULIN, Jean-François SAM LONG.

#### 1. Accueil par le président

Le président ouvre la séance à neuf heures trente.

Il excuse les membres absents.

Il rappelle aux membres présents la nécessité de compléter les données de la liste des académiciens, notamment les dates de naissance. Il rappelle également que chacun doit remplir sa fiche biographique sur le site web de l'Académie.

#### 2. Présentation de Virginie MOTTE :

Madame MOTTE est archéologue à la DAC-OI. Elle a été agréée comme membre associé le 21/10/2017, mais n'avait pas encore été intronisée. Pour rappel, c'est elle qui avait proposé que Laurent BRUXELLES, géomorphologue et géo-archéologue de l'INRAP, nous fasse une conférence lors de son passage à La Réunion, ce qui fut fait l'an dernier... De ce fait, M. BRUXELLES a été nommé membre correspondant. Le président demande à Virginie MOTTE de nous parler de son parcours et de sa motivation en entrant à l'Académie. Ce qu'elle fait bien volontiers.

Le président lui remet son badge.

3. **Hommage à Michel Albany, décédé en Janvier 2018**

Michel Albany est entré à l'Académie de l'île de la Réunion en 2004, en même temps que son ami Gilbert MANES, sur proposition d'Alain-Marcel et à l'initiative de Serge YCARD, alors président.

Michel a été directeur du Centre de Documentation pédagogique. Alain-Marcel évoque ses premiers pas professionnels sous sa houlette. C'était un chef très exigeant, un brin tatillon, mais ses collaborateurs ne pouvaient que profiter de cette exigence. Il aimait la langue française et était très attentif à la moindre faute que ce soit d'orthographe, de syntaxe ou de ponctuation, il ne laissait rien passer.

Il fut très assidu jusqu'à ce que la maladie l'en empêche ces dernières années. Il avait été nommé membre honoraire en 2017.

Le Président a assisté à ses obsèques et a prononcé quelques mots au nom de l'Académie. Il demande à l'assemblée de se lever pour une minute de silence en hommage à Michel ALBANY

L'hommage à Michel ALBANY paraîtra dans le prochain bulletin comme c'est traditionnel. Le président propose de publier en sus, le très beau discours de Christiane ANDRÉ, présidente de l'AMOPA, prononcé lors de ses obsèques.

4. **Approbation du compte rendu de l'Assemblée générale du 27 janvier 2018.**

La secrétaire générale a envoyé son projet de compte rendu à tous afin que chacun puisse en prendre connaissance avant la réunion de ce jour. Celui-ci est soumis à l'assemblée pour être corrigé et validé.

Une confusion entre les CV de Raoul et d'Yvon LUCAS a été faite qu'il convient de corriger. Quelques autres demandes de modifications mineures sont demandées qui seront prises en compte.

Sous ces réserves, le PV est voté par l'assemblée.

5. **Bulletin 2018**

La maquette du bulletin est faite. Jean-François HIBON nous en communique le sommaire. Ce bulletin sera imprimé en noir et blanc car cela revient nettement moins cher. Nous ne fermons pas cependant la porte à la couleur dans de prochains numéros si les images publiées l'exigent et si nous en avons le financement.

La couverture de ce bulletin rend hommage au vieux lycée Leconte de Lisle devenu le Collège Bourbon qui fête en cette année 2018 son 200ème anniversaire.

6. **Exposé « François Pollen, le naturaliste oublié »** par Jean-François HIBON, accompagné d'un diaporama.

Jean-François nous fait découvrir ce « naturaliste voyageur » de talent, collaborateur occasionnel à l'album d'Antoine Roussin :

François Pollen est un jeune naturaliste hollandais, spécialiste de zoologie, qui monta une expédition scientifique à Madagascar et dans les Mascareignes de 1863 à 1866. Il effectua un séjour prolongé dans notre île pendant lequel il noua de solides amitiés avec ses représentants scientifiques et culturels tels qu'Auguste Lantz le conservateur du Muséum, Charles Coquerel le grand naturaliste qui fut le président de la Société d'acclimatation, Antoine Roussin avec qui il collabora pour l'Album de l'île de La Réunion et bien d'autres. Il devint membre correspondant de la Société des Sciences et Arts avec qui il resta en relation jusqu'à sa mort. Il a décrit et nommé notre fameux tuit-tuit, l'un des oiseaux les plus rares du monde, ainsi que de nombreuses autres espèces de nos latitudes.

De son voyage, il nous laisse un récit malheureusement inachevé, agrémenté de cinquante lithographies magnifiques, pour la plupart en couleur. Il n'était que temps de le sortir de l'injuste oubli dans lequel il était tenu depuis un siècle et demi.

7. **Date de la plénière d'octobre:** elle est fixée au samedi 13 octobre 2018, de 14 h à 17 h à la BdR.

La séance est levée à 12H. Quelques membres décident de déjeuner ensemble au restaurant pour continuer à échanger.

Le Président  
Alain Marcel VAUTHIER  
La Secrétaire générale  
Claude MIGNARD

# COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 13 OCTOBRE 2018

à la Bibliothèque départementale de Saint Denis

**Présents** (26) : Guy AGÉNOR, Jeanne ANDRÉ, Éric BOULOGNE, Michel BOYER, Pierre BRIAL, Jean-Bernard CASTILLON, Bernard CHAMPION, Jean-Luc CLAIRAMBAULT, Jean Jacques DALLEAU, Gilles GAUVIN, Gilbert GÉRARD, Christian GERMANAZ, Reine Claude GRONDIN, Jean-François HIBON de FROHEN, Christian LANDRY, Raoul LUCAS, Philippe MAIRINE, Michèle MARIMOUTOU, Robert MERLO, Claude MIGNARD, Frédéric PAYET, Dureau REYDELLET, Énis ROCKEL, Sabine THIREL, Marlène TOLÈDE, Alain-Marcel VAUTHIER.

**Absents excusés** (13) : Mgr Gilbert AUBRY, Arnaud BAZIN, Wilfrid BERTILE, Nicole CRESTEY, David GAGNEUR, Gabriel GÉRARD, Albert JAUZE, Catherine LAVAUX, Yvon LUCAS, Laurence MACÉ, Virginie MOTTE, Mario SERVIABLE, Claude WANQUET.

**Absents** (5) François-Louis ATHÉNAS Alexis MIRANVILLE, Fred MUSSARD, Sonia RIBES-BEAUDEMOLIN, Jean-François SAM LONG.

En première partie, séance plénière de l'Académie de l'île de la Réunion

1. Accueil des participants - Régularisation des cotisations.  
Le Président accueille les participants à 14 h et ouvre la séance. Il propose d'emblée aux membres présents de vérifier auprès du trésorier Jean-François HIBON s'ils sont à jour de leurs cotisations 2018.
2. Validation du PV du 12/05/2018 : le PV de la dernière séance a été envoyé à tous les membres avec la convocation. Le Président souligne que les présentations des nouveaux membres sont désormais mises en annexe du PV. Nous inaugurons cette formule en 2018 et les nouveaux ont été invités à proposer leur propre texte afin qu'il soit précis et juste. Cela sera très utile à l'avenir, car ils seront consignés dans les bulletins.  
Le PV ainsi présenté est soumis à l'assemblée pour correction éventuelle. Aucune remarque n'est proposée et on procède au vote. Le PV est validé à l'unanimité des présents.
3. Proposition de nouveaux membres :  
De nouvelles candidatures ont été soumises au bureau lors de sa dernière réunion et le Président propose à l'assemblée les candidatures retenues :

- d'abord des membres correspondants :
  - Hubert GERBEAU, professeur d'université.
  - Robert BOUSQUET également universitaire.
- Jackie RYCKEBUSH: grand spécialiste de la bibliographie de livres concernant La Réunion et les Mascareignes. Jackie RYCKEBUSH a passé un certain nombre d'années à La Réunion où il était fonctionnaire. Son amour des livres, une véritable passion l'a amené à écrire une véritable encyclopédie en plusieurs tomes qui est la référence pour les bibliophiles.

Le Président interroge l'assemblée sur ces candidatures.

Aucune opposition particulière ne se manifeste et ces candidatures sont donc validées à l'unanimité.

· Enfin la candidature d'un membre associé Monsieur Michaël BERTIN grand collectionneur passionné lui aussi de livres concernant La Réunion et les Mascareignes. Monsieur BERTIN se propose également d'être un moteur au sein de l'Académie en matière de manifestations publiques, car il a organisé dans le cadre de son métier de nombreux salons.

Il est parrainé par le Président Alain Marcel VAUTHIER et Jean-François HIBON

4. Distribution des bulletins N°34. Le nouveau numéro du bulletin a été édité. Il est à la disposition des membres de l'académie. Il n'y a pas de choses nouvelles à ce sujet, car nous avons déjà parlé de ce numéro 34 lors de la dernière séance.
5. Le Président annonce que Monsieur Gabriel GÉRARD, absent ce jour fait don à l'académie d'un certain nombre de ses ouvrages et il propose à tous les membres de l'Académie d'en prendre un exemplaire. Ces livres sont donc également à la disposition des académiciens absents ce jour.
6. Le Président annonce ensuite qu'Enis ROCKEL, membre titulaire de l'Académie fait don à l'association de ses "zistoires de la Réunion" que l'Académie pourra publier à son profit: il s'agit de récits brefs concernant des personnages réunionnais qu'Enis ROCKEL a racontés à la radio et à la télévision. Ces histoires ont connu un vif succès. Le Président remercie Enis ROCKEL pour ce don. Un comité de lecture sera constitué en vue d'une éventuelle publication sur le site de l'Académie ou en librairie. Aucune objection n'est relevée par l'assemblée.
7. Problème de la révision des données concernant l'Académie sur le site officiel: la secrétaire générale a exploré le site des associations de loi 1901 : on peut voir effectivement que l'Académie de l'île de

La Réunion a bien été déclarée. Cependant les données sont en grande partie erronées, car n'ont pas été mises à jour depuis Yves DROUHET : le nom de l'Académie par exemple a été noté "Académie de la Réunion". Le bureau ne comporte qu'un président et l'adresse de l'Académie est toujours au domicile de Monsieur DROUHET. La secrétaire générale a essayé de faire les modifications, mais celles-ci lui ont été refusées, car pour ce faire il faut pouvoir justifier d'une assemblée générale avec le détail des membres du bureau, et il faut également que lors d'une séance plénière, ces modifications aient été mises à l'ordre du jour et approuvées par l'Académie.

Les propositions de modifications sont donc :

Nom de l'association : Académie de l'île de La Réunion

Composition du bureau :

- président : Alain Marcel VAUTHIER
- vice-président : Christian LANDRY
- secrétaire générale : Claude MIGNARD
- trésorier : Jean-François HIBON de FROHEN
- secrétaire adjoint : Jean-Jacques DALLEAU
- webmaster : Gilles GAUVIN.

Ces propositions sont soumises à l'avis de l'assemblée : aucune opposition ne se manifeste. Les modifications sont adoptées à l'unanimité.

La secrétaire générale va procéder à ces modifications dès que le compte rendu de séance aura été validé.

8. Les projets 2019 : Le président propose aux membres de l'Académie de réfléchir au projet que nous pourrions mettre en œuvre en 2019. A priori, les activités traditionnelles seront poursuivies :
  - Les Conférences : chaque membre est invité à adresser à la secrétaire générale le titre de conférence qu'il souhaite présenter avec des dates lui convenant. Les responsables vont ensuite établir un tableau prévisionnel.
  - Bulletin N° 35 : Il faut aussi préparer les articles éventuels que les membres voudraient proposer (article original, comptes-rendus des conférences réalisées pendant l'année).
  - ESCALES III : la question est posée de savoir si on continue l'édition d'Escales III avec de nouveaux voyages. L'ensemble de l'assemblée est plutôt favorable à cette idée et il est demandé à chacun d'envoyer des propositions de textes. On évoque également la possibilité d'étendre le thème du voyage en incluant des thèmes intéressants l'histoire de La Réunion.

- Concernant les publications qu'il s'agisse du bulletin comme du livre Escales, des précisions sont apportées sur le protocole éditorial afin que tous les textes soient présentés de la même manière (police, taille, paragraphe, nombre de pages) un document concernant, ce protocole éditorial est proposé, et distribué à l'assemblée (document joint en annexe).

Pour les nouvelles activités qui pourraient être lancées :

- Jean-François HIBON propose de recenser tous les membres de l'académie de l'île de la Réunion depuis 1913. Un premier jet est joint en annexe à ce compte-rendu afin que chacun puisse y apporter les corrections souhaitables et les adresser à JF HIBON qui les compilera.
- Le salon ATHÉNA : le Salon du livre Athéna est organisé tous les deux ans par la ville de Saint-Pierre et l'Académie de La Réunion y a participé depuis deux ans. Cela permet à l'Académie d'avoir une certaine visibilité et de se faire connaître. Un nouveau salon aura lieu donc au dernier trimestre 2019. Il est demandé aux académiciens de réfléchir aux propositions d'animation du stand ou encore à des expositions ou présentations lors de ce salon permettant de mettre en valeur l'Académie ses objectifs, ses activités.

9. Date de la prochaine Assemblée générale :  
L'assemblée générale a toujours lieu le dernier samedi du mois de janvier de l'année suivante, soit le samedi 26 janvier 2019 à 9h00. Il s'agit d'une journée entière de rencontres. Le Président propose éventuellement de se réunir au domaine de Beau Bassin à Saint-François. Cette maison était autrefois un jardin d'acclimatation et comporte des éléments historiques intéressants. Le Président va prendre contact avec les gestionnaires afin de savoir s'il est possible d'y organiser l'assemblée générale et déjeuner sur place.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 16 heures.

En seconde partie, deux présentations sont faites :

- présentation de Michelle MARIMOUTOU-OBERLÉ sur les journées de l'engagisme qu'elle a organisées à l'occasion du 11 novembre à la Grande Chaloupe.
- présentation de Gilles GAUVIN sur le travail qu'il a réalisé au sein de la commission officielle sur "Les enfants de la Creuse" :

## « LES ENFANTS DE LA CREUSE ».

### Etude de la transplantation des mineurs de La Réunion en France hexagonale (1962-1984) ».

par Gilles GAUVIN

Entre 1962 et 1984, un peu plus de 2 000 mineurs de La Réunion ont été transplantés dans l'Hexagone. Cette composante de l'émigration organisée depuis 1963 par le Bureau pour les Migrations intéressant les Départements d'Outre-Mer (BUMIDOM), au prétexte de réduire la pression démographique dans un territoire sous-développé, n'a commencé à attirer véritablement l'attention des médias et de l'opinion publique qu'au milieu des années 1990. La plainte judiciaire contre l'État déposée en 2002 par Jean-Jacques Martial, ex-mineur réunionnais envoyé en Creuse, a donné ensuite une résonance nationale et même internationale à cette affaire mettant directement en cause Michel Debré, le « père de la Constitution » de la V<sup>e</sup> République, député de l'île de 1963 à 1988. L'affaire a des conséquences politiques puisqu'une résolution mémorielle de l'Assemblée nationale du 18 février 2014 « relative aux enfants réunionnais placés en métropole dans les années 1960 et 1970 », affirme que « l'État a manqué à sa responsabilité morale envers ces pupilles ». Il y est demandé que « la connaissance historique de cette affaire soit approfondie et diffusée », ainsi que « tout soit mis en œuvre pour permettre de reconstituer leur histoire personnelle ». Pour ce faire, une étude est commandée en février 2016 à une Commission temporaire d'information et de recherche historique présidée par le sociologue Philippe Vitale et composée de Prosper Eve, Wilfrid Bertile et Gilles Gauvin, ces deux derniers étant par ailleurs membres de l'Académie de l'île de La Réunion. La Commission a rendu le 10 avril 2018 à Annick Girardin, ministre des Outre-mer, un volumineux rapport de 690 pages sur *Les enfants dits de la Creuse* (en ligne sur le site de la Documentation française).

Les recherches menées sur des sources inédites conduisent à remettre en cause nombre d'idées reçues et soulèvent même des problématiques inattendues. La population des transplantés peut être divisée en trois groupes. 31 % ont moins de six ans et sont transférés dans le cadre légal de l'adoption, en sachant que ce type de placement se poursuit jusqu'à nos jours. Le fait n'est pas anodin et pose une question aux politiques qui cherchent à mettre en œuvre des mesures de réparation : faut-il considérer les adoptés comme des « enfants de la Creuse » ? Et si c'est le cas, dans quel cadre chronologique, puisque les adoptions hors département se pratiquent encore de nos jours ? 49 % des transplantés ont

entre 6 à 15 ans et les jeunes de 16 à 21 ans en âge de travailler constituent 20 % de l'ensemble. Ces derniers peuvent-ils être assimilés aux plus jeunes en tant que « victimes » ? La lecture des dossiers montre qu'au-delà des rêves de cocagne qui contribuent au « volontariat » de certains départs, on est alors dans une démarche similaire à celle des jeunes partis dans le cadre volontaire du BUMIDOM, avec les mêmes difficultés ou préjugés à affronter, mais aussi avec les mêmes possibilités d'intégration professionnelle. Il convient donc de parler de « mineurs » plutôt que « d'enfants » afin d'inscrire dans les mots la différence qu'il y a entre un enfant de 6 ans, ballotté par la violence du fonctionnement de l'ASE, et celui d'un jeune de 18 ou 19 ans, en âge de travailler qui n'est certainement pas monté de force dans l'avion... ou le bateau. En outre, les 2 015 mineurs ne sont pas tous nés à La Réunion : 6 sont originaires l'Hexagone, 26 de Madagascar et 2 de Maurice. C'est pourquoi la Commission a choisi, pour respecter toutes ces identités, de parler des « mineurs de La Réunion » et non des « enfants réunionnais ». De plus, les origines ethniques relevées par le BUMIDOM montrent que si la proportion de « créoles bruns » est identique chez les mineurs transplantés et dans la population insulaire (environ 48 %), celle des « créoles clairs » est supérieure de plus de 15 points (45,5 % contre une proportion de 30 % dans l'île). On ne peut donc réduire la figure des « enfants de la Creuse » à celle d'un enfant noir. Enfin, ces mineurs ont été envoyés dans 83 départements, dont 215 (soit environ 10 %) en Creuse. Pour ce qui est des bornes chronologiques du sujet, la Commission a retenu 1962, quand débute la planification d'envois de jeunes en âge de travailler et 1984, année où l'ASE passe sous la compétence du département.

Une véritable distorsion apparaît entre mémoires et histoire à la confrontation des récits de vie et des documents soumis à la critique. Les exemples développés sont nombreux dans le rapport, mais citons juste le cas de ce jeune parti à 18 ans, dont les archives prouvent que le projet a été mûri, qui ayant réussi sa vie dans une profession intermédiaire, dénonce dans les médias une « déportation » de l'État accusé de lui avoir « volé son enfance » et exige des réparations financières. Cette distorsion est révélatrice d'un processus psychologique complexe, cachant beaucoup de fractures personnelles et collectives et qui débute souvent bien avant le départ subi ou demandé pour l'Hexagone.

En plus d'être un révélateur du rapport entre l'Hexagone et La Réunion, cette affaire est aussi, en négatif, révélatrice du fonctionnement interne de la société réunionnaise. On constate par exemple qu'un des éléments déclencheurs des adoptions hors département est le fait que nombre de Réunionnais qui candidatent à l'adoption ne veulent pas d'enfants noirs. On note que bien des abandons sont provoqués par des recompositions de ménages dans lesquels un des conjoints, en particulier le mari, refuse les enfants de l'autre, car considérés comme « bâtards ». De nombreuses mères célibataires mineures ont aussi été intégrées au dispositif, car totalement rejetées. Enfin, l'étude des dossiers

souligne la diversité des raisons du départ en sus de la démographie : service national anticipé, regroupement familial, problèmes médicaux lourds, mais aussi parents qui jouent du système pour obtenir la prise en charge du voyage pour des enfants qu'ils récupèrent une fois dans l'Hexagone...

Si les médias utilisent sans discernement les termes de « vols », « enlèvement » et « rafle », aucun élément valant preuve pouvant être retenue par une institution judiciaire ne permet de donner un contenu juridique à ces mots. Les mots mis en exergue par ceux qui demandent aujourd'hui réparation ont aussi une histoire. « Convoi » est ainsi habituellement utilisé par les services sociaux pour désigner les déplacements d'enfants de l'ASE d'un point à l'autre du territoire national, qu'il s'agisse d'un « placement » ou d'un séjour de vacances. Quant au terme « déportation », utilisé par certains pour exprimer leur ressenti, il a un sens et même une origine précise dans le milieu de la pédopsychiatrie. Il est dû à Myriam David, qui l'a utilisé pour interpeller les pouvoirs publics sur des situations dramatiques de l'ASE dans les années 1950. L'usage du mot est fait aujourd'hui pour rattacher l'affaire aux déportations de la Seconde Guerre mondiale, reconnues comme « crime contre l'humanité » et donc imprescriptibles ; ce qui permettrait de faire réexaminer sur le fond les plaintes jusque-là rejetées par la justice.

Cette affaire témoigne aussi d'un basculement : alors que jusqu'au début des années 1980 le BUMIDOM était violemment critiqué, bien peu se souciaient des mineurs de la DDASS transplantés. Inversement, l'affaire des « enfants de la Creuse » devient unanimement dénoncée dans les années 1990, alors que la politique migratoire se poursuit à La Réunion, fortement encouragée par les collectivités locales et que se sont tues les critiques à l'encontre du BUMIDOM. Si on compte 2 015 mineurs transplantés, ce sont 63 950 Réunionnais qui, selon la préfecture, sont partis par le BUMIDOM de 1963 à 1982, dont 25 % de moins de 18 ans, soit environ 16 000 mineurs. L'enjeu est à présent d'accompagner au mieux tous ceux qui ont souffert de cette transplantation, mais aussi de tirer les enseignements qui ressortent du rapport en évitant de renouveler certains dispositifs ou schémas de pensée. Au-delà de la question des mineurs, le rapport pose en effet la question du développement des Outre-mer, de même que celle des pratiques passées et actuelles de l'ASE sur l'ensemble du territoire français. Enfin, si les pressions exercées par les mémoires ont été à l'origine d'avancées dans la recherche historique, sommée d'apporter des réponses, il apparaît clairement qu'une conduite politique de la « cité » sous l'égide des mémoires mène à des dérives politiques.

Gilles GAUVIN

De nombreuses questions et un débat enrichissant suivent cet exposé très apprécié de tous.

Le président lève la séance vers 17 h 30.

Le Président  
Alain-Marcel VAUTHIER  
La Secrétaire générale  
Claude MIGNARD

# COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 JANVIER 2019

au Conservatoire botanique national de Mascarin à St-Leu

\*

**PRÉSENTS (18)**: Jeanne ANDRÉ, Wilfrid BERTILE, Michaël BERTIN, Éric BOULOGNE, Michel BOYER, Pierre BRIAL, Nicole CRESTEY, Gilles GAUVIN, Reine Claude GRONDIN, Jean-François HIBON de FROHEN, Albert JAUZE, Christian LANDRY, Catherine LAVAUX, Yvon LUCAS, Raoul LUCAS, Laurence MACÉ, Virginie MOTTE, Claude MIGNARD.

**EXCUSÉS avec procurations (11)**: Guy AGÉNOR, Gilbert AUBRY, Arnaud BAZIN, Bernard CHAMPION, Jean-Luc CLAIRAMBAULT, David GAGNEUR, Gilbert GÉRARD, Philippe MAIRINE, Mario SERVIABLE, Marlene TOLÈDE, Michèle MARIMOUTOU-OBERLÉ, Sabine THIREL.

**EXCUSÉS sans procurations (10)**: Jean-Bernard CASTILLON, Jean-Jacques DALLEAU, Gabriel GÉRARD, Christian GERMANAZ, Robert MERLO, Frédéric PAYET, Dureau REYDELLET, Enis ROCKEL, Alain-Marcel VAUTHIER, Claude WANQUET.

**ABSENTS (5)**: François-LouisATHÉNAS, Alexis MIRANVILLE, Fred MUSSARD, Sonia RIBES-BEAUDEMOLIN, Jean-François SAM LONG.

\*

## **1 - ACCUEIL**

C'est le Vice-Président Christian LANDRY qui préside en l'absence d'Alain-Marcel VAUTHIER, empêché.

La séance débute à 9h 30. Christian LANDRY accueille les participants et donne des nouvelles du Président.

Il remercie Nicole CRESTEY qui s'est chargée de trouver le lieu de cette assemblée générale, des contacts et réservations tant pour la salle de réunion que pour le restaurant.

Il retrace le programme de la journée :

- AG ce matin

- Repas au restaurant du Parc

- Et à partir de 15 heures, visite botanique guidée et historique du domaine.

## **2 - VALIDATION DU PV DE LA DERNIERE SEANCE PLENIERE DU 13 OCTOBRE 2018**

Ce document a été envoyé à tous les membres avec la convocation. Aucune remarque n'est recueillie. Aucune correction n'est demandée. La validation du document est obtenue à l'unanimité.

## **3 - BILAN MORAL PRESENTE PAR LE PRESIDENT DE SEANCE CHRISTIAN LANDRY**

Christian LANDRY transmet les éléments que le Président Alain-Marcel VAUTHIER lui a recommandés :

L'Académie va bien. Les demandes de candidatures deviennent de plus en plus fréquentes. Il rappelle les étapes permettant l'entrée d'un nouveau membre, sachant que le nombre de place est limité (25 titulaires et 25 associés) et donc la nécessité d'un filtrage.

L'Académie a rajeuni et comporte aujourd'hui de nombreux membres actifs.

Il rappelle aussi le statut particulier de l'Académie de l'Île de La Réunion qui est une institution gubernatoriale (créée en 1913) fonctionnant aujourd'hui comme une association de loi 1901.

Le bureau se réunit régulièrement : l'un des membres, Jean-Jacques DALLEAU a démissionné de ses fonctions au bureau.

Les membres correspondants (dont le nombre est illimité) sont de plus en plus présents. Nous avons retrouvé quelques membres correspondants « oubliés »

L'Académie est vivante, de nombreux projets sont développés dans le bilan d'activité : le bulletin annuel très riche, les conférences sont données dans les différents sites de l'Île qui ont pour certains maintenant un public d'habituez.

L'année 2018 a été riche tant pour les éditions que pour les conférences.

Voilà donc en quelques mots le bilan moral de cette année 2018.

Nous souhaitons à Alain-Marcel un prompt rétablissement.

## **4 - BILAN D'ACTIVITE PRESENTE PAR LA SECRETAIRE GENERALE CLAUDE MIGNARD**

Claude MIGNARD présente ce bilan sous forme de diaporama :

**Les Académiciens** : Les fauteuils académiques sont, à présent tous occupés. 25 titulaires 20 associés 14 correspondants.

**La présence** aux réunions est dans l'ensemble bonne : Sur trois ans, on note cependant quelques membres qui sont pratiquement toujours absents.

## Les Activités

L'Académie a réalisé en 2018 de nombreuses activités tout au long de l'année. Je vais vous en présenter un résumé.

### A - LE CYCLE DE CONFÉRENCES.

Remercions la BdR à Saint-Denis et de la Médiathèque de Saint-Pierre et de la société d'histoire de Saint-Joseph.

C'est une activité importante dont les sujets sont variés.

Conformément aux statuts, nous balayons tout le champ culturel : Histoire, géographie, sciences, littérature, arts.

17 conférences ont ainsi été réalisées. Le public est présent.

Le rayonnement de l'Académie est réel.

#### Cycle de Saint-Denis :

A la BdR le mercredi à 18:30 le premier mercredi de chaque mois. 8 conférences réalisées.

7 février	Enis Rockel	Célimène, la chansonnière de Trois-Bassins
7 mars	Bernard Champion	Le choix du conjoint, romance, génétique et sociologie
4 avril	Marimoutou/Thirel	Des sources historiques à la bande dessinée
2 mai	Eric Boulogne	Le chemin de fer de La Réunion, ti train lontan
6 juin	David Gagneur	Portraits des élites politiques de La Réunion entre 1870 et 1914
5 septembre	Claude Mignard	Charles Brown Séquard, grand savant et neurologue créole
7 novembre	Raoul Lucas	Ce que l'école, en France et à Bourbon, doit aux Desbassayns
5 décembre	Reine Claude Grondin	Le partage des ressources des hauts de l'île de La Réunion au XIXe siècle

#### Cycle de Saint-Pierre :

A la médiathèque Raphaël BARQUISSAU. 9 conférences programmées dont deux ont été reportées du fait d'évènements imprévus :

31 janvier	Nicole Crestey	Surprenant lézard de Manapany
7 février	Bernard Champion	Le choc de religions à Pondichéry à l'époque de la Cie des Indes
28 mars	Enis Rockel	Célimène, la chansonnière de Trois-Bassins

25 avril	Marlene Tolède	Voyage à La Réunion et en Afrique orientale des explorateurs allemands Carl Claus von der Decken et Otto Kersten dans les années 1860
23 mai	JF Hibon de Frohen	François Pollen, le naturaliste oublié
4 juillet	Virginie Motte	Archéologie à La Réunion : un premier bilan et des perspectives
26 septembre	Raoul Lucas	Désiré Barquisseau, pionnier de l'enseignement scolaire dans le Sud
13 octobre	Claude Mignard	Paul Belloni du Chaillu, ce Réunionnais découvreur du Gabon
28 novembre	Michèle Marimoutou-Oberlé	Femmes et engagisme : la place des Indiennes dans la société réunionnaise au XIXe

#### Cycle du Tampon :

C'était une bouée d'essai lancée par notre collègue Michèle MARIMOUTOU-OBERLÉ : 4 conférences avaient été programmées, 2 seulement réalisées. Le partenariat risque de s'arrêter car la correspondante du Tampon a quitté la médiathèque.

8 mars	Michèle Marimoutou-Oberlé	Lutte des droits de la femme
2 mai	Sabine Thirel	Le mousse et la méduse
Septembre	David Gagneur	Le sud et des hauts dans les collections de l'iconothèque
Novembre	Nicole Crestey	Le voyage des plantes. Le rêve d'un Eden végétal

#### Cycle de Saint-Paul :

Là aussi, bouée d'essai lancé par Jean-François HIBON : une seule conférence réalisée par Nicole CRESTEY « Georges SAND et le site du Bernica.

Le partenariat n'a pas bien réussi. Notre collègue Yvon Lucas qui a des relations sur place se propose de prendre le relais.

### B - LES ÉDITIONS DE L'ACADÉMIE

Le bulletin de l'Académie a pour vocation d'inscrire chaque année toutes les activités culturelles de l'Académie et de publier des articles originaux, proposés par les membres. Le bulletin N°34 a présenté en octobre 2018 (270p) quinze articles des académiciens, outre la partie des comptes rendus et les rubriques livres et à la découverte de nos aînés. La qualité de cette publication doit être poursuivie.

Autres ouvrages édités : *Escapes, Anthologie des récits de voyages* Tome II, dont la parution a été retardée en raison de la crise des « gilets jaunes », et qui n'a pu

être distribuée avant les fêtes de fin d'année dans les librairies de l'île.

### C - LA SÉANCE DEBAT

Cette année le sujet a été « Les enfants de la Creuse », sujet sensible combien polémique.

C'est Gilles Gauvin qui a présenté le travail qu'il a réalisé en collaboration avec Wilfrid BERTILE à la demande du ministère sur les enfants de la Creuse. Le rapport a déjà été publié et diffusé.

Les questions ont été nombreuses et notre assemblée a été très intéressée par ce travail.

### D - LE SITE WEB « Le Boucan » et les pages des réseaux sociaux

Vous connaissez tous maintenant notre site Web « le Boucan » et notre ami Gilles GAUVIN y consacre un temps considérable. Le site donne des nouvelles régulières des activités de l'Académie, c'est notre fenêtre ouverte sur La Réunion et le monde.

On y trouve bien sûr :

- les rubriques permanentes avec le dictionnaire biographique des Réunionnais célèbres, les bulletins anciens (hélas la numérisation est encore très incomplète).
- les cycles de conférences de l'année,
- l'annuaire biographique des membres de l'Académie. D'autres rubriques présentent de vidéos brèves d'académiciens sur des thèmes divers.
- les publications de nos membres.
- les activités pédagogiques en partenariat.
- Enfin toute l'actualité de l'Académie.

Sur les réseaux sociaux, nous sommes présents afin de faire connaître les activités au fil du temps et de renvoyer par ce biais à notre site Web. Nous avons une page Facebook tenue par Gilles et une page « Google plus » par moi-même.

Ces pages servent à rappeler les événements importants et à inviter le public à y participer.

### E - PARTENARIAT AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

La journée du rÉSEAU UNESCO avait lieu chaque année au Lycée Pierre LAGOURGUE au Tampon en collaboration avec l'Académie. Cette journée qui, depuis plusieurs années est une activité traditionnelle, s'est déroulée le 2 mai 2018, mais elle avait changé de forme. Gilles GAUVIN était absent. Il s'agissait de la septième édition. Les élèves organisaient eux-mêmes tous leurs ateliers en interne et du coup l'Académie n'a pas participé.

### F - CONCLUSION

L'Académie de l'Île de la Réunion a retrouvé ses couleurs et montre son activité et sa présence dans le champ culturel. Les académiciens montrent leur motivation en intervenant dans des domaines très variés. Dans l'avenir, il nous faut trouver comment intervenir plus activement auprès des jeunes.

### 5 - RAPPORT COMPTABLE 2018

Il est présenté par notre collègue trésorier, Jean-François HIBON de FROHEN

#### - Compte d'exploitation 2018 :

Charges	€	Recettes	€
60 - Impression bulletin	2 852,67	70 - Vente de livres	347,50
61 - Assurance, banque	229,80	70 - Prestation	450,00
61 - Le boucan	294,44	74 - Subventions	6 050,00
65-Frais fonctionnement	250,70	75 - Cotisations	1 780,00
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>4 999,89</b>		
<b>Total</b>	<b>8 627,50</b>		<b>8 627,50</b>

Notre bulletin a été encore cette année imprimé en noir pour ne pas mettre en danger notre équilibre, les subventions demandées tardant à être confirmées.

Peu de ventes de livres cette année en raison de la livraison tardive d'Escales II. Les « Prestations » se rapportent à une commande de conférences dans les lycées par la Caisse des Allocations familiales.

La ligne subvention comprend 1050 € de la Région pour le bulletin (un solde de 450 € sera versé en 2019) et une subvention de 5000 € de la DACOI reçue en fin d'année pour soutenir l'ensemble de notre activité (et que nous n'espérons plus).

Grâce à la subvention de la DACOI nous dégageons excédent d'exploitation du même montant qui sera utilisé en 2019.

#### - Résultat financier

Notre livret A nous a rapporté 75 € cette année.

#### - Budget prévisionnel 2019 :

CHARGES	€	RESSOURCES	€
60 - Impression Bulletin n° 35	5 000	70 - Vente de livres	2 000
60 - Impression Rapport Cousseran	4 000	70 - Prestations de services	900
60 - Impression livre Enis Rockel	4 000	71 - Subvention Région	3 000
60 - Achat 200 ex Escales II à Orphie	1 400	71 - Subvention St-Denis et St-Pierre	1 500
61 - Location de salle	300	71 - DACOI	5 000
61 - Assurance, banque	270	75 - Cotisations	1 750
62 - Frais de distribution livres	500		
63 - Frais de fonctionnement	700		
		<b>Besoin en financement</b>	<b>2 020</b>
<b>Total</b>	<b>16 170</b>		<b>16 170</b>

Grâce à nos réserves et en particulier à la subvention fin 2018 de la DACOI nous envisageons de pouvoir imprimer le bulletin 2019 en quadrichromie.

Deux autres ouvrages sont en projet pour 2019 : le rapport du Préfet Cousseran de 1971 dont les analyses entrent en résonance avec la crise actuelle dite des « Gilets jaunes », et un livre de notre collègue Enis Rockel dont celui-ci a fait don à l'Académie : « *La Réunion, une île cent histoires* », reprenant une sélection de ses chroniques historiques télévisées qui ont eu beaucoup de succès.

Les 200 exemplaires d'Escales II achetés à Orphie seront revendus en interne avec une petite marge qui viendra augmenter nos ressources.

Pour financer ces projets nous espérons enfin 8500 € de rentrées de cotisations.

## 6 - VOTE DU QUITUS

Le président de séance, Christian LANDRY, propose à l'assemblée de voter : D'abord pour le bilan moral du président pour 2018. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Puis pour le bilan d'activité présenté par la secrétaire générale : Il est également approuvé à l'unanimité.

Enfin pour le bilan financier de l'année 2018 présenté par le trésorier : Le quitus est donné à l'unanimité.

## 7 - LES ELECTIONS DU BUREAU

Comme chaque année, nous devons renouveler le mandat du bureau :

Notre Président Alain-Marcel VAUTHIER se présente à nouveau, de même le vice-président, la secrétaire générale, le trésorier, le webmaster.

Des secrétaires adjoints ont été sollicités pour remplacer Jean-Jacques DALLEAU qui a démissionné pour des raisons personnelles : Laurence MACE et Nicole CRESTEY sont candidates à ce poste. Christian LANDRY propose de les prendre toutes les deux, car outre leurs motivations et leurs qualités personnelles, leur arrivée améliorera le quota des femmes au sein du bureau. On passe au vote qui est effectué à main levée pour chacun des postes. On ne relève aucune opposition, aucune abstention. Tous les membres sont donc élus à l'unanimité et le bureau est donc ainsi constitué :

Président : Alain-Marcel VAUTHIER

Vice-président : Christian LANDRY

Secrétaire générale : Claude MIGNARD

Trésorier : Jean-François HIBON de FROHEN

Webmaster : Gilles GAUVIN

Secrétaires adjointes : Laurence MACE et Nicole CRESTEY

## 8 - CANDIDATURES

Nous examinons en premier une nouvelle candidature de membre correspondant, qui nous a été proposée par le président : Raphaël SEGURA. M SEGURA a envoyé une lettre de candidature (en annexe), enseignant d'arts plastiques au lycée Leconte de Lisle et artiste indépendant, il a présenté de nombreuses expositions à la Réunion puis en France, il a illustré des ouvrages, notamment les poèmes de Monseigneur AUBRY « Images d'Alizés » en 1972 et ceux de Jean Albany en 1978.

Il est aujourd'hui installé en métropole (Montpellier) mais garde des attaches familiales à la Réunion.

Sa candidature est acceptée à l'unanimité.

## 9 - PROJETS 2019

Notre équipe est active et dynamique et les activités et projets ne manquent pas.

### Les Activités traditionnelles :

#### Le cycle de conférences 2019

Le cycle de conférences connaît un succès croissant. Des conventions de partenariat sont actuellement signées avec la BdR et avec la municipalité de Saint-Pierre. Celles du Tampon et Saint-Paul ne seront pas poursuivies jusqu'à nouvel ordre car elles n'ont pas fait leurs preuves. La secrétaire générale centralise les propositions des conférenciers et les propose ensuite aux différents pilotes de sites.

Les plannings sont validés par le bureau. L'Académie est « une », les académiciens doivent pouvoir se déplacer sur d'autres sites et ne pas se contenter de leur secteur préféré.

### Conférences Saint-Denis, à 18:30 à la BdR

6 février	Reine-Claude Grondin	La catégorisation des Petits-Blancs à l'île Bourbon
6 mars	Bernard Champion	La querelle des rites Malabars
3 avril	Mario Serviabile	1940-1942, les années pétainistes à La Réunion
22 mai	Claude Mignard	Paul Belloni du Chaillu, explorateur et découvreur du Gabon, ce Réunionnais méconnu
5 juin	Jean-François Hibon de Frohen	Les récits de voyage à La Réunion du XVII <sup>e</sup> au XIX <sup>e</sup> siècle
4 septembre	Jean-Jacques Dalleau	L'introduction du café à Bourbon
2 octobre	Albert Jauze	Vivre à l'île Bourbon au XVIII <sup>e</sup> siècle
6 novembre	Reine Claude Grondin	Le partage des ressources de Bourbon au XIX <sup>e</sup> siècle
4 décembre	Raoul Lucas	D'hier à aujourd'hui, les catégories d'analyse à La Réunion

### Conférences de Saint-Pierre, à 18:00 à la médiathèque

30 janvier	Nicole Crestey	Séductrices de Bourbon
2 février	Raoul Lucas	Désiré Barquisseau, son œuvre
3 mars	Sabine Thirel	Le mousse et la Méduse, du Sénégal à La Réunion
4 avril	Jean-Bernard Castillon	Une orchidée réunionnaise dédiée à Charles Frappier
28 mai	Bernard Champion	Le choix du conjoint, romance, génétique et sociologie
26 juin	M. Marimoutou-Oberlé	Femmes et engagisme : la place des Indiennes dans la société réunionnaise au XIX <sup>e</sup>
25 sept.	Claude Mignard	Georges Roussin, dans l'ombre du père
28 novembre	Christian Landry	Les événements de 1914-1915 à Saint-Joseph

### Le protocole éditorial du bulletin

- Jean-François HIBON présente le document que chacun a déjà reçu. Il explique l'objectif de ce protocole et ses modalités. La date limite d'envoi des articles pour le N° 35 est fixée au 31 mars 2019.

### Le bulletin n° 35

- Il présente également le sommaire prévisionnel en invitant les retardataires à envoyer leurs articles.

### Autres éditions d'ouvrages

Trois projets sont en cours :

- Anthologie des voyages à l'île de la Réunion : Escales III (réfléchir à la suite)
- Publication des « Cent Zistoires D'Énis ROCKEL ». Énis a donné ses droits sur ces textes à l'Académie et lui permet de le publier à son profit. Une remise en forme est en cours
- Edition du rapport Cousseran, proposée par Gilles GAUVIN

### Communications lors des séances plénières

Nous voudrions inaugurer cette année au cours des séances plénières, outre la partie purement administrative, une autre partie d'environ une heure où les membres pourront présenter une courte communication sur un thème de leur choix. Les candidats pourraient envoyer un résumé au bureau au moins un mois avant la séance pour planification de celle-ci.

### Règlement intérieur

Il convient d'actualiser notre règlement intérieur. Le bureau effectuera un travail préparatoire. Sa nouvelle mouture sera débattue article par article en séance plénière pour aboutir à un nouveau texte qui sera soumis au vote de l'assemblée générale.

### Activités pédagogiques

La convention avec le Lycée Pierre LAGOURGUE sera renouvelée. La journée du rESEAU Unesco aura lieu cette année encore. Gilles GAUVIN nous proposera une collaboration.

### Le site web

Gilles GAUVIN assure parfaitement sa fonction de webmestre. Le projet de numérisation des bulletins anciens est toujours d'actualité mais long à réaliser. Les rubriques d'actualités sont par contre régulièrement renouvelées. Nous rappelons aux auteurs que leurs publications peuvent trouver un support de communication sur le site.

### Le salon Athéna

La salon Athéna. Il est prévu à Saint-Pierre en octobre. Nous n'avons pas encore de détails sur l'organisation, ni sur le thème. Notre collaboration est par contre déjà escomptée et nous aurons un stand comme chaque fois.

Il nous faut prévoir la décoration et l'animation de ce stand sur quatre jours (du jeudi et vendredi : public scolaire ; samedi et dimanche : grand public). Il faudra assurer des permanences sur les quatre jours.

#### **Activités nouvelles**

Nous sommes ouverts à toutes sortes de suggestions dès lors qu'elles peuvent rapidement déboucher sur un projet précis comprenant un descriptif détaillé, un pilote, des membres collaborateurs, et un budget. Diverses manifestations culturelles mériteraient que l'Académie s'y intéresse :

- La semaine de la francophonie
- La semaine de la lecture
- La journée du patrimoine

#### **Projet de travail de groupe sur les Académiciens initié par Jean-François HIBON et Raoul LUCAS**

La liste des académiciens qui vous a été communiquée a été établie à partir des 35 bulletins publiés par l'Académie de 1913, année de sa création, à 2018 inclus. Ces publications ayant été parfois interrompues lors des deux guerres et de façon parfois durable à une époque plus récente, cette liste n'est probablement pas exhaustive. Elle constitue cependant une base qui pourra être complétée au fil de nos recherches. La biographie de nos anciens membres est parfois très lacunaire. La participation de tous est demandée pour les compléter.

#### **Relance du dictionnaire biographique de La Réunion (DBR)**

Raoul LUCAS expose leur projet : Mon confrère Mario Serviabile et moi-même souhaitons relancer la publication du Dictionnaire Biographique (dont seuls trois volumes sont, à ce jour, parus). Ce projet, pour lequel nous souhaitons le concours de l'Académie, vous a déjà été présenté les années précédentes mais il n'a pas pu se concrétiser pour diverses raisons. Nous souhaitons, en réaménageant la démarche précédemment faite, représenter ce projet qui nous tient à cœur et dont la publication, du moins le pensons-nous, peut s'inscrire pleinement dans le champ d'action de notre Institution.

En accord, avec mon confrère et ami Mario, je me propose de piloter ce projet. Nous avons arrêté à ce jour, à titre de document travail, deux listes de plus d'une centaine de noms chacune. Chacune des listes est susceptible de fournir largement matière à la publication de deux volumes (chaque volume comprenant 100 fiches biographiques). Les personnes non retenues de ces listes viendront alimenter les volumes à venir. Ces listes, non définitives, vous sont jointes à titre d'information, un travail de validation (sélection / complément) restant à opérer (voir ci-après la ligne éditoriale retenue pour le Dictionnaire).

Je me permets de vous rappeler qu'au principe de notre démarche il y a le choix d'écartier des productions spécialisées (période, domaine) mais de prendre en

compte pour la confection de la liste des personnes susceptibles d'intégrer le Dictionnaire, en tenant compte des parutions antérieures, diverses variables (période, genre, milieu socio-professionnel, milieu géographique, fonctions) afin de pouvoir proposer une publication dont chaque volume est autonome un champ d'investigation large.

#### **Projet de calendrier 2019**

Prévision du calendrier de Réunions :

Trois dates sont préconisées pour les plénières 2019 :

- Le 11 mai à 14 h à la BdR
- Le 19 octobre à 14 h à la BdR
- Le 1 février 2020 à 9h30 pour la prochaine AG.

L'ordre du jour étant épuisé, le président de séance, Christian Landry, remercie les participants pour leur présence et les convie à un repas convivial sur place.

Christian LANDRY  
Président de séance  
Claude MIGNARD  
Secrétaire Générale

## PRÉSENTATION DE NOS NOUVEAUX COLLÈGUES

Trois nouveaux collègues ont rejoint l'académie en 2018. Lors de leur première réunion, ils se sont ainsi présentés à leurs collègues.

### NICOLE CRESTEY



J'étais professeur de Sciences Naturelles. J'ai travaillé au Rwanda de 1973 à 1977 dans une école d'agriculture qui formait des techniciens agricoles et vétérinaires. Là, j'ai eu l'opportunité d'accompagner un botaniste belge, Georges Troupin, en forêt et en savane pour faire des dessins et participer à la rédaction de son livre. Au Gabon, de 77 à 86, j'étais conseillère pédagogique et ai continué à me passionner pour la nature. Dans le cadre de mon travail j'ai rédigé de nombreuses fiches pédagogiques sur la belle nature gabonaise parfois en collaboration avec la station de recherche « Mission biologique » du C.N.R.S. de Makokou créée sous l'impulsion du Professeur P.P. Grassé. J'ai aussi montré que les tortues luths venaient pondre en nombre sur les plages de toute la côte ouest africaine, ce qui n'était absolument pas connu des scientifiques à l'époque. Après deux ans au Tchad, je suis arrivée à La Réunion en 1988, il y a trente ans cette année, professeur de Biologie-Géologie puis à partir de 1992 professeur de Sciences de la Vie et de la Terre, mais toujours passionnée de nature. Avec Philippe Mairine, j'ai été et suis encore un pilier de l'A.P.B.G., Association des Professeurs de Biologie-Géologie, qui organise une sortie naturaliste chaque mois et même des voyages naturalistes à l'étranger: Madagascar, Maurice, Mayotte, Mohéli, Afrique du Sud. L'A.P.B.G. a été la première association qui s'est intéressée à la ponte des coraux à La Réunion.

Depuis la création des Amis de l'Université, il y aura 25 ans cette année, j'ai fait de nombreuses conférences en particulier sur la nature ou les naturalistes voyageurs des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Trois d'entre elles ont fait l'objet d'une publication dans des actes de colloques organisés par la Faculté des lettres et Sciences Humaines de l'Université de La Réunion.

D'autres conférences ont été redonnées à la Société d'Histoire de Saint-Joseph qui a été fondée et présidée par Christian Landry. C'est à la suite de la conférence sur Bory de Saint-Vincent que j'ai été contactée par l'herbier d'Angers qui ne savait pas qui était Bory de Saint-Vincent et que nous avons donc appris ici que son herbier, qu'on pensait perdu, se trouvait à Angers! Dans le cadre des Amis de l'Université, j'ai animé cinq sessions de cours de découverte naturaliste sur le terrain. C'est lors de la dernière session, en 2014, que nous avons remarqué et signalé une infestation massive d'un petit insecte, le psylle, qui attaque le tamarin des hauts, espèce emblématique, s'il en est, de La Réunion. Bien que je sois membre du conseil d'administration du Parc National, notre signalement n'a eu aucun effet immédiat. Seule la médiatisation par l'Association Citoyenne de Saint-Pierre, dont je suis vice-présidente chargée de l'environnement, a eu pour effet d'initier des... études en 2016! Avec un groupe spécialement motivé, nous continuons à faire une sortie chaque mardi depuis 2012. La variété des milieux à La Réunion, la richesse de la nature et la curiosité de chacun nous permettent toujours de faire de belles découvertes chaque semaine. Le site « Découvertes naturalistes » créé et alimenté chaque semaine par François Duban reçoit de plus en plus de visites, du monde entier. C'est dans le cadre de ces sorties hebdomadaires que nous avons découvert une plante exotique qui commençait à envahir le sentier du Bras Patate, le gratteron. Cette fois-ci le Parc National a réagi assez vite mais les résultats sont mitigés. J'ai été sollicitée par Telabotanica pour être référente à La Réunion du MOOC de botanique qui a été organisé en mars et avril 2018. Est-ce à cause du site ou parce que je suis membre de la Société Botanique de France? Toujours est-il que le groupe « Découvertes naturalistes » m'a aidé à encadrer les inscrits au MOOC débutants lors de nos sorties.

En 2014, dans un tunnel de lave, je suis tombée sur un crabe nouveau pour La Réunion. J'ai pris contact avec Joseph Poupin, spécialiste venu à La Réunion en 2008 dans le cadre de la Réserve Naturelle Marine. D'après lui, il s'agissait d'un crabe de mangrove de l'océan Indien, individu isolé, arrivé par hasard, par erreur, dans un tunnel de lave. Depuis, d'autres observations ont été faites par différentes personnes, dans différents tunnels. L'espèce est donc bien installée à La Réunion. En octobre 2017, lors d'un voyage en Indonésie, j'ai appris qu'un crabe très voisin vivait dans une grotte calcaire de l'île de Nusa Penida, à proximité de Bali. Il appartient à un genre de l'ouest Pacifique et de

l'île Christmas ce qui relance tout à fait l'intérêt de cette trouvaille : une nouvelle espèce pour la science, un genre nouveau pour La Réunion<sup>1</sup> ?

Ma première conférence pour l'Académie de l'île de La Réunion, le 31 janvier 2018, portait sur le lézard vert de Manapany. Cette espèce emblématique est extrêmement menacée. Je m'y intéresse depuis longtemps et en mai 2012, avec Gaëtan Hoarau, excellent photographe de nature, nous avons eu la chance d'observer le comportement inédit de ce petit animal qui vole aux abeilles leurs pelotes de pollen. Toujours avec Gaëtan Hoarau nous avons poursuivi avec succès l'observation de la ponte des coraux qui intéresse aussi l'Université, l'Association Vie Océane et la Réserve Marine.

Comme la photographie, le film permet de partager des observations naturalistes. J'ai eu la chance de rencontrer Alain Bertil, documentariste amateur bien connu pour les images d'éruptions qu'il donne à Antenne Réunion. J'ai participé à son film sur le puits Jeanne Barret (qui a été à nouveau projeté en mars 2018 au théâtre de Saint-André), puis à celui sur les cratères 2007. Ces puits volcaniques profonds de plus de 80 m restent des exceptions mondiales (sur les 5 connus dans le monde, deux au moins sont réunionnais). Je suis déjà associée à son nouveau projet comme Christian Germanaz.

Je n'ai jamais fait de recherches universitaires. Si quelques-uns de mes sujets d'intérêt ont abouti à quelque chose, c'est toujours le résultat de rencontres, d'amitiés, de partage. C'est l'une des raisons pour lesquelles je suis très heureuse de faire partie d'une nouvelle famille, celle de l'Académie de l'île de La Réunion où je compte déjà de vrais amis.

Nicole CRESTEY  
27 janvier 2018

<sup>1</sup> Quelques mois après mon entrée à l'Académie, j'ai eu le plaisir d'apprendre que l'article cosigné avec Joseph Poupin a été publié dans la Revue ZOOTOXA le 10 octobre 2018 : J. Poupin, J. Crestey, N. Le Guelte, J.-P. (2018). Cave-dwelling crabs of the genus Karstarma from lava tubes of the volcano 'Piton de la Fournaise', in Réunion Island, with description of a new species and redescription of *Karstarma jacksoni* (Balss, 1934) from Christmas Island (Decapoda, Brachyura, Sesamidae). *Zootaxa*. 4497(3) : 381-397.

## Yvon LUCAS



En 1936 ma maman a trouvé que le 1<sup>er</sup> mai était une jolie date, et elle a choisi ce jour pour me faire entrer dans ce monde ; plus précisément elle m'a déposé dans une case des Avirons située chemin de Ligne, aujourd'hui rue Maximin Lucas (mon papa). Je garde un souvenir heureux de mes premières années, sans oublier les corvées quotidiennes comme celle d'aller rod zerb pou cabris et lapins...

Je suis reconnaissant à tous mes maîtres et maîtresses d'école des Avirons, ainsi qu'à mes professeurs du petit séminaire de Cilaos d'avoir guidé mes premiers pas vers le savoir tout en m'inculquant le goût d'apprendre.

A 15 ans j'ai pris le bateau pour la métropole : 1<sup>er</sup> bacc 2 ans plus tard dans la Drôme ; 3 années de philosophie au Grand Séminaire à Paris, la Croix-Valmer (Var) et Mortain (Manche) où je passe le 2<sup>ème</sup> bacc (philo).

En 1957, après une année comme enseignant bénévole dans l'Œuvre des Orphelins Apprentis d'Auteuil, j'accomplis mon service militaire et participe à la guerre d'Algérie. En 1962 j'entre à l'École d'Officiers de la Gendarmerie Nationale (EOGN) à Melun. Affecté à des postes divers, à Rouen, Chinon, Ajaccio, Saint Pierre et Saint Denis (Réunion), Paris (représentant de la gendarmerie auprès du ministre de l'Intérieur), Limoges (commandant la Région Limousin), je termine ma carrière en 1994 au grade de général de brigade.

Elu au conseil municipal de Saint-Paul en 1997, je démissionne au bout de 18 mois pour marquer mon désaccord avec certains agissements du maire.

En 2000 la Ministre de l'Emploi et de la Solidarité me nomme « administrateur provisoire » de la Caisse Générale de Sécurité sociale de La Réunion. Mission : reconstituer le Conseil d'Administration. Le nouveau CA sera installé 7 mois plus tard.

En 2003, membre d'un « groupe de trois sages » désignés par le Préfet de La Réunion, j'ai participé à l'élaboration d'un rapport proposant les meilleures conditions de réalisation d'une réserve naturelle marine à La Réunion. La Réserve Naturelle Marine de La Réunion sera créée par décret du 21.2.2007.

Sur le **plan associatif**, j'ai été **membre fondateur** :

- de la Maison des départements d'outre-mer à Limoges (1993), avec le sous-préfet Anselme Hoareau
- de l'AMAFAR, Association des maisons de la famille de La Réunion (1994), avec Thérèse Baillif
- de l'association Action Ouest (1997),
- de la Fédération régionale Solidarité contre les violences, FRSCV (1998),
- de Nature Découverte et Partage, NDP (2001), avec l'alpiniste Pascal COLAS ; l'association, qui a obtenu en 2001 le prix d'ornithologie Botiaux Dulac de l'Institut de France, est soutenue par la Fondation Nicolas Hulot
- de l'ARCC (2005), Amis réunionnais des Chemins de Compostelle,
- du Comité Réunionnais de Promotion du Vélo, CRPV (2007)
- de l'Entente Patriotique de la Réunion (2008) qui regroupe 27 associations patriotiques et d'anciens militaires.
- du comité 974-OI de l'association Les Amis de la Gendarmerie (2008),
- de Solidarité avec Maaloula (2017)

**Membre** aujourd'hui de plusieurs **autres associations** :

- La Prévention Routière, Président du Comité départemental (1995-2007)
- Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH), président 2006-2016 de la section SMLH Réunion
- Rotary International, président 1996-1997 du Rotary Club de Saint Denis
- APN, Amis des Plantes et de la Nature
- FNACA, Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie
- SRONM, Section Réunion de l'Ordre National du Mérite
- UOROI, Union des Officiers de Réserve de l'Océan Indien
- AAPSC, Association des Anciens du Petit Séminaire de Cilaos
- APVPM, Association pour la Préservation et la Valorisation du Patrimoine Militaire
- Etc.

### **Autres**

En 1980 et plusieurs fois ensuite, j'ai fait l'**ascension du Gros Morne** (2991m.) sommet qui n'avait été atteint qu'une seule fois, le 1<sup>er</sup> septembre 1939, par Albert Barbot et ses équipiers (Maxime Gruchet, Jean Piat, Roger Defaud, et les guides de Cilaos Augustin Hoareau, Benoit Hoareau et Saül Dijoux).

Ne craignant pas la marche, je me suis rendu plusieurs fois à pied à **Saint-Jacques de Compostelle** : à partir du Puy-en-Velay, d'Arles, d'Irun, de Séville, de Vézelay.

En août-septembre 2017, je me suis rendu aussi à Rome à pied en suivant la via **francigena** à partir de Saint Maurice (Suisse).

**Distinction** : Médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports.

**Décorations** : Officier de la Légion d'Honneur. Commandeur de l'Ordre National du Mérite. Croix de la Valeur Militaire. Croix du Combattant.

### **Pour terminer**

La première fois que j'ai eu 20 ans, j'ai trouvé que c'était bon. Comme j'ai la faiblesse d'aimer ce qui est agréable, je suis retourné au buffet et j'en ai repris une deuxième tranche, puis une troisième, puis une quatrième. Aujourd'hui je finis d'avalier la première bouchée de la cinquième tranche et... je ne suis pas rassasié !

Tout en te remerciant, président Alain-Marcel, de l'insigne honneur que tu me fais en me présentant à cette docte et vénérable académie, je me demande ce qui a bien pu t'inspirer cette curieuse idée. Je connaissais certes ton goût pour les choses anciennes. Mais j'ignorais que cela pouvait aller jusqu'aux vestiges de l'antiquité ; il t'a bien fallu en effet entreprendre des fouilles archéologiques pour me découvrir...

Finalement, constatant l'atmosphère sympathique qui émane de cette belle assemblée, je suis heureux d'être parmi vous, même si rien en moi ne le justifie.

Alors merci et salut à tous.

Yvon LUCAS  
27 janvier 2018

## Virginie MOTTE



Archéologue, fonctionnaire d'État, attachée au service public et à l'intérêt général, c'est avec émotion, humilité et plaisir que je deviens membre de l'Académie de l'île de La Réunion, laquelle étudie depuis plus de 100 ans l'histoire, la géographie, les sciences naturelles, la littérature et les arts de l'île.

Je remercie très sincèrement le président Alain-Marcel VAUTHIER et le trésorier Jean-François HIBON de FROHEN avec lesquels je travaille en confiance depuis 2016.

J'ai succédé à Édouard Jacquot, premier conservateur régional de l'archéologie à la Direction des affaires culturelles océan Indien en mars 2017, après trois années de service dans l'île et 23 ans de service à la Direction régionale des affaires culturelles du Nord-Pas-de-Calais. La définition, l'administration et la coordination de la politique publique de protection, d'étude et de valorisation du patrimoine archéologique (Livre V du code du Patrimoine), sur l'île de La Réunion, et dans le cadre de conventions, à Mayotte et dans les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) définissent l'étendue de mon action, sous la direction du Directeur des affaires culturelles.

Les missions du service régional de l'archéologie sont la programmation de la recherche, les autorisations et la prescription, le contrôle scientifique et technique des opérations d'archéologie programmée et préventive, la mise en place des outils métiers, l'administration de la carte archéologique régionale, la définition des zonages archéologiques, la gestion du Centre de conservation et d'études et du mobilier (CCE), la conservation de la documentation, et enfin la diffusion et la valorisation des connaissances.

En archéologie préventive, il s'agit de consolider le développement de l'activité, de perfectionner les outils d'aide à la décision et de mettre tout en œuvre pour faciliter la mise en place des opérations. Le travail au quotidien consiste à suivre les projets d'aménagement, instruire les demandes d'autorisation, rencontrer les aménageurs, rédiger des avis, prescrire les opérations de diagnostic et de fouille, entretenir des relations avec les différents opérateurs, assurer le contrôle scientifique et technique sur le terrain, valider des rapports, suivre des projets de publication.

En archéologie programmée, dans une région où l'archéologie reste une discipline nouvelle, il s'agit encore de mettre en place ces opérations : décider les programmes de sondage, de relevé et de fouille, organiser les prospections régulières sur le terrain, aider à l'organisation des chantiers, diriger ou codiriger des programmes de recherche, de terrain ou de laboratoire.

Enfin, les agents du service régional de l'archéologie assurent et coordonnent les missions d'enseignement et de transmission des savoirs, notamment dans le cadre de l'Unité d'enseignement libre « archéologie » de l'Université de La Réunion et du Parcours d'éducation artistique et culturelle « patrimoine et archéologie » 1er 2<sup>nd</sup> et degré (en direction des élèves des écoles, collèges et lycées).

Depuis la création du SRA en 2011, plus de 70 opérations archéologiques ont été prescrites ou autorisées. Les champs de la recherche sont nombreux, premiers peuplements de l'île, marronnage, archéologie coloniale, industrielle, de la migration, paléo environnement.

Les tous premiers résultats de ces travaux ont été publiés dans le bilan scientifique 2011/2015 qui, dès sa parution au début de l'année 2017, a été mis en ligne sur le site de l'académie de La Réunion, pour une diffusion rapide auprès de tous les enseignants.

Mon prédécesseur et moi-même avons également publié dans des colloques nationaux, ou dans les Nouvelles de l'Archéologie, revue professionnelle. Mais il convient de multiplier les publications pour une diffusion plus large encore. Une de mes premières propositions en qualité de membre sera donc la suivante : que chaque année, dans le bulletin de l'Académie de l'île de La Réunion, soit publié un article, cosigné avec l'ensemble des responsables d'opérations contributeurs, sur les résultats des opérations conduites sur le territoire durant l'année n-1.

Virginie MOTTE

## A LA REDÉCOUVERTE DE NOS AÎNÉS ACADÉMICIENS

Leurs noms figurent en page introductive de chacun de nos Bulletins. Mais que nous reste-t-il de la vie de ces membres de notre Académie ? Très peu de choses en réalité, les effets du temps sur nos mémoires, institutionnelles comme personnelles, ont été redoutables. Qui sont ces membres qui nous ont précédés ? C'est que nous vous proposons de découvrir en allant à leur rencontre.

### Jean Arsène BARASSIN RP

Par Raoul LUCAS



(Archives de l'Evêché de Saint-Denis de La Réunion)

Né le 15 mars 1911 à Touques dans le département du Calvados, Jean Arsène Barassin, tout juste âgé de 34 ans, n'est prêtre que depuis 7 ans quand il débarque à La Réunion, alors encore une colonie, le 15 septembre 1945. C'est déjà un curé à la biographie singulière. Pendant la guerre, qui s'est terminée quelques jours plus tôt, il fut fait prisonnier par les Allemands et s'est évadé pour rejoindre la Résistance. C'est aussi un homme bardé de diplômes, titulaire de plusieurs licences, diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes, parlant couramment l'anglais et l'italien et qui, avant d'embarquer pour La Réunion, a exercé comme

professeur de philosophie au Séminaire des Spiritains, congrégation dont il est membre. Tout ceci concourt à faire de Jean Barassin le prêtre le plus diplômé du diocèse qu'il vient de rejoindre où il est présenté à ses confrères comme Chancelier et directeur des Œuvres, par l'Evêque de La Réunion, Monseigneur de Cleret de Langavant.

Interrogeant l'Evêque sur les Œuvres dont il l'a désigné comme directeur, le RP Barassin s'entend répondre : « *il n'y en a à peu près pas, mais vous en ferez!* ». Cette mission, qui sonne comme un défi vire au sacerdoce. Le RP Barassin s'y consacre corps et âme, avec intelligence, énergie, méthode, savoir-faire et stratégie. Elle dure dix-huit ans et va trouver à s'exercer dans de multiples domaines : à la direction des œuvres, à la cure de Saint- Benoît, comme à celle de la Montagne et de la Cathédrale, dans le monde du travail, chez les Anciens Combattants, dans la presse écrite, à la radio, à la télévision naissante, à l'Institut juridique comme professeur, au Ciné-club de La Réunion qu'il contribue à fonder....

Le RP Barassin se passionne pour La Réunion qu'il parcourt dans tous les sens. Assistant à sa transformation en département français, cherchant à comprendre ce qu'il découvre, il se lance dans l'étude de la société réunionnaise, de son histoire, de son organisation et de son fonctionnement. Mais cette soif de connaissance qui l'anime, le RP Barassin la met au service de l'action pour permettre aux Réunionnais de participer aux changements qui se préparent. Quand la départementalisation naissante est entachée par l'assassinat d'Alexis de Villeneuve et que l'île est tétanisée, l'espoir vient du RP Barassin. Lui qui a donné les derniers sacrements à Alexis de Villeneuve et qui a déclaré avoir veillé ensuite toute la nuit aux portes de l'Evêché, réunit une documentation de fortune et se transforme en orateur dans différents coins de l'île pour créer la CFTC. La création de ce syndicat, dès juillet 1946, est la réponse de cet homme d'Eglise, ancien résistant et gradué de l'Université, pour sortir La Réunion de son état de sidération. D'autres mouvements, pensés comme autant d'outils d'action, inscrits dans divers champs, éducatifs, religieux, culturels, suivront, nourris par les recherches que mène le RP Barassin. Des recherches qui se diffusent sous de multiples formes, participation à des manifestations scientifiques, enseignements universitaires, articles de vulgarisation, conférences à La Réunion comme à Paris, et qui le conduisent à être invité par l'Académie de l'île de La Réunion et la Société des Sciences et Arts à les rejoindre.

A l'Académie de l'île de La Réunion, l'historien Barassin succède au philosophe Emile Callot au fauteuil numéro 6, quand ce dernier, en 1954, quitte La Réunion où il exerçait comme Vice-recteur. Jean Barassin honore notre Bulletin de nombreux articles qu'il reprend ensuite pour les retravailler et en faire des ouvrages de référence devenus aujourd'hui des classiques.

En 1963, le RP Barassin quitte le diocèse de La Réunion sur fond de tensions pour rejoindre le CNRS où ses travaux continuent à porter sur notre société et

son histoire. Le CNRS qui est également l'Institution de rattachement d'Emile Callot à son départ de La Réunion, une décennie plus tôt.

A la fin de sa vie, Jean Barassin, prêtre, chercheur et intellectuel, qui a été fait Chevalier de la Légion d'honneur et Officier des Palmes académiques pour son œuvre multiforme au service de notre île et pionnière dans plusieurs domaines en histoire, revient à La Réunion, pour se réinstaller à Saint-Benoit où il décède le 9 décembre 2001.

Raoul LUCAS

### Liste des articles de Jean Barassin publiés dans le Bulletin de l'Académie de l'île de La Réunion

- *L'esclavage à Bourbon avant l'application du Code Noir de 1723*, Vol. 17, 1957, pp. 5-53.
- *La lèpre à Bourbon, le lazaret de la Ravine à Jacques et la léproserie de St-Bernard*, Vol. 18, 1958, pp. 71-94.
- *Etude sur les origines extérieures de la population libre de Bourbon*, Vol. 19, 1959-60, pp. 5-38
- *Les premières « Cannes de sucre » à Bourbon (1665-1718)*, Vol. 19, 1959-60, pp. 85-91
- *Pastorale d'hier et pastorale d'aujourd'hui*, Vol. 19, 1959-60, pp. 93-108
- *Les premiers édifices religieux à Bourbon (1<sup>ère</sup> partie)*, Vol. 21, 1963-64, pp. 13-73
- *Les premiers édifices religieux à Bourbon: Saint-Pierre, Sainte-Marie, St-André (2<sup>ème</sup> partie)*, Vol. 22, 1965-66, pp. 8-66.
- *Collège Saint Cyprien 1751-1795*, Vol. 23, 1967-68, pp. 7-34.
- *L'esclavage au cours des âges*, Vol. 27, 1982-83, pp. 100-121.
- *L'exploration de l'île Bourbon par les premiers colons et quelques voyageurs*, Vol. 28, 1984, pp. 15-36.

### Principales publications de Jean Barassin concernant La Réunion

- *Le centenaire des Filles de Marie*, (causerie religieuse), Imp. Dieu et Patrie (1949 ?), 64 pages.
- *En marge de l'histoire de Bourbon. Jacob Blanquet de la Haye*, Trait d'Union, n° 5, février 1950, pp. 79-89.
- *Histoire religieuse de Bourbon. Naissance d'une chrétienté. Bourbon des origines jusqu'en 1714*, St-Denis Imp. Casal et Maison Provinciale des P.P. du St-Esprit, Paris, 1953

- *La constitution géologique de La Réunion*, Richesse de France, La Réunion, 1956 (1<sup>ère</sup> édition), pp. 17-21 et 1960 (2<sup>ème</sup> édition), pp. 21-27.
- *Les premières cannes à sucre à Bourbon (1665-1718)*, Rev. C.C. mai 1957, pp. 269-273.
- *L'esclavage à Bourbon avant l'application du Code Noir de 1723*, ADR, Recueil de documents et travaux inédits pour servir à l'histoire de La Réunion, Nouvelle série, n° 2, 1957, pp. 11-60.
- *La lèpre à Bourbon, le Lazaret de la Ravine à Jacques et la léproserie de St-Bernard*, ADR, Recueil de documents et travaux inédits pour servir à l'histoire de La Réunion, Nouvelle série, n° 3, 1959, pp. 77-100.
- *Etude sur les origines extérieures de la population libre de Bourbon, les premiers habitants de Bourbon et leurs origines, le recensement partiel de 1919 (St-Paul), les recensements généraux de 1733-34 et 1735*, ADR, Recueil de documents et travaux inédits pour servir à l'histoire de La Réunion, Nouvelle série, n° 4, 1960, pp. 9-75.
- *Pastorale d'hier et pastorale d'aujourd'hui d'après le « Directoire des paroisses de Bourbon » (1763)*, ADR, Recueil de documents et travaux inédits pour servir à l'histoire de La Réunion, Nouvelle série, n° 4, 1960, pp. 135-151.
- *Mémoire pour servir à la connaissance particulière de chacun des habitants de l'Isle de Bourbon*, commentaire du manuscrit d'Antoine Boucher, ACOI-IHPOM, Aix-en-Provence, 1978 (Rééditions ARS Terres Créoles, 1989 et CGB/Surya Editions 2015).
- *Histoire des établissements religieux de Bourbon au temps de la Compagnie des Indes (1664-1767)*, St-Denis, F.R.D.O.I. 1983.
- *La vie quotidienne des colons de l'île Bourbon à la fin du règne de Louis XIV (Réédition)*, Académie de l'île de La Réunion, 1989 (réédité par le Cercle généalogique de Bourbon en 2005).

## François RICCI

par Christian LANDRY

François RICCI est né le 2 juin 1873 à Saint-André-de-Cotone (Sant'Andréa-di-Coton) en Haute-Corse dans le nord-est de l'île, un petit village à flanc de montagne qui domine la Méditerranée face à l'Italie. Il est le fils de Pierre Mathieu RICCI et de Félicité, née POMPEI.

On sait peu de choses sur sa vie en dehors de son séjour à La Réunion comme professeur d'Histoire au Lycée Leconte-de-Lisle au début du siècle dernier. François RICCI est un de ces Hussards noirs de la République qui milite pour l'éducation et pour le progrès social qu'elle peut apporter. Il arrive dans l'île au moment où la laïcisation se met en place. La fermeture des écoles des frères des Ecoles chrétiennes place la colonie dans une pénurie d'enseignants. Le gouverneur compte sur la jeune génération des lycéens et des boursiers du Cours Normal qui lui est annexé pour fournir à l'île le personnel enseignant laïc dont elle a besoin pour mettre en place une école obligatoire et gratuite pour tous.

Dès le 19 août 1901, à 28 ans, il est chargé du discours très attendu de la distribution solennelle des prix du lycée. Qu'il ait été choisi pour prononcer ce discours montre l'estime de ses collègues et, bien évidemment, ses qualités d'historien et d'orateur. Il est à l'image de son temps, sûr des valeurs républicaines et patriotiques, sûr de la démocratie comme fondement du progrès de l'humanité, sûr des valeurs répandues par la France coloniale. Il défend avant tout l'amour que les élèves doivent à la France au sein d'une III<sup>e</sup> République soucieuse de rattacher La Réunion, « *la petite patrie* » à la France, « *la grande patrie* », dans le droit fil des idées de François de MAHY, d'Ernest RENAN ou de Maurice BARRES. Le gouverneur BEAUCHAMP avait été très clair en 1898 dans son discours aux lycéens : « *on ne sépare pas la France et La Réunion qui ne font qu'une pour nous tous* ». Cette volonté de ne faire qu'un entre La Réunion et la France, est d'autant plus mise en valeur par les autorités qu'elle se place dans le contexte de la reconquête de l'Alsace-Lorraine et de la revanche contre l'Allemagne. C'est un des thèmes de son discours aux élèves qu'il intitule « *Discours sur le temps présent* ».

François RICCI est membre de la loge l'Amitié à partir de 1902 où il retrouve une grande partie des cadres de l'administration et des enseignants de l'époque. Il y avait été précédé par Toussaint RICCI, venu de la loge de Saint-Pierre qui avait fermé ses portes, était un fervent militant républicain. Il avait été initié en 1863. Ce dernier, après des écrits trop engagés dans « *Le Réveil, quotidien libéral et républicain* » le 21 juin 1890, avait été blâmé par le Grand Orient. Après récidive il aurait été mis à la disposition du Gouverneur qui avait autorité pour chasser

les troublions de la Colonie. En tout état de cause, Toussaint RICCI venait de la même région de Haute-Corse que François et il ne serait pas impossible que ce dernier fût son neveu. Toussaint RICCI épouse une demoiselle CAZANOVE en 1868 à Saint Pierre avec Augustave BABET comme témoin. Augustave était membre de la loge de Saint-Pierre depuis 1866 aux côtés de Toussaint RICCI. Vingt ans plus tard, la fille de Toussaint, Angéline RICCI, se marie avec le frère jumeau d'Augustave, Auguste BABET, maire de Saint-Pierre. Il a 50 ans, elle en a 20. De cette union naît Raphaël BABET, député et maire de Saint-Joseph de 1947 à 1957.

Le 23 septembre 1914, *Le Progrès* annonce la sortie d'un n° spécial vendu le lendemain au profit de la Croix Rouge pour les blessés de guerre. Il s'agit du discours patriotique « *Sur les événements de la guerre* » que François RICCI a déjà prononcé dans les communes de Saint-Denis, de Saint-Paul, du Port, de Saint-Benoît et d'Hell-Bourg. Le n° de quatre pages sur six colonnes, est vendu 0,25 Fr alors que le n° ordinaire du journal est à 10 c. Il y salue son ami REUILLARD professeur d'histoire et académicien qui, comme lui, multiplie les conférences. François Ricci occupe le 19<sup>e</sup> fauteuil et Gustave REUILLARD, le 18<sup>e</sup>.

Après avoir rappelé que La Réunion entretient avec la métropole des liens ancestraux indissolubles et profonds, il dresse une vaste fresque géopolitique sur « *la cause de la guerre, les conditions dans lesquelles elle a éclaté, la situation des adversaires aux prises, ce qui nous permettra par voie d'induction d'en indiquer l'issue probable* », non sans s'excuser auprès des dames d'abord, puis des hommes ensuite, de leur infliger un pensum ennuyeux d'une heure, pour la bonne cause. Il insiste sur l'indignité de l'agression allemande et termine son allocution par ces mots : « *Messieurs, nous chasserons les barbares* ».

Dans les mois qui suivent, il multiplie les conférences et les interventions dans les fêtes de charité ou les soirées au théâtre de Saint-Denis. Il déclame entre autre « *Le serment* » de Henri de REGNIER, paru au Mercure de France le 20 septembre 1914, et présente une nouvelle conférence lors d'une soirée de concert au théâtre le 17 décembre donnée au profit des blessés.

Il semble être rentré en France pour la rentrée 1915, il fait partie des sept professeurs du Lycée Leconte-de-Lisle, mobilisés ou mutés en métropole dont on déplore l'absence le 29 septembre 1917 parmi lesquels on cite : Gustave REUILLARD, Hippolyte FOUCQUE, Jules PALANT, Arthur LOMBERGER, Emile CREUSE.

Dans la séance du 15 mars 1918, François RICCI est remplacé à son fauteuil d'académicien par le Chanoine Félix HOARAU, aumônier du Lycée Leconte-de-Lisle. Il n'est pas précisé ce que RICCI est devenu, contrairement à REUILLARD pour qui il est noté qu'il est « *rentré en France* ». Ce dernier est remplacé par Hippolyte FOUCQUE. On perd ensuite la trace de François RICCI à La Réunion et les bulletins de l'Académie semblent muets à son sujet à partir de 1918. Il

aurait été professeur dans la région toulousaine, puis au lycée Schœlcher à Fort-de-France de la Martinique transféré et reconstruit après l'éruption qui avait entièrement détruit la ville de Saint-Pierre en 1902. Il se rend à Saint-Pierre pour assister à la deuxième éruption de la Montagne Pelée en 1929.

A son fauteuil se sont succédés: Abbé Félix HOARAU, Jules PALANT, Mg François CLERET de LANGAVANT, Michel CHABIN, Christian MERLE, Mario SERVIABLE.

Christian LANDRY



Le Progrès du 16 décembre 1914 (ADR)

### Sources

- Pierre-Eric Fageol, *Le Patriotisme au Lycée de Saint-Denis de La Réunion avant la Grande Guerre (1870-1914)*, Histoire de l'Education, ENS Editions, 2012 pp 43-64.
- ADR, *Le Progrès*, Le courrier de Saint-Pierre.
- Archives du Grand Orient de France, Paris.

### Publications de François Ricci

- Discours de M. Ricci, distribution solennelle des prix du lycée Leconte de Lisle, 19 août 1901, ADR, T 405.
- Conférence sur les événements de la Guerre publié dans *Le Progrès* N° Spécial du 24 septembre 1914, ADR

## HOMMAGE À NOS COLLÈGUES DISPARUS EN 2018

Triste année pour notre académie que l'année 2018 qui a vu la disparition de trois de ses membres les plus anciens et les plus estimés, Michel ALBANY, Jean MAS et Albert RAMASSAMY. De nombreux représentants de notre académie ont été présents lors des obsèques de leurs collègues pour partager la peine de leurs familles et leur rendre un dernier hommage.

### Michel ALBANY



Michel ALBANY a été élu à notre Académie en 2004. Il y occupa le 23<sup>e</sup> fauteuil. Ayant décidé de prendre un peu de recul sur ses engagements en raison de son état de santé, il avait été fait membre honoraire de notre institution en octobre 2017, soit trois mois avant son brutal décès survenu dans sa quatre-vingt cinquième année. A ses obsèques qui eurent lieu à St-André le 22 janvier 2018, de nombreuses personnalités, en particulier du monde culturel et universitaire de notre île, étaient présentes. Parmi elles, notre président, Alain-Marcel Vauthier

ainsi que Madame Christiane André, présidente de l'AMOPA - notre ami était en effet commandeur dans l'ordre des Palmes Académiques - qui lui ont rendu hommage dans les termes que nous reproduisons ci-après.

### Discours de Monsieur Alain-Marcel Vauthier

Notre Académie est encore une fois en deuil ! Michel ALBANY, que nous venions de nommer membre honoraire, nous a quitté dans la nuit du vendredi 19 janvier.

Michel était né le 27 février 1933 à Saint-André. Sa route et la mienne se croisèrent pour la première fois alors qu'il avait trente ans et moi dix de moins... Enseignant, il venait d'être nommé à la direction du Centre Départemental de Documentation Pédagogique où je travaillais comme assistant documentaliste depuis six mois. Il succédait à Monsieur Serge LAROCHE qui m'avait recruté et à qui je vouais une véritable dévotion... Il y eut des hauts et des bas dans notre relation et je fais mienne la réflexion d'un ancien collègue, Jean-Marie RUBIRA, lue récemment sur les réseaux sociaux : « *J'ai travaillé seize années au CRDP et si au début nos relations n'ont pas été très faciles, cela s'est arrangé par la suite et je pense que nous avons fini par nous estimer. Je salue en Michel Albany un amoureux de la langue et de la culture françaises et son décès me touche beaucoup.* »

Pour ma part, nos voies se séparèrent en 1973, quand je devins l'assistant d'Yves DROUHET à la Bibliothèque Départementale, mais nous nous retrouvâmes militants au sein de la même association : l'AMOPA, dont il était le vice-président et moi le secrétaire depuis 1989 sous la présidence d'un ami commun : le regretté Robert ARDON. C'est pourquoi, quand en 2003, notre président Serge YCARD, dont j'étais très proche et qui m'avait demandé de postuler à l'Académie une dizaine d'années auparavant, me demanda de lui suggérer des noms de personnalités susceptibles de venir grossir nos rangs bien clairsemés par les départs et les décès, je lui proposais immédiatement le nom de Michel Albany, grand amoureux de la langue française et de phrases méticuleusement ciselées... Michel fut très touché et même surpris de ma proposition et m'en fut toujours reconnaissant. Il exprima cette surprise avec beaucoup d'humour dans le discours qu'il fit au moment de sa réception parmi nous, qui commençait par cette phrase : « *Quand Alain-Marcel me proposa de me parrainer pour faire partie de votre prestigieuse assemblée, je me suis d'abord demandé : Qu'est-ce que cela cache ?...* »

Michel fut un membre assidu à nos réunions tant que ses jambes le portèrent... Il fut un artisan de la renaissance de notre bulletin en acceptant de relire, avec la méticulosité qu'on lui connaissait les épreuves que lui apportait notre collègue Sabine THIREL, qui avait aussi travaillé sous ses ordres au CRDP.

Il ne quittait guère sa maison de La Montagne où il vivait seul, mais entouré de la vigilance constante et aimante de ses enfants et petits-enfants. Nous échangeons souvent au téléphone et il me demandait régulièrement des nouvelles de ma santé. Notre dernière conversation datait de cinq jours à peine et il me remerciait d'avoir été présent le 14 décembre dernier, à la remise de la médaille d'honneur de l'AMOPA que lui avait faite Christiane ANDRE, sa présidente actuelle. Il allait, dans un mois, fêter ses 85 ans...

A ses enfants (en particulier Alain et Christian que je connais mieux), à ses petits enfants (en particulier Annabelle) je présente en mon nom personnel et en celui de l'Académie, mes très sincères condoléances.

### Discours de Madame Christiane André

Deux fils rouges dans la carrière de Michel Albany, l'Education Nationale et le monde associatif. Tout d'abord professeur, il enseignera l'anglais, le français et le grec. Et c'est, dit-il, dans la fréquentation du grec qu'il enracine sa passion pour la langue française... Il l'a maniée avec une finesse, une précision et un brio incomparables, comme le soulignent ses amis, ses anciens collaborateurs, sa famille elle-même. Esprit intransigeant, Michel Albany n'exerçait pas son intransigeance à l'encontre des personnes, mais celle-ci était implacable quand il s'agissait de la noblesse de la langue française.

Il y a quelques jours encore, nous échangeons au sujet d'un article qu'il terminait pour notre association, l'AMOPA, article qui doit paraître incessamment. Nous avons vu et revu chaque paragraphe et Michel m'a démontré la nécessité d'une virgule là et d'un point-virgule ici, comme il le faisait il y a 30 ans avec Mirella Cadet, sa collaboratrice. Chacun se souviendra de ses prises de paroles, de son ton ferme et juste, des pauses qui soulignaient ses phrases, de sa délectation à dire, à nommer, à argumenter.

Cet esprit de finesse, Michel savait le doubler d'un esprit d'entreprise. Devenu en 1963, grâce à ses qualités de gestionnaire et son sens des responsabilités, Directeur du Centre Départemental de Documentation Pédagogique, puis, avec l'évolution de l'histoire, du Centre Régional de Documentation Pédagogique, Monsieur Albany, comme toute La Réunion l'appelait alors, a représenté pendant des décennies - alors que les Centres de Documentation et d'Information, les CDI, l'internet a fortiori, n'existaient pas encore dans les établissements scolaires - il a représenté l'aide à la diffusion de la culture, le soutien à l'ouverture sur le monde de La Réunion, pour les professeurs qui venaient, de l'île entière, « au CDDP » puis « au CRDP », comme on disait à l'époque. Et, de 1963 à 1993, Monsieur Albany a présidé au devenir de cette institution, créant en 1990 un outil de diffusion majeur des savoirs en milieu scolaire, la TVE, la Télévision Educative.

Tout naturellement, il s'intéressait aussi à ce qui touchait à la culture et il a assuré de 1971 à 1973, la fonction de Vice-Président du Centre Réunionnais d'Action Culturelle. Charles-André Payet, Professeur à l'Université de La Réunion, me rappelait ce matin quel rôle majeur Michel Albany a joué dans la création du premier Festival de l'Océan Indien.

Mais Michel ne fut pas qu'un acteur culturel. Son intérêt s'est porté aussi sur la promotion de l'île au plan économique; il a été Président de la Jeune Chambre Economique de La Réunion en 1968 et 1969. Tout ce qui était favorable à l'ouverture, j'allais dire au désenclavement de l'île au bénéfice de la jeunesse, lui était cher, et c'est ainsi qu'il a été en 1971 Membre fondateur de l'Office Réunionnais des Echanges Sportifs et Socio-Educatifs, qu'il a ensuite présidé de 1973 à 1980. Il était du reste titulaire de la Médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports.

Enfin, s'agissant de notre association, l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques, dont Michel avait été promu Commandeur en 1988, à 55 ans, il en a été pendant presque 20 ans, de 1985 à 2004, le Vice-Président fidèle et actif, participant en première ligne à la mise en œuvre de notre principal concours: « Défense et Illustration de la Langue Française ».

C'est pour la pérennité de son action dans l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques que le 14 décembre dernier, il y a un peu plus d'un mois, nous lui avons remis, en présence de Monsieur le Préfet et de Monsieur le Recteur, « la médaille de reconnaissance de l'AMOPA ». Réunis autour de lui ce jour-là, nous avons partagé avec ses enfants, un immense moment de fierté et d'affection.

J'ajouterai pour terminer, qu'après cette cérémonie qui se tenait au Lycée Leconte de Lisle, il a tenu à écrire un article, terminé il y a à peine quelques jours, qui paraîtra dans notre Bulletin « Le Trait d'Union », sur « son » Lycée Leconte de Lisle » à lui, celui de la Rue Jean Chatel et sur ses maîtres si respectés.

Voici les mots que nous garderons en ta mémoire, Michel, immense respect, immense respect et profonde affection.

A vous tous, ses enfants, Alain, Brigitte, Christian et Dominique, à ses petits-enfants, arrière-petits enfants, à ses proches et ses amis, l'AMOPA-Réunion présente ses plus sincères condoléances.

## Jean MAS



Jean MAS est décédé le 4 juin 2018, à l'âge de 92 ans. Notaire à St-Denis, il avait rejoint l'académie en 1970, succédant à Fernand Colardeau au 5<sup>e</sup> fauteuil. Il ne l'avait quittée qu'en 2010 pour des raisons liées à sa santé et à son âge avancé. Durant ces quarante années de présence, il fut l'une des voix les plus appréciées et écoutées de notre institution.

Il publia un article dans les bulletins de l'académie: *Quelques notes sur les notaires de jadis*, Bull. 25, pp. 63-78.

Lors de ses obsèques, le 6 juin, en présence de représentants de notre institution et en particulier de notre président Alain-Marcel Vauthier, son fils François lui a rendu un bel hommage. Nous en reproduisons ci-dessous les principaux passages.

Salut Papa,

Jean Mas, Mon père, Maître Mas, Monsieur Jean, Jeannot, Duke, Papa, Pajean,

Toutes ces appellations expriment la diversité des liens établis avec ceux qui les utilisaient. Elles sont pourtant toutes porteuses d'un même sentiment, unanimement partagé, celui du plus profond respect.

Mon père, je suis là pour te dire au revoir. Bien que j'aie conscience, comme tous tes proches, que cela fait quelques temps que tu nous disais au revoir.

Depuis cette chute qui t'a fait perdre confiance en tes jambes, et t'a privé en même temps de ta joie de vivre. Ne plus pouvoir marcher t'a fait entrer en souffrance. Je ne dirais pas que tu étais un marcheur, le mot est aujourd'hui quelque peu galvaudé. Je retiendrai la formule du Doyen Miclo qui te qualifiait de « grand arpenteur des sentiers réunionnais et de grand arpenteur des sentiers de l'esprit et des chemins de la connaissance. »

Je suis marqué par la formule du psychiatre et écrivain canadien, Guy CORNEAU qui disait: *les morts ne veulent pas qu'on les pleure, ils veulent qu'on les continue.*

Pas facile!

Pas facile de ne pas te pleurer...

Quant à te continuer...

Tu as vécu une enfance de fils unique; adulé par trois mamans Mimière, (ta mère) Tati et Dada, (tes tantes), auxquelles je pourrais ajouter une quatrième, Edith ta tante. Toutes les conditions étaient réunies pour que tu deviennes un être égocentrique, suffisant, orgueilleux. Tous ceux qui te connaissent sont frappés par ta modestie, ta simplicité, ton humilité.

Tu as été un élève puis un étudiant brillant, accumulant les prix d'honneur et les félicitations de tes professeurs. Tu as choisi le notariat et tu as été lauréat de l'école de notariat de Paris. Tu as poursuivi par un doctorat d'Etat en droit privé, et ta thèse a été saluée par une mention très bien, les félicitations du jury et proposée à un prix spécial.

Tu as été un notaire respecté et estimé par la profession, tu as présidé la chambre des notaires de la Réunion, tu as siégé au conseil supérieur du notariat et dans de multiples instances, et le garde des sceaux t'a conféré l'honorariat.

Tu t'es passionné pour l'enseignement universitaire et la recherche et tu es l'auteur de nombreuses publications en droit, en anthropologie, en sociologie, en histoire. Publications souvent caractérisées par des titres ésotériques<sup>(\*)</sup>, des notes abondantes qui donnent la mesure de ton immense érudition, le tout illustré de citations aussi bien en latin qu'en créole.

Pour te dire leur estime, une trentaine d'universitaires se sont réunis pour réaliser des « mélanges dédiés à Jean MAS », un magnifique travail collectif qui a pour titre affriolant « Droit et Anthropologie de la Complexité ».

Tu t'es investi dans de multiples institutions judiciaires, sociales, économiques la liste en est trop longue pour la faire ici, mais je me dois d'en citer deux auxquelles tu étais particulièrement attaché : La Fondation pour la Recherche et le Développement dans l'Océan Indien » dont tu étais le cofondateur, et l'Académie de l'île de la Réunion. Académie de L'île de la Réunion pour laquelle j'ai le plus grand respect, mais à l'encontre de laquelle je formulerai un fort grief : c'est que ceux qui y siègent n'en deviennent pas pour autant des immortels.

Tu aimais passionnément ton île. Tu en connaissais les pitons, les remparts et les sentiers. Tu en connaissais l'histoire, la grande et bien des petites, tu en connaissais les traditions et les cultures. Tu étais passionnément, viscéralement créole. Et tu n'écrivais pas ce mot avec un K.

Tu as été un père et un grand père merveilleux, attentif et protecteur. Et nous le mesurons plus encore au chagrin de Stéphanie de Sébastien, de Mickaël de Xavier, de Quentin, d'Alban d'Amaury de Léa et de Julie Delphine et Margaux que tu as reçues comme telles. Seule Omblin est heureuse aujourd'hui, parce que tu l'as rejoint.  
(...)

Et enfin comment ne pas évoquer le dicton : « Si vous voulez connaître véritablement un grand homme, cherchez la femme qui se cache derrière »

Quoique, dans le cas qui nous occupe, - en l'espèce, comme disent les juristes - « qui se cache derrière » n'est peut-être pas la formule la plus adaptée.

Tu t'en doutes, je vais parler d'amour. Et je sais que ta pudeur, que votre pudeur a tous les deux a fait de ce mot un tabou et que je vais encore me prendre une rafale.

(...)

La relation fusionnelle dans laquelle vous avez communié Flo et toi depuis tellement d'années qu'il est plus simple de dire depuis toujours, est pour moi l'illustration même de cet « agape » que Pierre n'a pas su dire à Jésus.

Alors, te poursuivre... La barre est bien haute.

(...)

Pour ce voyage-là, pour cette excursion, nous avons glissé dans tes poches ton stylo plume, parce que tu auras bien quelques annotations à gratter, par ci par là ; ton chapeau et ton canif de randonnée parce que « y peut toujours rend service » et puis ton harmonica pour que l'on se souvienne que tu savais aussi faire le clown et offrir le plus beau cadeau du monde : la joie.

Tu sais, j'ai été, à un moment très difficile de ma vie, destinataire d'une carte qui m'a énormément touché. Au recto il était écrit : « Tout le monde peut être père, mais il n'est pas donné à tout le monde d'être un papa »

Aujourd'hui, la chose essentielle que j'ai à te dire, c'est : « Merci d'avoir été un si merveilleux papa. »

Salut papa ! Ni ar'trouv.

François  
Le 6 juin 2018

### Quelques publications de Jean MAS

- *Les Indo-mauriciens et le Code Napoléon. Prolégomènes passagers sur une marche d'Occident.* Mémoire DEA Lettres et sciences sociales - option Anthropologie,
- *La loi des femmes et la loi de Dieu (à propos d'une coutume Grand-Comorienne),* Annuaire des Pays de l'Océan Indien,
- *Quand la loi du juge et la loi du contrat tournent en rond sur un manège sans chevaux de bois entre liberté et sécurité* (sur l'arrêt de la Cour d'appel de Saint-Denis, 28 mars 1980)
- *Scolies et hypothèses sur l'émergence de l'esclavage à Bourbon,* in *Fragments pour une histoire des économies et sociétés de plantation à la Réunion,* sous la direction de Cl. Wanquet.

## Albert RAMASSAMY



Le cœur de notre ami Albert s'est arrêté de battre dans la nuit du 4 novembre 2018, au CHU de Bellepierre où il avait été conduit par sa fille Marie Anick qui l'a accompagné dans ses derniers instants. Derniers instants qui furent sereins et apaisés selon ses proches.

Sa disparition ne fut pas une surprise, il allait avoir 95 ans mais un choc tant il paraissait indestructible à ceux d'entre nous qui avaient eu la chance de le rencontrer. Notre président en témoigne: « Il habitait à 300 mètres de mon domicile et régulièrement j'allais rendre visite et converser avec cet homme d'une infinie sagesse que je connaissais depuis plus de cinquante ans, qui m'accueillait toujours avec la plus exquise courtoisie et manifestait un réel intérêt aux nouvelles de l'Académie que je lui apportais ».

Ses obsèques se déroulèrent dans l'intimité du cercle familial mais une messe solennelle en sa mémoire fut dite à la cathédrale de St-Denis le 13 novembre en présence de notre évêque et collègue, Monseigneur Gilbert Aubry. Elle réunit une foule considérable témoignant de la place qu'avait conquise notre ami dans le cœur de nombreux Réunionnais.

Né le 13 novembre 1923 à Saint-André, Albert Ramassamy était issu d'une famille modeste. Elève brillant, les enseignants du Cours complémentaire de

St-André vont convaincre ses parents de l'inscrire au Lycée Leconte de Lisle. Sa mère s'installe alors à St-Denis et vend des légumes au marché pour subvenir aux frais de scolarité. A la rentrée de 1941 le jeune Albert intègre donc le Lycée Leconte de Lisle. Ses condisciples l'accueillent au cri de « Massalé dehors! », certains n'hésitant pas à recourir aux crachats et aux brutalités. Albert doit renoncer et s'inscrit au Cours normal pour se préparer au métier d'instituteur.

Après un service militaire effectué à Madagascar entre 1943 et 1946, Albert entame sa carrière d'instituteur et son parcours de syndicaliste au SNI. Il reprendra par la suite ses études et décrochera une licence de sciences économiques qui l'amènera à intégrer le corps des professeurs et s'engagera au SNES et à la FEN. Il poursuivra sa carrière comme censeur au Lycée Roland Garros au Tampon, puis comme proviseur à St-Benoit et la terminera au lycée Leconte de Lisle de St-Denis, cet établissement dont les élèves n'avaient pas voulu de lui quelques décennies plus tôt. Joli pied de nez de la vie qui l'amusa beaucoup.

Très mobilisé en faveur des plus démunis, il publie régulièrement des tribunes dans les journaux, aidé dans sa tâche par sa fidèle collaboratrice, son épouse, Denise, née Rapady. Membre de la Fédération communiste, il s'en détourne lorsque celle-ci se transforme en PCR et opte pour l'autonomie de La Réunion. Il s'engage résolument pour la défense du statut départemental et fonde avec d'autres syndicalistes l'ARDF (Association Réunion Département Français) qui mène campagne en faveur de l'élection de Michel Debré en 1963.

C'est à cette époque qu'il s'engage en politique en prenant sa carte de la SFIO qui deviendra le PS au Congrès d'Epinay. Après une série d'échecs aux élections il est élu conseiller municipal à St-Denis en 1983 puis conseiller régional, fonction qu'il quitte lorsqu'il est élu sénateur (1983-1992) par refus du cumul. Il ne sera pas réélu, son propre parti organisant sa défaite. Il n'abandonne pas la vie politique. Fidèle à ses idées et refusant toute compromission politicienne, il s'oppose à la stratégie de « Rassemblement » regroupant PCR, PS et une partie des maires de droite avec Paul Vergès comme leader. Il s'opposera aussi au projet de bi-départementalisation et à celui visant à la création d'une « Maison de la Civilisation et de l'Unité Réunionnaise » portée par Paul Vergès.

Albert Ramassamy était père de trois enfants, membre de nombreuses organisations, auteur de trois ouvrages et de nombreux articles et conférences. Il était Officier des Palmes Académiques et de l'Ordre National du Mérite, et Chevalier de la Légion d'honneur.

Homme très engagé au côté des plus faibles, porteur d'une vision pour son île, politicien d'une grande droiture reconnue par les plus irréductibles de ses adversaires, acteur majeur de la politique réunionnaise de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, collègue estimé pour sa culture, sa chaleur et sa simplicité, Albert Ramassamy laisse un grand vide.

#### **Publications d'Albert Ramassamy**

*La Réunion face à l'avenir*, Imprimerie Cazal, 1973.

*La Réunion : les problèmes posés par l'intégration*, 1973.

*La Réunion, décolonisation et intégration*, Presse AGM St-Denis, 1987.

## **UN JOUR À L'ACADÉMIE**

Par Raoul LUCAS

Que sait-on des activités de notre Institution ? Que sait-on de celles de ses membres ? Quelles furent les participations de l'Académie à la vie intellectuelle et culturelle de notre île ?

C'est ce que nous nous proposons d'appréhender dans cette nouvelle rubrique en allant à la découverte de certaines manifestations qui ont fait l'actualité de notre Académie au fil du temps. Nous le ferons sans privilégier ni période, ni chronologie, ni thématique particulières mais en faisant découvrir ce que nous ramènerons au fil de nos plongées dans l'histoire sociale, culturelle et économique de notre île. Esquisser un tableau qui rende compte de la vie concrète et des travaux de cette Institution savante créée par le Gouverneur Garbit tel est notre objectif qui participe, comme d'autres rubriques et initiatives, installées ou en préparation, d'un projet commun, préparer par touches successives une histoire de l'Académie de l'île de La Réunion (voir l'introduction à la Liste des Académiciens).

### **L'Exposition d'octobre 1938, l'Académie, Dierx, Anne-Mary de Lagrange et Hart**

Le 18 juin 1936, Léon Truitard est nommé gouverneur de La Réunion. C'est de Madagascar, sujet de sa thèse de doctorat en droit, où il a accompli une grande partie de sa carrière, que nous vient le nouveau gouverneur qui est à pied d'œuvre le 17 août 1936. Découvrant une colonie en proie à de puissantes tensions, politiques et sociales, le gouverneur, souvent en première ligne, multiplie les initiatives. C'est ainsi que Truitard propose d'organiser une série de manifestations à l'occasion de deux anniversaires qui sont à célébrer en 1938, le centenaire de Léon Dierx et le bicentenaire de l'érection de Saint-Denis comme capitale de la colonie.

Ces manifestations, le Gouverneur Truitard, soutenu en ce sens par le Conseil Général, les veut d'envergure. Il en confie la conception et l'organisation à un Commissariat Général, dont l'Académie de la Réunion est un membre éminent. « *Montrer à tous ceux qui, des divers pays de l'hémisphère austral, viendront assister aux Fêtes les formes imaginatives de l'esprit de recherche, de hardiesse et d'invention que l'Univers demande à notre pays, plutôt que la copie*

*aimable du Passé* » telle est la philosophie du projet conçu en liant les deux commémorations en préparation.

Prévue initialement en septembre, retardée par les événements internationaux, « l'Exposition de la Réunion », nom donné au projet, est inaugurée le 1<sup>er</sup> octobre 1938. D'importantes et prestigieuses délégations, conduites par des personnalités de haut rang, venues d'Indochine, de Madagascar et de l'île Maurice, assistent à l'inauguration, menée avec faste et participent aux diverses manifestations programmées sur plus d'une semaine. Les manifestations annoncées sont structurées autour d'une dizaine de sections (foire, délégations officielles, commerce, industrie, transports, agriculture, arts, tourisme, échanges commerciaux, sciences, lettres, etc.). Plusieurs d'entre-elles mobilisent pour les activités présentées et leur animation, de nombreux académiciens. C'est dans ce cadre qu'est prévu le 5 octobre une journée consacrée à Léon Dierx. Cette séquence est la seconde réalisée par l'Académie pour commémorer le *Prince des poètes*. Le 31 mars, jour anniversaire de la naissance de Dierx, l'Institution lui a en effet consacré un hommage collectif. Mais à l'Exposition, la manifestation envisagée poursuit d'autres objectifs qu'un travail académique. Il s'agit de profiter de la double commémoration, en liant préoccupations économiques et culturelles, pour offrir, en présence des délégations des autres colonies, une conférence sur Dierx et son œuvre à un public élargi.

Introduite par Hyppolite Foucque, président de l'Académie, la journée compte à son programme deux conférences, l'une de Paul Berg, vice-président, la seconde du poète Robert Edward Hart, membre correspondant, président de la Société des Ecrivains Mauriciens, et dont la célébrité est déjà bien établie dans son île natale, comme à l'extérieur. La lecture de deux pièces de Dierx par les académiciens Eugène Massinot et Henry Foucque est également prévue.

Si Paul Berg conférence sur la vie Dierx et propose une biographie du poète qualifiée de remarquable, Robert Edward Hart s'abstient pour sa part de toute intervention ce 5 octobre. Il déclare en effet vouloir attendre la visite à Montgaillard, propriété où Dierx a passé toute son enfance, et qui a inspiré son œuvre, avant de parler de l'auteur des *Lèvres closes* et des *Amants*. C'est Anne-Mary de Gaudin de Lagrange, amie de Hart, qui organise le 9 octobre l'émouvant pèlerinage poétique à Montgaillard. C'est sur site, en déclamant un poème d'Anne-Mary de Gaudin de Lagrange, dont il est un fervent soutien, que Hart rend hommage à Dierx. Le titre du poème d'Anne-Mary de Gaudin de Lagrange? *Montgaillard*. Dans les semaines qui suivent le poème est édité sous forme de plaquette prenant pour titre « *Montgaillard. Poème-Souvenir du Centenaire de Léon Dierx* ». Tirée à deux cent dix exemplaires, la plaquette,

qui paraît sans mention de l'imprimeur, est vendue au profit « des Œuvres du Comité Noéliste de Saint-Denis ».

#### Sources, Références.

- Gaudin de Lagrange A-M (de). Archives privées.
- Bibliographie d'Anne-Mary Gaudin de Lagrange in Ryckebusch J., *Inventaire des Ouvrages concernant l'île Bourbon, l'île de La Réunion, ceux imprimés sur place et les ouvrages généraux sur Les voyages aux Indes orientales, la Traite et l'Esclavage*. Volume 4, Edition non publique, tirage privé, n° 761 à 765 page 77
- Bulletin de l'Académie de l'île de La Réunion. Centenaire de Léon Dierx. Volume 15, pages 129-226.
- La Vie. Bimensuel dirigé par Marius-Ary Leblond, année 1938. Archives privées.
- Presse Réunionnaise. Archives départementales de La Réunion.

Raoul LUCAS

## LISTE DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DE L'ILE DE LA RÉUNION DEPUIS 1913

**Ce travail, mené avec le concours de nombreux académiciens, a été coordonné par un groupe comprenant Jean-François HIBON de FROHEN, Raoul LUCAS, et le président Alain-Marcel VAUTHIER.**

Connaitre les membres de l'Académie qui nous ont précédés pour donner vie à notre Institution fondée par le Gouverneur Garbit en 1913 tel est l'objectif de ce chantier qui ne fait que démarrer.

Nous sommes en effet partis des 35 bulletins publiés par l'Académie pour établir une première liste. Mais de 1913 à 2018 inclus, ces publications n'ont pas été continues. Elles ont été interrompues pendant les deux guerres et de façon durable à une période plus récente, parfois faute de ressources financières. Notre liste aussi n'est donc probablement pas exhaustive. Quant aux informations fournies présentant les Académiciens, elles comprennent un nombre d'items variables pour une rédaction peu standardisée et souvent avec des renseignements lacunaires.

Aller à la collecte des informations pour pouvoir dresser une liste présentable a constitué la deuxième étape de notre travail. Nous l'avons fait en menant de front le travail d'investigation, qu'il s'agisse de retracer l'état civil complet, les données biographiques de base avec quelques éléments significatifs des parcours des Académiciens. Ces investigations ont été menées dans diverses directions et en sollicitant tout un ensemble de ressources, dictionnaires biographiques, bases spécialisées, journaux, programmes de recherche spécifiques, notes de travail des rédacteurs, archives familiales des Académiciens.

Le troisième temps a consisté à travailler sur les catégorisations retenues et à standardiser les présentations pour approcher plus finement les profils des Académiciens. C'est ainsi, par exemple, que nous avons fait le choix de substituer au terme *propriétaire* des désignations mieux en rapport avec le secteur d'activité de l'Académicien concerné. Nous avons agi de même dans le champ de l'enseignement en ne retenant que trois catégories: celle des instituteurs, des professeurs de l'enseignement secondaire et des universitaires, ces deux dernières suivies de spécialisations des membres concernés. Pour les Académiciens venant des autres îles indianocéaniques nous avons considéré utile de démarrer leur présentation par la mention de l'île concernée

La version proposée rend donc compte des investigations accomplies avant le 31 mars 2019 que nous entendons poursuivre pour l'enrichir et la développer au fil de nos découvertes.

Mais ce chantier n'est pas une fin en soi ni une activité isolée. Il est complémentaire des rubriques consacrées à nos aînés et aux événements qui ont fait un jour l'Actualité de notre Académie. Il est également complémentaire du projet de relance du Dictionnaire Biographique. Autant d'activités qui jettent les fondations d'un projet plus vaste: écrire l'histoire de notre Académie.

*N.B.: L'année indiquée est celle de l'entrée à l'Académie quelqu'ait été le « grade » à ce moment. Abréviations: C: membre correspondant, H: membre honoraire, A: membre Associé, T: membre titulaire. Seul le « grade » le plus élevé (de correspondant à titulaire) est indiqué. Après le T de titulaire figure le numéro de fauteuil entre parenthèses. Les membres fondateurs, au nombre de vingt, tous titulaires, sont ceux qui ont été nommés par le Gouverneur Garbit le 17 juin 1913.*

*Lorsqu'une notice biographique a été consacrée à un académicien dans un numéro du bulletin de l'Académie ou du Dictionnaire Biographique<sup>1</sup> (DB) le numéro du bulletin ou du DB et la page où elle figure sont indiqués entre crochets [BU 34, p. 39-44] ou [DB 1, p. 9]. Il arrive dans le bulletin de l'Académie que des éléments biographiques soient fournis lors d'un hommage (de réception, funèbre ou autre) ou dans un article. La précision [Hom.] ou [Art.] est alors ajoutée.*

**AGENOR Guy** (père) (1911-1999)

Instituteur, Poète - 1958. A.

**AGENOR Guy** (fils) (1946-)

Cadre de banque - 2015. A.

**AH-KIEM Marco**

Sculpteur - 2014. T (21)

**ALBANY Michel** (1933-2018)

Directeur du CRDP - 2004. T (23)

**ANDRÉ Jeanne** (1929)

Médecin- 1978. T (9)

**ARANJO Daniel**

1981. C.

**ARCHAMBAUD Augustin** (1868-1937)

Médecin. Maire de Saint-Pierre, Conseiller général, Député - 1918. T (10) - [DB 2, p. 9]

<sup>1</sup> *Le Dictionnaire Biographique de La Réunion*, Edition CLIP/ARS Terres Créoles. 3 tomes, 1993, 1995 et 1998.

**ATHÉNAS François Louis** (1958-)  
Photographe - 2015. A.

**AUBER Jules** (1867-1928)  
Médecin. Maire de St-Denis. Député. Directeur du Service d'Hygiène et de Santé. Sénateur - 1913. A - [BU 6, Hom. pp. 69-75], [DB 2, p. 11]

**AUBRY Gilbert Mgr** (1942-)  
Evêque de La Réunion, poète - 1981. T (1)

**AZÉMA Henri** (1861-1932)  
Médecin. Chirurgien à l'Hôpital colonial puis au Camp Ozoux, historien. Homme politique - Membre fondateur (1). Président de l'Académie de 1928 à 1932 - [BU 11, Hom. pp. 94-101], [BU 11, Art. pp. 103-110], [DB 2, p. 17]

**AZÉMA Jean-Henry** (1913-2000)  
Journaliste. Poète. Prix des Mascareignes -1986. C.

**BAILLY Gaston** (1844-1927)  
Pharmacien - Membre fondateur (2)

**BALME Juan**  
Professeur, journaliste agricole à Mexico - 1938. C.

**BARASSIN Jean RP** (1911-2001)  
Prêtre, théologien. Historien. Membre du CNRS - 1954. T (6) - [BU 27, Hom. p.92], [BU 35]

**BARAU Armand** (père)  
Exploitant agricole, Ste-Suzanne - 1913. A

**BARAU Armand** (fils) (1921-1989)  
Ingénieur, ornithologue. Exploitant agricole, Président du Syndicat des fabricants du sucre et des producteurs de rhum. Vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Maire de St-André. Membre correspondant du Muséum d'histoire naturelle de Paris. - Vers 1975. T (16) - [DB 3, p. 17]

**BARBEAU Gabriel** (1866-1940)  
Ile Maurice. Médecin. Directeur de la Santé, puis du Laboratoire Bactériologique. Membre de nombreuses institutions académiques et savantes. Président de la Société Royale des Arts et des Sciences - 1935. C.

**BARET Alcide** (1914-1953)  
Instituteur. Poète - 1953. A.

**BARQUISSAU Lucien**  
Avocat à Pondichéry puis à la Cour d'appel de Paris - 1913. C.

**BARQUISSAU Raphaël** (1888-1961)  
Universitaire. Littérature. Démarre sa carrière à La Réunion au lycée Leconte de Lisle avant de la poursuivre en Indochine pour ensuite la terminer en France métropolitaine. Ecrivain, Poète. Membre actif de multiples sociétés savantes. Ecrivain, Poète. Président de l'Académie des Sciences d'outre-mer, Président d'honneur de l'Amicale des Réunionnais de Paris - 1920. T (22) - [DB 2, p. 21]

**BARQUISSAU Stéphane** (1877-1929)  
Magistrat, exerce dans différentes colonies avant d'être nommé dans son île natale qu'il ne quittera plus - 1913. C.

**BAZIN Arnaud** (1977-)  
Professeur d'éducation musicale. 2015. A.

**BÉDIER Joseph** (1864-1938)  
Universitaire. Médiéviste. Professeur au Collège de France, puis directeur de l'Institution. Membre de l'Académie Française (élu en 1920) - 1913. H - (BU 3, Art. pp. 42-59), [BU 21, Art. pp. 117-131], [DB 1, p. 19]

**BÉNARD**  
Directeur de l'observatoire de Colombo - 1913. C.

**BÉNARD Léonus** (1882-1952)  
Usinier. Maire de St-Louis, conseiller général, Président du Conseil Général, Sénateur - 1913. A - [DB 3, p. 23]

**BÉNARD René**  
Ingénieur. Chef du laboratoire d'Analyses (Chimie) - Membre fondateur (3)

**BENOIT-TERRIN Jean**  
? - T (3)

**BERG Achille (fils)**, (1901-1976)  
Chirurgien. Président du Conseil de l'Ordre des Médecins - 1928. A - [DB 2, p. 25]

**BERG PAUL** (1893-1964)  
Publiciste à St-Denis. Commis principal hors classe des Trésoreries Coloniales - Percepteur -1918. T (24). Elu secrétaire adjoint le 8 novembre 1928 - [BU 21, Hom. pp. 10-11]

**BERGÈSE Emmanuel**  
Inspecteur d'Académie, Vice-recteur de La Réunion (1960-1963) - 1961. T (12)

**BERGET Adrien**  
Elève à l'ENS, major de sa promotion à l'agrégation de lettres. Proviseur du lycée Leconte de Lisle, Chef du Service de l'Instruction Publique (1908-1914), poursuit ensuite sa carrière à l'étranger et la termine à Aix. Viticulteur émérite - Membre fondateur (4)

**BERNARDY de SIGOYER Camille** (1870-)  
Avocat, Bordeaux. Agent de la Cie d'Assurances La Nationale - 1913. C

**BERNOT André**  
Consul de France honoraire. Directeur de la Station des Câbles, St-Denis - 1932. T (25)

**BERTHAUT Emmanuel**  
Madagascar. Greffier du tribunal de Tananarive- 1921. C.

**BERTHO Jean** (1840-1915)  
Chef du Service des Ports et Rades (Météorologie) - Membre fondateur (5) - [BU 2, Hom pp.12-13], [BU 4, Art. pp. 141-170], [BU 13, Hom. pp. 49-51]

**BERTILE Wilfrid** (1945-)

Universitaire, Géographe. Maire, Conseiller général de St-Philippe, Député, Vice-président du Conseil Régional de La Réunion, Secrétaire général de la Commission de l'Océan indien - 2016. A.

**BEUF Athanase François Emmanuel**

Instituteur - 1913. A.

**BLAY Gaston Adrien** (1864-1941)

Négociant par héritage de son père. Professeur de dessin au Lycée. Oncle du photographe André Blay et cousin germain d'Emmanuel Blay - 1913. T (21)

**BLAY Jean Baptiste Alphonse Emmanuel** (1873-1928)

Fonctionnaire des Colonies. Directeur des Douanes et Régies en Indochine. Cousin germain d'Emmanuel Blay - 1921. H.

**BONAME Philippe** (1851-1919)

Ile Maurice. Ingénieur agronome français, spécialiste du sucre dont les travaux font autorité. Exerce en Guadeloupe, avant de rejoindre Maurice en 1893 pour prendre la direction de la Station Agronomique. Il rentre en France en 1914 - 1913. C.

**BONHOURE Adrien** (1860-1929)

Administrateur. Préfet puis Gouverneur des colonies en poste à La Réunion (1906-1907) - 1913. C.

**BONNET Paul**

Chef des Eaux et Forêts - 1913. T (22)

**BONNIOT de Alexandre**

Médecin - 1913. C.

**BORDAGE**

Conservateur du Muséum de St-Denis - 1913. C.

**BOSSARD Jean-Baptiste** (1851-1914)

Directeur d'Ecole Normale, Inspecteur primaire - 1913. C.

**BOSSE Claire** née CHATEL (1899-1995) - Fille de Rémy Chatel

Ecrivain, conteuse, poétesse - vers 1975. A - [DB 3, p. 35]

**BOUCHERVILLE de Denis** (1848-1924)

Ile Maurice. Fonctionnaire colonial, écrivain. animateur du mouvement rétrocessionniste. Secrétaire de la Société d'Emulation intellectuelle - 1921. C.

**BOULET Jean**

1928. A.

**BOULOGNE Éric** (1948-)

Conseiller pédagogique. Ecrivain - 2014. T (14)

**BOUR Roger** (1947-)

Chercheur au Muséum d'Histoire naturelle de Paris - 1980. C - [BU 25, Hom. p. 97]

**BOURDELLE Antoine**, né Émile Antoine Bordelles (1861-1929)

Diplômé de l'Ecole nationale Supérieure des Beaux-Arts. Sculpteur de grande renommée - 1913. H.

**BOURGAT Robert** (1936-)

Universitaire, Naturaliste. Université de Perpignan. Conservateur du Muséum de Perpignan - Avant 2013. C.

**BOUSQUET Robert** (1939-)

Archiviste, historien - 2018. C.

**BOYER de la GIRODAY Guy**

Madagascar. Fonctionnaire colonial. Receveur de l'enregistrement à Majunga - Receveur des Domaines, à Tamatave - 1926. C.

**BOYER de la GIRODAY Vincent** (1878-1944)

Ingénieur, exploitant agricole, industriel, Président de la Chambre d'Agriculture de La Réunion. Maire de Sainte-Marie, Vice-président du Conseil Général - 1913. T(5) - [BU 9, Hom. pp. 3-7]

**BOYER Michel** (1955-)

Universitaire. Gestion. Président de l'Université de La Réunion - 2000. T (4)

**BRIAL Pierre** (1967-)

Géomètre expert - 2014. T(21)

**BRUNET Auguste, Charles, Désiré** (1878-1957)

Administrateur colonial, Gouverneur, de Nouvelle Calédonie. Député de La Réunion, Sous-secrétaire d'Etat aux Colonies - 1913. C - [DB 1, p. 33]

**BRUNET Charles**

Publiciste à Paris -1913. C

**BRUXELLES Laurent** (1970-)

Chercheur, Géomorphologue et géoarchéologue, Inrap et Institut Français d'Afrique du Sud à Johannesburg - 2017. C.

**BUSSON Marcel**

Professeur de dessin. Lycée Leconte de Lisle - 1936. C.

**CABART Georges**

Professeur de musique. Compositeur - 1960. A.

**CADET Thérésien** (1937-1987)

Universitaire. Botaniste, laisse une œuvre majeure stoppée en pleine expansion par son décès brutal. Il est à l'initiative de nombreuses instances et structures dont notamment la création du Conservatoire botanique de Mascarin et la SREPEN - 1965. T(21) - [BU 29, Hom. pp. 85-95], [DB 2, p. 37]

**CALLOT Emile** (1912-)

Philosophe. Inspecteur d'Académie, Vice-recteur de La Réunion (1952 à 1954). Président d'honneur de la Société Réunionnaise des Amis du Muséum d'Histoire Naturelle et du Jardin des Plantes, section fondée en 1951, poursuit sa carrière à la direction de d'autres Académies avant de rejoindre le CNRS -? T(6) - [BU 33, p. 42-43]

**CALMEL William**

Publiciste. Poète. Oran - 1926. C.

**CAMBILLARD**

Madagascar. Professeur du Lycée Gallieni, Tananarive- 1935. C.

**CARO Joseph**

Professeur de Lettres au Lycée Leconte de Lisle - 1958. T(11)

**CARRÈRE Christophe**

Professeur, Paris - 2013. C.

**CASTILLON Jean-Bernard (1940-)**

Universitaire. Mathématicien, Botaniste. 2014. A.

**CAUBET Paul (1855-)**

Professeur Histoire et de Géographie au Lycée Leconte de Lisle. Successeur du Docteur Jules Auber à la Présidence de la Ligue des Droits de l'Homme dans la colonie il contribue activement au développement de cette instance tout en œuvrant à l'organisation d'une force socialiste à La Réunion. Il quitte La Réunion en 1929 - 1926. A(22)

**CAZAL Charles Amable**

Exploitant agricole - 1913. A.

**CAZAMIAN Louis (1877-1965)**

Universitaire, Normalien (Ulm). Angliciste. Professeur à la Sorbonne. Auteur de nombreuses publications sur la littérature anglaise - 1913. C - [DB 3, p. 45]

**CAZANOVE Marcel (-1963)**

Notaire - 1914. A. - [BU 21, Hom. pp. 8]

**CAZEMAGE Benjamin (1895-1980)**

Ingénieur (Travaux Publiques). Président d'honneur de l'Amicale des Réunionnais de Nîmes. Prix des Mascareignes en 1970 pour son ouvrage sur Marius et Ary Leblond - 1931. A.

**CESPEDÈS de**

Madagascar. Instituteur en poste à Tananarive au moment de sa nomination - 1913. C.

**CHABIN Michel (1947-)**

Archiviste-Paléographe. Directeur des Archives départementales de La Réunion. Président de l'Académie des Sciences morales, des Lettres et des Arts de Versailles - Vers 1975 T(19). Elu Vice-président de l'Académie en 1980 - [BU 27, Hom. pp. 39-42]

**CHAMPION Bernard (1944-)**

Universitaire. Anthropologue - 2015. T(23)

**CHARLES Raymond**

Magistrat. Premier Président de la Cour d'Appel de Saint-Denis - 1961. T(8)

**CHAROUX Clément (1887-1959)**

Ile Maurice. Ecrivain. Membre de plusieurs sociétés littéraires. Prix des Ecrivains de langue française à l'étranger - 1924. C.

**CHASSAGNE Albert**

Exploitant agricole à Ste-Suzanne - 1913. A.

**CHATEL Léon (1868-1921)**

Ingénieur agronome. Gérant des propriétés des K/Veguen puis Chef de la station agronomique à St-Denis - 1913. A.

**CHATEL Rémy (1850-1921)**

Diplômé de l'Ecole supérieure de Paris. Pharmacien de 1<sup>ère</sup> classe - Membre fondateur (6)

**CHAUDENSON Robert (1937-)**

Universitaire. Linguiste. Spécialiste des langues créoles, Président du Centre universitaire de La Réunion - 1966 T(1)

**CHAUVET Alex**

Géomètre - 1913. A.

**CHELIN Jean-Marie (1956)**

Ile Maurice. Directeur de sociétés de grande distribution. Historien - 2017. C.

**CHEVALIER Auguste (1873-1956)**

Botaniste. Chef de la mission d'agriculture aux colonies, Professeur au Muséum de Paris, Directeur du laboratoire d'agronomie coloniale. Président de la Société botanique de France - 1913. C.

**CHEVASSU Francis**

Journaliste. Directeur du Figaro littéraire - 1913. C.

**CHIFFOLIAU Pierre**

Juriste, Paris. 1913. C.

**CHRIST Émile (1863-1937)**

Fonctionnaire colonial, nommé secrétaire de mairie aux Avirons lors de l'érection de cette localité en commune. Botaniste passionné, membre de la Chambre d'Agriculture, correspondant de diverses institutions botaniques en Europe. En 1922, nommé directeur du Jardin colonial de St-Denis - 1913. A.

**CICCIONE Stéphane**

Directeur de Kélonia - 2014. A.

**CLAIRAMBAULT Jean-Luc (1949-)**

Universitaire. Angliciste. - 2016. A.

**CLÉRET de LANGAVANT François Mgr (1896-1991)**

Evêque de La Réunion (1935-1960). Président de la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur - vers 1950. T(19)

**COCHARD Georges (1874 -1937)**

Administrateur Colonial. Termine sa carrière à Madagascar comme Gouverneur Honoraire - 1927. C.

**COLARDEAU Fernand (1892-1972)**

Avocat, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de St-Pierre. Maire de Saint-Pierre, Conseiller de la République - 1962. T(5). Président de l'Académie de 1970 à 1972.

**COLIN Elie**

Madagascar. Directeur de l'Observatoire de Tananarive - 1913. C.

**COLSON Léon (1862-1929)**

Polytechnicien, Directeur des Etablissements du Gol, assure la présidence de nombreuses instances socio-économiques et socio-professionnelles dont celle de la Chambre d'agriculture - 1913. C.

## **COMBES**

Inspecteur primaire en poste dans la colonie - 1924. A.

## **CORMARY Henri**

Inspecteur d'Académie, Vice-recteur de La Réunion (1957-1960) - vers 1958. T(12)

## **CORNU Henri (1904-1993)**

Juriste, Administrateur colonial, Journaliste- 1935 T(23) - [DB 2, p. 47]

## **COSTANTIN Julien (1857-)**

Universitaire, Professeur à l'ENS puis au Muséum de Paris, membre de l'Institut - 1913. C.

## **COSTE R.**

? T(21)

## **CREMAZY Joseph (1844-1867)**

Directeur des Douanes à La Réunion - 1913. C.

## **CRESTEY Nicole (1950-)**

Professeur de Sciences de la Vie et de la Terre - 2017. A.

## **CREUSE Emile (1852-1936)**

Professeur au Lycée Leconte de Lisle (Sciences naturelles) - Membre fondateur (7)

## **CROLBOIS Joseph (1869-1960)**

Ingénieur agronome. Chef de Laboratoire à l'Institut Pasteur - 1913. C.

## **CUDENET François (1836-1913)**

Professeur au Collège Désiré Barquissau à St-Pierre, peintre. Photographe, écrivain - Membre fondateur (8) - [BU 1, Hom pp 40-42], [BU 33, P. 129-139], [DB 2, p. 51]

## **CULTRU Prosper (1862-1917)**

Universitaire. Historien, inaugure la chaire d'histoire coloniale à la Sorbonne. Fondateur de la Société d'histoire des colonies françaises - 1913. C.

## **DALLEAU Jean-Jacques (1940-)**

Professeur de mathématiques - 2014. T(17). Elu secrétaire adjoint le 5 Décembre 2015

## **DANDOUAU André (1874-1924)**

Madagascar. Directeur d'Ecole, auteur de plusieurs études et manuels se rapportant à Madagascar. Secrétaire général de l'Académie Malgache et membre de plusieurs autres sociétés savantes.

## **DARUTY de GRANDPRÉ Jean- Marie (1853-1928)**

Ile Maurice. Naturaliste. Secrétaire de la Société Royale des Arts et Sciences, fondateur de la Société d'Acclimatation, fondateur de la Revue Agricole de l'Ile Maurice, Réunion et Madagascar. Membre de l'Académie malgache, membre de la Société des Sciences et Arts de La Réunion - 1913. C.

## **DAUPHIN**

Administrateur des colonies (Madagascar) - 1913. C.

## **DECARY Raymond (1891-1973)**

Madagascar. Administrateur colonial, scientifique d'une grande polyvalence. Directeur de la recherche scientifique à Madagascar. Membre de l'Académie malgache, et de nombreuses autres institutions scientifiques et sociétés savantes - 1913. C.

## **DÉFAUT Justin**

Chimiste. Exploitant agricole à St-Paul - 1913. A.

## **DEFOS du RAU Jean (1914-1994)**

Universitaire, Géographe, a été professeur au Lycée Leconte de Lisle, puis à l'Université de Bordeaux -?. T(5)

## **DEJEAN de la BATIE Emile (1848-1938)**

Professeur de Lettres au lycée Leconte de Lisle puis en Classes préparatoires au lycée Henri IV, poursuit ensuite sa carrière comme Proviseur. Historien - 1913. H.

## **DELANOE Pierre**

Médecin, Paris - 1913. C.

## **DELPIT Evenor**

Madagascar. Administrateur colonial. Chef de province à Antsirabé (Madagascar) - 1913. C.

## **DÉRAMOND Octave (1871-1960)**

Médecin - Chirurgien à l'hôpital colonial, il s'installe comme médecin en 1898 à Saint-Denis et exerce jusqu'en 1955, il était alors le plus vieux médecin en exercice - 1925. T(6)

## **DESCHAMPS Emile**

1913. C.

## **DHORT Hervé**

Avocat - vers 1950. A.

## **DIEFENBACHER Michel (1947-2017)**

Préfet. Président du Conseil général du Lot-et-Garonne, Député - 2015. A.

## **DIÉTRICH**

Ingénieur, directeur de la Société hydro-électrique - 1932. C.

## **DOLOBARATZ Louis-Alfred (1844-1928)**

Ingénieur. Directeur du Crédit Foncier Colonial de La Réunion pendant près d'un demi-siècle. On lui doit notamment l'introduction de la culture du thé dans la colonie - 1913. C.

## **DROUHET Yves (1929-2017)**

Directeur de la Bibliothèque départementale de La Réunion (BdR). Directeur régional des Affaires culturelles - 1958.T(22). Elu trésorier de l'Académie en 1964 puis Président de 2006 à 2010.

## **DUBARD**

Universitaire. Agronome à Clermont-Ferrand, chargé du cours d'Agronomie et de missions spéciales aux Colonies - 1913. H.

**DUBOIS Marcel**

Universitaire. Membre de l'Institut [Professeur à la Sorbonne?] - 1913. H.

**DUBUISSON Edouard**

Industriel à St-Pierre. Membre de la Société des Sciences et Arts - 1924. C.

**DUCRAY Giblot (1864-1937)**

Ile Maurice. Journaliste, fondateur à Maurice et à Madagascar de plusieurs journaux, dont quelques titres satiriques, collaborateur de plusieurs journaux réunionnais: *Le Petit journal, L'indépendant créole ...* - 1938. C.

**DUCROS**

Agent général de la Compagnie Transatlantique - 1913. C.

**DUCROT Marcel (-1963)**

Conservateur du Muséum - vers 1950. T(21) - [BU 21, Hom. pp. 7-8]

**DUFOUR**

Médecin - ? T(21)

**DUMAS Paul (1892-1962)**

Ile Maurice. Professeur de français. Universitaire. Arrive à Maurice en 1926 où il exerce comme Recteur du Collège Royal jusqu'à son retour en France en 1946 - 1926. C.

**DUMOULIN Louis (1860-1924)**

Peintre rattaché au Ministère de la Marine et au Ministère des colonies. Il participe à plusieurs expositions universelles et conduit de nombreuses missions en métropole et dans les colonies - 1913. C.

**DUPONT Evenor**

Instituteur - 1921. C.

**DUPONT Luc Mme (née Gabrielle Hoarau) (1902-1984)**

Femme de lettres, St-Pierre - vers 1975. T(3) - [BU 28, Hom. pp. 91-97]

**DUPONT RIVALTZ (1870-1938)**

Ile Maurice. Ingénieur agronome, commence sa carrière à Maurice avant de prendre la direction la Station botanique des Seychelles. Retrouve ensuite son Ile natale et prend la Direction de l'Agriculture, Membre de plusieurs Sociétés Savantes - 1913. C.

**DURAND M.**

Directeur des Affaires économiques - 1958. T(9).

**DUTAMBY Louis**

Magistrat - 1938. C.

**EMMEREZ de CHARMOY d'Paul (1873-1930)**

Ile Maurice. Entomologiste. Président de la Société Royale des Arts et des Sciences, fondateur de la Société cynophile, membre de plusieurs sociétés savantes en Europe- 1913. C.

**EMMEREZ de CHARMOY d'Donald**

Généticien agricole. Directeur de la station d'essai de la Chambre d'Agriculture de la Bretagne à St-Denis - 1937. T(14).

**ESME d'Jean (1894-1966), ESMENARD d'Jean à l'Etat-civil**

Né à Shanghai d'un père fonctionnaire, passe son enfance à La Réunion, île natale de sa mère, née Patu de Rosemont, fait sa scolarité au lycée Leconte de Lisle. Quitte La Réunion en 1912 pour la Faculté de Droit de Paris mais la Grande Guerre va changer son destin. A sa démobilisation il opte pour le journalisme puis entame une carrière d'écrivain, son œuvre est considérable. Membre et Président de nombreuses amicales et sociétés culturelles. Paris - 1926. C - [BU 8, Hom. pp. 41-46], [BU 23, Art. pp. 171-173], [DB 2, P. 77]

**ESNOUF Auguste (1880- 1939)**

Ile Maurice. Ingénieur. Ecrivain sous le pseudonyme de Sylvain Mérédac. Titulaire de nombreux prix, dont celui de l'Académie Française. Dirige et préside de nombreuses sociétés littéraires - 1924. C.

**EVE Prosper (1953-)**

Universitaire. Historien - Vers 1995

**FARCHI Jean**

Proviseur du Lycée Leconte de Lisle. Collaborateur de nombreux journaux, auteur notamment d'une *Petite Histoire de La Réunion* - vers 1950. T(9)

**FAURE Gérard (1937-)**

Universitaire. Biologiste. Fondateur du laboratoire de biologie marine. Université de La Réunion - vers 1975. A.

**FERRÈRE Alain**

Vers 1975. A.

**FERRY d'ESCLANDS Guillaume**

Président de l'Académie de Clermont-Ferrand - 1924. C.

**FONTANIER Henry (1880-1938)**

Professeur d'histoire au lycée Leconte de Lisle, poursuit ensuite sa carrière dans différents lycées en métropole. Elu député du Cantal en 1924 il se spécialise sur les questions coloniales - 1913. C.

**FONTOYNONT Maurice (1869-1948)**

Madagascar. Médecin. Directeur de l'Ecole de médecine de Tananarive. Fondateur, avec le Général Galliéni, de l'Académie Malgache qu'il présidera pendant un demi-siècle, membre de nombreuses institutions scientifiques et sociétés savantes - 1913. H - [BU 8, Hom. pp.61-74]

**FORGES de PARNY de Léon (1924-)**

Homme de Lettres - Vers 1975. C.

**FOUCQUE de VILLENEUVE Auguste, Léon, Alfred, Aimé (1888-1965)**

Médecin. Incorporé en 1909, mobilisé en 1914 avec le 309 régiment d'Infanterie, il fait la guerre comme officier. La guerre terminée Aimé Foucque de Villeneuve est admis dans le cadre actif du Corps de Santé des Troupes coloniales. Il est en poste en Afrique Équatoriale Française (AEF) puis à Madagascar comme Médecin Major à Diégo-Suarez. C'est à Paris qu'il achève sa carrière militaire et comme son frère aîné Charles, quittant La Réunion après ses études au Lycée Leconte de Lisle, il ne retrouvera jamais son île natale - 1924. C.

**FOUCQUE de VILLENEUVE Hippolyte, Victor, Charles (1885-1946)**

Madagascar. Magistrat. Conseiller à la Cour d'Appel de Tananarive quand il est fait membre correspondant de l'Académie. C'est dans le Bulletin N° 9 de l'Académie de l'Ile de La Réunion, 1927-1928 que Charles Foucque de Villeneuve fait paraître le journal qu'il a tenu durant la Grande Guerre. Ce texte est ensuite publié en 1931 à Tananarive aux Éditions J. Paoli et fils, en hommage à son jeune frère Victor tué devant Douaumont le 26 mars 1916. Le livre, qui prend pour titre : « Quelques Notes et Souvenirs. (1914-1918), est réédité en 2014 par l'ARS Terres Créoles dans le cadre du Centenaire de la Grande Guerre. Après Madagascar, Charles Foucque de Villeneuve poursuit sa carrière dans d'autres juridictions sans jamais revenir à La Réunion, son Ile natale - 1921. C.

**FOUCQUE Henry (1890-)**

Notaire à St-Denis - 1928. T(8).

**FOUCQUE Hippolyte (1887-1970)**

Professeur de lettres au Lycée Leconte de Lisle puis Proviseur, Chef du Service de l'Instruction Publique de La Réunion, Inspecteur d'Académie, Vice-recteur. Président de multiples associations culturelles et d'action sociale - 1918. T(18). Elu Secrétaire adjoint le 15 juillet 1918 puis Vice-président de l'Académie en 1928 puis Président de l'Académie de 1932 à 1970 - [BU 13, Hom. pp. 34-36], [BU 25, Art. pp. 151-154], [DB 2, P. 87],

**FOURCADE Alfred**

Journaliste. Secrétaire de la ville de St-Denis - 1921. A.

**FOURCADE Georges (1884-1962)**

Folkloriste. Musicien, compositeur, chanteur en langue créole - 1924. A - [DB 1, p. 83]

**FOURNIER Max**

Professeur puis censeur au Lycée Leconte de Lisle - 1938. T(1).

**FRANCOIS Georges (1869-1933)**

Administrateur Colonial, il rentre à La Réunion à la retraite. Hommes de Lettres - 1913. C - [BU 8, Hom. pp. 149-166], [DB 2, p. 89]

**FREJAVILLE Albert**

Pharmacien - 1921 T(6)

**FRÉJAVILLE Jean-Pierre**

Pharmacien. Conseiller municipal, puis Maire de Saint-Pierre. Il représente également la commune au Conseil Général, assemblée dont il sera Vice-président - 1913. A.

**GAGNEUR David (1973-)**

Chef de mission de l'Iconothèque historique de l'Océan Indien (IHOI) - 2014. A.

**GAILLANDE de Maurice**

Ingénieur. Directeur adjoint du service des T.P. - 1936. T(23).

**GALÉA Philippe (1877-1943)**

Ile Maurice. Journaliste, Secrétaire de la chambre d'Agriculture de Maurice. Membre de nombreuses sociétés savantes - 1934. C.

**GARROS Georges (1860-1945)**

Avocat. Conseiller général, s'installe ensuite en Indochine avant de se fixer définitivement en France. - 1913. C - [DB 3, P. 83]

**GARROS Roland (1888-1918)**

Aviateur, Paris - 1913. C - [BU 2, Hom pp. 55-71], [BU 7, Hom. pp. 89-92], [DB 1, p. 85]

**GARSAULT Athanase (1860-1931)**

Journaliste, Percepteur. Commissaire de La Réunion à l'Exposition universelle de 1900 - Membre fondateur (9) - [BU 11, Hom. pp. 31-33]

**GAUDIN de LAGRANGE Anne-Mary de Mille (1902-1943)**

Enfance et adolescence passées successivement à La Réunion puis aux Seychelles, éducation franco-anglaise. En 1921 Anne-Mary de Gaudin de Lagrange rentre à La Réunion et retrouve Beaumont la propriété familiale des Hauts de Sainte-Marie. Après un baccalauréat de philosophie au lycée Leconte de Lisle Anne-Mary de Gaudin de Lagrange entame des études de droit pour ensuite se consacrer uniquement aux Lettres. Très liée au poète mauricien Robert Edward Hart et à ses amis du Cercle littéraire, elle publie plusieurs recueils de poèmes. Anne-Mary Gaudin de Lagrange travaille sur un programme de traductions littéraires d'auteurs indiens et prépare un roman historique quand la mort la fauche à 41 ans - 1938. C.

**GAULTIER Marcel (1900-1960)**

Président de la Commission de recherche et de rapatriement des Français en URSS. Romancier - 1951. T(12).

**GAUTIER Théophile**

Proviseur du Lycée Leconte de Lisle, Chef de Service de l'Instruction Publique - 1918. T(4) - [BU 7, Hom. pp. 73-88]

**GAUTREZ PERSINETTE Victor (1880-1935)**

Professeur d'histoire au Lycée Leconte de Lisle puis poursuit sa carrière aux Antilles et en Guyane, colonie dont il est originaire. Ecrivain, auteur de plusieurs romans ayant pour cadre les Antilles - 1921. T(23).

**GAUVIN Gilles (1970-)**

Professeur d'Histoire et Géographie - 2011. T(18). Responsable du site de l'Académie leboucan.fr.

**GÉRARD Camille (1918-2016)**

Magistrat à Madagascar puis président de chambre à la Cour d'Appel de St-Denis. Président de l'ARAJUFA. Auteur d'une publication sur la justice à Bourbon - 1981. T(3).

**GÉRARD Gabriel (1932-)**

Directeur administratif du BUMIDOM, puis de l'ANT. Conseiller au Tribunal Administratif. Auteur de diverses publications historiques sur La Réunion - 1976. T(7). Elu secrétaire en 1978 puis Vice-président en 1983 - [BU 29, Hom. pp. 179-181]

**GÉRARD Gilbert** (1937-)

Médecin biologiste, immuno-hématologiste. A publié une thèse sur les maladies tropicales Maire-adjoint de Saint-Denis, Président fondateur d'Echanges Sans Frontières (ESF) et dirigeant de très nombreuses autres associations sociales et culturelles - 1986. T(3) - [BU 28, Hom. pp. 129-130]

**GÉRARD Henri** (1884-1950)

Directeur des Douanes à St-Denis. Auteur d'une étude sur les droits indirects à La Réunion - 1922. T(11) - [BU 13, Hom. pp. 30-31]

**GÉRARD Pierre** (1886-1957)

Avoué près la cour d'appel de St-Denis. Membre de la Philharmonique - 1920. A.

**GÉRARD Pierre** (1916-1966)

Professeur de Français au Lycée Leconte de Lisle. Auteurs de contes - vers 1950. T(1). Secrétaire général - - [BU 22, Hom. pp. 6]

**GERBEAU Hubert** (1937-)

Universitaire, Historien. Membre fondateur de la Fondation pour la Recherche dans l'océan Indien. En poste au Centre universitaire de La Réunion puis à l'Université d'Aix-en-Provence, Directeur du Centre d'Etudes et de recherches sur les Sociétés de l'océan Indien (Aix-Marseille/CNRS) - Vers 1979. T(14).

**GERMANAZ Christian** (1954-)

Universitaire, Géographe. - 2012. T(12).

**GERODOU Nicolas**

Avant 2013. A.

**GIABICANI Antoine** (1881-)

Directeur du service des Douanes, St-Denis - 1928. T(2).

**GIBBONS**

Journaliste, New-York - 1931. C.

**GIRARD M.**

Proviseur au Lycée Leconte de Lisle - 1956. T(9)

**GIRAUD Félix**

Ingénieur agronome. Président de l'Amicale Bourbonnaise de Saigon - 1927. C.

**GIRY de A.**

Secrétaire général de la Chambre de Commerce - vers 1950. T(16).

**GODEFROY de LASTELLE**

Exploitant agricole, Ste-Suzanne - 1913. A.

**GREC Charlotte**

Météorologue. Paris - 1929. C.

**GREFFET-KENDIG Suzanne Mme** (1925-)

Conservateur du Musée Léon Dierx de 1980 à 1991. Auteure de nombreuses publications - 1986. T(2).

**GRONDIN Reine-Claude** (1958-)

Professeur d'Histoire et de Géographie - 2016. A.

**GRUCHET Harry** (1931-2013)

Conservateur du Muséum - 1964. T(18) - [BU 27, Hom. pp. 48]

**GUÉZÉ Paul** (1899-?)

Négociant - vers 1950. T(13). Président de l'Académie de 1978 à 1980.

**GUIGNARD Méziaire** (1849-1928)

Professeur, Proviseur du Lycée Leconte de Lisle, Chef de Service de l'Instruction Publique - Membre fondateur. Elu Vice-Président de l'Académie en 1920 puis Président (1921-1928). - [BU 6, Hom. pp. 117-135], [BU 10, Hom. pp 87-91], [BU 11, Hom. pp. 10-29]

**GUIST'HAU Gabriel** (1863-1931)

Avocat. Maire et député de Nantes, Ministre dans plusieurs gouvernements de la Troisième République où il occupe notamment le portefeuille de l'Instruction publique - 1913. H - [DB 2, p. 103]

**GUY Camille** (1860-1929)

Universitaire, géographie. Administrateur colonial. Gouverneur de La Réunion (1908-1910), nommé ensuite en Martinique, termine sa carrière comme Professeur à l'Institut d'Agronomie coloniale. Auteur de nombreux ouvrages se rapportant à l'Histoire coloniale - 1913. C - [DB 3, P. 97]

**GUYON Félix** (1831-1920)

Chirurgien urologue. Professeur à l'Ecole de Médecine de Paris -1913. H - [BU 7, Hom. pp. 9-19], [BU 11, Art. pp 115-126], [DB 1, p. 95]

**HART Robert Edward** (1891-1954)

Ile Maurice. Bibliothécaire, Poète. Premier Président de la Société des Ecrivains Mauriciens, membre de nombreuses Académies (Madagascar et Europe), considéré comme un des plus grands poètes français, hors de France, titulaire de nombreux prix, dont deux de l'Académie française - 1927. C - [BU 8, Hom. pp. 193-198]

**HEAULME de Joseph Mme**

Femme de lettres sous le pseudonyme de **Dany HELM**. Présidente de la Société des Sciences et Arts. Première femme élue à l'Académie de l'Ile de La Réunion avec Mlle de LAPRADE - 1921. A.

**HENRY**

Professeur à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort - 1913. C.

**HERMANN Jules** (1845-1924)

Notaire, Ecrivain. Maire de Saint-Pierre, Président du Conseil Général- Membre et Président fondateur de 1913 à 1921, (11) - [BU 7, Hom. pp. 3-7], [BU 26, Art. pp. 21-28], [BU 30, Art. pp. 100-113], [DB 1, P. 33]

**HERMANN Paul** (1878-1950)

Instituteur, apiculteur, auteur de manuels et cartes scolaires- Membre fondateur (12)

**HIBON de FROHEN Jean-François** (1947-)

Pharmacien. Dirigeant dans l'industrie pharmaceutique. Fils de Louis Hervé - 2014. T(22)

**HIBON de FROHEN Louis Hervé** (1921-2009).

Angliciste - Proviseur du Lycée Roland Garros - 1986. C.

**HIBON Émile**

Ingénieur d'agronomie coloniale. Directeur du Jardin botanique de La Réunion - 1936. T(22).

**HIBON Lucien**

Madagascar. Instituteur - 1913. C.

**HOARAU Augustin**

Médecin - Maire de Saint-Louis 1921. A.

**HOARAU Barnabé**

Madagascar - 1921. C.

**HOARAU DESRUISSEAU Charles (1846-1918)**

Inspecteur général des colonies - 1913. H.

**HOARAU Félix Abbé (1872-1936)**

Chanoine, Aumônier au Lycée Leconte de Lisle - 1918. T(19).

**HUGOT Anatole (1869-1946)**

Agent de Change, Président de la Chambre d'Agriculture. Conseiller général - Membre fondateur (13) - [BU 8, Hom. pp. 81-85], [DB 1, p. 113]

**HUGOT Emile (1904-1993)**

Ingénieur. Industriel du sucre mondialement connu, premier français à présider le Congrès International du sucre. Fondateur du journal la Voix des Mascareignes, il participe à son comité de rédaction - 1935. T(20) - [DB 3, p.105]

**IMHAUS Patrick (1938-)**

Ambassadeur. Ecrivain - 2012. C.

**ISAUTIER Alfred (1881-1950)**

Industriel, Président de la Chambre d'agriculture. Conseiller général de Saint-Pierre, Maire de la Petite-Ile -1913. A

**JACOB Camille**

Douanes et Régies, Indochine - 1913. C.

**JACOB de CORDEMOY Adrien**

Commis principal hors classe du Secrétariat général. Inspecteur du Travail - 1921. T(21)

**JACOB de CORDEMOY Louis Philippe Eugène Hubert (1866-1927)**

Médecin. Professeur à la Faculté de Médecine de Marseille - 1913. C.

**JACQUIER Georges (1873-1918)**

Commerçant. Président de la Chambre de Commerce à St-Denis - 1913. T(8).

**JADIN Fernand (1862-)**

Pharmacien. Professeur à l'Ecole de Pharmacie de Montpellier. Chargé de mission à La Réunion et à Maurice, son île natale. Doyen de l'Ecole de Pharmacie de Strasbourg à la création de l'université - 1913. C.

**JAUCOURT Raoul (1874-1928)**

Répétiteur au Lycée Leconte de Lisle. Maire-adjoint de Saint-Denis - 1921. A - [BU 9, Hom. pp. 99-98], [DB 3, P. 107]

**JAUZE Albert (1958-)**

Professeur d'Histoire et de Géographie - 2011. A.

**JEAN Maurice (1903-1947)**

Universitaire. Docteur ès Sciences naturelles. Titulaire de la chaire de sciences naturelles au lycée Leconte de Lisle, Conservateur du Muséum de St-Denis - 1928, T(9) - [DB 2, p. 119]

**JULG André**

1981. C.

**JUMELLE Henri (1866-1935)**

Universitaire. Botaniste. Après avoir exercé à la Faculté de Marseille, directeur du Musée Colonial et du Jardin botanique de Marseille, membre de nombreuses sociétés savantes - 1934. C.

**K/BEL René**

Madagascar. Médecin militaire à Majunga, Commandant des Troupes coloniales à Tamatave - 1925. C.

**K/VÉGUEN de Robert**

Directeur des Ets Le Coat de K/Véguen & Cie - 1913. C.

**KOPP André (1895-1947)**

Ingénieur agronome. Directeur de la station agronomique de La Réunion, Ingénieur général de l'Agriculture aux colonies - 1930. T(22) - [BU 13, Hom. pp. 31-34]

**LABOR Robert**

Instituteur. Inspecteur Primaire intérimaire - 1918. A.

**LACAZE Lucien (1860- 1955)**

Amiral, Ministre de la Marine. Membre de l'Institut, membre de l'Académie Française - 1913. H - [DB 1, p. 113]

**LACOUTURE Evenor**

Professeur de musique. Directeur de l'Ecole de musique de St-Denis - 1924. T(7).

**LACROIX Alfred (1863- 1948)**

Universitaire, géologue. Professeur au Muséum de Paris. Auteur de travaux et de publications sur La Réunion et Madagascar. Membre de l'Institut, Membre du Collège de France, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences - 1913. H.

**LAFFON Henri**

Inspecteur primaire - 1913. A.

**LAHAIS**

Chef du Service Ports et Rades au Port - 1918. A.

**LAMÉNARDIE G.**

Proviseur de Lycée Leconte de Lisle - ? T(9).

**LANDRY Christian (1943-)**

Proviseur. Premier adjoint au maire de St-Joseph. Président de la Société d'Histoire de St-Joseph - 2011. T(15). Elu Vice-président en 2014.

**LAPIERRE Henri (1902-1970)**

Professeur au Lycée Leconte de Lisle. Conseiller général de Sainte-Marie, collaborateur du journal Témoignages - 1932. A.

**LAPIERRE Yves Mme (Madeleine)** née GAUTREZ (fille de Persinette Gautrez)  
Directrice du Lycée Juliette Dodu - vers 1950. T(17).

**LAPRADE Émilie Mlle**

Première femme élue à l'Académie avec Mme de HEAULME - 1921. A.

**LARRIEU-PLAA Raoul**

Secrétaire de la Direction du Service du Chemin de Fer et du Port - 1918. A.

**LARTIN Urbain** (1926-2016)

Archiviste, Directeur adjoint des Archives départementales - 1979. T(17) - [BU 26, Hom. pp. 19-20], [BU 34, p.39-44]

**LASELVE Jean-Pierre** (1946-2017)

Professeur de lettres, écrivain, musicien, ethnologue - 2016. A.

**LASSAYS René**

Médecin - 1935. A.

**LAURENT Edgar (Sir)** (1885-1968)

Ile Maurice. Médecin. Fondateur du Parti l'Union Mauricienne, maire et député de Port-Louis- 1935. C.

**LAURENT Édouard**

Ingénieur à St-Denis - 1922. C.

**LAVAUX Catherine** (1935-)

Journaliste. Ecrivain, chef d'entreprise - 1981. T(16).

**LEBLOND Ary**, nom de plume de **Aimé MERLO** (1880-1958)

Homme de lettres, Paris. Conservateur du Musée de la France d'Outre-mer à Paris. Co-créateur du Musée Léon Dierx avec Marius Leblond. Prix Goncourt pour le roman *En France* co-écrit avec Marius Leblond en 1909 - 1920. H - [BU 10, Art. pp 21-48], [BU 22, Art. pp. 88-113], [BU 23, Hom. pp. 174-177], [DB 1, P. 123]

**LEBLOND Marius**, nom de plume de **Georges ATHENAS** (1877- 1953)

Homme de lettres. Secrétaire du Général Galliéni. Co-créateur du Musée Léon Dierx avec Ary Leblond. Prix Goncourt pour le roman *En France* co-écrit avec Ary Leblond en 1909 - 1920. H - [BU 10, Art. pp 21-48], [BU 22, Art. pp. 88-113], [BU 23, Hom. pp. 174-177], [DB 1, P. 125]

**LECLÉZIO Léon** (1860-1945)

Ile Maurice. Vice-président de la Société Royale des Arts et des Sciences, Président du Comité des Souvenirs, membre de plusieurs sociétés savantes - 1935. C.

**LEFBVRE Léon** (1862-)

Dirigeant de plusieurs entreprises agricoles et commerciales en Indochine. Maire-adjoint de Saïgon, Vice-président du Conseil Colonial de Cochinchine. Président de l'Amicale bourbonnaise, Saïgon, Indochine - 1927. C.

**LEGRAS-MAYDELL René** (1898-1975)

Directeur du Service de l'enregistrement à St-Denis. Maire-adjoint de Saint-Denis- 1921.T(2). Elu Vice-président en 1958 - [BU 34, p. 45-46]

**LEGROS Léopold**

Instituteur, Le Tampon - 1913. A.

**LEMARCHAND Louis Mme**

Mahé, Seychelles - 1926. C.

**LENOIR Philippe** (1916-1989)

Ile Maurice. Libraire, Historien, membre de différentes sociétés savantes -1983. C.

**LÉPINAY Pierre Félix** (1862-)

Instituteur - 1913. A.

**LEROUX Lina Mme**

Madagascar. Femmes de lettres - 1935. C.

**LEVENEUR Bernard** (1966-)

Directeur du Musée Léon Dierx - 2010. A.

**L'HOMME Léoville** (1857-1928)

Ile Maurice. Journaliste, Poète, collaborateur de plusieurs journaux. Membre de plusieurs sociétés littéraires, membre correspondant de la Société des Sciences et Arts - 1913. C - [BU 12, Art. pp. 31-50]

**LINARD Henri** (1850-)

Officier supérieur de l'Armée coloniale, en poste notamment à La Réunion et en Indochine, termine sa carrière comme Directeur du Service de l'Intendance des corps d'armée des Troupes coloniales à Paris - 1934. C.

**LINGELSER de VILLENEUVE Philippe**

S-Denis - 1939. C.

**LOTHÉ Georges**

Aisne - 1927. C.

**LOUGNON Albert** (père) (1876-1939)

Ingénieur, industriel. Conseiller général, syndicaliste- 1913. T(23).

**LOUGNON Albert** (fils) (1905-1969)

Proviseur du Lycée Leconte de Lisle. Historien, auteur d'une œuvre importante pour la connaissance de l'histoire de La Réunion et des Mascareignes - 1932. T(10) - [BU 23, Hom. pp. 178-181],

**LOUPY Ariste** (1869-1931)

Avocat, il entame une carrière de magistrat avant de revenir au barreau. St-Denis - 1913. A. - [DB 2, P. 135]

**LUCAS Raoul** (1953-)

Universitaire, Socio-historien. Université de La Réunion - 2016. A.

**LUCAS Yvon** (1936-)

Général (2s) de Gendarmerie - 2017. A.

**MAC-AULIFFE Victor** (1870-1927)

Médecin militaire, démissionne de l'armée en 1898 pour ouvrir un cabinet à La Réunion. Mobilisé en 1914 il est envoyé à Madagascar, puis en France. Il regagne La Réunion en 1919 - 1913. T(8) - [BU 8, Hom. pp. 85-89], [BU 10, Hom. pp. 8-10], [DB 1, P. 139]

**MACÉ Émile**

Conservateur des hypothèques, St-Denis - 1928 T(16)

**MACÉ Laurence (1975-)**

Directrice de la Bibliothèque départementale de La Réunion (BdR). Professeure-Documentaliste - 2014. A.

**MAGNIN Albert (1861-1920)**

Professeur au Lycée Leconte de Lisle - 1913. T(24) - [BU 3, Hom. pp. 173-179]

**MAINGUY Louis**

Madagascar. Médecin Major. Ce militaire, fils d'un professeur du lycée de La Réunion, est en poste dans la Grande île quand il est fait membre de l'Académie - 1913. C.

**MAIRINE Philippe (1950-)**

Professeur de Sciences de la Vie et de la Terre - 2015. A.

**MANÈS Edouard (1855-)**

Magistrat. Fils du Gouverneur *Aimé Louis Edouard* Manès. La carrière d'Edouard Manès démarre comme juge à Mahé ; elle se poursuit ensuite dans son île natale où il occupe différents postes pour s'achever en Guadeloupe comme Procureur général où son grand-père *Valentin Joseph Edouard* Manès avait commencé sa carrière un demi-siècle plus tôt comme Directeur de l'Intérieur - 1913. C

**MANÈS Gilbert (1929-2015)**

Chef d'entreprise. Ecrivain - 2004. T(2)

**MANÈS Gustave (1871-1936)**

Médecin - Membre fondateur (14)

**MARC Henri**

Négociant à St-Denis - 1913. A.

**MAREK Bernard (1946-2010)**

Professeur d'histoire, conseiller municipal délégué aux affaires culturelles (Saint-Paul) Avant 2010. T(14).

**MAREK Edmond**

Professeur. Ecrivain. Vers 2004. C.

**MARIMOUTOU OBERLÉ Michèle (1955-)**

Professeur d'Histoire et de Géographie - 2011. T(5).

**MARLET Emile Léon (1862-1941)**

Bibliothécaire du Sénat, ancien élève de l'Ecole de Chartes - 1929. C.

**MARTIN Gabriel (1880-1962)**

Médecin, Conseiller général, Maire de St-Paul - 1932. A - [DB 3, p. 139]

**MARTIN Léopold (1867-1942)**

Médecin. Conseiller général, maire de St-André -1913. A.

**MAS Jean (1926-2018)**

Universitaire. Juriste. Notaire, St-Denis - 1970. T(5).

**MAS Louis Mme, née Julie PELTE**

Vers 1975. T(2) - [BU 28, Hom. pp 37-40]

**MASSINOT Eugène**

Archiviste conservateur du musée Léon Dierx (1939-1964), Directeur de la Bibliothèque départementale, Capitaine d'Artillerie coloniale - 1938. T(15).

**MERLE Christian**

1983. T(19) - Elu secrétaire en 1983.

**MERLO Adrien (1875-1938)**

Pharmacien. Conservateur au Musée Léon Dierx - Membre fondateur (15). Elu secrétaire en 1918 - [BU 12, Hom. pp. 91-102]

**MERLO Maurice (1874-1933)**

Magistrat, Président de la Cour d'Appel de La Réunion - 1929 T(4). Elu Vice-président en 1932.

**MERLO Robert (1919-)**

Greffier divisionnaire du Tribunal de grande instance de St-Denis - 2015. A

**MERWART Émile (1869-1960)**

Administrateur colonial, en poste à La Réunion de 1918 à 1933, créateur des armoiries de La Réunion, membre de nombreuses sociétés savantes - 1924. H - [BU 7, Hom. pp. XXIX-XXX]

**MICHEL Eugène**

Exploitant agricole - 1922. A.

**MICHEL Lélío (-1939)**

Ile Maurice. Secrétaire administratif, initiateur du projet de création d'un Musée historique à l'île Maurice. Membre du Comité des Souvenirs Historiques et de plusieurs autres Sociétés Savantes.

**MIGNARD MOY de LACROIX Claude (1946-)**

Médecin neurologue. Ecrivain et poète - 2004. T(11). Elue Secrétaire générale en 2010.

**MIGUET Jean-Marc**

Ingénieur en chef des Eaux et Forêts. Directeur de l'ONF - 1964. T(4).

**MILLOT A**

Archiviste. Archives de la Marine, Paris - 1913. C.

**MIRANVILLE Alexis (1942-)**

Professeur d'histoire et de géographie. Ecrivain - 2011. T(24).

**MIREL Gaspard (18..-1936)**

Directeur du Crédit Foncier Colonial, St-Denis - 1918. T(5)

**MONDON Herbert Mgr (1893-1963)**

Vicaire général du diocèse de La Réunion. Aumônier du Lycée Leconte de Lisle, Historien -1932. T(4) - [BU 21, Hom. pp. 6-7], [DB 1, P. 149]

**MONTAGGIONI Lucien**

Universitaire, géologue. Université de La Réunion dans les années 70 - vers 1975. A.

**MONTS de SAVASSE de Joseph**

Chef du service météorologique - 1936.T(14)

**MORANGE Paul**

Directeur du Jardin botanique, Saigon - 1913. C.

**MOTAIS de NARBONNE Alfred**

Avocat. Conseiller Privé - 1928. H.

**MOTAIS de NARBONNE Augustin (1865-1937)**

Procureur de la République, Pointe à Pitre - 1920. T(23).

**MOTAIS de NARBONNE Jean (1875-1946)**

Magistrat à Madagascar, puis poursuit sa carrière en Indochine et la termine comme Président de la Cour d'appel à Saïgon - 1921. C.

**MOTTE Virginie (1969-)**

Conservatrice régionale de l'archéologie, conservatrice du patrimoine - 2017. A.

**MOULS Gérard (1945-)**

Psychiatre - 1986. A.

**MOUNIER LONGPRÉ**

? T(5).

**MOURER-CHAUVIRÉ Cécile (1939-)**

Directeur de recherches au CNRS - 2017. C.

**MULLER Henri**

Proviseur du Lycée Leconte de Lisle, Chef de Service de l'Instruction publique - 1913. C.

**MUSSARD Fred (1953-)**

Directeur d'école. Ecrivain - 2012. T(10)

**NATIVEL Raoul (1897-1958)**

Avocat. Poète. Maire-adjoint de Saint-Denis, Président du Conseil général- 1924. A - [DB 3, P. 153]

**NATIVEL Raymond**

Publiciste - 1937. A.

**NÉGREL H.**

Magistrat, Substitut du Procureur Général de St-Denis - 1963. A(8).

**OLLIVIER Yves**

Médecin Lieutenant-colonel des Troupes Coloniales - 1926. C.

**OZOUX Léon (1876-)**

Notaire. Maire de St-Denis - 1913. A.

**OZOUX Louis (1869-1935)**

Médecin. Chef de clinique. Professeur d'anatomie à la faculté de Bordeaux. Diplômé des Beaux-Arts, participe à de nombreux salons où il expose sous le pseudonyme de Henry Allès. Il rentre à La Réunion juste avant la grande guerre qui le ramène en France. Il retrouve son île natale en 1919, Directeur du service de Santé. Poète - Président de la Société des Sciences et Arts - Membre fondateur (16) - [DB 2, p. 149]

**OZOUX Paul Mgr (1862-1933)**

Chanoine, Camérier du Pape Pie XI - 1930. C.

**OZOUX Raymond**

Professeur au Lycée Leconte de Lisle - vers 1950. T(8).

**PADOVANI Jean**

Inspecteur d'Académie, Vice-recteur de La Réunion de 1954 à 1956. - ? T(5)

**PALANT JULES (1871-)**

Professeur de lettres puis censeur au Lycée Leconte de Lisle - Membre fondateur (17) - [BU 8, Hom. pp. 225-226]

**PATURAU Hector (1902-1977)**

Ile Maurice. Ingénieur, répond à l'appel du 18 juin et s'engage dans les forces Françaises Libres. En 1942 il participe à la libération de La Réunion. Consul de France à Maurice de 1946 à 1953, puis entame une carrière d'industriel pour l'exploitation du guano à Juan de Nova.

**PAYET François**

Instituteur. Inspecteur primaire intérimaire - 1926. A.

**PAYET Frédéric (1974-)**

Professeur d'Histoire et de Géographie 2012. A.

**PAYET Jean-Valentin (1894-1992)**

Administrateur colonial, Ecrivain - 1929. C - [DB 3, p.157]

**PAYET Jean**

1983. C.

**PÉLISSIER Jean**

Journaliste, membre des services du renseignement, affecté quelques années au Lycée Leconte de Lisle comme professeur de lettres. Auteur de divers essais et reportages sur La Réunion - 1935. T(23).

**PERNBACH**

Médecin à l'Institut Pasteur - 1913. C.

**PÉROTIN Yves (1922-1981)**

Archiviste, Directeur des Archives départementales - vers 1950. T(22). Vice-président de l'Académie - [DB 3, p. 159]

**PERSONNÉ Serge**

? T(15).

**PETIT Georges**

Chercheur au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, Docteur ès-sciences, délégué pour l'étude scientifique et l'organisation des réserves naturelles de Madagascar - 1927. C.

**PINOT Marc-Henry (1917-1966)**

Instituteur, Poète - 1963. A - [BU 22, Hom. pp. 7], [DB 2, p. 165]

**PITOT Robert (1870- 1926)**

Ile Maurice. Avocat puis homme d'affaires - 1913. C.

**PLANCHET Albert**

Professeur d'Histoire et de Géographie au Lycée Leconte de Lisle - 1918. A(22).

**POISSON Eugène** (1878-1966)

Ingénieur de l'Ecole Centrale des Arts et Métier. Professeur de dessin au Lycée Leconte de Lisle. Intérim de la Direction du Musée Léon Dierx. Dessinateur et entomologiste - vers 1950. T(3) - [BU 22, Hom. pp. 7]

**POISSON Henri** (1877-1963)

Madagascar. Médecin. Chef du service vétérinaire à Madagascar. Membre de l'Académie Malgache et de nombreuses autres sociétés savantes - 1935. C.

**PRÉMONT Achille** (1864-1935)

Pharmacien, Fondateur de la mutualité. Maire de St-Paul - 1918. A - [DB 3, p. 163]

**PRUDHOMME Émile** (1871-1963)

Ingénieur agronome, démarre sa carrière à Madagascar où, comme directeur du Service de l'agriculture, il réalise de nombreuses missions photographiques aux côtés de Galliéni. Directeur général du Jardin colonial à Nogent-sur-Marne puis Directeur de l'Institut National d'Agronomie de la France d'Outre-mer - 1913. C.

**RABOT Jean**

? T(17).

**RAILLET Alcide** (1852-1930)

Professeur d'Histoire naturelle à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, initiateur de la parasitologie comme domaine d'Etude, acteur majeur de la recherche vétérinaire en France - 1913. C.

**RAMASSAMY Albert** (1923-2018)

Instituteur, puis Professeur de sciences économiques, poursuit ensuite sa carrière comme Censeur, Principal, puis Proviseur. Syndicaliste, Conseiller régional, Sénateur de La Réunion-1983. T(3).

**RAUVILLE de Camille** (1910-1986)

Ile Maurice. Ecrivain, membre de nombreuses Académies, inventeur du néologisme « indianocéanie », notion dont il est un ardent promoteur - vers 1970. C.

**RAUZIER Pierre-Adolphe, Georges** (1862-1920)

Médecin. Universitaire. Professeur de pathologie à la Faculté de Médecine de Montpellier, Membre de l'Académie des Sciences et lettres de Montpellier - 1913. C.

**RAYMOND**

Médecin à Vichy - 1913. C.

**REDINGER de Jean Robert** (1881-1958)

Colonel à Madagascar puis Général, Commandant supérieur en A.O.F. - 1927. C

**REGNAULT de BAUCARON**

Paris - 1928. C.

**RENAUDIÈRE de VAUX Charles** (1874-1920)

Médecin. Maire de Saint-Louis, puis du Port - 1913. A.

**RENOUARD Émile**

Médecin à Paris - 1913. C.

**RETEAU Alexandre** (1990-)

Etudiant - 2016. C.

**REUILLARD Gustave**

Professeur d'histoire au Lycée Leconte de Lisle. Philatéliste - Membre fondateur (18).

**REVEST Ludovic Mme (née Marie-Eugène Legros)** (1882-1964)

Femmes de lettres. Présidente de la Société des Sciences et Arts - 1931. T(7).

**REY Jean-Claude** (1928-)

Ile Maurice puis Angers. Chirurgien orthopédiste, ancien interne des hôpitaux de Paris - 1981. C.

**REYDELLET Dureau** (1932-)

Cadre des Sucreries de Bourbon. Ecrivain - 1993. T(20). Elu Vice-président en 2010.

**RIBES-BEAUDEMOLIN Sonia** (1953-)

Océanographe. Conservateur du Muséum d'Histoire naturelle de St-Denis - 2015. A.

**RICCI François** (1873-)

Professeur d'histoire au Lycée Leconte de Lisle, très engagé dans le combat laïque à La Réunion et l'application de la loi de 1905, il milite ensuite, dès septembre 1914, pour l'engagement des Réunionnais dans le combat national. Rentré en métropole en 1915, il est nommé ensuite au lycée Schœlcher (Martinique) où il est témoin de l'éruption volcanique de la Montagne Pelée de 1929 - Membre Fondateur (19) - [35]

**RICQUEBOURG Emmanuel**

Médecin - 1924. A.

**RICQUEBOURG Jean** (1868-1914)

Ses études terminées au lycée Leconte de Lisle, il rentre sur concours à l'administration des douanes et émigre en Asie où il fera toute sa carrière (Cambodge, Cochinchine, Annam, Tonkin...). Ecrivain, poète, il collabore à de nombreuses revues où il publie notamment des traductions de légendes indochinoises. Il meurt à Saïgon avant d'avoir achevé son dernier recueil « Ciels d'Annam » - 1913. C - [DB 1, P. 175]

**RIEUX des Maurice** (1864-1934)

Avocat - 1913. T(25) - [BU 12, Art. pp. 173-177]

**RIGOTARD Marcel**

Ingénieur agronome, Chef du service de l'Agriculture - 1922. A.

**RIVALS Pierre** (1911-1979)

Universitaire. Agronome et naturaliste exerce à La Réunion (1939-1945) comme botaniste et géologue, rentre à Toulouse après-guerre pour rejoindre l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie, puis est recruté à l'Université Paul Sabatier - ? T(5).

**RIVET Raoul** (1896-1957)

Ile Maurice. Journaliste, fondateur du groupe de presse Le Mauricien. Maire, député de Port-Louis, préside à la commémoration du bicentenaire de Port-Louis - 1935.C.

**RIVIÈRE Maxime** (1921-1995)

Ingénieur. Participe activement à la renommée de l'industrie sucrière réunionnaise. PDG de la société sucrière de Quartier français, il contribue au développement économique de La Réunion par de multiples initiatives dont la fondation de la Jeune Chambre Economique dont il assurera la présidence - 1964. T(11) - [DB 3, p. 173]

**RIVIÈRE Victor**

Professeur - vers 1950. A.

**ROBERT Jocelyn**

Gouverneur Honoraire des Colonies. Maire du Ve arrondissement, Paris - 1913. C.

**ROBERT René** (1939-)

Universitaire, géographe. Chargé de mission au Conseil Régional, œuvre à la mise en place du Parc National des Hauts. Porte le projet de l'accession de La Réunion au Patrimoine Mondial de l'UNESCO - 1981. T(12).

**ROCKEL Énis** (1948-)

Ecrivain, guide, conférencier - 2011. T(2).

**RODA Jean-Claude** (1939-2016)

Conservateur général des Bibliothèques. Dirige de la Bibliothèque universitaire de La Réunion de 1970 à 1979 - 2013. C.

**ROLLE André**

Médecin, écrivain - vers 1975. T(12).

**ROSSET Georges** (1837-1935)

Ingénieur, écrivain- 1913. C.

**ROSSET Joseph** (1874-1918)

Ingénieur, Paris - 1913. C.

**ROUCH Jules**

Capitaine de vaisseau. Attaché naval de France en Grèce - 1927. C.

**ROUSSEL Henri**

Médecin à St-Pierre - 1913. C.

**ROUSSIN Georges** (1860-1928)

Peintre, Paris - 1913. C.

**ROUVIER Elie** (1891-1918)

Universitaire. Muséum d'Histoire naturelle, Paris - 1913. C.

**RUBEN de COUDER Joseph** (1843-1928)

Juriste. Magistrat. Auteur de nombreux ouvrages de référence. Président de la Cour de Cassation - 1913. H.

**RYCKEBUSCH Jackie** (1945-)

Juriste et historien. Directeur puis Trésorier Principal au Trésor Public. Ecrivain - 2018. C.

**SAM-LONG Jean-François** (1949-)

Professeur de lettres. Ecrivain, poète, Président de l'UDIR -1981. T(6) -[BU 27, Hom. p 70-71)

**SANGLIER Fernand**

Avocat à la Cour d'appel de St-Denis. Lieutenant d'infanterie coloniale - 1926. T(17).

**SARON Gilbert**

Administrateur des colonies, chef de cabinet du gouverneur Truitard. Poursuit sa carrière à Madagascar. Après l'indépendance il est nommé Consul de France de la grande île - 1936. T(10).

**SARTHRE**

Médecin dermatologue - 1966. T(6).

**SCHERER André** (1921-2000)

Directeur des Archives de La Réunion, membre de la mission française d'étude des archives du ministère allemand des Affaires étrangères, Secrétaire général de l'Association historique internationale de l'Océan indien dont il était membre fondateur - 1958. T(9)

**SÉJOURNÉ M.**

? T(20).

**SELSIS Romain**

Professeur au Lycée de St-Denis - 1913. A.

**SERVEAUX Roger**

Médecin. Président du Conseil de l'Ordre, Président de la Croix Rouge. Maire de Saint-Paul. Ecrivain sous le pseudonyme de Roger Savreux - vers 1955. T(6).

**SERVIALE Mario** (1949-)

Géographe. Inspecteur de la DDJS. Ecrivain - 2011. T(19).

**SETH Catriona** (1964-)

Universitaire (lettres). Spécialiste des poètes français du XVIII<sup>e</sup> - 2015. C.

**SORNAY de Pierre** (1876-1968)

Ile Maurice. Agronome. Membre de nombreuses institutions scientifiques et sociétés savantes il préside plusieurs d'entre-elles dont notamment la Société Royale des Arts et des Sciences - 1913. C.

**TABUTEAU Jacques** (1929-2013)

Magistrat - Président de Chambre honoraire de la Cour d'Appel de Saint- Denis - 1986. A.

**TCHKALOFF Thierry-Nicolas** (1955-)

Conservateur. A l'initiative de la création du MADOI (Musée des Arts Décoratifs de l'Océan Indien) - ? T(21).

- ? T(21).

**THILL André**

Conservateur général de la bibliothèque du Musée National des Arts et Traditions Populaire - Avant 2013. C.

**THIREL Sabine** (1956-)

Conseillère principale d'éducation. Peintre. Ecrivain - 2012. T(13).

**THOMAS L.**

Universitaire. Montpellier - 1924. C.

**THOMAZI**

Médecin départemental d'Hygiène scolaire à La Réunion - 1958. T(5).

**THONON Léopold**

Magistrat, Conseiller à la Cour d'Appel d'Aix- 1913. C.

**THOUILLOT Michel** (1951-)

Professeur de lettres. Ecrivain - 2014. A.

**TOLÈDE Marlene** (1941-)

Chargée de cours à l'Université de La Réunion - 2017. A.

**TOUDOIRE Maurice**

Avocat, Juge de Paix à St-Paul - 1937. C.

**TOULORGE Gaston** (1860-1945)

Ile Maurice, Météorologiste - 1913. H.

**TOUSSAINT Auguste** (1911-1987)

Ile Maurice. Historien, Conservateur. Directeur des Archives de l'île Maurice. Membre de nombreuses institutions scientifiques, fondateur puis premier président de l'Association Historique Internationale de l'Océan Indien, titulaire de nombreux prix dont le Prix des Mascareignes en 1967. Vers 1970. C.

**TRENDEL R.**

Directeur du Service de Météorologie - 1963. T(16).

**TROUDE Thérèse**

Professeur de lettres au Lycée Leconte de Lisle - 1933. C.

**TRUITARD Léon** (1885-1972)

Administrateur colonial. Gouverneur de La Réunion de 1936 à 1938 - 1938. C - [DB 3, p. 195]

**UNIENVILLE d'Raymond** (1932-)

Ile Maurice. Historien. Membre du Comité de la société d'Histoire de l'île Maurice, en charge du Dictionnaire Biographique. - 1983. C.

**URRUTY Jean** (1904-1982)

Ile Maurice. Ecrivain, Secrétaire du Cercle Littéraire de Port-Louis. Prix des Mascareignes - vers 1975. C.

**VALLON HOAREAU Joseph Octave** (1869-)

Exploitant agricole, agronome, correspondant de La Vie, bimensuel fondé par Marius-Ary Leblond - 1922. A.

**VAUSSY Émile**

Professeur de Lettres au lycée Leconte de Lisle, il poursuit ensuite sa carrière à Oran (Algérie). Poète - 1926. C.

**VAUTHIER Alain-Marcel** (1943-)

Directeur de la Bibliothèque de La Réunion (BdR) -1993. T(25). Elu Président de l'Académie en 2010.

**VAUTHIER Marcel** (1910-1988)

Avocat. Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de St-Denis. Maire-adjoint de Saint-Benoit, Conseiller général, Conseiller de l'Union française, Sénateur puis Député de La Réunion- 1937. T(25) - [DB 2, p. 185]

**VELAIN Charles** (1845-1925)

Universitaire. Géologue. Professeur à la Sorbonne. Auteur de travaux géologiques sur La Réunion - 1913. H.

**VERGÉ Camille**

Administrateur colonial à Madagascar - 1922. C.

**VERGÈS Raymond** (1882-1957)

Ingénieur, médecin. Consul de France au Siam. A son retour dans son île natale exerce comme Directeur du service de santé et occupe diverses responsabilités syndicales et sociales avant d'entamer une carrière politique et détenir différents mandats : Maire (de Salazie, puis de Saint-André et de Saint-Denis) et député, il est un des principaux artisans de la départementalisation de La Réunion - 1928. T(25) - [DB 1, P. 197]

**VILLÈLE de Auguste** (1858-1943)

Agronome, Secrétaire de la Chambre d'Agriculture (Agronomie). Hommes de lettres et publiciste agricole - Membre fondateur (20) - [DB 2, p. 189]

**VILLENEUVE de Philippe L.**

1936. C.

**VINCENT**

Médecin. Directeur du Laboratoire d'hygiène et de microbiologie à La Réunion - 1913. C.

**VINCENT DOLOR Anatolien** (1893-1974)

Administrateur colonial, termine sa carrière comme gouverneur à Madagascar. Sa retraite prise, il rejoint définitivement son île natale et s'engage dans diverses activités sociales et culturelles. Conservateur de la F.O.M, président de la Société des Sciences et Arts - vers 1950. T(7).

**VINCENT Félicien** (1888-1919)

Journaliste, directeur de *La Patrie créole*, victime, comme plusieurs de ses collaborateurs de l'épidémie de grippe espagnole ce qui entrainera la disparition de son journal. Poète, son recueil de poésie rassemblant ses publications éparses paraîtra à titre posthume à l'initiative de ses amis - 1918. A - [DB 2, p. 195]

**VINSON Jean**

Avocat. Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de St-Denis - 1964. T(24).

**VITTORI Christian** (1957-)

Éditeur.

**VIVIEN Paul** (1858-1931)

Journaliste. Patron de presse. Conseiller de Paris, membre du Conseil Supérieur des Colonies - 1913. C - [DB 2, p. 199]

**VIVIÈS de Martin**

Météorologue - ? T(6).

**WACQUIEZ Claude**

Conservateur du musée d'Art Léon Dierx - 1968. A.

**WANQUET Claude** (1937-)

Universitaire. Historien - 1966. T(8).

**WINTHER-FRAPPIER DE MONTBENOIT Mme**

Femme de lettres, Paris - 1935. C.

**WONG HEE KAM Édith** (1947-)

Professeur de Lettres - vers 2010. A

**YCARD Léopold (1879-1953)**

Médecin. Maire de St-Benoit - 1921. A - [BU 13, Hom. pp. 29-30]

**YCARD Serge** (1926-2006)

Médecin - Vers 1975. T(10). Président de l'Académie de 1980 à 2006.

# LES TRAVAUX DES ACADÉMICIENS

## LES ACADÉMICIENS ET LA CRISE DES « GILETS JAUNES »

Le samedi 17 novembre 2018, de nombreux Réunionnais se mobilisaient aux quatre coins de l'île en écho à un appel national<sup>1</sup>. Reconnaisables à leurs « gilets jaunes<sup>2</sup> », ces manifestants locaux et nationaux dénonçaient alors globalement le coût de la vie et la hausse du prix des carburants. Dans l'Hexagone, les manifestations semblaient se terminer avec les derniers défilés de la journée<sup>3</sup>, mais à La Réunion des dizaines de barrages routiers étaient installés et paralysaient la circulation. Alors que certains s'étaient donné rendez-vous pour poursuivre l'action le lendemain, des affrontements éclataient durant la nuit dans les quartiers du Chaudron et des Camélias à Saint-Denis, ou encore dans certains quartiers de Saint-Benoît. Le lundi 19 novembre, une trentaine de barrages étaient à nouveau érigés et paralysaient l'économie insulaire. La situation restait totalement bloquée jusqu'à l'arrivée d'Annick Girardin, ministre des Outre-mer, le 28 novembre. Ces événements faisaient ressurgir dans toutes les mémoires les émeutes du Chaudron en 1991. Si le contexte était différent, les problèmes de fond liés aux inégalités sociales et au mal développement faisaient à nouveau surface.

Durant cette situation de crise, certains Académiciens sont intervenus pour essayer d'éclairer, à leur manière, le débat public. Notre collègue Wilfrid Bertile, ancien député, ne pouvait rester insensible et intervenait ainsi par des courriers des lecteurs dans la presse insulaire<sup>4</sup>. Le géographe Mario Serviabile rédigeait une analyse sur le rôle fondamental de l'État pour lutter contre « la misère du monde<sup>5</sup> ». Jean-François Samlong, écrivain, dirigeait un recueil de poésies et de textes engagés sur le sujet<sup>6</sup>. L'historien Gilles Gauvin proposait une mise en perspective historique des enjeux soulevés par la crise ainsi que des analyses

---

1 Cet « événement facebook », intitulé « Blocage national contre la hausse du carburant », est initié par Eric Drouet, chauffeur routier de Seine-et-Marne, qui appelle à bloquer le périphérique parisien et les rues de Paris le 17 novembre, avant d'aller ensuite devant l'Élysée.

2 Le symbole est repris à la suite d'une vidéo du narbonnais Ghislain Coutard qui se filme dans son véhicule en demandant aux automobilistes de déposer un gilet jaune devant leur pare-brise en signe de soutien à la manifestation.

3 La manifestation était marquée dans l'Hexagone par la mort d'une manifestante percutée par la voiture d'une conductrice qui expliquait avoir paniqué. On déplorait également 227 blessés dont sept graves pour une mobilisation évaluée par le Gouvernement à 300 000 manifestants.

4 Voir par exemple : « Une sortie de crise est-elle possible ? », 27 novembre 2018.

5 La tribune, dont le titre fait référence à un ouvrage de Pierre Bourdieu, a été publiée dans la presse locale le 24 novembre 2018 et dans Le monde des lecteurs du 29 novembre.

6 Jean-François Samlong (dir.), *Dann Galé lavé lespoir*, Union pour la Défense de l'Identité Réunionnaise, 2019.

dans la presse locale et nationale<sup>7</sup>. Parmi les personnalités insulaires à réagir dès les premiers instants du conflit, Monseigneur Gilbert Aubry, Évêque de La Réunion, invitait les responsables politiques locaux et les manifestants à retrouver la voie et les voix du dialogue. Il publiait ainsi le 4 mars 2019 une tribune, reprise dans l'ensemble de la presse insulaire, appelant à l'organisation d'une conférence territoriale élargie.

Nous vous proposons ici deux de ces multiples contributions au « Grand débat réunionnais ». La première est celle de Gilles Gauvin, remettant en perspective l'histoire politique, économique et sociale de l'île. La seconde est celle de Mgr Gilbert Aubry, proposant un cadre pour construire La Réunion de demain.

## **DE LA DÉMOCRATIE, DU POLITIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT DE LA RÉUNION. MISE EN PERSPECTIVE HISTORIQUE**

par Gilles GAUVIN

Répondant à l'appel d'un mouvement national, la mobilisation des « gilets jaunes » à La Réunion a conduit à une situation chaotique qu'il faudrait être capable d'analyser avec une autre grille de lecture que celle d'une sempiternelle révolte d'une population assistée dont la frange de la jeunesse la plus marginalisée se livre à des exactions qui ne peuvent qu'être condamnables. Après la Guyane et Mayotte, ce qui se passe à La Réunion témoigne des paradoxes et des limites d'un choix de développement calqué sur le modèle français, aujourd'hui mondialisé. Ce choix n'est pas seulement inadapté aux besoins d'un développement bénéficiant à toute la société réunionnaise, c'est aussi un révélateur qui devrait alerter les gouvernants de l'impasse sociale à laquelle conduit le capitalisme financier à La Réunion comme en France. Pour mieux comprendre la situation actuelle et réfléchir à des portes de sorties durables, il nous semble fondamental de la replacer dans un temps plus long de l'histoire des rapports entre l'île et sa « métropole ».

En 1946, les élus dits progressistes de La Réunion, portés par un mouvement populaire espérant la fin des inégalités socio-économiques, ont défendu une voie insolite de décolonisation : la départementalisation. Ils ne l'ont obtenu de la représentation nationale que par le soutien du PCF qui avait alors besoin de

<sup>7</sup> L'ensemble de ses articles, rédigés personnellement ou en collaboration avec le sociologue Philippe Vitale, l'anthropologue Stéphane Nicaise et l'ingénieur David Bialecki, sont en ligne sur le-boucan.fr.

« nationaliser » son image. Mais les archives de ce parti montrent bien que, dès les années 1950, pour les communistes français La Réunion reste « un pays sur la voie de l'émancipation ». À partir de 1956, dans le cadre des guerres de décolonisation et de la guerre froide, l'État français a ensuite fait le choix de verrouiller La Réunion dans la République en usant de méthodes contraires à la démocratie, pourtant garantie sur le territoire « métropolitain ». La génération d'après-guerre, portée par le PCR, a ensuite revendiqué une autonomie démocratique et populaire, s'inspirant directement du modèle communiste et des « démocraties populaires ». « Le peuple réunionnais conscient que toute tentative d'intégration est vouée d'avance à l'échec – il en fait d'ailleurs l'amère expérience depuis 20 ans – a entamé courageusement la lutte pour sa libération, lutte qui ne saurait être que victorieuse » déclare ainsi le Cercle Eliard Laude en 1969. Expliquer, quarante ans plus tard, qu'il ne s'agissait finalement que d'une décentralisation relève de l'anachronisme ou d'une reconstruction mémorielle. Face à ce type de discours, le pouvoir gaulliste, incarné par Michel Debré, a, pendant une décennie, instauré une dictature, au sens romain du terme, au nom de la sauvegarde de la République, tout en débloquent des moyens inédits pour essayer de transformer la société locale. Tout cela dans un cadre postcolonial où les tenants du pouvoir économique et politique appartenaient clairement à une oligarchie qui se jouait de la démocratie électorale.

Le défi de développement qui était à relever à partir de 1946 n'a clairement jamais été une priorité pour le pouvoir central et les administrations parisiennes. Quelques mois après son arrivée dans l'île, en 1953, le préfet Pierre Philipp se plaint à son ministre que « l'équipe préfectorale est réduite à deux unités ». Et il explique : « cet état de fait est d'autant plus décevant que je me suis donné pour tâche d'amener ce territoire à un stade de modernisation digne de la métropole ». Il va même plus loin face à l'impuissance dans laquelle il se trouve pour essayer de développer le territoire dont il a la responsabilité : « Est-il normal que la gestion d'un département insulaire situé dans l'océan Indien soit la même que celle d'un département métropolitain ? ». En quittant son poste, en 1956, le bilan qu'il dresse n'est pas sans écho jusqu'à aujourd'hui : « J'ai la conviction absolue que l'importance des crédits attribués à la Réunion devrait y régler le problème social et assurer son avenir, mais ces crédits sont répartis d'après des textes législatifs inadaptés ou par des techniciens qui ne dominent pas le problème.

Ce n'est pas l'aide sociale qui améliorera le niveau de vie des Réunionnais, c'est le financement de l'émigration (...). Ce ne sont pas les réalisations spectaculaires au profit des déshérités, ce sont les travaux et les mesures de tous ordres (telles que l'extension du service militaire) au profit de la jeunesse et son amélioration physique et morale. Je souhaite que mon successeur obtienne la dévolution de pouvoir que j'ai toujours vainement requise. Sans elle, le député Paul Vergès aura raison, qui disait le 26 mai dernier, établissant un parallèle entre l'Algérie

et la Réunion: 'il n'y a pas de raison pour qu'à la Réunion le peuple créole ne demande pas son indépendance afin de pouvoir échapper lui aussi à l'esclavage et à l'exploitation capitaliste' ».

Il n'est pas jusqu'à Michel Debré lui-même, pourtant présenté comme le *deus ex machina* de l'île par ses adversaires comme par ses partisans, de déplorer l'impuissance de la France à mettre en œuvre le développement de l'île. Il écrit dans des notes personnelles, lors de sa première campagne de 1963: « Un effort social a été important. Progrès nets depuis la départementalisation quoique beaucoup d'argent gâché – pensions, allocations, remboursements de frais dont pharmaciens et médecins profitent plus souvent que les malades et équipement insuffisant. (...) Meurt de faim! Sous-alimentation cause d'un retard intellectuel ». Un an après son élection, en 1964, il prend la pleine mesure du peu d'intérêt porté à La Réunion: « D'avoir fait cet effort pour la Réunion supposait un effort gouvernemental. (...) On ne peut remédier à une totale insuffisance gouvernementale. (...) Une raison qui me fait souffrir (...) vient de l'indifférence et de l'incompréhension auxquelles je me heurte pour les affaires de la Réunion ». Et constamment, dans ses notes de travail sur toute la période, on voit qu'il y a un effort incommensurable à fournir de la part du député, pourtant ministre jusqu'en 1973, pour que les ministères, en particulier les Finances, mettent en œuvre concrètement mesures et crédits pourtant prévus par la loi.

Le préfet Cousseran nommé par Michel Debré en 1969 joue un rôle fondamental, parallèlement au mouvement citoyen de l'Association pour le Déroulement Normal des Opérations Électorales, dans la mise en place du respect de la démocratie électorale. Le combat est rude avec d'un côté des notables, en particulier des médecins, qui défendent avant tout un système social dont ils tirent richesse et pouvoir, et de l'autre le PCR qui revendique l'application du modèle collectiviste communiste. *L'Essai de diagnostic sur la conjoncture réunionnaise* que le préfet rédige en juin 1971, et que Michel Debré juge « remarquable par sa pertinence et son analyse », dépeint une société insulaire qui est le socle de celle qui manifeste sur les routes en 2018. Il explique en effet qu'il y a deux sociétés qui se juxtaposent. D'une part « la société avancée », à savoir une classe moyenne, qui se développe, et qu'il évalue à 40 % de la population. De l'autre la « société rurale primaire qui représente les 60 % de la population et qui présente la plupart des caractères des sociétés sous-développées ». Il constate que, sur le plan politique, les classes moyennes font de plus en plus preuve d'individualisme, intéressés avant tout par la société de consommation et se désintéressant de la vie politique, tandis que la majorité de la population est sous la domination politique de notables qui entretiennent des « rapports féodaux d'allégeance (...) détiennent la plupart du temps les leviers de commande dans les municipalités, et ont retrouvé dans la gestion des affaires publiques le relais de l'influence qu'ils avaient dans la société paternaliste d'autrefois ». Tout y est dépeint, des

inégalités sociales aux inégalités de revenus à ceux qui s'enrichissent grâce au commerce d'importation, en passant par le problème crucial de la formation des jeunes. Le préfet explique également comment l'organisation du commerce et de l'économie fait que « les moyens considérables accordés par l'État, et qui représentent près de la moitié du produit intérieur brut ne font que transiter rapidement avant de repartir en Métropole et sans se diffuser au préalable dans le pays et sans constituer un facteur de développement en profondeur ». Si Paul Cousseran note qu'on commence à discuter, à l'université, dans les commissions du Plan ou dans les assemblées locales, de projets d'avenir, il regrette que localement les hommes politiques « nationaux » ou de l'opposition jouent sur la peur démographique, la peur du chômage, la peur de l'émigration, la peur de mauvaises récoltes de cannes...: « on joue en quelque sorte à se faire peur pour se justifier des abus qu'on commet ».

La Réunion entre dans la décentralisation trois ans avant l'Hexagone, avec l'élection au suffrage universel direct du premier président de Région en 1983. Le PCR avait fait le choix deux ans auparavant, au lendemain de la victoire de François Mitterrand, d'abandonner brutalement, pour des raisons de tactique politique, le mot d'ordre d'autonomie. La classe politique insulaire, qui s'appuyait alors sur une nouvelle génération d'édiles municipaux, issus des classes moyennes formées par l'école de la République, enfin étendue à l'ensemble de la population dans les années 1970, s'ouvrait peu à peu à des débats politiques dans lesquels les notions de responsabilités et de compétences locales au service de la population réunionnaise prenaient corps. Pierre Lagourgue illustre d'ailleurs, à la fin des années 1980 et au début des années 1990, le dialogue qui s'instaurait entre les différentes tendances politiques. Paul Vergès accédait lui-même à la tête de la Région de 1998 à 2010. Il est le premier politique local à s'emparer de l'importance de l'impact du réchauffement climatique. Sa principale erreur stratégique a sans doute été de n'avoir pu lancer l'opération du Tram-train avant que le projet ne soit rejeté avec les eaux troubles du bain de la Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise. Durant la période, la Région bénéficiait également de très importants fonds européens lui permettant la mise en chantier de projets d'ampleur. Le modèle proposé aux jeunes n'a cependant finalement pas varié, même si le contexte a changé: du BUMIDOM on est passé aujourd'hui à la mobilité encouragée vers la France, l'Europe et même le Québec.

En quarante ans, La Réunion voyait parallèlement sa société et ses infrastructures bouleversées avec une rare rapidité, pour ne pas dire violence, et entrer de plain-pied dans la société de consommation, passant des cases en paille décrites par le géographe Defos du Rau en 1960 aux grandes surfaces commerciales qui, alors même que l'île est paralysée par les barrages des « gilets jaunes », diffusent dans les médias leurs messages appelant à ne pas oublier le « Black Friday » du 23 novembre.

La croissance économique et les progrès sociaux ont été indéniables et ont fait de La Réunion une « périphérie modernisée et assistée », pour reprendre l'expression de Wilfrid Bertile. De là viennent ses points forts vis-à-vis de l'environnement du sud-ouest de l'Océan Indien, mais aussi ses faiblesses. Les chiffres concernant les inégalités sociales, la misère, l'illettrisme, l'alcoolisme sont aujourd'hui bien connus de tous. Les mouvements associatifs et les conseils consultatifs du conseil régional ont, durant cette dernière décennie, proposé des actions permettant un développement durable tenant compte de tout le travail social qui reste à accomplir. Rien n'a été mis en œuvre, bien au contraire, les politiques de restriction budgétaire imposées au niveau national ont conduit à réduire de manière drastique tout le travail d'éducation populaire mené par les associations. La classe politique locale est décrite de toutes parts comme inefficace, avant tout centrée sur le court terme et, plus grave, sur ses intérêts propres. Les dernières élections municipales ont été analysées comme celles du « retour des dinosaures », tandis que l'abstention devient un des faits marquants scrutin après scrutin. Les scandales récents révélés par la presse locale touchant de près certains politiques locaux ou des responsables d'organismes représentatifs, ainsi que les circonstances, puis les rebondissements de la dernière élection législative partielle de septembre 2018 ne peuvent en rien renforcer le crédit des responsables politiques dans l'opinion publique. Les dernières mesures sociales et fiscales prises par l'Etat d'une manière très technocratique, mais aussi par la Région sur les carburants, ont fini, dans ce contexte, par faire craquer la société insulaire dont l'équilibre est précaire et voler en éclats la démocratie représentative.

Doit-on, dès lors, s'étonner de la tournure prise par le mouvement des « gilets jaunes » à La Réunion? Toutes les frustrations s'expriment à travers les barrages le jour et les violences urbaines la nuit. Les discours anti-zoreil ou anti-comorien, liés aux tensions sur l'emploi, resurgissent. Ils témoignent d'ailleurs d'une réalité des rapports sociaux que masque l'image médiatique d'île de « la tolérance », dont la construction est fortement liée aux enjeux économiques du tourisme. Paul Cousseran parlait, à son époque, du « mépris humain qui résulte des différences ethniques, d'un trop grand écart de niveau de vie et de culture » dont étaient victimes certaines catégories d'insulaires eux-mêmes, qu'il s'agisse de l'attitude des Grands Blancs à l'égard des Noirs et des métis ou de celles de ces derniers à l'égard des Malbars. Toute une partie de la jeunesse réunionnaise constitue, comme le rappelle Stéphane Nicaise, les NEET, Not in Education, Employment or Training (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire), posant ainsi clairement la responsabilité d'un système de formation qui s'est sans doute trop contenté de gonfler, de manière très artificielle, le nombre de ses diplômés. Avoir le bac n'est plus une garantie suffisante d'un niveau réel de formation pour réussir des études supérieures et encore moins pour intégrer le monde du travail. Même si le système permet à certains d'être très performants, ils

sont très souvent aujourd'hui ailleurs parmi les « Réunionnais du Monde » et il existe une partie de la jeunesse qui, diplômée, ne comprend pas pourquoi elle ne peut pas accéder à l'emploi dans l'île. Certains vont jusqu'à y voir la théorie d'un « Grand Remplacement », version locale d'une idéologie nauséabonde qui trouve un écho tout particulier dans les moments de crise et de difficulté d'accès à l'emploi.

Plus qu'un « vivre ensemble », la société réunionnaise bâtie sur l'esclavage et la colonisation a construit un « vivre avec » imposé par l'insularité. Il y a eu des métissages et un rapport à l'altérité différent de celui qu'on trouve dans l'Hexagone ou aux Antilles, du fait du peuplement de l'île, mais on a oublié que l'école de la République, depuis les années 1960, a joué un rôle fondamental dans l'apprentissage du respect mutuel. La « tolérance » est finalement une valeur qui s'est distillée dans la société à travers l'école de la V<sup>e</sup> République et l'ouverture au monde. Albert Ramassamy, élu sénateur en 1983, avait pourtant été rejeté du lycée Leconte de Lisle au début des années 1940 sous le quolibet de « Massalé »...

La défiance à l'égard des corps intermédiaires, élus et syndicalistes, semble être à son paroxysme au sein de ceux qui, depuis le samedi 17 novembre, ont poursuivi leurs actions. Les traiter avec mépris, au prétexte de la grande hétérogénéité de leurs revendications et de l'absence de porte-parole serait cependant une grave erreur. C'est à un exercice de démocratie citoyenne que nous assistons et du chaos pourrait émerger une nouvelle forme d'expression politique.

Que veulent finalement les Réunionnais? Avoir les moyens de consommer au même prix que dans l'Hexagone, puisque La Réunion est un département français, avec tout ce que cela implique: une course effrénée vers le toujours plus d'avoir sans souci de l'impact en matière de développement durable et sans réflexion sur le sens profond qu'ils donnent à leur existence? Ou bien veulent-ils mettre en place un mode de développement et de vie endogène respectueux et de la nature et des habitants de l'île?

Quant aux politiques locales, doivent-ils toujours demander que la solution soit apportée par l'Etat et se traduise essentiellement par des subventions diverses et variées, en allant jusqu'à suggérer de piocher dans les gains de la Française des jeux? N'est-il pas temps pour eux de comprendre qu'il faut en finir avec les décisions liées aux enjeux électoraux de court terme et en venir à une réflexion sur des modifications structurelles qui profiteront à tous à plus longue échéance? Qu'est-ce qui les empêche de mettre de côté leurs intérêts personnels, parfois bien mesquins, pour décider dès aujourd'hui de provoquer les conditions de ce changement en se réunissant dans un congrès visant à définir le nouveau cadre du développement de l'île et de la résolution de ses problèmes récurrents? De son côté, la société réunionnaise doit choisir les hommes et les femmes qui sauront la conduire sur la voie d'un vrai développement endogène.

Quant aux responsables politiques nationaux, il serait peut-être temps qu'ils comprennent qu'ici comme ailleurs la démocratie doit être un dialogue permanent, donc un débat permanent dans lequel savoir entendre l'autre et chercher un compromis doit permettre d'aller vers l'intérêt général, le bien public, la *res publica* des Romains. Qu'ils comprennent également que les citoyens, ici comme ailleurs, attendent des réalisations concrètes et n'ont cure des rapports, plans de lutte, chartes, livres de toutes couleurs qui restent lettre morte en raison des blocages entre ministères d'un même gouvernement ou à cause des changements de tendance politique.

Après les émeutes en Guyane, à Mayotte et à présent à La Réunion, qui expriment des malaises bien plus profonds qu'une simple réaction à l'encontre du coût de la vie, l'État français devrait arriver à comprendre que ce qui se passe dans de lointaines périphéries, de son point de vue, est précurseur de mouvements qui pourraient se (re)produire dans l'Hexagone à une tout autre échelle. Par ailleurs, les contraintes imposées par la vie sur un territoire insulaire comme La Réunion et les solutions innovantes qui y sont parfois mises en œuvre pourraient servir également de base de réflexion pour l'élaboration d'un nouveau modèle de société puisque le modèle actuel arrive visiblement en bout de course.

Gilles GAUVIN  
Professeur et chercheur en Histoire  
Le 23 novembre 2018

## CONFÉRENCE TERRITORIALE ÉLARGIE

par Monseigneur Gilbert AUBRY

La Réunion ? La Réunion nous réunit sur une île qui est un cadeau du ciel donné à tous ceux et à toutes celles qui aujourd'hui veulent vivre ici en communauté de destin. Nous venons de tous les horizons du monde. Nous avons appris à vivre ensemble. Nous avons vaincu le commerce fratricide de personnes humaines et dans nos veines palpite la vie de notre île culturellement métisse, avec les couleurs différentes de notre peau. Ce trésor, il faut en prendre conscience, le préserver, le développer. « Faire peuple » comme on « fait équipe » est le socle de notre citoyenneté.

1946 : départementalisation. Elle a apporté aux femmes et aux hommes de 2019 ce que n'avaient pas, dans l'ensemble, leurs parents et leurs grands-parents :

les ressources, le logement, l'accès au savoir, l'école, l'accès aux soins, les assurances sociales, les conditions de voyages, les équipements. À partir des années 1960, une accélération assimilationniste avec la France hexagonale et une boulimie consumériste se sont développées. Mais ce développement sans croissance, et sans croissance humaine, a failli nous faire perdre notre âme.

Un malaise s'est installé. Une majorité de notre population ne se reconnaît pas dans le modèle de société qui a été déployé. On invente une débrouille pour ne pas sombrer, essayer de sauver la face et survivre. Beaucoup se retrouvent sur le bord du chemin. Des injustices persistantes et des inégalités profondes continuent à caractériser différents domaines. Le malaise se manifeste à travers des commandes par les autorités supérieures de « rapports » sur les solutions qu'il faudrait apporter. Les rapports succèdent aux rapports... qui restent souvent dans les armoires.

Ce malaise se traduit par des manifestations de rue qui ont provoqué les États Généraux en 2009, les Assises en 2017 et le grand débat en 2018. Les sujets traités dans les rapports et débattus dans le cadre de grands débats sont récurrents. Cela signifie une chose : ils n'ont pas été réglés. Le mouvement des gilets jaunes, sans référent et avec des doléances parfois contradictoires, révèle sans fard ce phénomène. Tout cela nous interroge sur la vision de notre communauté de destin et sur les moyens de sa co-construction par les citoyens que nous sommes. Citoyens que nous devons être au sein de la République. Quel est notre bien commun ? Comment le construire ? Sans exclusion, dans le dialogue, ensemble.

Le Conseil Régional et le Conseil Départemental ne sont pas restés inactifs. En 2016 et 2017 se sont tenues deux Conférences Territoriales de l'Action Publique (CTAP). Mais est-ce que, actuellement, il y a le plan de convergence et de transformation pour La Réunion ? L'élaboration de ce plan est prévue par la Loi de Programmation relative à l'égalité réelle de février 2017. En tout état de cause, il n'y a pas de projet, un « Projet Réunion », défini par les Réunionnais, pour les Réunionnais, en concertation avec l'État.

La Ministre des Outre-mer, le Premier ministre ont annoncé leur venue dans l'île. La rencontre du président de la République avec les élus ultramarins, notamment les maires, a montré, de la part du chef de l'État, une volonté de dialogue, une volonté de chercher et de trouver les solutions à travers ce dialogue. À plusieurs reprises, le président de la République a exprimé sa volonté d'avancer avec les élus locaux : « Chiche... Allons-y ! ». Il y a, de sa part, un désir et un souci de trouver du répondant localement.

La Réunion a besoin d'un projet... qui nous projette effectivement vers l'avenir. Le 21 novembre 2018 j'ai posé la question : Pourquoi, dans le contexte actuel, ne pas réunir la Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP) en l'élargissant au maximum ?

La CTAP est composée des personnes suivantes :

- Président du Conseil Régional
- Président du Conseil Départemental
- Présidents des intercommunalités (EPCI)
- Représentants des différentes Communes réparties par strates communales et élus par leurs collègues

Cette composition pourrait être élargie à d'autres citoyens déjà actifs dans la société civile, des représentants d'associations qui font du terrain et plus spécialement dans l'éducation populaire.

Cela en fait du monde. Ce qui suppose aussi que le processus de mise en route soit une pédagogie opérant des convergences dans le respect des libertés et des responsabilités réciproques. La méthode serait d'articuler vérité et réconciliation. Considérer les urgences, les traiter sur une trajectoire qui vise le long terme pour écrire un « Projet pour La Réunion. »

La loi NOTRÉ du 27 janvier 2014 et celle du 7 août 2015 renforcent le régime de délégation de compétences et de mise en place des Conférences Territoriales de l'Action Publique (CTAP). Ce serait à l'honneur de nos élus concernés de se mobiliser pour la tenue de cette Conférence. Il y faut préparation, sensibilisation et une animation sans faille.

Peut-être conviendrait-il d'annoncer déjà sa tenue avant la visite des Ministres ? J'écris cette réflexion dans l'esprit de la mise en application du principe de subsidiarité, principe si cher à l'Église. J'écris ainsi ma part citoyenne à la construction du bien commun et je l'offre à La Réunion.

Mgr Gilbert AUBRY  
Evêque de La Réunion  
Le 4 mars 2019

## LA POUDRIÈRE DE SAINT-GILLES

Par Pierre BRIAL

La commune de Saint-Paul abrite le plus ancien bâtiment encore existant de l'île de La Réunion. Il s'agit de la Poudrière de la Grande Fontaine, édifée en 1724<sup>1</sup>. Ce bâtiment massif, mesurant 10 × 7 m, et entouré d'un mur d'enceinte, a fait l'objet de fouilles archéologiques et d'une restauration en 2013<sup>2</sup>.

Ce que l'on sait beaucoup moins, c'est qu'il existait sur la commune une seconde poudrière, dans le village de Saint-Gilles-les-Bains. De forme similaire, mais plus petite, elle mesurait en effet 4.65 × 3.77 m, et était entourée d'un mur d'enceinte délimitant un enclos de 11 × 10 m<sup>(3)</sup>. Cette poudrière était située au 47, boulevard Roland Garros, en face de la poste actuelle. Le boulevard Roland Garros correspond par ailleurs à l'ancienne voie ferrée.

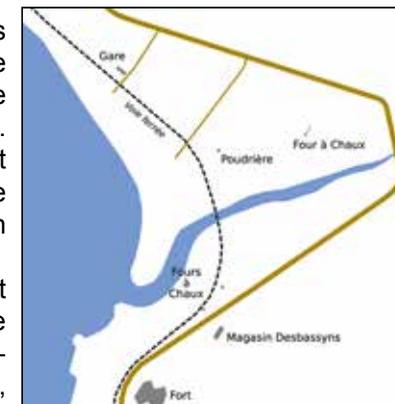


fig. 1 - Les anciens bâtiments de Saint-Gilles-les-Bains

La date de construction de ce bâtiment n'a pu être établie. La guerre de Sept Ans (1756-1763), premier véritable conflit mondial, voit un renforcement des défenses de l'île Bourbon, et la batterie de Saint-Gilles est installée pendant cette période<sup>4</sup>. L'inventaire de l'artillerie établi le 10 novembre 1767 indique bien la présence de quatre canons à Saint-Gilles, mais ne mentionne pas l'existence d'une poudrière<sup>5</sup>.

Celle-ci apparaît en juillet 1815, sur un plan représentant un projet de construction d'un port<sup>6</sup> (fig. 2) :



fig. 2 - La poudrière en 1815.

1 Loughon, Albert (1956), *l'île Bourbon pendant la régence*, Paris, Éditions Larose, p.247

2 DACOI-SRA (2017), Bilan scientifique 2011-2015, pp.90-93

3 Marine et Colonies (1881), État des lieux descriptif du magasin à poudre de Saint-Gilles, ANOM 23DFC1673.

4 Fontaine, Olivier (2014), Défense et défenseurs de l'île Bourbon, p.57.

5 ADR 1Mi127-R2.

6 ANOM 23DFC116.

En août 1822, un plan dressé par l'administration militaire représente les installations en place à Saint-Gilles<sup>7</sup> (fig. 3). On y trouve représenté le fortin, qui contenait une batterie de 3 pièces de 36 et un obusier de 22, la poudrière, et un corps de garde de deux pièces mesurant 8 × 5.7 m, avec une cuisine séparée mesurant 3.3 × 3.3 m.

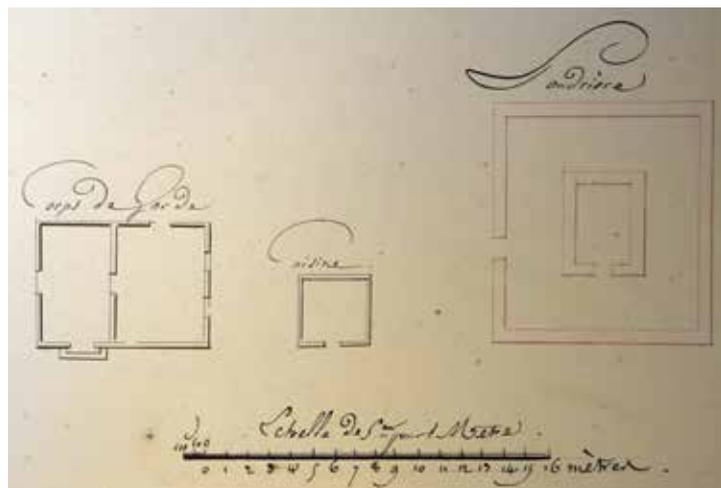


fig. 3 - La poudrière en 1822.

La poudrière apparaît à nouveau sur le plan des Pas Géométriques dressé en 1872, ce qui permet de la localiser plus précisément<sup>8</sup>:



fig. 4 - Extrait du plan des Pas Géométriques, 1872 (Service des Domaines).

7 ANOM 23DFC205C.

8 La poudrière était située aux coordonnées RGR92 E315572 N7670979.

Le 21 février 1881, le Ministère de la Marine produit un état descriptif du « magasin à poudre de Saint-Gilles », retranscrit ci-après<sup>9</sup> :  
 « Ce magasin à poudre est situé à 500 m [environ] au nord du village, près du bord de la mer. Il se compose :

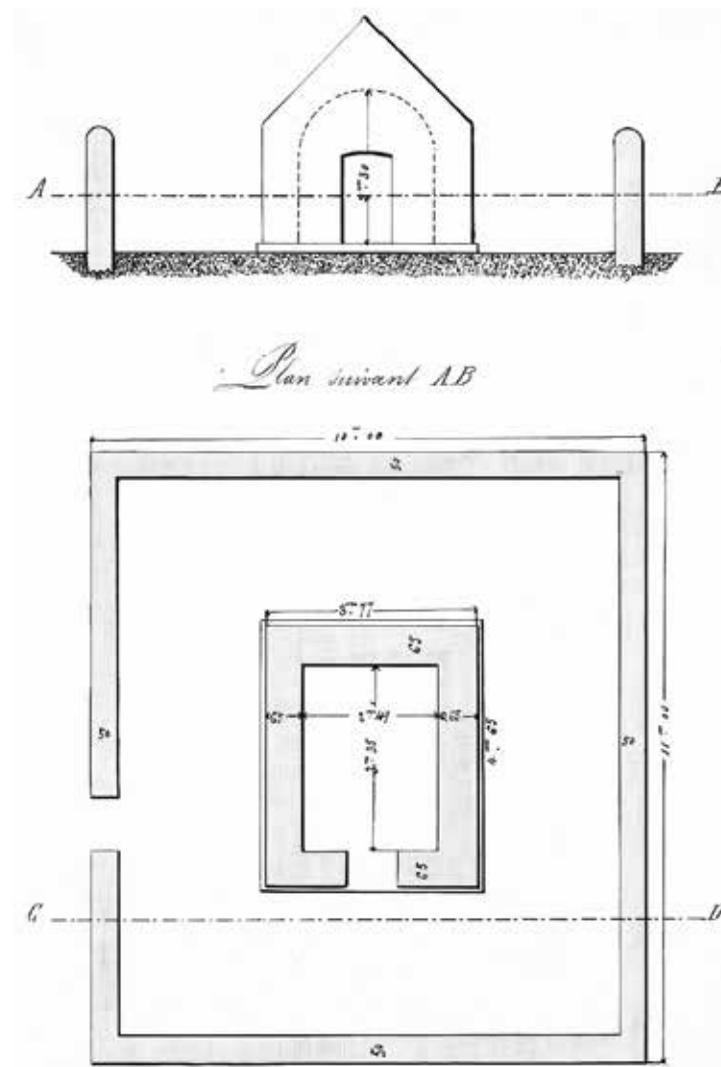


fig. 5 - Plan de la poudrière en 1881 (ANOM 23DFC1673).

1- d'un bâtiment voûté construit en maçonnerie, ayant une entrée fermée par deux portes dont l'une à l'extérieur, l'autre à l'intérieur.

9 ANOM 23DFC1673C

2- d'une petite cour formée par un mur d'enceinte entourant tout le bâtiment avec une entrée sur la face nord.

#### 1° Magasin :

- Porte extérieure du magasin ; porte pleine, ferrée de trois pentures avec gonds de scellement, et serrure fermant à clef.

- Porte intérieure du magasin : porte pleine formée d'un panneau mobile s'ajustant dans des rainures, ferrée de deux poignées et fermant au moyen d'un cadenas.

- Prises d'air : la muraille du magasin est percée de deux prises d'air bouchées à l'intérieur par un grillage en fil de laiton.

#### 2° Enceinte :

- Porte du mur d'enceinte : Porte pleine ferrée de deux pentures avec gonds de scellement ; une serrure avec sa clef. »

Cette description était complétée d'un plan et d'une élévation, qui permet d'en avoir les dimensions exactes.

En 1946, la poudrière, intacte avec son mur d'enceinte, apparaît sur une photographie aérienne oblique :



fig. 6 - La poudrière en 1946 (FR ANOM 30Fi145/65)

La poudrière est toujours visible sur la photographie aérienne prise par l'Institut Géographique National le 21 janvier 1959, mais les côtés nord, est et ouest du mur d'enceinte semblent avoir disparu. Le bâtiment figure encore sur le plan cadastral publié en 1978, et sur les photographies IGN du 7 novembre 1973 et du 14 mai 1984.

Mais vers 1991, le bâtiment situé entre la poudrière et la rue est reconstruit<sup>10</sup>, et la poudrière est détruite pour laisser place à un parking, dans l'indifférence générale.

Il ne reste plus aujourd'hui, en limite de parcelle, un tronçon de mur en pierre, qui pourrait être une portion du mur d'enceinte.

Bien qu'il ne reste ainsi quasiment plus rien de la poudrière de Saint-Gilles, il est possible de s'en faire une idée précise, car elle avait une jumelle, de dimensions quasiment identiques, qui existe encore à côté de la mairie de Saint-Leu<sup>11</sup>. Elle

<sup>10</sup> D'après photographie aérienne IGN du 15 juillet 1991.

<sup>11</sup> Rue Waldeck Rousseau, aux coordonnées E315572 N7670979

a été transformée en toilettes publiques, et son mur d'enceinte a disparu. Mais elle demeure en plutôt bon état (fig. 8).



fig. 7 - Possible mur d'enceinte sud, en 2017.



fig. 8 - La poudrière de Saint-Leu, sœur jumelle de celle de Saint-Gilles.

## SOURCES D'ARCHIVES

- ANOM : Archives Nationales d'Outre-mer, Aix-En-Provence
- ADR : Archives Départementales de La Réunion, Saint-Denis de La Réunion
- IGN : Institut Géographique National.

## BIBLIOGRAPHIE

- DACOI – Service Régional de l'Archéologie (2017), *Bilan scientifique 2011-2015*, Saint-Denis, DACOI, 63 p.
- Fontaine, Olivier (2009), *Histoire de la Poudrière de Saint-Paul*, monographie, Saint-Denis, ACSÉ, 15 octobre 2009, 21 p.
- Fontaine, Olivier (2014), *Défense et défenseurs de l'île Bourbon*, Paris, L'Harmattan, 572 p.
- Lounnon, Albert (1956), *l'île Bourbon pendant la régence*, Paris, Éditions Larose, 379 p.

Pierre BRIAL

## DU VOLONTARIAT. LES ENRÔLEMENTS FORCÉS A L'ILE DE LA RÉUNION

Par Gilles François CRESTIEN

Gilles-François Crestien (1828-1891) fut notaire et maire de Saint-Paul au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Membre pendant de nombreuses années de la Société des Sciences et Arts de La Réunion, il est passé à la postérité pour avoir publié en 1881, chez Challamel à Paris, les « *Causeries historiques* », rééditées en 2015 par le Corridor Bleu. Nous avons récemment retrouvé aux Archives départementales, dans le fonds qui porte son nom (3J3), de nouveaux articles, pour la plupart inédits, qu'il destinait à une seconde édition, revue et augmentée de ses *Causeries*, qui ne fut jamais publiée.

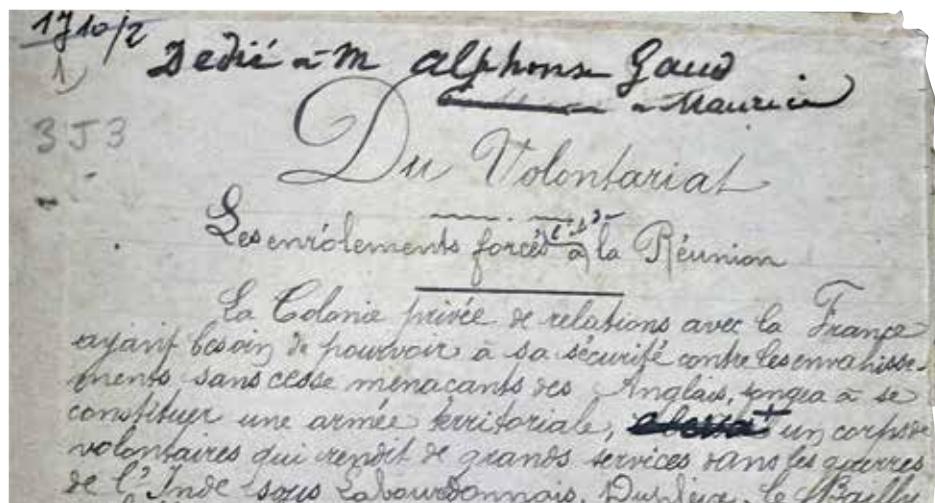
Nous en donnons ci-dessous la liste :

- Note pour la seconde édition (1 p.)
- Du peuplement de l'île Bourbon (10 pages)
- Création du quartier St-Pierre, canal St-Etienne, port (publié in Bull. Sté des Sciences et Arts 1889/90, pp. 16-27) (15 p.)
- Poème d'Iréma intitulé « Aux héros victimes du 8 juillet 1810 » (5 p.)
- Organisation de la justice criminelle à Bourbon, la torture à St-Paul (publié in Bull. Académie de l'île de La Réunion n° 33, 2017, pp. 92-96) (7 p.)
- Biographie d'Emile Grimaud (publié in Bull. Académie de l'île de La Réunion n° 34, 2018 pp. 142-146) (7 p.)
- Episode d'un roman vrai. Mœurs Mohéliennes (4 p.)
- Inauguration du mausolée de la Plaine de la Redoute, le 14 juillet 1891 (14 p.)
- Corrections et augmentations concordant avec les notes du volume de la 1<sup>ère</sup> édition des « *Causeries historiques* » par G. F Crestien (29 p.)
- Le Cœur Saignant (localité située près du Port de la Pointe des Galets) avec poème de Louis Brunet intitulé : « Catastrophe du 19 décembre 1880 » (6 p.)
- Quœrite et inveniestis - La vérité sur l'existence du « livre rouge » du père Davelu curé de St-Paul du 15 septembre 1767 au 8 décembre 1815 (publié in Bull. Sté des Sciences et Arts 1889/90, pp. 35-40) (6 p.)
- Du volontariat. Les enrôlements forcés à La Réunion (publié in Bull. Académie de l'île de La Réunion n° 35, 2019) (7 p.)
- Campagnes des capitaines de Vaisseaux Fonbeyre et Romain Desfossés à Madagascar, 1829-1845 (publié in Bull. Académie de l'île de La Réunion n° 32, 2016, pp.82-100) (26 p.)

- Le drapeau tricolore en 1830 à Bourbon. Une visite aux Archives (5 p.)
- Note généalogique sur Leconte de Lisle (3 p.)
- Appendice : Lettre à Demoiselle Iréma en réponse à sa lettre préface (1 p.)

L'article présenté ci-après est dédié à Alphonse Gaud, auteur de *Choses de Bourbon*<sup>1</sup> sous le pseudonyme de Pooka.

JF Hibon de Frohen



(Début de l'article de Gilles François Crestien - ADR 3J3)

Dédié à M. Alphonse Gaud à Maurice

La colonie privée de relations avec la France ayant besoin de pouvoir à sa sécurité contre les envahissements sans cesse menaçants des anglais, songea à se constituer une armée territoriale, leva un corps de volontaires qui rendit de grands services dans les guerres de l'Inde sous Labourdonnais, Dupleix, le Bailly de Suffren, le marquis de Bussy et autres défenseurs des intérêts français dans la mer des Indes.

<sup>1</sup> *Choses de Bourbon*, Imp. du Journal de Maurice, 1888 et Maurice, Imp. Engelbrecht, 1889. Réédité aux Editions Orphie en 2016.

Le roi Louis XVI, informé du zèle et du courage que ces volontaires avaient montré dans plusieurs combats sur terre et sur mer, créa, le premier avril 1772, un corps de *volontaires de Bourbon* composé de deux compagnies de 106 hommes chacune ; il leur était permis d'avoir chacun à leur service *un nègre* qui les suivait, et que le gouvernement pouvait armer quand il le jugeait nécessaire.

Qui ne connaît le trait original de courage du commandant de Montvert, légendaire dans la colonie, et dont personne n'a pu me donner la biographie ni me faire connaître le lieu de sa naissance. En passant, disons un mot de ce brave commandant Montvert quand ne serait-ce que pour rappeler son souvenir à notre jeune génération. Sa mémoire serait complètement ignorée si Georges Azéma n'avait songé à parler de lui dans son histoire de Bourbon. Voici le fait que je relève de ce livre intéressant :

« Les volontaires de Bourbon au nombre de 174 s'étaient embarqués sur la Gabarre « *Les bons amis* », capitaine Granière ; elle est chassée et atteinte par la frégate anglaise *Sea-Horse*. Le combat s'engage ; à la première bordée M. Granière se voyant trop inférieur en force, veut amener son pavillon. Le brave capitaine Montvert, qui commandait les volontaires de Bourbon, saute aussitôt à la drisse le pistolet à la main : « Je brûle la cervelle, s'écrit-il, à celui qui touche à cette drisse ». Ce trait original de courage étonne M. Granière : il retire l'ordre d'amener qu'il avait donné. Montvert place ses volontaires sur les passavants, leur ordonne de viser aux canonnières qui se tenaient hors du vaisseau en chargeant leurs pièces comme cela se pratiquait alors, et de faire feu par les sabords sur les officiers qui étaient sur le pont, et sur tout homme montant dans les cordages. Cet ordre est exécuté avec promptitude et sans-froid. Le combat devient meurtrier. Les volontaires de Bourbon, dont tous les coups portent juste, voyaient tomber officier et matelot sur la frégate ennemie dont le feu s'éteignit bientôt et qui lâcha prise. La Gabarre française continua sa route et arriva dans l'Inde où de nouveaux lauriers attendaient les intrépides volontaires créoles. »

Voilà ce qu'étaient nos volontaires ; ils seraient encore les mêmes si leurs services avaient été mieux employés de nos jours à Madagascar où nos vaillants créoles, l'arme au bras, ont eu à lutter non contre l'ennemi, mais contre l'insalubrité du climat, et l'inaction beaucoup plus dangereuse que les Hovas.

L'époque que nous citons était le beau temps du volontariat ; le créole était heureux de s'enrôler et de revenir au pays avec les lauriers cueillis dans la mer des Indes et dans l'Inde. Nous arrivons aux premières années de ce siècle ; les temps ont changé ; le zèle patriotique s'était refroidi, nos créoles toujours aussi braves, mais désillusionnés et découragés de voir leurs services peu récompensés, ne se présentaient plus à l'enrôlement, il fallut faire *la presse*. En 1804, sous le gouvernement du général Magalon de la Morlière, M. Decaen,

gouverneur général des deux îles habitué à ne considérer Bourbon, qu'il n'avait jamais daigné visiter, que comme la vassale de l'île de France et bonne au plus à lui procurer approvisionnements et soldats, avait donné l'ordre au gouverneur de Bourbon de faire l'enrôlement forcé des *petits créoles*. Cet ordre fut transmis à M. Calvert, commandant du quartier St-Paul, et à M. Hubert, commandant de St-Benoît, de presser ces enrôlements. M. Marcenay - le héros d'une aventure romanesque qui fit grand bruit dans le temps - était commandant des *chasseurs de la Réunion*.

Ces enrôlements très peu volontaires ne se faisaient pas comme en Angleterre, où des sergents recruteurs vont dans les cabarets et les guinguettes de mauvaise apparence et mal famés, semant l'argent et le coup de sec; à la suite de copieuses libations, ils prennent quand même et dans le tas les gars solides et bien constitués que l'on dégrossit au régiment, et avec lesquels on fait plus tard des soldats.

Il est curieux de voir par quels moyens et pour quels motifs on décrétait l'enrôlement des *petits créoles* « dénomination que l'on donnait aux habitants blancs des campagnes, et qui s'est conservée jusqu'à nos jours », nous voyons aux archives de la Colonie, dans des états nominatifs que fournissaient les commandants de quartier, les causes des enrôlements<sup>2</sup>.

Nous ne donnerons que les initiales des enrôlés et le motifs sommaires servant de prétexte aux enrôlements involontaires. Ainsi étaient enrôlés :

L. ivrogne, bon à rien.

S. sans moyen, ne tient à rien à la Colonie.

S.M., ivrogne, et tapageur, mauvais sujet, sans moyen, bon à rien.

L.T. point d'état actuellement, logé dans une paillotte en dehors du butor.

D. bâtard.

D.P. bâtard.

B. âgé de 15 à 16 ans, sans moyen, nuisible à la société

S.R. très mauvais sujet au point de vendre son père pour esclave.

---

<sup>2</sup> Tous les commandants de quartier ne se montrèrent pas d'aussi bonne composition. M. Hubert, commandant du quartier de St-Benoît, ne fournit qu'une liste de dix-neuf noms et encore exprimait-il ses scrupules au Gouverneur dans une belle lettre, où nous lisons ceci « Je vous observe que ce n'est qu'une note que nous avons prise sur les recensements et que je ne connais pas encore les hommes qui y sont portés. Ils peuvent être très utiles à l'existence de leur famille, *car vous savez que les enfants, quand ils sont laborieux, sont la richesse des pauvres.* ». Inutile de dire que l'on ne rencontre sur la liste fournie par cet homme de bien, aucune des observations fantaisistes et ridicules portées sur l'état dont il est ci-dessus parlé. M. Hubert se borne à envoyer à regret un « état nominatif des hommes susceptibles d'être incorporés dans les chasseurs de la Réunion et des familles indigentes pouvant donner leurs enfants à ce corps ». Il est fâcheux que tout le monde n'ait pas suivi cet exemple.

L.B. bon à rien.

H.S. ne sait faire que des souliers, tant bien que mal.

R.S. qui a plusieurs fois divorcé.

Nous passons, et des meilleurs, dans la crainte de rendre trop fastidieuse cette énumération.

Ainsi, de faire mal les souliers, de divorcer, d'être bon à rien, la bâtardise étaient des causes légitimes d'enrôlements. Je doute qu'avec des bons à rien on eût pu faire des soldats capables de continuer la tradition des Montvert. Que pouvait-on attendre de pareilles recrues ?

C'est ainsi que se passaient les choses en 1804, malgré les protestations de Joseph Hubert au gouverneur.

La France abandonnait toujours ses colonies à elles-mêmes et au bon plaisir d'administrateurs souvent incapables. Elle ne s'est jamais bien persuadée de l'utilité de son expansion coloniale; de la nécessité impérieuse, pour sa marine et pour son commerce, d'avoir des colonies : un pays sans colonie me représente assez un être dont les membres seraient atrophiés.

Que l'on me permette, pour prouver notre état habituel d'abandon, de faire un retour en arrière dans l'histoire de notre Colonie, vers une époque peu éloignée de celle dont nous parlons.

En 1799, Tippoo Saëb, nabab de Maïssour, fils d'Hader-Ali, Padichah de l'Inde, résistait à main armée aux envahissements des anglais; il avait songé à la France pour lui demander des secours; il mettait à sa disposition soixante-quinze millions de francs, 50 mille soldats et son épée, nous demandant en échange un secours de 4000 hommes, pour l'aider à résister à l'ennemi, et à l'expulser de l'Inde.

Tippoo Saëb était monté sur le trône de son père en 1782; il s'adresse à Bonaparte, alors en Egypte, en 1798, lui promettant tout, de l'or et des soldats. Ce dernier reste sourd à ses appels désespérés. La France, il est vrai était alors entre les mains du Directoire, de ce gouvernement de la décadence, arrivé après le grand effort de 1792.

Barras, ce jouisseur dont les décisions étaient en partie dictées par Mlle Lange, l'Aspasie d'une époque corrompue, se préoccupait peu de la France coloniale. Siéyès, malgré son opposition au puissant Barras, ne pouvait que méditer les grands principes qui devaient un jour régénérer le monde.

Le voluptueux Barras avait bien d'autres préoccupations que de prêter l'oreille aux appels désespérés du valeureux Tippoo Saëb qui, assiégé par les anglais, dans Séringapatam meurt l'épée à la main sous les murs de sa capitale, en 1799.

Séringapatam est bientôt aux mains des Anglais. Tippoo Saëb, vainqueur par le secours de la France, nous serions aujourd'hui maître de l'Inde.

L'abandon que la France du XIX<sup>e</sup> siècle a fait tout récemment de la reine Binas des Sakalaves ne rappelle-t-il pas celui du directoire à l'égard de Tippoo Saëb et de l'Inde ?

Nous sommes bien loin de nos modestes volontaires, revenons à eux et disons bien haut qu'au début de l'expédition avortée de Madagascar, nous avons pu juger de ce que l'on pouvait faire avec des créoles enrôlés volontairement.

En 1883, lorsqu'un ministre créole<sup>3</sup>, à peine arrivé au pouvoir, s'inspirant de Colbert, eut la grande pensée, riche d'avenir, de faire de Madagascar une possession française, nos volontaires s'enrôlèrent sans pression; à l'exemple des soldats de Montvert, ils auraient été à Tananarive ce que leurs braves devanciers ont été dans l'Inde.

Madagascar à la France, c'était la solution pendant cent ans et peut-être davantage, de la question sociale, du paupérisme en France.

Gilles-François CRESTIEN

## JEAN-BAPTISTE BANKS (et Fanny, l'enfant de trop)

Par Enis ROCKEL

Jean Baptiste Banks est né à l'Ille, dans le Nord, vers 1746. Il est fils de Jean Banks et de Marguerite Françoise Sue. Bon élève, Jean-Baptiste y suit des études avec succès et dès qu'il entre dans la vie active, il est initié en Franc Maçonnerie à la Vénérable Loge de la Concorde à Lille. Nous faisons exprès de relever cela car, c'est à partir de l'échange de correspondance entre Banks et le vénérable de la première loge maçonnique de Bourbon, que beaucoup d'informations sur la société d'alors, nous parviendront.

Ainsi, après ses études d'Arpenteur, diplôme en poche, il s'embarque pour l'île Bourbon où il arrive en 1770, à 25 ans. Il est Arpenteur Ordinaire du Roi et il fréquente avec élégance la bourgeoisie de l'époque.

Après la faillite de la Compagnie des Indes et du rachat de ses actifs par le Roi de France, Bourbon va connaître en ces années-là, 1768 à la fin du siècle, une véritable révolution économique, culturelle et sociale. Du sang neuf arrive dans son administration, et l'image de la nouvelle bourgeoisie bourbonnaise brillera de mille feux !

Jean-Baptiste est contemporain de l'ordonnateur Cyr Honoré de Crémont, un petit homme plein d'énergie et des bonnes idées; il connaîtra le gouverneur de Pierre Leonard de Bellecombe, un militaire longiligne en pleine force de l'âge, qui n'hésitera pas à faire la randonnée du volcan; il est probable qu'il assistera au mariage des époux Panon que deviendront les « Desbassayns »; il croisera sans doute Joseph Philibert de Commerson et Pierre Poivre, et, lors de ses « virées » professionnelles dans le Sud, il assistera à des soirées mémorables au château du Gol, sous la bienveillance du dynamique lieutenant du Roi, Antoine Marie Desforges Boucher.

C'est dans ces milieux-là que Jean-Baptiste finit par trouver chaussure à son pied, en la personne de Marie Hélène Diomat. Cette histoire se termine par un mariage mémorable à Saint-Denis le 15 octobre 1771. Hélas, il sera veuf l'année suivante, son épouse meurt en donnant naissance à leur fille Marie Marguerite Emilie, le 24 juillet 1772.

Le chevalier Banks se lance dans une carrière exemplaire où il dessine les plans de la partie nouvelle de la ville de Saint-Denis, puis à Saint-Pierre où

---

<sup>3</sup> François Césaire de Mahy, député de St-Pierre, devenu ministre de la Marine et des Colonies en 1883 allait entraîner la France dans la conquête de Madagascar.

il définit l'urbanisation des quartiers des Hauts. Il joue un rôle prépondérant dans la fondation de la respectable Loge de la Parfaite Harmonie à l'orient de Saint-Denis, en 1775, où les tableaux des membres l'ont en tant que Maître. En 1784 il rédige un mémoire très fouillé dans lequel il expose un panorama général et structurel des capacités économiques et humaines de l'île. Banks ne s'intéressait pas seulement aux constructions matérielles, l'usage de l'équerre, du compas et du fil à plomb, entre autres, l'inspirent à donner de son mieux à la construction de la société nouvelle qu'il vient d'intégrer.

Jean-Baptiste est ami de Marie Geneviève (Gruchet), veuve de Jean-François Lelièvre mort le 24 décembre 1772, cinq mois après le décès de sa femme Marie Hélène Diomat. Jean-François laisse huit enfants à sa veuve, la petite dernière, Françoise Euphrasie, n'a que 3 ans. Bien qu'ayant dix ans de plus que le chevalier (36 et 26 ans) des gens de la « bonne » société espéraient que, dans leur veuvage réciproque, il en résultât un autre mariage, mais, l'histoire décidera autrement.

Madame Lelièvre est en proie à des très grandes difficultés financières, huit enfants et pas de mari, ce n'est pas la meilleure situation, surtout pour une femme de ce siècle-là. Pour s'en sortir elle propose la vente d'un trésor, son esclave Flore, une esclave parfaite. Le premier à recevoir cette offre est Jean-Baptiste Banks, et la proposition lui plaît énormément, Flore est pétrie de qualités, elle est une domestique hors-pair, et, ce que personne ne savait à ce moment-là, est qu'elle lui avait déjà conquis, ils s'étaient rencontrés secrètement, et il pensait même l'avoir mise enceinte.

Le prix n'est pas fixé, le temps passe et la transaction ne se concrétise pas. Il attend. Il insiste auprès de Marie Geneviève, il l'embête même ! La veuve est surprise par son impatience, par son empressement, par les sentiments qu'elle descelle et qu'elle juge inappropriés de ce Blanc vis-à-vis de sa Noire. Elle devient jalouse, et elle désiste de la vente. A partir de là, Flore commence à être maltraitée.

Quarante ans après la validation du plan de ville de Saint-Pierre par Mahé de Labourdonnais, il fallait maintenant définir les quartiers des Hauts de la cité, à partir de là justement, où existe aujourd'hui le Boulevard Banks. Pour se faire, l'arpenteur s'absente de l'Ouest et du Nord un mois entier. Dès son retour à Saint-Paul il apprend que « sa » Noire a disparue. D'un côté il pense que Mme Lelièvre la cache quelque part, et il va jusqu'à perquisitionner de force sa maison, il fait des menaces, lui propose de l'argent mais rien n'y fait. D'un autre côté, c'est lui qui est accusé de son enlèvement, évidemment.

Entre 1775 et 1777 deux années passent sans qu'on puisse établir une bonne chronologie des faits... Des plaintes et des procédures s'enchaînent et l'affaire perdure. Jean-Baptiste est la cible des pires dénigrements, la société extrêmement raciste de l'époque ne lui trouve aucune excuse, Madame Lelièvre porte plainte et son « affaire » est portée devant les tribunaux.

Il sera exclu de sa loge maçonnique. Pour son vénérable ainsi que pour la majorité de ses frères, le chevalier n'est pas digne, pour avoir des relations prohibées avec une esclave. Ils estiment que Madame Lelièvre ne peut se séparer d'une négresse aussi talentueuse et aussi essentielle à sa famille nombreuse. C'est dans ce contexte-là, que la Noire disparaît, s'évade ou est séquestrée, et cette absence sera donc, de deux ans.

Si on se met dans le contexte de l'époque,

*« Le mulâtre est en quelque sorte le fruit de la perversité et de l'alliance improbable, de la violence, voire de la honte. Il est l'enfant naturel du vice et de la servilité, la représentation humaine de l'imperfection du système ».*

*« Qu'un Blanc puisse se risquer à défendre la vie d'une esclave relève d'un parjure social, l'individu n'existant qu'au travers d'un continuum juridique et moral impérieux »* P Y Beaurepaire.

Et Banks disait :

*« L'horreur du système ne peut toujours masquer des sentiments humains »*

*« L'égalité n'est point une chimère, mais un droit de la nature »*

Frédéric Descroisilles disait :

*« Mon cœur a souvent gémi de la dureté de nos colons et du malheureux sort des individus qu'ils tiennent sous le joug... Mais le système impose le silence, l'habitude [de voir] la peau collée sur une machine à servage. Tellement collée sur les os que la plus humble rancune ne pourrait se faufiler ».*

Soudain, surgit dans cette histoire une tierce personne, un monsieur très discret, un individu courtois et affable, à qui on donnerait le bon dieu sans confession. Il propose le rachat de l'esclave disparue, prétextant savoir où elle était. Contrainte par sa situation difficile, et, vu la neutralité de ce monsieur, elle accepte la proposition et vend.

Aussitôt la transaction faite, l'acheteur la cède à un ami intime (et frère) : Jean-Baptiste Banks ! Le nouveau propriétaire en est ravi et il entame sans attendre la procédure de son affranchissement. Tout l'entourage et surtout une bonne quantité de ses frères maçons se sentent trahis, bernés, désabusés par les événements et par ses protagonistes. L'affaire fait grand bruit ! Banks n'en a cure de la situation, il est aux anges, non seulement il comble de bonheur son cœur mais de surcroît, une autre bonne surprise arrive, Flore sera maman d'une fille, Françoise-Louise. Le chevalier assumera sa nouvelle vie et le couple aura encore trois autres enfants par la suite ! Il les reconnaîtra tous !

Armé d'un solide idéal de vie et des mœurs, le chevalier affronte la violente réaction Coloniale. Suite à la plainte de Mme Lelièvre, il se présente avec beaucoup de sérénité et de détermination devant les juges du Conseil Colonial de Bourbon. Ses arguments expriment des sentiments empreints d'une profonde humanité. Ses juges finissent par lui donner raison. Pas ses frères. Il faut comprendre que la Franc Maçonnerie s'impose comme la garante d'une éthique et d'une morale que la société (profane) tend à renier en ces années-là.

Dans la sphère sociale créole naissante, la parenté, la profession et la religion sont des éléments qui ont des caractéristiques bien spécifiques, le Métropolitain qui n'est pas de passage, qui veut s'enraciner, qui veut prendre épouse et avoir des enfants, doit se naturaliser créole en adoptant les sentiments des enfants du pays. Le veuvage a rendu Banks vulnérable, la famille de son épouse n'avait pas d'autre fille à lui offrir pour lui donner un nouvel ancrage conjugal, et d'autres partis dans d'autres familles conformes, étaient introuvables.

Presque trois ans se sont passés avant qu'il ne rencontre Flore.

En réalité, toute la « bonne » société voyait un mariage plus que convenable entre Jean-Baptiste et Geneviève, des gens d'un même rang. Personne ne pouvait soupçonner que ses visites assidues à la veuve étaient motivées par l'intérêt qu'il avait pour une esclave. Lorsque Marie Geneviève se rend compte de cette « impossible » réalité, ses desseins tombent à l'eau et son honneur est touché. Comment pouvait-elle être ainsi honteusement délaissée pour les charmes d'une négresse ? Dès lors sa rage se déverse brutalement sur sa rivale et cela finit par sa séquestration, une manière radicale de mettre fin aux abominables rencontres.

Banks s'est mis au banc de la société pour avoir démontré une liberté de choix que les codes moraux de l'époque traduisaient en termes de vice, son histoire d'amour va à contre-courant du contexte colonial et malgré tout, en contradiction

avec le système il entame une carrière politique très honorable, il devient député de la Colonie.

Ceci dit, et là on a de quoi donner partiellement raison à la sévérité des maçons, pendant la troisième grossesse de son épouse le chevalier emmène à la maison un bébé qu'il a eu avec une autre esclave, dont l'histoire ne nous livrera jamais le prénom, et imposera à Flore de l'élever. Il n'existe pas de pire trahison pour une femme, que celle d'être trompée, surtout pendant une grossesse ! L'arrivée d'un enfant dans un foyer normal, est la preuve matérielle de l'amour qui l'a créé !

Jean-Baptiste meurt subitement à Saint-Denis, à 44 ans, le 27 juin 1790, sans avoir laissé de testament dument rédigé à ses cinq enfants et à leurs mères. En 1819 Flora Banks vit encore, à Saint Pierre. Sentant que l'heure des comptes est arrivée, elle veut faire valoir les droits de ses enfants. On lui avait collé un curateur de mauvaise foi, malgré tout, elle persuade le gouverneur Milius du bien fondé de ses arguments et obtient par jugement, une pension annuelle de 300 livres pour chacun de ses quatre enfants.

Reprenant les mots d'Hervé Perret, « ...*cette femme au courage exemplaire trop tôt séparée d'un mari mort dans la force de l'âge et qui procès après procès, tenta d'assurer le destin matériel de ses enfants, les enfants de l'amour et du dégoût d'un homme pour le système colonial* ». En réalité, elle s'est battue durant 30 années pour faire valoir ses droits ! « *Flora Banks et ses enfants perpétuent le combat de Jean-Baptiste, le marginal, lucide et pugnace face à cette société coloniale qui l'avait rejeté pour ses idées et ses actes* ».

## Fanny

Fanny est une esclave créole affranchie le 27 février 1789, avant l'âge de 10 ans, sur la demande du chevalier Jean-Baptiste Banks agissant soi-disant, au nom d'un maître décédé, Hérion Desjardin.

Lorsque des historiens se penchent sur cet affranchissement, ils constatent que le respectable chevalier a effrontément menti. Le feu maître Hérion Desjardin n'a jamais existé ! Aussi, ils constatent avec étonnement la légèreté de l'officier de l'état civil qui n'a pas exigé, comme le requiert la loi, de voir physiquement l'intéressée au moment de son affranchissement. Il n'a pas non plus exigé de voir son extrait d'acte de naissance, ce qui est aussi une nécessité légale. Elle « serait » née en 1781. Cette assertion prouve que l'acte de naissance n'existait pas non plus. L'officier a cru sur parole et a transformé en documents officiels tout ce que le chevalier a bien voulu lui dire. Fanny est la fille que Banks a eue avec une autre esclave, au moment où Flore, son épouse, attendait le troisième enfant.

Sans doute les deux hommes étaient des proches amis, dans la petite colonie de Bourbon les officiers royaux se connaissaient et se comprenaient très bien. Ils étaient certainement très exigeants vers les particuliers mais entre eux, ils se soutenaient.

Quelques années auparavant, le même chevalier s'était adressé au même officier et toujours agissant au nom de quelqu'un d'autre, au nom de ses « anciens maîtres » disait-il, pour l'affranchissement de Flore et de sa fille Marie Louise âgée d'un an.

Flore et Jean-Baptiste vivaient ensemble depuis 1776. Ils avaient cinq enfants :

- Françoise Antoinette, née le 3 novembre 1778
- Paul, né le 23 octobre 1781
- Jean-Simon né le 13 septembre 1783
- Marie Louise Françoise surnommée Lucine, le 13 mai 1786
- Et Fanny, l'enfant de trop.

Fanny, ce mystérieux bébé arrivé dans le foyer vers 1781, pendant que Flore est enceinte de Paul, fera gâter les relations entre les conjoints, ce qu'on ne peut que comprendre. L'historien Prosper Eve a calculé l'intervalle inter génésique et a conclu que Fanny ne pouvait pas être la fille de Flore. Mais où donc Jean-Baptiste a trouvé ce bébé-là ?

Le temps passe et quelques années plus tard, lorsque le chevalier manifeste le désir d'affranchir Fanny, Flore s'y oppose véhément. Elle se fâche au point de quitter la maison avec ses 4 enfants et d'aller s'installer à rue du Conseil. Fanny reste seule avec Jean-Baptiste. Néanmoins, Flore et son imprévisible chevalier ne rompent pas leur relation qui semble nouée par un amour plus solide que l'on pouvait penser. Le recensement de 1789 indique qu'elle est de retour à la maison malgré l'enfant de trop. Ils ne sont restés séparés que quelques mois...

Fanny a reçu une bonne éducation, elle a une belle signature, une belle écriture et a acquis les rudiments essentiels des matières les plus importantes, dont les mathématiques.

Lorsque le chevalier meurt, il emporte avec lui le mystère de sa fille Fanny, dont on ne saura jamais qui était la mère ! Lors de son affranchissement il lui légua quelques armes pour affronter la vie, il lui donna un lopin de terre et deux esclaves dont sa propre sœur (aînée) Zélénie, qu'elle affranchira un peu plus

tard. Mais, la disparition du chevalier va lui précipiter dans un véritable abîme, elle connaîtra alors une fin d'enfance et une adolescence sordides.

La jalousie de sa « petite mère » va s'avérer extrême, autant Flore a été irréprochable avec ses propres enfants, autant elle a été ignoble avec Fanny, elle ira jusqu'à prostituer sa « petite fille », suprême insulte à la morale de la pauvre adolescente. A l'aube de ses 17 ans, Fanny se révolte et dépose plainte contre Flore. Ce sera son premier succès dans la vie. Sa demande d'émancipation sera acceptée. Chose exceptionnelle, rarissime, vu le contexte de l'époque !

Dans la vie de tous les jours Fanny est d'une extrême finesse, elle parvient à duper tous ceux qui, en principe, ne pouvaient pas être dupés ; la tricherie fait partie de la vie quotidienne à Bourbon, les officiers de justice, mal payés, acceptaient volontiers des pots de vin pour arrondir leurs fins de mois. Fanny est une observatrice sagace de la société, elle a repéré ses failles, déterminé les manquements et elle s'infiltrait gaiement dans ses brèches pour réussir ses projets, sans même avoir à recourir à de l'argent.

En 1799 Fanny a un enfant, un garçon, d'un père inconnu, un marin de passage qui n'est pas resté avec elle bien longtemps. L'enfant s'appellera Amédée Guilbeau. Puis, elle fait connaissance d'Augustin-Pierre Cazenave de Lacaussade, un illustre Monsieur issu d'une noblesse de robe du Bordelais, ancien négociant à l'île de France avant de venir s'installer à Bourbon où il exerce d'abord comme avoué, puis comme avocat au barreau de Saint-Denis.

C'est la période où les Anglais rôdent autour de La Réunion. Ce blocus provoque la famine, la disette au sein de la population, suscitant en elle des sentiments antagoniques, certains restent patriotes, fidèles à la France, et d'autres souhaitent devenir des sujets de sa gracieuse majesté, le roi d'Angleterre.

Fanny Banks et Monsieur de Lacaussade se mettent en ménage. Elle ne connaîtra pas le bonheur du mariage, le rêve inaccessible de l'alliance et de la robe blanche, malgré tout, elle construira un foyer plein d'amour comme elle en avait tant rêvée, et comme elle n'en avait pas connu. Elle et son illustre Bordelais auront six enfants :

- Jean-Pierre Happy (1804)
- Pierre Edouard (1806)
- Tranquil Harlove (6 juillet 1808)
- Auguste (le 8 février 1815)
- Armand Amédée Thommy (1818)
- et une fille, Lovely (?).

En 1825, alors que son quatrième enfant, Auguste, n'a que 10 ans, il se voit refuser son entrée au Collège Royal de Saint-Denis sous prétexte que sa mère est une Affranchie. La société commençait à changer, mais ce commencement était bien long, les démons du racisme rôdaient encore dans le cœur de beaucoup de Blancs.

Et c'est en cette même année, le 20 mai 1825 que le père d'Auguste, Augustin-Pierre de Lacaussade, a une attaque qui fut décrite dans le journal de Jean-Baptiste Renoyal de Lescouble, comme une attaque désespérée! Fanny a eu coup sur coup deux mauvaises surprises à gérer.

A ce moment-là elle quitte sa maison de la Rue de Paris pour s'installer avec son compagnon frappé d'hémiplégie, derrière le jardin du Roi, dans une maison qu'elle loue à Jean-Baptiste Truilhier, un ami et associé d'Augustin-Pierre. Elle achètera cette maison quelque temps plus tard. Elle se situe là où vivent les Noirs libres, loin des regards inquisiteurs des Blancs de la ville.

Augustin-Pierre meurt le 1<sup>er</sup> février 1829. Fanny déménage vers Saint-André où elle a des champs de canne.

Neuf ans plus tard, à près de 55 ans, le 5 février 1838 elle se marie avec celui qui lui avait loué et vendu la maison de derrière le Jardin du Roi, Jean-Baptiste François Marie Truilhier, un homme de 22 ans plus jeune qu'elle.

Après avoir été une femme d'un succès incontestable dans l'industrie du sucre et dans la culture maraîchère, et ce bien avant l'abolition de l'esclavage, Fanny est une femme exceptionnelle. Elle place le bonheur de ses enfants au-dessus de tout. Elle leur offre ce qu'elle n'a pas connu, l'amour et la compréhension d'une mère. Pour la leur prouver elle est prête à tous les sacrifices.

Fanny meurt le 23 juin 1845.

Jean-Baptiste Banks était un homme perfectible, et comme nous tous, il avait ses défauts et ses qualités. Jean Baptiste le marginal lucide et pugnace devant ces hommes qui ne le comprenaient pas, devant cette société coloniale qui l'a rejeté pour ses idéaux jugés inacceptables, c'est battu de toutes ses forces. Il s'est battu pour ses idées, pour que ses sentiments qu'il tenait comme justes et bien fondées, puissent enfin, l'emporter sur l'absurdité raciale. Il a eu le mérite de ne pas accepter le diktat de cette Colonie qui imposait sa loi partisane, il s'est battu pour que le sentiment, peut-être le plus divin qu'un être humain puisse porter en soi, l'amour, puisse enfin prévaloir sur l'absurdité de ces règles d'un autre temps.

*Adapté du texte d'Hervé Perret, Docteur en histoire – Paris 8<sup>ème</sup> - Dix-huitième siècle, n° 36 (2004) et des écrits de Prosper Eve sur Lacaussade.*

Enis ROCKEL

## PHILIBERT MARRAGON (1749-1826)

Par Roger BOUR<sup>4</sup>

Cette note présente une courte biographie de Philibert Marragon, militaire devenu fonctionnaire aux Mascareignes. Ce fut le premier administrateur puis gouverneur établi à l'île Rodrigues, où il vécut de 1794 à 1826. Il rédigea un manuscrit devenu précieux par son témoignage, le *Mémoire sur l'Isle de Rodrigue*, qui décrit l'île au début de sa colonisation.

### Berceau familial

Philibert Marragon naquit le 20 octobre 1749 à Auterive (entre Toulouse et Pamiers, Haute-Garonne, France) et il fut baptisé le 26 dans la paroisse Saint-Paul d'Auterive. C'était le fils de Philibert Marragon et de Jeanne Marie Elisabeth Ramel (et non pas Maurel, Mamel, Raniel..., noms mentionnés dans certaines généalogies), unis par le mariage le 19 novembre 1737 à Montolieu (Aude). Les Marragon (nom parfois orthographié Maragon ou Marragou dans les actes d'état-civil et paroissiaux, ainsi que dans la littérature) étaient originaires de Carcassonne<sup>5</sup>, et les Ramel de Montolieu, deux localités de l'Aude distantes d'une vingtaine de kilomètres. Le père était négociant et directeur puis procureur fondé de la Manufacture d'Auterive, manufacture royale (depuis 1726) spécialisée dans la fabrication d'étoffes de luxe destinées à concurrencer les produits anglais sur les *Échelles du Levant*, les ports de commerce de l'empire Ottoman. Le parrain, un cousin, négociant à Toulouse, se nommait également Philibert Marragon : selon la coutume, il lui a donné son prénom.

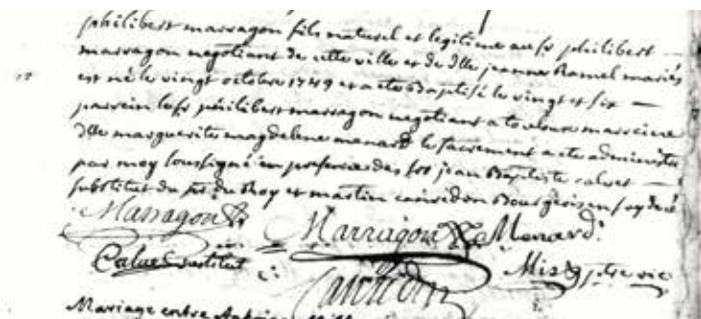


Figure 1. – Acte de naissance et baptême de Philibert Marragon rédigé à Auterive en 1749. Registre communal. Archives du Département de la Haute-Garonne, état-civil.

<sup>4</sup> 435 rue des Cottages, 91230 Montgeron, France. bour.roger@gmail.com

<sup>5</sup> Il existe aujourd'hui un chemin de Maragon [sic] à Carcassonne, une rue et une impasse de Marragon à Luc-sur-Aude, un chemin de Marragon à Muret (Haute-Garonne).

Philibert Marragon eut au moins cinq frères et une sœur. L'aîné, Jean-Baptiste, né à Luc-sur-Aude le 10 juillet 1741, fut célèbre en son temps comme député de l'Aude à la Convention : il vota la mort du roi Louis XVI. Aussi fut-il plus tard, en 1816, exilé comme régicide ; il se retira à Bruxelles et y mourut le 1<sup>er</sup> avril 1829. Son cousin Dominique Vincent Ramel de Nogaret (1760 – 1829), qui avait suivi le même parcours politique, mourut à Bruxelles un jour avant lui. L'unique sœur, Marie Catherine Françoise, naquit à Luc-sur-Aude le 4 octobre 1745 (baptisée le 10) et elle mourut précocement à Auterive le 11 juillet 1760. Les quatre autres frères naquirent à Auterive : Jean Théodore le 4 avril 1747, puis, après Philibert, Jean Cazimir le 7 février 1752, Jean Pascal Auguste le 22 avril 1753, Jean Marie Bruno le 23 octobre 1756. Seul Auguste se fixa à Auterive ; il s'y maria le 29 octobre 1782 et y mourut le 4 septembre 1828.

### Premier contact avec les Mascareignes

Philibert Marragon découvrit les Mascareignes à vingt ans, comme sergent au régiment *Royal-Comtois*, au cours d'une mission qui se termina mal pour cette unité. Ce régiment avait été fondé sous Louis XIV, en 1674, et nommé ainsi en 1685. Il disparut en tant que tel en 1796. Le sergent Marragon participa, peut-être malgré lui, à une rébellion. « *Le régiment se trouvait au complet à Rochefort en janvier 1769 ; au mois de mars suivant, son 1<sup>er</sup> bataillon se rendit à Brest, et il y fut embarqué pour l'Île-de-France. Le 2<sup>e</sup> bataillon, après de courts séjours à l'île de Ré et à Rochefort, partit en décembre pour Lorient, et s'y embarqua le 29, lui aussi, pour l'Île-de-France. Une ordonnance, dont on a retrouvé le projet daté du 15 décembre 1768, affectait à Royal-Comtois une destination spéciale dans les colonies. Cette destination [mission], qui consistait, suivant toute apparence, à fixer le régiment au service des colonies de la mer des Indes, donna lieu en 1772, au moment où les autres régiments d'infanterie qui avaient été détachés au service des ports et colonies rentrèrent au service ordinaire, à une agitation et finalement à une insurrection, dont les officiers furent les promoteurs, et qui dut être très grave, puisqu'un conseil de guerre, assemblé le 10 mai 1773, sous la présidence du maréchal de Mury, condamna 7 capitaines à subir de dix à vingt ans de prison, et que le corps d'officiers fut à peu près entièrement renouvelé. Les compagnies du régiment étaient successivement rentrées en France depuis le 18 septembre 1772 jusqu'au 12 avril 1773 » (Susane 1876).*

### Retour à l'Isle de France

Philibert Marragon revint à l'Isle de France quelques années plus tard, débarquant le 18 juin 1778 du navire le *Flamand*<sup>6</sup>. A bord, il était domestique au service de François Grumet de Montpie (1740 – 1815). Ce capitaine et ingénieur en second

<sup>6</sup> Parti de Lorient le 9 février 1778. Armé de 64 canons, le *Flamand* était commandé par le capitaine Pierre Nicolas Duclou Guyot (1722–1794), ancien second de Louis Antoine de Bougainville (1729–1811) sur la Boudeuse dans le premier voyage français autour du monde. Il était envoyé par le Roi pour transporter passagers et marchandises à l'Isle de France et prévu pour participer ensuite à la guerre des Indes contre les Britanniques.

au Corps royal du Génie se rendait à Pondichéry, mais il y fut capturé par les Anglais et fait prisonnier à Madras. Marragon acheta en 1782 une habitation à Petite Rivière, non loin de Port-Louis. D'abord *Employé aux Écritures*, il devint *Chef du Bureau des Poudres*, puis *Chef du Bureau de Contrôle* de la marine. À cinquante-cinq ans (le 28 frimaire an XIII = 19 décembre 1804), il estimait qu'il avait accompli « *près de sept ans de service militaire* » et que « *la série de son service dans les Bureaux [était] de 26 à 27 ans* » (Berthelot 2002 : 86). A Port-Louis, Marragon dut forcément croiser l'ancien dessinateur de Philibert Commerson, l'ingénieur et capitaine Paul Philippe Sanguin de Jossigny, plus jeune que lui d'un an, qui y résida, irrégulièrement, de 1769 à 1773, puis de 1776 à 1787 (Bour 2018).

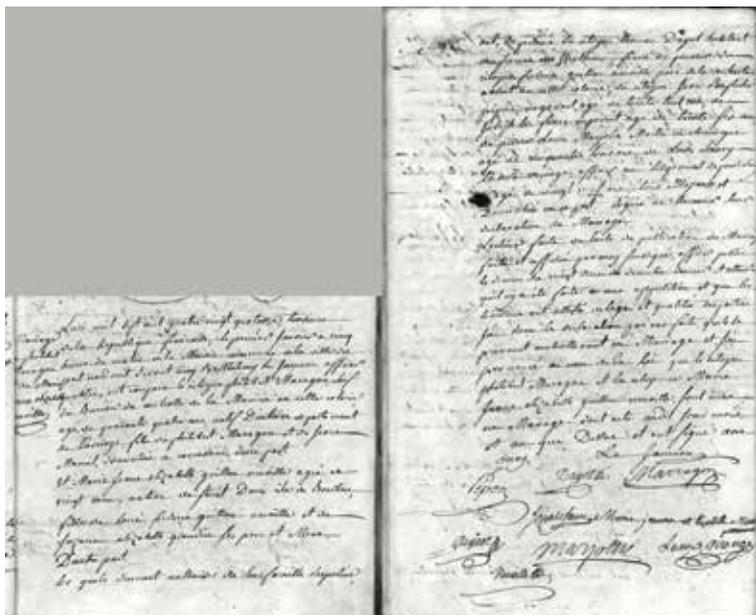


Figure 2. – Acte de mariage de Philibert Marragon et d'Elisabeth Guillou de Neuville à Port-Louis (1794). Archives nationales d'Outre Mer, état-civil (Ile de France, Port-Louis, 1794, p. 1).

Le 12 nivôse an II (1<sup>er</sup> janvier 1794), Philibert Marragon épousa à Port-Louis, Isle de France, Marie Jeanne Elisabeth Guillou de Neuville, née (jumelle comme sa mère) le 24 juillet 1774 à Saint-Denis, Bourbon, aujourd'hui La Réunion. Il avait alors 44 ans et elle 19 ans et demi. Son père était René Frédéric Daniel Guillou de Neuville. Arrivé en juin 1770 à l'Isle de France à bord du *Mars*, capitaine Joseph Bouvet (1715 – 1782), René Frédéric y exerça divers métiers (comme « *écrivain* ») puis alla travailler à Bourbon (« *garde-magasin* », commerçant...). Le 13 septembre 1773, à Saint-Benoît, Bourbon, il épousa Suzanne Élisabeth

Grondin, née jumelle le 3 juillet 1755 à Saint-Benoît, fille de Denis Grondin et de Marguerite Guichard. Les Grondin comme les Guichard représentent les toutes premières familles établies à l'île Bourbon : François Grondin, arrivé avec ses parents en mai 1676 (il avait entre 4 et 6 ans), y mourut le 27 février 1747, père de quatorze enfants. Arzul Guichard, né vers 1670 à Lorient, aurait débarqué à Bourbon entre novembre 1686 et mars 1689 ; il mourut après juin 1746, père de 11 enfants (Barassin 1978). De Bourbon Frédéric Guillou revint en 1788 à l'Isle de France, où il occupa brièvement les postes de *Commissaire inspecteur de police* et de *Contrôleur vérificateur des boissons*<sup>7</sup> ; il repartit seul en France en 1789 et ruiné il regagna les Mascareignes au début de 1793. Il y a manifestement plusieurs inexactitudes dans le peu que l'on a écrit sur ses origines<sup>8</sup>.



Figure 3. – Mémoire sur l'Isle de Rodrigues, page de titre et première page. Marragon, 1795. Mauritius Archives (Ms TB 5/2).

### Mémoire sur l'Isle de Rodrigues

Le *Mémoire sur l'Isle de Rodrigues*, aujourd'hui considéré comme un précieux legs de Marragon, comprend 17 pages écrites précédées par une page de titre (10 feuillets de 205 x 320 mm). Il est signé et daté du 8 juillet de 1795<sup>9</sup>.

7 Avant son départ il avait sollicité le poste de grand-voyer (responsable de la construction et de l'entretien des routes), déjà réclamé sans succès par Jossigny un an plus tôt (Bour 2018 : 90–91).

8 Voir en annexe « René Frédéric Daniel Guillou de Neuville ».

9 Dans une note marginale, Marragon a ajouté « *En Juillet 1798, j'ai semé quelques Cérises de Café : elles ont levé au bout de 40 jours et donné du fruit en 9<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> [novembre et décembre] 1801* ». Cette note a donc été rédigée au plus tôt en 1802 ; Marragon a probablement complété son mémoire lors d'un séjour à l'Isle de France.

Quand il rédigea ce mémoire, à la demande des Administrateurs généraux, Marragon n'avait passé guère plus d'un an sur l'île. Il y sollicitait et encourageait l'installation de nouveaux colons ; on sait que par la suite, devenu quelque peu mégalomane, il tenta au contraire de les décourager, souhaitant régner en maître sur Rodrigues. Jean François Dupon (1969) et Lilian Berthelot (2002) ont reproduit partiellement ce mémoire, Bour et al. (2014) intégralement, avec une traduction en anglais.

Après les *Voyages et aventures de François Leguat...* (1707), la *Relation de l'Isle Rodrigue* de Tafforet (1726), le *Voyage de Rodrigue* du chanoine Pingré (1761), ce *Mémoire sur l'Isle de Rodrigue* est le dernier des quatre documents connus qui offrent des descriptions de la flore et de la faune originales de Rodrigues, avant ou au tout début de sa colonisation. Voici comment Dupont (1969) en a présenté et résumé le contenu :

« Cette description est celle d'un colon, et représente avec un souci d'exactitude louable les avantages et les inconvénients du milieu. Le mémoire débute par des données sur la position de l'île, ses dimensions, la configuration des récifs proches et frangeants à l'Est, devenant presque des récifs barrières à l'Ouest. Il se poursuit par une description des mouillages, dont celui du Nord-Est, proche d'une rivière fournissant de l'eau en permanence, est d'accès le plus aisé. Le site côtier se prêterait, selon l'auteur, à l'établissement d'une ville et de fait c'est là que s'est installée la capitale actuelle, Port Mathurin. Le mouillage est à aborder par l'Est en longeant le récif mais il faut avoir soin d'éviter de s'ancre sur le fond de corail du 'Grand Pâté' sous peine de risquer de couper ses câbles et de perdre ses ancres, la mer y étant presque toujours forte en raison notamment de la permanence des vents d'Est ainsi que l'ont noté tous les observateurs. L'auteur passe alors, sans enjoliver la réalité, à la description de l'intérieur et de ses ressources. On voit se confirmer à travers ce texte un certain nombre de constantes de l'agriculture rodriguaise. L'opposition des sols de plateau et des argiles alluviales 'battantes', dirait le pédologue, des grandes vallées. Mais aussi la gamme des principales cultures vivrières qui ont subsisté jusqu'à nos jours et dont les principales sont le manioc, les patates et le maïs. Le rapport de Marragon confirme aussi l'utilisation qui est faite du latanier pour la construction, et qui contribuera à la raréfaction de cet arbre. Parmi les arbres fruitiers qui paraissent s'être ajoutés à ceux dont Pingré faisait état, il cite les oranges, les citrons et les limons, les goyaviers et jamrosas, les ananas, les tamariniers, les dattiers. Les palmistes (dont l'espèce vénéneuse) sont toujours communs. Mais ni les cultures de plantation ni l'élevage ne semblent s'être développés bien que les vieilles plantations de canne attestent des essais antérieurs. La côte est restée poissonneuse, de même que les rivières et les poissons sont les mêmes qu'à l'Isle de France à quelques exceptions près. Le requin est très abondant et l'auteur émet l'idée, reprise de nos jours, de son exploitation industrielle – quant au lamantin, il fréquente toujours les rivages de l'île. La gamme variée des oiseaux de mer, surtout communs dans les îlots, ne paraît pas avoir changé. La

*seconde partie du rapport est consacrée aux inconvénients du pays. Ce sont d'abord certains animaux et insectes, parmi lesquels le [sic] scolopendre (Cent-pié) est signalé pour la première fois. Au nombre des inconvénients, Marragon ajoute les difficultés qu'il y a à naviguer dans le lagon, en raison de l'irrégularité des fonds. Le rapport se termine par un aperçu très sommaire du climat, que l'auteur, dépourvu d'instruments de mesure, n'a pu analyser scientifiquement, d'autant que son séjour dans l'île a été bref – ce qui le conduit à affirmer que l'île est épargnée par les cyclones. Mais il y a peut-être là intention délibérée de l'auteur de rassurer les éventuels candidats à la colonisation qu'appelle sa conclusion ».*

### Agent civil à Rodrigues

L'année même de son mariage, à sa demande, Philibert Marragon fut nommé Administrateur civil de l'île Rodrigues – il signait *Agent civil*. Il avait visité cette île une première fois en 1791. Parti le 6 avril 1794 de l'Isle de France, à bord du brick la *Thérèse*, capitaine Rozé, il débarqua à nouveau à Rodrigues le 12 mai 1794, pour s'y établir définitivement. Ce fut après un long voyage de 35 jours, pour 600 km, car le brick avait été arraisonné par une frégate britannique, l'*Orpheus*, capitaine Henry Newcome<sup>10</sup>. Marragon était accompagné de son épouse Elisabeth Guillou de Neuville et de sa belle-mère née Suzanne Élisabeth Grondin ; son beau-père, René Frédéric Guillou de Neuville, les rejoignit un peu plus tard, et les beaux-parents s'installèrent dans une propriété en bordure de la baie aux Huîtres. Tous les deux décédèrent au plus tard en 1804. La propriété des Marragon (bien de l'État), *L'Orangerie*, nommée ainsi en raison des agrumes plantés dès 1761 par Yves Mathurin Jullienne<sup>11</sup>, couvrait 400 arpents (169 ha, soit le soixantième de l'île) sur les hauteurs de la baie aux Huîtres, près du mont Charlot. De là Marragon pouvait surveiller les navires, mais il installa en plus un poste de vigie dans l'extrême sud-est de l'île. Il envoyait régulièrement des rapports sur les mouvements maritimes au Général Anne Joseph Hippolyte de Maurès de Malartic (1730 – 1800), Gouverneur général à l'Isle de France.

Marragon entretenait un commerce avec l'Isle de France, notamment des produits de la mer, par l'intermédiaire de Jean Baptiste Pipon (1754 – 1825), originaire de Lyon, député, négociant, planteur, gestionnaire des affaires de l'*Agent civil* à Port-Louis, père de son futur gendre. Marragon vendait son bétail aux navires de passage, sans se soucier de leur nationalité. Parmi ses prérogatives, Marragon était habilité à délivrer les concessions aux nouveaux

<sup>10</sup> Les Britanniques bloquaient Maurice et la Réunion pendant les guerres napoléoniennes. Quoi qu'il en soit, le voyage de Maurice à Rodrigues était difficile à cause des vents contraires et les navires devaient souvent naviguer très au sud, aller au-delà de Rodrigues, puis revenir au nord-ouest pour atteindre la cible. La durée habituelle du voyage était de 15 à 30 jours, alors que celui de Rodrigues à Maurice ne prenait que deux jours (voir Dupon 1969 : 38 ; Cheke & Hume 2008 : 292, note 11).

<sup>11</sup> Souvent écrit Julienne. Sur l'acte de baptême (célébré à Bréhand, le 31 mai 1736) son nom et la signature de son père sont orthographiés Jullienne (Archives du Morbihan, état-civil).

colons : selon les instructions de 1798, il octroyait 100 arpents à un couple marié, ajoutant 50 arpents pour chaque enfant. Contrairement à ce qui est parfois écrit, les Marragon ne furent pas les tout premiers colons à s'établir de façon permanente dans l'île Rodrigues et à y développer cultures et élevage : ils furent précédés par Germain Le Gros et Michel Gorry. Le Gros (1757 – ? 1840) s'installa en septembre 1792, âgé de 35 ans, débarqué avec son associé Frémont<sup>12</sup> de leur brick *L'Union* ; c'étaient deux marins et deux commerçants, et Le Gros a possédé plusieurs petits navires pour se rendre régulièrement à l'Isle de France. Selon North-Coombes (1971 : 56), repris par Berthelot (2002 : 158, note 28), il aurait définitivement quitté Rodrigues vers 1850, âgé alors de 93 ans, pour retourner dans son Languedoc natal : je ne crois guère à ce départ<sup>13</sup>. Michel Gorry (1759 – ca.1736), originaire de Saintonge, précisément de Saint-Dizant du Gua (Charente-Maritime), marié à Port-Louis en 1790 à Rose Thérèse Roger de K/bron, vint sur l'île en juin 1793, âgé de 34 ans ; il mourut à Rodrigues à l'âge de 77 ans.

### Les lettres de Marragon

Ancien des *Bureaux*, Marragon avait la plume facile, et il reste de lui, outre le *Mémoire* présenté plus bas, une cinquantaine de lettres (Mauritius Archives, Ms TB 5/1) qui ont été publiées et commentées par Lilian Berthelot (2002), lettres écrites entre 1795 et 1806, adressées pour la plupart aux « *Citoyens Administrateurs généraux des Établissements Français à l'Est du Cap de Bonne-Espérance* », c'est-à-dire à Malartic, puis à François Louis Magallon de la Morlière (1754 – 1825), qui assura l'intérim jusqu'à l'arrivée du Général Charles Mathieu Isidore Decaen (1769 – 1832), ainsi qu'au Préfet colonial Louis Léger (1748 – 1813). D'autres lettres étaient échangées avec un colon, Jean Lambert Gautier, corsaire et hydrographe et propriétaire d'un navire, *Le Courier de Rodrigue* ; Marragon lui reprochait notamment d'être trop libéral avec ses esclaves Noirs. En fait il apparaît, d'après les témoignages de certains colons et ses propres écrits, que Marragon était particulièrement sévère à leur égard. Il dénonçait les vols et les incendies perpétrés sur l'île, en rappelant que les colons « *pourront tirer sur les marrons* » (Noirs en fuite). Il faut aussi admettre que c'était un administrateur qui s'intéressait au développement de son île : il voulait interdire le défrichement des montagnes, baliser les propriétés, tracer des chemins publics ; il reconnaissait que « *L'Anse du Port N.E. où les Bâtiments*

12 Le capitaine de marine marchande Jacques François Frémont, né le 15 février 1755 à Courseulles-sur-Mer (Calvados) ; peu de temps après l'arrivée de Marragon (mai 1794) il quitta Rodrigues pour Port-Louis, où il épousa le 30 juin 1796 Jeanne Catherine Désoche et en divorça le 1<sup>er</sup> janvier 1798.

13 Le 13 août 1840 Germain Le Gros avait déposé un testament à Port-Louis ; de ses biens à Rodrigues il léguait une propriété à « Louise, dite Le Gros », et le reste à Séraphine Pignon, fille de Marragon (Berthelot 2002 : 158). Un Germain Legros âgé de 83 ans a été inhumé en 1840 au cimetière de Souillac à l'île Maurice (Cercle de Généalogie Maurice-Rodrigues : <http://www.cgmgenealogie.org/actes/>). En revanche, je n'ai pas trouvé trace d'un décès en France. La coïncidence des noms et des âges permet de douter d'un départ de Rodrigues à 93 ans.

*abordent est assez grande et gracieuse pour y faire un Bourg [le futur Port-Mathurin]... Dans cette même anse il y a une plaine propre à faire une Saline* » (Berthelot 2002 : 53).

Marragon avait d'autres projets, et ce second extrait de la même lettre datée du 19 Thermidor an X (6 août 1802) montre à la fois son dynamisme, son autorité, et son désintérêt méprisant de la condition des Noirs : « *Privé à Rodrigue de beaucoup d'espèces de gibier, je fais mon possible pour y introduire le lièvre, le lapin, la perdrix, la pintade et même le cerf. Il y a plusieurs islots très convenables à les mettre, et deux causes y déterminent : la première pour ne point occasionner des dégâts à la culture ; la seconde, pour soustraire aux chats sauvages ceux de ces animaux qui ne peuvent se défendre de cet ennemi dangereux. J'ose croire que vous approuvez que j'empêche les Noirs de fréquenter ces islots pour prévenir la destruction que sûrement ils y feraient. Il y en a d'ailleurs tant d'autres pour s'approvisionner d'oiseaux de mer, qui seuls les y attirent, qu'ils peuvent très aisément se passer d'aller à ceux où je déposerai les animaux ci-dessus. Je représente ceci pour faire connaître cette classe d'hommes : venant de Diégo Garcia d'où j'apportais des Cocos germés et en feuilles, et les ayant fait planter au Port, ils en ont arraché la majeure partie pour en manger le germe. Ces Noirs vont le jour de repos dans les différentes parties de l'isle et ont la manie de mettre le feu aux endroits un peu secs, ce qui brûle les arbustes et jeunes plantes qui s'élèvent et fait périr les tortues qui peuvent s'y rencontrer, et c'est une des causes qui les ont rendues extrêmement rares. Il est de principe que le maître répond du fait de ses Noirs : aussi un article doit également et très précisément être enjoint aux Concessionnaires qui doivent de plus s'abstenir d'aller faire des coupes de bois ailleurs que dans le terrain qui leur a été accordé* » (Berthelot 2002 : 54).



Figure 4. – Grande Tortue terrestre de Rodrigues (*Cylindraspis vosmaeri*), mâle naturalisé (seul spécimen connu). Exemplaire dit « des Génovéfains », car il a été retrouvé en 1883 à la Bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris, où avait travaillé le chanoine Alexandre Guy Pingré. On ignore les circonstances de son arrivée en France (Vaillant 1893). La carapace est longue de 85 cm. Photo originale du dessinateur Armand Lucien Clément (1848 – 1921), qui l'utilisa comme base pour graver une lithographie. Muséum national d'Histoire naturelle, n° MNHN RA-83.558.

Ce fut la dernière mention de tortues vivantes, écrite sept ans après le *Mémoire*<sup>14</sup> ; était-elle fondée sur une observation, ou n'était-ce qu'une hypothèse ? Par ailleurs on voit ici que Marragon s'était rendu à Diego Garcia ; il connaissait aussi les Seychelles, où il avait failli un temps être nommé Agent civil, peut-être même Saint-Brandon (« Corgados » = Cargados Carajos), car il avait projeté de s'« *emparer de ce Rocher* ». Un peu plus tard il envisagea de développer un élevage d'huîtres... dans la baie aux Huîtres.

### Marragon et les autres colons

Peu de temps après son arrivée à l'Isle de France, en août 1803, le général Decaen était résolu à ordonner l'évacuation de l'île Rodrigues, en raison de la menace de la marine anglaise. L'île désertée ne pourrait ainsi fournir vivres et eau à leurs navires ; l'établissement envisagé d'une léproserie devait achever de les dissuader d'aborder. Les colons déjà installés étaient invités à s'établir à l'Isle de France, tandis que Marragon devenait Agent civil aux Seychelles. Ce projet ne satisfaisait personne, et il échoua.

En décembre 1804 Marragon fit un recensement, qui révéla que l'île comptait 104 habitants, dont 82 Noirs, pour seulement 5 familles de colons : outre les Marragon, Le Gros et Gorry, étaient alors présents Mathurin Bréhinié et Etienne Rochetaing (ou Rochetin) accompagné des siens, arrivés respectivement en 1801 et 1802. Bréhinié, charpentier de marine, était envoyé par l'Administration pour construire sur place un bateau, à la demande de Marragon ; ce dernier blâmait le peu d'ardeur qu'il mettait à cette tâche. Rochetaing<sup>15</sup>, alors âgé de 55 ans, tenta d'établir une plantation de café ; il quitta Rodrigues à la fin de 1805 et regagna Bourbon, devenu alors La Réunion. Avec d'autres colons ou pêcheurs qui restèrent de quelques mois à un an ou deux ans (Gautier, Lecloud, Lostaud, Monnier, Quessy et Raffin), Bréhinié et Rochetaing furent les cibles des critiques

14 Il est possible que Marragon mentionne une autre fois les tortues terrestres, dans une lettre datée du 3 février 1804 (13 pluviôse an XII) : « *Il y a six mois que le Citoyen Rafain est venu avec vingt Noirs : déjà la rareté du poisson est manifeste et nous perdons la ressource importante de la Tortue* » (Berthelot 2002 : 76). Le mot français tortue désigne tortues de terre et tortues de mer, d'où une incertitude, bien que la mention en rapport avec le poisson suggère les secondes. Rafain ou Raffin était l'un des « boucs émissaires » de Marragon ; quoique récemment arrivé (avril 1803), il quitta Rodrigues au début de 1804. Le long de la côte sud de Rodrigues, une baie est nommée Anse Raffin, bordée par la pointe Raffin : le colon s'était établi à proximité.

15 Etienne Rochetin de Coin dit Rochetaing (1748–avant 1814), originaire de Bruxelles, était un « marchand » établi à Bourbon vers 1770. Marié une première fois en 1772, père de deux enfants, il se remaria en 1795 et fut à nouveau père, de trois enfants. Les « siens », à Rodrigues, étaient donc sa seconde épouse Jeanne Française dite Jeannette née Maître (1755–1814) et leurs enfants : François né en 1795, Antoine Marie né en 1796 et Geneviève Elizée née en 1800. North-Coombes (1971 : 268 ; 1986 : 8) pensait que Rochetaing avait rédigé le compte rendu – où est apposée sa signature – de la visite en juillet 1786 des cavernes de Rodrigues par le capitaine Jean-Baptiste de Roquefeuil-Labistou (1740–1811), établi à l'Isle de France depuis 1784. Au cours de cette excursion « *nous avons été sur une montagne qui conduit à la pointe de Corail, nous avons trouvé une tortue, que nous avons envoyée à notre demeure* » (North-Coombes, 1986 : 64 ; Mauritius Archives, TB 5/3). Cette hypothèse est peu probable, en raison des dates, et de la faible orthographe de Rochetaing.

répétées de l'*Agent civil*, qui manifestait de plus en plus son ambition d'être le maître de l'île. Aussi en 1806 ne restaient plus que les trois premières familles, Le Gros, Gorry et Marragon. On verra que vingt ans plus tard rien n'avait changé. Manifestement Rochetaing connaissait l'épisode du *Royal-Comtois*. Le « chef Monsieur de la motte » était Joseph Augustin Prosper Geffrard, Chevalier de La Motte (1729 – 1782), lieutenant-colonel du régiment *Royal-Comtois* à l'Isle de France, où il eut par ailleurs des différends avec François Julien Desroches du Dresnay (1719 – 1784), le gouverneur général des îles Bourbon et de France de 1769 à 1772. Suite à l'insurrection, La Motte fut lui-même mis aux arrêts pendant trois mois, « *pour avoir compromis l'autorité que le Roi lui avait confiée* ».

Un bon exemple des relations devenues difficiles entre colons est donné dans une lettre de Rochetaing adressée au Préfet, datée du 26 mars 1804 : « *Monsieur Epreux [...] Mr Marragon dit que je ne suis pas fait pour l'luté contre sa plume il a raison je ne veux pas même avoir son esprie ny sa conduite et meures quil tien publicmant... Aussi ma plume na jamais servit comme il a fait étant sergant de royal contoio contre son chefe Monsieur de la motte et ecris des libelle raport quil etait an divorce avec sa etat majore il a été mis abord les faire au pied et ranvoyé en France ou il a été quinze mois dant les prisons ou il a été fort heureux que lon echangé de ministre dant tous les païs du monde lon doit tousjour respecter ces chefe et le tenir dant les borne de son état c'est vouloir pénétré cy nos supérieurs on droit ou raison dant leur condhuite* » (Berthelot 2002 : 82).

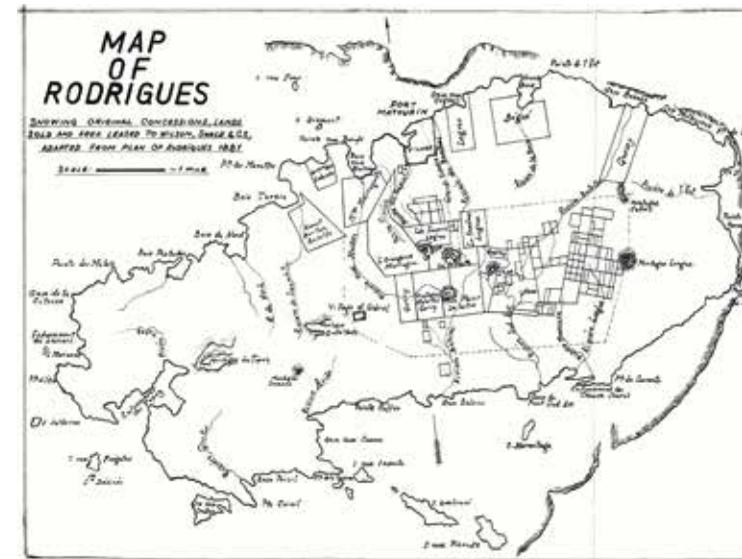


Figure 5. – Carte de Rodrigues, dessinée et publiée par Alfred North-Coombes (1971) sur un fond dressé postérieurement à l'ère de Marragon, mais montrant les concessions originales, attribuées jusqu'en 1825. On y trouve les noms des premiers colons et leurs domaines : Gorry, Legros (Le Gros), Marragon et L'Orangerie, Mme Marragon (dans l'ancienne propriété

de ses parents Guillou de Neuville), ainsi que la Pointe Raffin. Delaitre reprend en 1817 le terrain abandonné par Rochetaing, la concession de Quessy lui est attribuée en 1821, celle de Stone en 1822, celle de Bégué en 1825. De nouveaux domaines sont attribués en 1820 à Le Gros et à Marragon.

### Major à Rodrigues

Après la prise de possession de Rodrigues par le lieutenant-colonel Henry Keating (4 août 1809), Marragon prêta le serment d'allégeance et il continua à assurer officieusement la gestion de l'île ; le commandant anglais l'éleva au rang de *Major* en octobre 1810. Il prêta à nouveau serment le 20 avril 1818. Les dates retenues pour ses fonctions d'administrateur ou de gouverneur officieux de l'île sont les suivantes : 12 mai 1794 – 8 août 1809, après quoi, suivant la capitulation, l'île fut sous administration militaire britannique jusqu'en avril 1812. Marragon reprit alors ses fonctions jusqu'au 4 novembre 1820. Néanmoins, à partir de 1814, il s'établit pour trois ans aux Seychelles, effectuant plusieurs voyages à Rodrigues, à bord de la *Séraphine* (le prénom de sa fille), commandée par Le Gros. Le 29 juillet 1817 Marragon quitta l'Isle de France (redevvenue Maurice, ou Mauritius) pour regagner Rodrigues.

Commandant alors lui-même la *Séraphine*, il fit de 1819 à 1821 six allers et retours entre ces deux îles (North-Coombes & Lagesse 1990). En septembre 1820 il put agrandir sa propriété, par une concession de 324 arpents (137 ha) entre la baie aux Huîtres et Port Nord-Est (pas encore baptisé Port-Mathurin), et jouissance de l'île aux Fous<sup>16</sup> et de l'île aux Crabes, pour y établir une pêcherie. Son épouse obtenait 216 arpents (91 ha) à la baie aux Huîtres. Germain Legros [Le Gros] se voyait attribuer 324 arpents à l'Anse aux Anglais, ainsi que la jouissance de l'îlot de l'Hermitage (Dupon 1969 : 79 ; Berthelot 2002 : 155).

En novembre 1820, le gouverneur de Maurice, Robert Townsend Farquhar (1776 – 1830) décerna à Marragon le titre d'agent civil (qu'il avait lui-même déjà bien utilisé), et celui-ci fut chargé d'enregistrer les esclaves et de surveiller les mouvements de la marine marchande. Après l'intérim de Thomas Robert Pye (4 novembre 1820 – 31 mai 1823), Marragon gouverna une dernière fois Rodrigues, du 1<sup>er</sup> juin 1823 au mois d'octobre 1825, quelques mois avant sa mort. C'est en 1825 que le géomètre Charles Théodore Hoart (né à Paris le 21 Floréal an V = 10 mai 1797) vint à Rodrigues faire des relevés topographiques ; il y resta six mois, publia un plan terrier (8 décembre) et rédigea un rapport (14 décembre) sur l'état des ressources de l'île. (North-Coombes 1971 : 74 ; Berthelot 2002 : 155 – 156 ; Checke & Hume 2008 : 148).

### La fin des Marragon à Rodrigues – Leur descendance

Philibert Marragon et son épouse restèrent à Rodrigues jusqu'à leur mort, en 1826, ayant passé 32 ans de leur existence sur cette île. Cette année 1826, la population s'était à peine accrue, par rapport au recensement de 1804 : 3 familles de propriétaires terriens, 123 habitants, dont 100 esclaves. Marragon s'éteignit le 26 mars, dans sa propriété de *L'Orangerie*. Son épouse mourut peu de temps après, en octobre ; elle fut inhumée auprès de lui. La sépulture existe

<sup>16</sup> Il s'agit de l'île au Chat (ou Pierrot) actuelle, alors nommée île aux Fous et Fouquets, plutôt que l'île aux Fous du nord, simple rocher.

toujours, au lieu-dit *L'Union* ; elle a été récemment restaurée. L'inscription gravée dans la pierre « ICI REPOSENT M. PHILIBERT MARRAGON DECEDE EN 1826 A L'AGE DE 76 ANS ET SON EPOUSE DAME ELISABETH GUILLOU DE NEUVILLE DECEDEE EN OCTOBRE 1826 A L'AGE DE 61 ANS. ILS FURENT LES PREMIERS CULTIVATEURS DE RODRIGUES OU ILS ONT PASSE LES 26 DERN [ières] ANNEES DE LEUR VIE » est plusieurs fois erronée : Elisabeth Guillou de Neuville était morte à 52 ans ; les Marragon n'étaient pas les premiers cultivateurs de Rodrigues ; ils y avaient passé non pas 26 mais, comme nous l'avons vu, 32 ans de leur vie.



Figure 6. – Tombe de Philibert Marragon et d'Elisabeth Guillou de Neuville à l'Union, Rodrigues. Vue en 1995.

Philibert Marragon et Elisabeth Guillou de Neuville eurent une fille, Jeanne Charlotte *Séraphine* Marragon, née à Rodrigues vers 1802. Selon Berthelot (2002 : 157, note 25), *Séraphine* était appelée « Mamzelle » par ses esclaves. Elle se maria le 22 octobre 1827 à Port-Louis avec *Charles* Pierre François Pison, né le 4 août 1799 à Port-Louis, fils de l'ancienne relation d'affaires de son père. Il mourut le 23 juin 1835 à La Chaumière, Savanne, Mauritius ; elle lui

survécut longtemps, et s'éteignit au même endroit le 21 juillet 1892<sup>17</sup>. A sa mort c'était probablement la plus ancienne Rodriguaise.

Le couple eut lui-même une fille, Jeanne Henriette Charlotte Pipon, née vers 1830, décédée le 24 décembre 1894 à La Chaumière. Elle épousa le 29 décembre 1850, à Savanne, Henri Frédéric Pitot de La Beaujardière (1825 – 1883), qui fut Président de la Chambre d'Agriculture de l'île Maurice. Le couple eut trois enfants : Anna (1852 – 1876), Alice (1854 – 1938) et Albert (1857 – 1918) – l'auteur de *T'Eylandt Mauritius* (1905), très intéressant ouvrage sur les deux premiers siècles de l'histoire de l'île Maurice –, suivis d'une postérité. En France le patronyme Marragon semble avoir à peu près disparu.

### Remerciements

Cette biographie de Marragon est partiellement fondée sur les publications d'Alfred North-Coombes (1971), de North-Coombes & Marcelle Lagesse (1990), et surtout de Lilian Berthelot (2002), lecture indispensable pour mieux appréhender les activités et le caractère de Marragon, tout au moins durant la première dizaine de ses années passées à Rodrigues. Les données généalogiques proviennent notamment des Archives de la Haute-Garonne (<http://archives.haute-garonne.fr/>), des archives de l'Ille-et-Vilaine (<http://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/>), des Archives nationales d'Outre Mer (<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/>), du site de Geneanet (<https://www.geneanet.org/>), de celui du Cercle de Généalogie Maurice – Rodrigues (<http://www.cgmgenealogie.org/actes/>), et de celui du généalogiste Henri Philippe Louis Maurel (<http://henri.maurel.pagesperso-orange.fr/>). Je salue mes amis Anthony Cheke et Thierry Fretey, qui avaient collaboré à l'étude du manuscrit de Marragon *Mémoire sur l'Isle de Rodrigue* (Bour et al. 2014). Je remercie enfin Jean-François Hibon de Frohen et l'Académie de l'île de La Réunion pour l'édition et la publication de cette note.

Roger BOUR

### Références

Barassin, J. 1978. Antoine Boucher. Mémoire pour servir à la connaissance particulière de chacun des habitants de l'Isle de Bourbon. Aix-en-Provence, ACOI – IHPOM. 1 – 447.

Berthelot, L. 2002. La petite Mascareigne : aspects de l'histoire de Rodrigues. Port-Louis, Centre Nelson Mandela pour la Culture Africaine. i – vii, 1 – 255.

17 Certaines généalogies (cf. Geneanet.org) prétendent que Séraphine Marragon serait morte en 1835, et même précisément le 21 juillet. Cependant (1) un recensement des esclaves daté du 5 septembre 1838 indique que madame Pipon, propriétaire de L'Orangerie, possédait alors 66 esclaves (North-Coombes 1971 : 77 ; Berthelot 2002 : 157) ; (2) comme nous l'avons vu plus haut, dans son testament daté du 13 août 1840 Germain Le Gros légua à Séraphine Pipon tous ses biens hors sa propriété et ses esclaves (North-Coombes 1971 : 56 ; Berthelot 2002 : 158). Le recenseur (le juge Anderson) et Le Gros n'auraient pu ignorer un éventuel décès de Séraphine.

Bour, R., T. Fretey & A. S. Cheke 2014. Philibert Marragon (1749 – 1826) and the *Mémoire sur l'Isle de Rodrigue* (1795). *Bibliotheca Herpetologica*, **10** (2) : 5 – 32.

Bour, R. 2018. Paul Philippe Sanguin de Jossigny (1750 – 1827), artiste de Philibert Commerson. *Bulletin de l'Académie de La Réunion*, **34** : 65 – 111.

Cheke, A. S. & J. P. Hume 2008. Lost Land of the Dodo. An ecological history of Mauritius, Réunion and Rodrigues. London, T. and A. D. Poyser. 1 – 464, 16 pl.

Dupon, J. F. 1969. Recueil de documents pour servir à l'histoire de Rodrigues. *Mauritius Archives Publications*, Port-Louis, n°10 : 1 – 100, cartes 1 – 2, pl. 1 – 3.

Dupon, J. F. 1974. Relation de l'isle Rodrigue. Text attributed to Tafforet, circa. 1726. *Proceedings of the Royal Society of Arts and Sciences of Mauritius*, **4**, 1 : 1 – 16, pl. 1 – 4.

Hoarau, S., M.-P. Janiçon & J.-M. Racault 2004. Voyage à Rodrigue, le transit de Vénus de 1761 : la mission astronomique de l'abbé Pingré dans l'océan Indien. Paris, Éditions Orphie. 1 – 373.

Marragon, P. 1795 (+ ca. 1803). Mémoire sur l'Isle de Rodrigue. Mauritius Archives, Ms TB 5/2, 16 p.

Leguat, F. 1707. Voyages et aventures de François Leguat et de ses compagnons en deux îles désertes des Indes orientales. Volumes 1 et 2. Londres, David Mortier : i – xxvi, 1 – 164, 1 – 180, 31 pl., 1 carte. [daté 1708, mais publié en 1707].

Milne-Edwards, A. 1875. Nouveaux documents sur l'époque de la disparition de la faune ancienne de Rodrigue. Relation de Tafforet. *Annales des Sciences naturelles*, Zoologie, 6, 2, 4 : 1 – 20.

North-Coombes, A. 1971. The Island of Rodrigues. Port-Louis, the Author, Mauritius Advertising Bureau. i – x, 1 – 337.

North-Coombes, A. 1986. Histoire des Tortues de terre de Rodrigues et le mouvement maritime de l'île de 1601 à 1808. Port-Louis, Service Bureau. i – viii, 1 – 75, 6 pl. [2<sup>de</sup> édition en 1994].

North-Coombes, A., & M. Lagesse 1990. Marragon, Philibert (c.1750 – 1826). *In* : Dictionnaire de biographie mauricienne, Port-Louis, S.H.I.M., n°45 : 1390 – 1392.

Pingré, A. G. 1761 (1763). Voyage à Rodrigue. Ms n°1804, Bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris. 525 p. 1 carte. (Cf. Serviabile & Alby, 1993 ; Hoarau et al., 2004).

Serviabile, M. & J. Alby, (éds.) 1993. Abbé Alexandre-Gui PINGRÉ. Courser Vénus. Voyage scientifique à l'Île Rodrigue 1761. Fragments du Journal de Voyage de l'Abbé Pingré. Saint-Denis (La Réunion) et Stanley (Mauritius), Ars Terres Créoles – Éditions de l'océan Indien. 1 – 123.

Susane, L. 1876. Régiment Royal-Comtois. *In* : Histoire de l'Infanterie Française. Paris, Librairie militaire de J. Dumaine, tome 4 : 410 – 419.

Tafforet, J. 1726. Relation de l'Isle Rodrigue. Ms, Académie des Sciences, Paris, Fonds des Colonies, Correspondance de l'Île de France, C4, vol. 12, n° 48 ; ex Ministère de la Marine, n°29, 1. (cf. Milne Edwards, 1875 ; Dupon, 1974).

Vaillant, L. 1893. Les tortues éteintes de l'île Rodriguez d'après les pièces conservées dans les galeries du Muséum. *In*: Volume commémoratif du centenaire de la fondation du Muséum d'histoire naturelle. Paris, Imprimerie nationale. 255 – 298, pl. 1-3. Tiré à part : 1 – 37, pl. 1 – 3.

#### Annexe : « René Frédéric Daniel Guillou de Neuville ».

Le père de l'épouse de Philibert Marragon, Marie Jeanne Elisabeth Guillou de Neuville, se nommait – ou se faisait nommer – René Frédéric Daniel Guillou de Neuville. Sur l'acte du premier mariage du père de Frédéric Daniel (avec Hélène Judeaux, le 6 avril 1723, à Rennes, église Saint-Germain), ce père est cité comme M<sup>e</sup> [Maître] Pierre Léonard Guillou S<sup>r</sup> [Seigneur] des Cormiers... de la psse [paroisse] de la Magdelaine de Châteaugiron. Sur l'acte du second mariage (avec J [e] anne Roussigné, le 4 juillet 1730, à Vitré, il est enregistré comme M<sup>e</sup> Pierre Lorend Guillou S<sup>r</sup> du Cormier de la psse de la Madelaine de Châteaugiron. Jeanne Roussigné était née en 1710 à Louvigné-de-Bais, où elle mourut en 1744. Le couple eut cinq fils.

Sur l'acte de baptême du fils aîné, né le 4 octobre 1737 à Louvigné-de-Bais (Ille-et-Villaine), baptisé le 6 en l'église Saint-Patern, celui-ci est prénommé René Daniel (sans Frédéric), fils de M<sup>e</sup> Pierre Léonard Guillou Sr du Cormier et de Janne Roussigné. Sur son propre acte de mariage (1773, Saint-Benoît) il apparaît comme René Frédéric Daniel Guillot [sic, erreur pour Guillou] *de la Neuville*, et son père comme « feu Pierre Léonard Guillot S<sup>r</sup> du Cormier, *procureur* au Parlement de Bretagne de son vivant » ; sa mère est nommée Anne Roussigny, de la paroisse de Saint-Patern, Evêché de Rennes – d'où des interprétations erronées sur le lieu de naissance (Rennes), la date (environ 1740 ou 1741), le nom de l'épouse (Roussigny ou Rossigny).

Dans le courrier qu'il a échangé avec l'administration de la Marine (Aix-en-Provence, CAOM, Colonies E 216, feuillets 354 – 378), sollicitant un passage pour revenir près des siens, René Frédéric (sans Daniel) Guillou *de Neuville* (puis Deneuille) a déclaré avoir laissé sa femme et 7 [sept!] enfants à l'Isle de France ; par ailleurs il a présenté son père, curieusement prénommé Paul Hercule, comme ayant été *avocat* au Parlement de Bretagne et Sénéchal de Châteaugiron. Aucun document ne permet actuellement de confirmer ces surprenantes allégations, parfois contradictoires. Le Sénéchal de Châteaugiron était Joseph Le Guay, *procureur* au Parlement de Bretagne, décédé le 26 octobre 1760 à Châteaugiron ; un parent par alliance de ce Joseph Le Guay, François Joseph Frey de Neuville, décédé le 13 octobre 1754 à Rennes, était *avocat* au Parlement de Bretagne. René Frédéric Daniel Guillou s'est-il inspiré de ces deux personnalités pour se créer une origine flatteuse ?

## LES BOTANISTES AUX MASCAREIGNES AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Par Jean-Claude REY

Les Mascareignes, La Réunion et Maurice, autrefois l'île Bourbon et l'Isle de France, étaient des îles désertes sans oublier la petite île Rodrigues. Découvertes vers 1510 elles ne commencèrent vraiment à se développer qu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. L'Isle de France surtout se montra un point stratégique et une escale de ravitaillement de grande importance vers l'Inde et l'Orient, toujours convoitée par les Anglais qui ne réussirent à en prendre possession qu'en 1810. Deux personnages furent déterminants dans un endroit où il y avait tout à faire : La Bourdonnais de 1735 à 1746 et Poivre de 1767 à 1773. La population dépassait à peine 30 000 âmes.

### Poivre et la conquête des épices.

Pierre Poivre, bien nommé, est né à Lyon en 1719. Il se destine aux Missions étrangères ; sa carrière sera tout autre.

Ses Supérieurs l'envoient en Chine où il apprend le chinois et le malais, s'initie à la botanique, au commerce, ainsi qu'aux techniques comme celle de la teinture des étoffes. Rentrant en France au bout de trois ans, son navire est attaqué par un vaisseau Anglais, il est gravement blessé, le bras droit est arraché par un boulet. Soigné à Batavia, il y séjourne six mois, en profite pour étudier l'organisation du commerce hollandais et s'intéresse tout particulièrement aux épices, objet d'un monopole étroitement surveillé. Les Hollandais ont en effet concentré leur culture sur deux îles des Moluques et brûlent les excédents afin de maintenir les cours.

Poivre se libère de ses aspirations missionnaires, rentre en France, fait escale à Pondichéry, découvre au passage l'Isle de France et retrouve sa patrie après un voyage difficile, en 1748.

Depuis quelques années l'acquisition des épices, essentiellement du girofle et de la muscade, est un des objectifs de la Compagnie des Indes. Poivre n'a pas de mal à convaincre les directeurs de la Compagnie que l'acquisition des épices sera un revenu fructueux sur les terres de l'Isle de France qui lui paraissent excellentes. Il est ainsi envoyé en Orient avec une double mission, établir un comptoir à Faifoo en Cochinchine, le Vietnam actuel. Cette mission cache le but véritable : rapporter les épices des Moluques. Les Moluques sont plusieurs petites îles sur la côte occidentale de l'île de Gilolo proche de Manille. Poivre

est un obstiné et fera trois voyages : en 1750 à Canton puis à Manille où les contacts sont compromis par les guerres locales. Il rentre au port après deux ans d'absence, repart en 1753, explore toute l'Indonésie et ne conserve à l'arrivée que cinq plants sur la douzaine péniblement acquise. Après trois ans et demi de navigation, il repart encore une fois en 1754 mais n'obtient qu'une mauvaise récolte. Il est découragé en constatant au retour que les cinq plants ont dépéri, il accuse le pharmacien-botaniste Fusée-Aublet d'avoir favorisé cet échec.

Poivre déçu rentre en France, se retire chez lui à Lyon où pendant une dizaine d'années il continuera de s'intéresser à la botanique, à l'économie. Il est élu correspondant de l'Académie des sciences et membre de celle de Lyon. Il se lie avec les physiocrates, les écologistes de l'époque : Quesnay, Morrelet, Dupont de Nemours.

Quand la Compagnie des Indes, au bord de la faillite, est rachetée par le Roi en 1764, c'est à Pierre Poivre que l'on pense pour être le commissaire-ordonnateur de la nouvelle administration royale qui est mise en place en 1767. A peine arrivé, il se démarque du système colonial en place en prononçant deux discours, l'un contre les mauvaises habitudes prises sous la Compagnie et l'autre sur le sort des esclaves, très peu apprécié par les colons.

Il s'occupe de tout, curage et aménagement du port, routes, imprimerie, dératisation, police des débits de boisson, développe les cultures vivrières car les isles sont avant tout un point de ravitaillement des vaisseaux et aussi des troupes embarquées de la métropole en route vers Pondichéry. La Bourdonnais avait créé aux Pamplemousses un jardin potager, le pharmacien-botaniste Fusée-Aublet chargé d'entretenir des cultures vivrières dans l'île avait délaissé le jardin créé par La Bourdonnais pour le site du Réduit auprès du gouverneur. Poivre le réinstalle et le développe sur le site d'origine. Mais il n'oublie pas pour autant son objectif et reprend la quête de la muscade et du girofle. Il organise deux nouvelles expéditions, les mettant sous la direction de Provost, direction les Moluques et autres îles voisines Gébi, Banda et Amboine. C'est enfin cette seconde expédition qui rapportera de Gébi une riche cargaison de muscades et de girofles, dont la qualité est cette fois certifiée par un naturaliste de renom, Philibert Commerson récemment arrivé avec Bougainville et retenu par Poivre. Une distribution est faite vers Bourbon, les Seychelles et Cayenne. Au jardin des Pamplemousses Poivre acclimater des plantes de toutes sortes en provenance de Chine, de Cochinchine, de l'Inde, de Tahiti, des arbres utiles comme le teck, le campêche, plusieurs sortes d'agrumes, l'arbre à pain ou rima (*Artocarpus altilis*), des camélias, des roses, des orchidées, le letchi, des dizaines d'espèces dont les noms ne nous disent souvent plus rien ayant été rebaptisées depuis. Il acclimater des plantes vivrières d'Europe pour les besoins quotidiens, il regrette beaucoup de n'avoir pas réussi à développer la culture du riz sec qui eut été fort utile. Il réglemente le commerce des bois, après que les Hollandais au siècle précédent aient dévasté la forêt primaire faite en majorité de bois d'ébène.

Au bout de six ans, en 1772, Pierre Poivre est rappelé en France. Il regagne sa propriété de la Fréta tout près de Lyon où il cultive les espèces du monde entier. Il correspond avec Céré, son successeur aux Pamplemousses, il reste au courant du progrès de la culture des précieuses épices. Il meurt en 1786. Sa femme Françoise, courtisée un temps par Bernardin de Saint-Pierre, épousa Samuel Dupont de Nemours, lui aussi veuf depuis peu et ils vécurent à Wilmington, proche de Philadelphie. C'est pour elle le début d'une autre aventure, mais celle-ci est américaine.

Jean-Baptiste Christian Fusée-Aublet<sup>1</sup> (1720-1778) est le pharmacien et le botaniste officiel que nous avons vu envoyé quelques années avant l'arrivée de Poivre pour développer les cultures vivrières. Ses qualités furent malheureusement ignorées en raison de l'opposition qu'il manifesta envers Poivre et ses épices, soupçonné même d'avoir arrosé les premières obtentions à l'eau bouillante. Il s'en défend bien sûr dans son Histoire des plantes de la Guiane, relativise l'intérêt et le coût exorbitant des expéditions des 'Argonautes de la muscade qui auraient coûté plus d'un million et demi de Livres.

Ce fut pour les isles une période extraordinaire d'activité après une période de dénuement profond. On y vit le séjour d'autres scientifiques, marins, naturalistes ou astronomes, envoyés pour observer le passage de Vénus en 1761 et 1768. Lapérouse y avait séjourné un moment et y possédait une concession. Mais c'est surtout Bougainville qui y fait, fin 1768, sa dernière escale, laissant donc, à la demande de Poivre, débarquer Commerson, le naturaliste de l'expédition.

## Commerson et l'exploration botanique

Philibert Commerson (1727 - 1773) a herborisé intensément pendant tout le voyage autour du monde, fatigué d'une longue navigation de près de deux ans il est enchanté de débarquer pour étudier une nature nouvelle. Il travaille sans relâche. Après l'Isle de France, il séjourne trois mois à Madagascar puis deux ans à Bourbon. Il décrit des centaines de plantes nouvelles et s'amuse à leur donner des noms de personnes connues : *Bougainvillea*, *Dalembertia*, *Sonneratia*, *Flacourtia*, ou en mémoire de sa regrettée épouse *Pulcheria commersonia* ; il se repent parfois comme pour la rose du Japon qu'il baptise d'abord *Lepeautia celestina* du nom de Madame Lepaute, astronome, l'épouse de l'horloger, au profit de *Hortensia coerulea* mais personne en dépit de nombreuses hypothèses, n'a pu reconnaître l'heureuse dédicataire de cette fleur qui deviendra si populaire. En dépit d'une santé qui se dégrade et qu'il soigne par le mépris, Commerson fait un long séjour à Bourbon, entreprend une expédition au volcan de la Fournaise, c'est le premier à le visiter de si près, il y séjourne

<sup>1</sup> La bibliothèque du Musée botanique (Angers) possède un très bel exemplaire de son Histoire des plantes de la Guiane, aux armes d'une des trois tantes du roi Louis XVI

trois semaines, accompagné de Jossigny et de Joseph Hubert, un créole qui entretenait avec succès les plants d'épices récemment distribués. Commerson rentre épuisé à l'Isle de France, il y meurt le 13 mars 1773, laissant abondance de notes et d'échantillons et même un inhabituel herbier de poissons.

Ce fut lui le grand botaniste des Mascareignes, ses collections sont au Museum de Paris. Jamais une telle abondance ne fut reçue d'un même voyageur déclara Bernard de Jussieu à l'inventaire des caisses ; son fils Antoine-Laurent dénombra plus de 3000 espèces nouvelles, et 60 genres inédits.

Commerson avait encore le projet de créer une société scientifique locale tant l'activité intellectuelle était vive, à l'image de la France « des lumières » avec des enthousiastes devant le développement si rapide des lieux.

## Des colons zélés

Il faut évoquer le rôle essentiel de certains propriétaires, de certains scientifiques et de certains missionnaires qui eurent à cœur la transformation des deux îles. C'était une gageure que transporter, planter et réussir les cultures nouvelles ; la longueur des voyages, souvent plusieurs mois, l'exposition des récoltes aux embruns, l'impossibilité d'un arrosage à l'eau douce étaient des facteurs d'échec car la caisse de Ward n'apparaîtra que vers 1840. Il semble aussi que le sol n'est pas aussi favorable que Poivre l'avait cru, la couche d'humus n'est généralement pas très épaisse, recouvrant les coulées de lave.

Charpentier de Cossigny, dit de Palma, du nom de sa propriété, était le fils de l'ingénieur Cossigny réalisateur des premiers grands travaux sous Mahé de la Bourdonnais. Il a rapporté un nombre considérable de plantes utiles, il a fait plusieurs voyages vers l'est, à Canton, au Bengale, il cultive l'indigo, installe un moulin à poudre. Il conseilla Poivre et reçut longtemps Commerson. C'était un cultivateur éminent s'intéressant aux épices mais aussi à toutes les cultures nouvelles dans l'île.

Le Juge de Segrais recevait aussi des centaines de plantes de l'Inde et d'Asie contribuant à l'enrichissement de sa propriété de Mon Goust. Deux missionnaires contribuèrent beaucoup à cet enrichissement : l'abbé Rochon et l'abbé Gallois.

Rochon (1741-1817) est astronome, pas seulement ; il élucide le mystère de la curieuse noix de coco qui s'échoue sur les atolls des Maldives : ce coco – qui passe pour la plus grosse graine connue (25 kg) – provient exclusivement de la petite île Praslin aux Seychelles, *Lodoïcea maldivica* (*Lodoïcea* en l'honneur de Louis XV). Rochon importa aussi beaucoup de plantes de Madagascar, dont le filao, *Casuarina equisetifolia*.

L'abbé Gallois (1713-1772) enfin, missionnaire en Chine, enrichit l'île de plusieurs belles cargaisons à la demande de Poivre qui demanda même un jour celle-ci : « ce rosier à grappes dont les Jésuites de Macao avaient une belle palissade dans la cour de leur collège », un souvenir de son séjour de jeunesse ? peut-être aussi cette rose est-elle un des parents des rosiers Bourbon après hybridation avec une Damas.

Joseph Hubert-Delisle (1747 – 1825) est un colon de Bourbon Il organise l'expédition au volcan, mais il se passionne pour le développement des espèces nouvelles dans l'île. C'est lui qui réussit à sauver un giroflier, sur les cinq plants qu'il avait reçus, il fut le père de tous les girofliers qui feront la fortune de l'île Bourbon au XIX<sup>e</sup> siècle.

Jean-Baptiste Lislet-Geoffroy (1755 – 1836) autodidacte dont la jeunesse est un vrai roman se distingua par ses connaissances au point d'accéder à l'Académie des sciences ; il conduisit l'expédition de Commerson au volcan, il herborisa avec lui à Bourbon.

## Deux élèves

Pierre Sonnerat (1748 – 1814) a vingt ans quand il arrive à l'Isle de France, proche parent de Pierre Poivre, il l'aide, apprend la botanique mais surtout l'ornithologie, participe au dernier voyage aux Moluques et se fait un nom avec deux ouvrages : Voyage à la Nouvelle Guinée et Voyage aux Indes orientales et à la Chine. Il poursuivit sa carrière en Inde, à Yanaon, puis se retira en France. Ses ouvrages furent critiqués, en particulier par Cossigny, pour un manque d'objectivité.

Paul Philippe Sanguin de Jossigny (1750-1827), est jeune militaire affecté à Commerson comme dessinateur ; il réalise des milliers de dessins de botanique mais aussi de zoologie qui sont actuellement conservés au Museum de Paris. Dessins à la plume ou au crayon, rarement coloriés mais très précis. Il accompagne Commerson pendant son bref séjour à Madagascar, puis à Bourbon. C'est lui qui se chargera de faire parvenir à Paris les trente-quatre caisses qui restèrent presque inexploitées pendant près de deux siècles !

## Céré, successeur de Poivre

Jean-Nicolas Céré (1737-1810), un temps militaire aux Indes, est donc le collaborateur puis le continuateur de Poivre au Jardin du Roi à Pamplemousses. Il entretient et fait fructifier les épices acquises à grand prix, précise que la

muscade est dioïque, caractéristique expliquant la difficulté de sa culture. Il a surtout le plaisir de récolter en 1778 la première muscade « française », qui est offerte au roi. Les visiteurs sont nombreux, les échanges aussi, comme avec le jardinier de Schönbrunn, ce qui lui permet d'offrir à l'empereur Frédéric Wilhelm II toute une collection de plantes exotiques pour ses jardins de Vienne.

## Un botaniste angevin

Il reste à évoquer un botaniste forcené.

Louis-Marie-Aubert du Petit-Thouars, est né au château du Boumois à Saint-Martin-de-la-Place en 1758. Il étudie au collège réputé de la Flèche, abandonne une carrière militaire en 1780 pour se consacrer exclusivement à la botanique ; il herborise sans relâche. En 1792 il s'associe à son frère, le futur héro d'Aboukir, pour organiser une expédition à la recherche de Lapérouse dont on n'a plus de nouvelles. Le départ de Brest est raté, son frère met à la voile sans l'attendre car il est menacé d'arrestation. Pendant ce temps notre botaniste, faisant chemin vers Brest, botanise encore, passe même un mois en prison car ses divagations sont suspectes, il s'embarque enfin sur un petit voilier. En route le navire mouille cinq jours à l'île Tristan d'Acunha, îlot égaré au milieu de l'Atlantique, entre Sainte-Hélène et le Cap, pour se ravitailler en eau ; il en profite pour partir herboriser, s'égaré à nouveau et manque d'être abandonné car le mauvais temps force le capitaine à lever l'ancre. Louis-Marie débarque à l'Isle de France le 2 janvier 1793, lieu de leur rendez-vous, mais son frère est arrivé en Amérique du sud, ils ne se reverront plus.

A l'Isle de France il n'a aucune ressource, il se lie avec des colons intéressés par cet homme attachant qui reprend ses herborisations à travers l'île, note ses découvertes, va découvrir la flore de Bourbon et surtout celle de Madagascar. Dans la Grande Ile, Louis-Marie s'intéresse particulièrement aux orchidées, décrit *Angraecum sesquipedale*<sup>2</sup>, dont la fleur développe un éperon si long qu'il ne peut être pénétré que par un papillon à la trompe aussi longue. Darwin l'avait entrevu, le papillon existe mais ne fut en effet découvert que beaucoup plus tard. Après une dizaine d'années d'explorations du Petit-Thouars publie plusieurs ouvrages sur la flore des îles, dont l'Histoire particulière des orchidées des îles australes. Il publie de nombreux mémoires, aucun n'est vraiment terminé, c'est lui qui en dessine et grave les planches. Rentré en France vers 1802 il est nommé directeur de la pépinière du Roule, supprimée en 1827. Cette fermeture le laisse sans ressources. Il meurt pauvre et isolé en 1831.

---

2 Du latin « sesquipedalis » : « long d'un pied et demi », ou encore « interminable ».

## Jeanne Baret

Terminons ce récit trop rapide par l'aventure de Jeanne Baret (1740-1807). Domestique au service de Commerson, elle embarque clandestinement avec lui à Rochefort habillée en homme. Elle se montre un serviteur et un assistant de tous les instants, porte les plus lourdes charges, escalade les endroits les plus difficiles pour cueillir une plante, elle est indispensable. Son patron lui dédie avec son humour de botaniste *Barretia bonafida*, un autre jour *Barretia opposita*. C'est à Tahiti que les naturels devinent son sexe mais Bougainville reconnaissant ses qualités ne semble pas lui en avoir tenu rigueur. A la mort de son patron, elle s'occupe avec Jossigny de la mise en ordre des papiers et des herbiers ; les trente-quatre caisses arrivèrent au Museum de Paris. A Port-Louis pour survivre elle tient un débit de boissons, fut même un jour menacée de perdre sa licence pour avoir vendu de l'alcool pendant les offices divins ! Elle se marie à un sous-officier, Jean Dubernat, rentre en France, recevant une petite pension pour avoir été la première femme à avoir fait le tour du monde.

Comme j'ai tenté de le montrer il y eut aux Mascareignes à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle une intense activité due à plusieurs facteurs, maritime, stratégique et commercial. Après le café dont le profit fut passager, c'est l'acquisition du girofle qui fit la fortune de Bourbon au XIX<sup>e</sup>me, la muscade ne réussit jamais vraiment, c'est la canne à sucre quoiqu'introduite par les premiers occupants hollandais qui devint tardivement la vraie richesse des îles.

Jean-Claude REY

## ROSE DE FREYCINET A LA RENCONTRE DES PREMIERS BOTANISTES DES MASCAREIGNES

Par Nicole CRESTEY

**Résumé :** Cinquante ans après Jeanne Barret, Rose de Freycinet se travestit en homme pour faire le tour du monde pour accompagner son mari. Ce sera la deuxième Française à réussir cet exploit<sup>3</sup>. A peine moins discrète que Jeanne Barret, elle a été amenée à s'intéresser à la botanique et son journal nous permet de faire revivre les pionniers de la botanique dans les Mascareignes.

**Mots-clés :** botanistes, expéditions scientifiques, jardins botaniques, XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles.

Rose de Saulces de Freycinet, née Pinon, est, d'après Wikipédia, la première femme à avoir fait le tour du monde. En réalité, c'est au moins la deuxième Française à boucler une circumnavigation, cinquante ans après Jeanne Barret<sup>4</sup>, mais c'est sans doute la première française de «bonne famille». Si Jeanne Barret n'avait rien à perdre en entreprenant ce voyage, Rose de Freycinet avait tout à perdre en ne l'entreprenant pas. Or les règlements s'opposent à l'embarquement d'une femme à bord des bâtiments de la Marine. Comme Jeanne Barret, qui a contourné l'ordonnance du 15 avril 1689, promulguée à nouveau le 5 mars 1765, qui interdisait d'embarquer des femmes à bord des bâtiments du roi, Rose a, de plus, risqué de compromettre la carrière de son mari, capitaine de frégate. En effet, elle a effectué ce tour du monde sur la corvette *l'Uranie*, commandée par son mari Louis-Claude de Saulces de Freycinet. D'une modeste famille bourgeoise et orpheline de père dès l'âge de neuf ans, elle s'est mariée à vingt ans, en 1814. Louis-Claude de Freycinet, l'époux, est alors âgé de 35 ans. C'est un aristocrate et il est déjà célèbre navigateur et scientifique reconnu. La mère de ce dernier a écrit à son aîné, Louis-Henri : « Ton frère a fait un très bon choix du côté des qualités du cœur et de l'esprit ; mais j'aurai bien désiré qu'à tout cela il y eût plus de fortune ». Louis-Claude est né le 8 août 1779 à Montélimar ; après de sérieuses études, il entre dans la Marine avec son frère aîné Louis-Henri, comme aspirant de 3<sup>ème</sup> classe en 1794 ; ils participent tous

3 La troisième femme puisque l'anglaise Frances Barkley (1769-1845) qui a réussi cet exploit entre 1786 et 1790 est partie à dix-huit ans pour accompagner aussi son mari Charles William Barkley, capitaine de navire, explorateur et commerçant de fourrures. Elle n'a pas eu besoin de se travestir.

4 Jeanne Barret (1740-1807), cf. « *L'affaire Jeanne Barret* », pp. 327 à 343, *Le féminin en Orient et en Occident, du Moyen-Age à nos jours : mythes et réalités*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2011.

deux aux combats malheureux du cap Noli et des îles d'Hyères, conduits par l'amiral Martin en 1795. Enseignes de vaisseaux en 1797, ils font la campagne de Bruix en Méditerranée en 1799, l'un sur *le Batave* et l'autre sur *l'Indomptable*. C'est une fois promu capitaine de frégate en 1811 et membre correspondant de l'Institut en 1813 que Louis-Claude se marie en 1814 avec Rose Pinon. En août 1816, Louis-Claude de Freycinet adresse au ministre un projet de voyage autour du monde pour lever les incertitudes sur la forme de la terre à l'aide d'un pendule invariable. Ce sera la première expédition scientifique après celle de Baudin. Le gouvernement de Louis XVIII, soucieux de relever le prestige de la France et de reprendre les grandes expéditions maritimes après le retour de la paix en Europe, donne à Louis-Claude de Freycinet le commandement de la corvette *La Ciotat*, rebaptisée *l'Uranie*. Ayant été le témoin des discordes entre savants et officiers de l'expédition Baudin<sup>5</sup>, le capitaine constitue une équipe composée uniquement de personnel de la marine. Toutes les missions scientifiques sont confiées à ses officiers à l'exception de l'artiste Jacques Arago, dessinateur officiel et frère du grand scientifique François Arago. Les médecins de la Marine Jean René Constant Quoy<sup>6</sup> et Joseph Paul Gaimard<sup>7</sup> sont chargés de l'histoire naturelle. Charles Gaudichaud-Beaupré<sup>8</sup>, pharmacien, est le botaniste de l'expédition.

Rose entreprend ce voyage en 1817, il y a deux cents ans, par amour plus que par devoir conjugal, malgré la désapprobation de sa famille, sa santé délicate, la crainte que sa présence à bord compromette le succès et la réputation de son mari. Elle a tenu un journal resté secret dans sa belle-famille qui ne fut publié qu'en 1927, plus de cent ans après, en 515 exemplaires seulement, sous le titre de *Journal de Madame Rose de Saulces de Freycinet d'après le manuscrit original accompagné de notes* par Charles Duplomb, directeur honoraire au ministère de la Marine, auteur érudit de plusieurs ouvrages. Ce journal a été écrit sous la forme d'une confession intime à son amie Caroline et compte 177 pages dans l'édition de 1927. Seules les pages 25 à 50 concernent Maurice et l'île Bourbon (du 5 mai au 23 juillet 1818). Deux ouvrages rappellent l'aventure de Rose de Freycinet. Le premier est paradoxalement en anglais : *Realms and Islands. The world voyage of Rose de Freycinet in the corvette Uranie 1817-1820*, Marnie Basset, London, 1962. Le second a été édité dans l'océan Indien : *Rose des Vents, Journal de Madame Rose de Saulces de Freycinet : Voyage de l'Uranie autour du monde (1817-1820)*, Marc Serge Rivière, Collection Mascarin, Editions Ars Terres Créole Editions de l'Océan Indien, 1996.

Le 17 septembre 1817 à 7h30, *l'Uranie* quitte Toulon. Nous venons d'en fêter le 200<sup>ème</sup> anniversaire. L'embarquement clandestin de Rose de Freycinet, vers minuit et demi la veille, est bien vite ébruité par les journaux. Il constitue une

5 Expédition scientifique vers la Nouvelle-Hollande (Australie actuelle) menée par Nicolas Baudin de 1800 à 1803.

6 Jean René Constant Quoy (1790-1869).

7 Joseph Paul Gaimard (1793-1858).

8 Charles Gaudichaud-Beaupré (1789-1854).

contravention aux ordonnances royales. Le *Moniteur officiel* du 4 octobre 1817 relate : « Nous avons annoncé le départ de Toulon du capitaine de Freycinet pour son voyage autour du monde sur la corvette *l'Uranie*. Quelques jours après ce départ, on apprit à Toulon que M<sup>me</sup> de Freycinet, qui avait accompagné son mari jusqu'au lieu de l'embarquement et qui avait disparu ensuite, s'était habillée en homme et avait joint le vaisseau le soir même malgré les ordonnances qui défendent leur embarquement aux femmes dans les vaisseaux de l'État, sans autorisation spéciale. Cet acte de dévouement conjugal mérite d'être connu. » On prétend que Louis XVIII, informé de cette infraction, avait pensé qu'il fallait la juger avec indulgence, car l'exemple ne lui paraissait pas contagieux. Le Consul de France à Gibraltar écrit au ministre de la Marine le 11 février 1819, près d'un an et demi après le départ : « M<sup>me</sup> de Freycinet ne portait pas d'uniforme, elle était habillée en homme avec un surtout ou lévite bleue et pantalon de la même couleur. [...] Le jour du départ de *l'Uranie*, lorsque je fus à bord, M<sup>me</sup> de Freycinet reprit ses habits de femme. » Dans sa *Notice sur les expéditions scientifiques de Louis-Claude de Saulces de Freycinet 1779-1842*, Paris, 1937, p. 15, le colonel Alphonse Mourral note : « Du jour où elle connut le rôle destiné à son mari, elle forma le projet de le suivre à travers le monde. Elle n'ignorait rien des obstacles qui allaient s'y opposer, mais ni les remontrances de sa famille, ni les conseils de ses amis, ni les perspectives dangereuses des parages inconnus et des climats malsains ne purent rien changer à une détermination parfaitement réfléchie et qui, du premier jour, fut irrévocablement arrêtée dans son esprit. » La notice du décès de Rose, écrite en 1842, nous apprend que les deux époux étaient de connivence : « Madame de Freycinet était d'un caractère doux et timide, mais elle était toujours prête à se dévouer pour ceux qu'elle affectionnait : ainsi ce fut elle qui la première eut l'idée de suivre son mari dans son expédition ; il repoussa d'abord la proposition qu'elle lui en fit, mais ensuite l'attachement le poussa à l'accepter. » D'ailleurs, longtemps avant le départ, le vice-amiral de Toulon avait reçu des demandes du commandant pour l'agrandissement de sa cabine : « Monsieur le Capitaine de frégate commandant *l'Uranie* m'a témoigné le désir de voir établir à son bord une dunette qui put lui permettre d'étendre son logement... » Au moment de l'embarquement, Rose commence ce courrier à son beau-frère Louis-Henri : « Voilà, il voulait vous faire part du projet que nous avons formé de ne point nous séparer pendant un long voyage, il craint de vous avoir fâché en ne vous parlant point et cependant sa confiance en vous est extrême et son cœur vous est ouvert. Sans entrer avec vous dans les détails que le temps ne me permet pas de vous donner, puisqu'enfin nous sommes déjà sous voile... » Témoin oculaire de l'expédition, Jacques Arago confirme que Rose « fort bien abritée sous la dunette, était à bord, du consentement de son mari ; presque tout le monde le savait ». Ses promenades sur le pont étaient fort rares.

Bien qu'il y ait eu plus de 125 hommes sur *l'Uranie*, Rose dans son journal ne parle que de Louis, son mari, de M. Lamarche, premier lieutenant de *l'Uranie* (p. 10, 78, 106, 131, 138, 139, 143, 145, 149, 151, 156, 163, 168, 169, 171), de M. Labiche, deuxième lieutenant, mort en mer le 9 janvier 1819 (p. 75), de M. Duperrey, enseigne de vaisseau chargé des travaux d'hydrographie (p. 54, 137, 140, 143, 147, 151), de M. Laborde, enseigne de vaisseau, troisième officier de *l'Uranie* (p. 21) pour nous raconter sa mort le 23 novembre 1818, du « chirurgien-major du bord », Jean René Constant Quoy, (p. 55), de M. l'abbé, F.L. de Quelen de la Villeglée (p. 58, 66, 79, 82, 85, 93, 104, 105, 108, 109, 122, 126, 129, 130, 132, 133, 134, 138, 142, 147, 165, 166, 176), de « MM. les naturalistes » (p.68, 124) ou encore « nos docteurs » (p.68), « nos naturalistes » (p. 71 et 75), « trois personnes de l'état-major de *l'Uranie*, un naturaliste, un dessinateur et un officier » (p. 90), « un jeune homme du bord qui savait dessiner » (p. 120), M. Railliard, élève de la marine, (p. 132), M. Béquin le commissaire aux revues de *l'Uranie* (p. 149). Elle est très évasive sur les hommes à bord, un peu moins sur l'abbé. Réciproquement, aucune allusion à Rose de Freycinet n'est faite dans le *Voyage autour du monde*<sup>9</sup>, compte rendu de l'expédition. Les dessins de Jacques Arago sur lesquels elle est représentée ont été supprimés dans les publications officielles. Elle ne cite même pas le botaniste Charles Gaudichaud-Beaupré choisi par Jean René Constant Quoy pour être le pharmacien et botaniste de l'expédition. Après des études de pharmacie, Gaudichaud a suivi les herborisations de Laurent de Jussieu. Comme la lecture des voyages de Cook et des autres grands navigateurs a éveillé en lui le goût des lointains voyages, il sollicite son entrée dans le corps des pharmaciens de marine et c'est à ce titre qu'il est recruté sur *l'Uranie*. D'après les instructions scientifiques de l'Académie des sciences, en dehors de son véritable travail de botaniste, Gaudichaud doit rechercher particulièrement de nouvelles essences de bois pour la construction navale. Au retour, en 1820, c'est lui qui rédige le volume de la partie botanique du compte rendu<sup>10</sup> de l'expédition de 529 pages publié en 1826, accompagné d'un atlas de 120 illustrations de 140 et quelques espèces. Gaudichaud a donné son nom à un genre de 2 espèces de crabes et à un genre de 58 espèces de plantes : *Gaudichaudia*. Il a été ami, inspirateur, protecteur et bienfaiteur de Lacaussade<sup>11</sup> et de Leconte de Lisle. Après le naufrage de *l'Uranie* le 14 février 1820 aux Malouines, il a sauvé environs 4000 planches d'herbiers sur 6000. Il a collecté des plantes à l'île de France et à Bourbon. Au Muséum National d'Histoire Naturelle un exemplaire de mapou récolté par ses soins est le lectotype de l'espèce déjà observée par Commerson sous le nom de

<sup>9</sup> De Saulces de Freycinet L.C., *Voyage autour du monde entrepris sur ordre du roi exécuté sur les corvettes de S. M. l'Uranie et la Physicienne pendant les années 1817, 1818, 1819, 1820*, Paris, 1826.

<sup>10</sup> id.

<sup>11</sup> En 1852 Lacaussade se souviendra de son passage à l'île Bourbon dans sa préface de « *Poèmes et paysages* ».

*Mithridatea* (*Genera plantarum*, 1791), par Bory de Saint-Vincent<sup>12</sup> sous le nom de *Ambora tomentosa* Bory (*Voyage*<sup>13</sup>, tome 1 p.317 et planche XIII) et désigné aujourd'hui par *Monimia rotundifolia* depuis Louis Marie Aubert du Petit Thouars (1804). Bien que n'ayant pas été cité dans le *Journal* de Rose, Gaudichaud a nommé un hibiscus *Hibiscus pinonnanus* et une fougère *Pinonia*. Trois mille espèces de plantes furent récoltées par l'expédition dont 4 à 500 n'existaient pas encore au Muséum. Même Rose fut prise par cette soif de connaître et elle fit, nous dit-elle, une petite collection de spécimens botaniques.

Rose de Freycinet est plus bavarde au sujet des botanistes rencontrés pendant les escales. Mais, étonnamment, elle ne cite pas non plus Jules Néraud<sup>14</sup>, coauteur du *Voyage*, que Gaudichaud a rencontré à l'île de France et dont il s'est chargé de ses herbiers. Néraud est l'inspirateur discret du premier roman de Georges Sand, *Indiana*. Gaudichaud écrit dans le chapitre V du *Voyage autour du monde* sur l'île de France p. 18 : « Je dois aussi un témoignage public de ma gratitude à M. Néraud, actuellement avocat à La Châtre, mais alors habitant de l'île de France, qui s'était dépouillé pour moi, dans l'intérêt des sciences, de la plus grande partie de ses collections, et notamment de toutes les plantes nouvelles qu'il avait recueillies pendant un séjour de plusieurs années. Toutes ces richesses ont été ensevelies dans les eaux des îles Malouines ». En note Gaudichaud précise : « Les collections de l'île de France, où nous avons passé trois mois, étaient, de tout le voyage les plus nombreuses et les plus belles ». Il poursuit : « Heureusement, les productions de cette terre sont aujourd'hui peut-être aussi bien connues que celles d'Europe, grâce aux savantes recherches des du Petit-Thouars<sup>15</sup>, des Commerson<sup>16</sup>, des Bory de Saint-Vincent, des Michaux<sup>17</sup>, des Néraud, des Stadmann<sup>18</sup> (sic) et de beaucoup d'autres naturalistes de tous les pays ; la plupart des espèces nouvelles que je regrettais, sont actuellement en France déposées par M. Néraud dans la belle collection de M. Benjamin Delessert<sup>19</sup>. » P. 19 du même *Voyage autour du monde*, Gaudichaud poursuit : « M. Néraud, à qui je me suis adressé depuis que cette note est faite a bien

12 Jean-Baptiste Geneviève Marcellin Bory de Saint-Vincent (1778-1846), cf. conférence Amis de l'Université « *Il y a deux cents ans, Bory de Saint-Vincent à La Réunion* », 2001.

13 Bory de Saint-Vincent J. B. G. M., *Voyage dans les quatre principales îles des mers d'Afrique, fait par ordre du gouvernement pendant les années neuf et dix de la République (1801 et 1802)*, Paris, 1804, tome I, pp. 5 et 6.

14 Jules Néraud (1795-1855.) cf. conférence des Amis de l'Université « *Indiana et le botaniste oublié* », 2015.

15 Louis-Marie Aubert du Petit-Thouars (1758-1831), cf. conférence Amis de l'Université « *A la recherche de La Pérouse, les frères du Petit Thouars* », 2012.

16 Philibert Commerson (1727-1773), premier botaniste aux Mascareignes, il faisait partie de l'expédition scientifique de Bougainville autour du monde commencée en 1766.

17 André Michaux (1746-1803).

18 Jean Frédéric Stadmann (1762-1807).

19 Benjamin Delessert (1773-1847), son herbier, l'un des plus riches d'Europe, est actuellement consultable aux Conservatoire et Jardin botaniques de la ville de Genève.

voulu me communiquer les renseignements précieux que je transcrirai bientôt littéralement ; ces renseignements sont du plus haut intérêt, et ils suffiront, je pense, pour assigner à leur auteur le rang distingué qu'il doit occuper parmi les naturalistes ». Ces notes font l'objet des *Nouveaux renseignements sur la végétation spontanée de l'île de France communiqués par M. Jules Néraud, avocat à la Châtre* p. 21 à 30. Jules Néraud a récolté en montagne à Maurice *Croton ambitacta* aujourd'hui appelé *Lautenbergia neraudiana* (holotype).

C'est à l'escale de l'île de France, du 5 mai au 16 juillet 1818, que Rose évoque (p. 29 et 30) « un des botanistes de M. Baudin, [...] resté à l'île de France par suite de sa mauvaise santé. Très bon chimiste il établit une pharmacie qui est presque la seule de Maurice et il y fit une fortune considérable, puisque après avoir perdu 3 à 400 000 francs dans l'incendie<sup>20</sup>, il lui en reste encore 600 000 qu'il s'occupe de faire passer en France pour aller s'y fixer ». Elle explique : « J'ai été en relation avec cette famille parce que le mari s'était lié à Louis à bord du *Naturaliste*. » (p. 30). Rappelons que les deux frères Freycinet, Louis-Claude et Louis-Henri, ont fait le tour du monde avec l'expédition de Nicolas Baudin de 1800 à 1803. Louis-Claude avait embarqué sur le *Naturaliste* où il secondait Baudin et Louis-Henri commandait le *Géographe*. Louis-Claude a pris le commandement de la *Casuarina* de septembre 1802 jusqu'en août 1803 lorsque le *Naturaliste* est renvoyé en France depuis Port Jackson<sup>21</sup>. La *Casuarina* restant à l'île Maurice, Louis-Claude est rentré en France à bord du *Géographe*, toujours commandé par son frère Louis-Henri. Louis-Claude, « Louis », a donc bien connu les botanistes de l'expédition Baudin. De retour, il est affecté au Dépôt des Cartes et Plans et travaille à la relation cartographique et historique de ce voyage avec son ami Péron<sup>22</sup> ; il fréquente durant cette période le milieu scientifique de la capitale. Après la mort de Péron, en 1810, Louis-Claude termine *Le voyage de découvertes aux Terres Australes exécuté sur les corvettes Le Géographe, Le Naturaliste et la goélette La Casuarina ... 1800-1804* qui est publié en 1815. Nul doute que cet ouvrage se trouve à bord de l'*Uranie*, soit dans la bibliothèque du bord, soit dans les malles du couple Freycinet, d'autant plus que l'itinéraire de l'expédition Baudin est presque le même que celui de l'*Uranie* dans l'océan Indien. D'ailleurs, à Timor, Rose écrit, p. 62, à son interlocutrice : « Vous avez lu ce que Péron dit de l'usage du bétel dans ces climats. » Comme son mari Louis a terminé la relation du *Voyage* de Péron, Rose nous montre qu'elle sait que sa correspondante l'a lue et elle-même en connaît le contenu. L'expédition Baudin avait apporté son lot de contributions à la connaissance de la flore et a certainement donné à Louis le goût de la botanique qui l'a communiqué à

20 Un incendie a dévasté Port-Louis dans la nuit du 25 au 26 septembre 1816.

21 Aujourd'hui, Sydney.

22 François Péron (1775-1810), naturaliste de l'expédition Baudin (1800-1810) auteur du *Voyages de découvertes aux terres australes, exécuté par ordre de Sa Majesté l'empereur et roi, sur les corvettes le Géographe, le Naturaliste, et la goélette la Casuarina, pendant les années 1800, 1801, 1802, 1803 et 1804, 1807, 4 volumes in-8, et in-4, terminé à sa mort par Louis de Freycinet*.

son tour à Rose : en effet, au cours de l'escale de Rio, elle raconte sa visite de la forêt (p.15) et du jardin botanique (p.19). Au Cap elle visite le jardin de la Compagnie (p. 24). Mais quel est ce botaniste de l'expédition Baudin resté à l'île de France et devenu pharmacien fortuné à Port-Louis ? Dans son *Voyage*, Louis-Claude cite les trois botanistes de l'expédition Baudin : Leschenault de la Tour<sup>23</sup> (p. xij), André Michaux<sup>24</sup> et Jacques Delisse<sup>25</sup> (p. XV). Le premier est botaniste en chef de l'expédition de Nicolas Baudin vers l'Australie, appelée à l'époque Nouvelle-Hollande. Il poursuit normalement le voyage en Nouvelle-Hollande. Il collecte un grand nombre de nouveaux spécimens en 1801 et 1802, mais il est si malade en avril 1803 qu'il doit être débarqué à Timor. Ce n'est donc pas le botaniste resté à l'île de France. Quant à Michaux qui jouit déjà d'une bonne renommée, Bory de Saint-Vincent raconte : « M. Michaux, associé de l'Institut national, si connu par ses voyages en Perse, et dans l'Amérique septentrionale, dont il a naturalisé tant d'arbres en Europe, en quittant la France, il avait mis dans ses projets d'en demeurer dix ans absent ; conséquemment il ne se regardait que comme passager, et il était aux appointements du Ministère de l'intérieur<sup>26</sup> ». Au grand regret du commandant Baudin, il préfère quitter le navire à l'île de France, n'acceptant pas les nouvelles directives qui prévoient que ses collections de plantes soient remises au gouvernement à son retour. Après un an de séjour dans cette île, il part pour Madagascar afin d'étudier la flore de cette île et il y meurt d'une fièvre tropicale trois mois plus tard, après y avoir créé une pépinière. Dans la note 1 p. 6 du volume I de son *Voyage*, Bory de Saint-Vincent précise : « Depuis mon retour en France et pendant l'impression de cet Ouvrage, nous avons appris la nouvelle de la mort de ce savant inestimable et pas assez connu. Victime de son zèle pour les progrès de la botanique, Michaux périt à Madagascar, au commencement d'un voyage qu'il avait entrepris, et duquel j'eusse été, si une mission du gouverneur Magallon ne m'eût ramené en France au moment du départ. » André Michaux serait resté environ 6 mois à l'île de France. Il en a parcouru l'intérieur et y aurait fait d'abondantes récoltes<sup>27</sup>. Le botaniste devenu pharmacien à l'île de France est bien Jacques Delisse, botaniste-adjoint alors âgé de vingt-sept ans et qui n'a commencé ses études de botanique à Paris que trois ans auparavant. Atteint du scorbut à cette escale, il est hésitant quant à la décision à prendre du fait de sa mauvaise santé. Il finit par suivre l'exemple d'André Michaux quand celui-ci décide de ne pas réembarquer à cause de différends avec le commandant Nicolas Baudin, qui excède certains savants par ses remarques et méthodes. D'après Franck Horner, c'est une perte

23 Jean-Baptiste Leschenault de la Tour (1773-1826).

24 André Michaux (1746-1803), cf. p. 160 note 15.

25 Jacques Delisse (1773-1856).

26 Bory de Saint-Vincent J. B. G. M., *Voyage dans les quatre principales îles des mers d'Afrique fait par ordre du gouvernement dans les années neuf et dix de la République (1801-1802)*, Paris, 1804, tome I, p. 5 et 6.

27 Deleuze J., *Un savant botaniste français à Madagascar à l'époque précoloniale*, Michaux, Revue internationale de botanique appliquée et d'agriculture tropicale, 26e année, bulletin n°286 bis, septembre 1946, p. 351-354.

importante, car si Bory de Saint-Vincent, déserteur, « se serait certainement querellé jusqu'au bout avec Baudin s'il était resté », « Delisse aurait été très utile au capitaine comme cueilleur et conservateur de spécimens<sup>28</sup> ». Delisse et Bory de Saint-Vincent, qui a séjourné quatre mois à l'île Bourbon, se retrouvent à l'île de France et testent ensemble des infusions comptant plus de trente feuilles d'ayapana<sup>29</sup>, un remède alors très à la mode dans les Mascareignes. D'après Bory de Saint-Vincent, Delisse, « habile chimiste », aurait également mangé cette plante en salade avec Louis Marie Aubert Du Petit-Thouars<sup>30</sup>, qui se trouve à l'île de France depuis 1793. Jacques Delisse ouvre la première pharmacie connue de l'île de France. Déjà, quand l'expédition Baudin s'arrête à nouveau à l'île Maurice au retour de l'Australie, en 1803, il est noté qu'il s'est livré « à la pharmacie et [a fait] connaître beaucoup de nouveaux médicaments, pourvoyant ainsi à la colonie qui en était totalement privée et qui ne pouvait remplacer ceux dont les vaisseaux avaient besoin<sup>31</sup> ». Delisse demeure à l'île de France malgré la prise de cette dernière par les Britanniques. Son commerce est victime de l'incendie de Port-Louis dans la nuit du 25 au 26 septembre 1816. Le 17 janvier 1818 paraît dans *La Gazette de Maurice* une petite annonce indiquant qu'est mis en vente « un superbe emplacement occupé avant l'incendie par M. Delisse, pharmacien, ayant 64 pieds de face sur la rue Royale, 144 pieds de profondeur et 56 pieds de face sur la rue de la Reine avec beaucoup de matériaux et 1 prise d'eau ». Il est par la suite le cofondateur de la Société royale des arts et des sciences de l'île Maurice et d'une banque appelée Banque de Maurice. La renommée de Delisse est telle que Charles Gaudichaud-Beaupré, le botaniste de l'expédition Freycinet, lui dédie un genre de la famille des campanulacées découvert pendant le voyage de l'*Uranie*, *Delissea*, dans le volume *Botanique du Voyage autour du monde entrepris par ordre du Roi*. Jacques Delisse ne rentre en France avec ses enfants qu'à la mort de sa femme, Elisa Enouf, qu'il avait rencontrée sur place. Il meurt le 13 mars 1856 à Bordeaux. Cette petite anecdote de Rose nous permet d'ores et déjà de citer quelques grands noms de la botanique des Mascareignes : Bory de Saint-Vincent, André Michaux, Louis-Marie Aubert du Petit-Thouars...

Toujours lors de l'escale à l'île Maurice, Rose raconte aussi p. 31 : « Nous allâmes voir aussi une famille dont le fils aîné fait une collection qui serait précieuse en France de tous les fruits de l'Inde en cire colorée. L'imitation est tellement parfaite qu'on s'y tromperait. » Elle parle avec beaucoup de retenue de l'exceptionnelle collection de Louis Marie Antoine Robillard d'Argentelle, né à Pont-l'Évêque vers 1777. Ni scientifique, ni même officiellement artiste, entré tôt dans la carrière militaire, il admire, au cours de ses permissions, lors des premières campagnes

28 Homer F., traduction de Martine Marin, *L'expédition Baudin en Australie (1801-1803)*, La Reconnaissance française, Éditions L'Harmattan, 2006.

29 *Ayapana triplinervis*, introduite du Brésil dans les années 1800

30 Louis-Marie Aubert du Petit-Thouars (1758-1831), cf. p. 4 note 12.

31 Rivière S. M. et Issur K.R., *Baudin-Flinders dans l'océan Indien, Voyages, découvertes, rencontres*, Éditions L'Harmattan, Paris, 2007.

d'Italie, ces belles imitations en cire de plantes et de fruits qu'exposent les musées de Naples et de Pavie. Et c'est alors, sans doute, qu'il s'initie aux techniques de modelage. En 1801, il accompagne le général Decaen dans son expédition aux Indes orientales. L'année suivante il est affecté à l'île de France. Émerveillé par les beautés de la nature environnante, il s'installe dans les collines boisées de Rivière Noire et se met au travail. Il se marie à Port-Louis le 17 fructidor an XIII (4 septembre 1805). En 1810, quand la colonie française passe à la couronne d'Angleterre et prend le nom d'île Maurice, il y reste car il estime que son œuvre n'est pas encore accomplie. On peut supposer que Robillard d'Argentelle choisit nombre de ses modèles au jardin de Pamplémousses. Car même après 1810, alors que le jardin entre dans une période de relatif abandon, c'est là, sans doute, qu'il pouvait trouver le plus grand nombre d'espèces et les sujets les plus rares. C'est en 1818 que Rose a la chance d'admirer ces reproductions en cire. Le capitaine et son exceptionnelle collection ne quitteront l'île qu'en 1826. Louis Marie Antoine Robillard d'Argentelle s'éteint à Paris en 1828. Ses œuvres sont exposées à Paris une année après sa mort en 1829. L'exposition présentée à Paris en octobre 1829 sous le nom de « Carporama » connaît un énorme succès comme l'avait prédit Rose. Desfontaines, Labillardière et Cassini, trois membres éminents de l'Académie des sciences, sont chargés en 1829 de faire un rapport sur le « Carporama » présenté au public rue de la Grange-Batelière. Ils jugent que les 112 plantes offertes aux yeux des Parisiens sont « représentées en tout ou en partie, de grandeur naturelle, avec une précision telle qu'elle peut faire illusion aux yeux d'un botaniste exercé ». Ils ajoutent que « ces plantes artificielles sont très supérieures à tout ce qu'on connaît en ce genre et qu'elles sont dignes de figurer honorablement dans toute collection ouverte au public, où elles procureraient facilement la parfaite connaissance d'objets intéressants ». La *Revue des deux mondes* de l'année suivante confirme que cette présentation publique fait l'unanimité, tant auprès des « navigateurs » que des « naturalistes », des « instituteurs », des « artistes » et des « familles ». Le caractère unique de cet ensemble est souligné à l'époque. Le *Catalogue des fruits et des plantes modelés composant le Carporama*, édité en 1826, compte 47 pages et cite 112 espèces. Les Parisiens découvrent 112 plantes tropicales, et en particulier des fruits, jamais vus mais plus vrais que nature. Le travail de modelage est scrupuleux dans les détails botaniques et d'une fraîcheur inouïe quant au rendu de la vie. Tout y est imité à la perfection, la subtilité des teintes, les brillances et les rugosités des écorces, la texture des pulpes et la pruine des peaux, le port des branches et des feuillages. Avant que les puissances occidentales n'inaugurent l'ère des grandes expositions universelles, et avant que les jardins botaniques métropolitains ne recréent dans leurs serres chaudes la luxuriance des forêts et jardins exotiques, les Londoniens, Parisiens et Berlinoises ne savaient pas grand-chose de ce qui pousse sous les tropiques ; en tout cas avant 1850, ils n'en ont pour la plupart jamais rien vu si ce n'est dans les livres. La collection

du Carporama, par la suite, a connu toutes sortes de péripéties : convoitée par des acheteurs étrangers, oubliée, égarée puis retrouvée, elle est plusieurs fois sur le point d'être achetée par le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris auquel, pour finir, les héritiers de Robillard d'Argentelle en font don en 1887. La collection, presque intacte, est aujourd'hui encore conservée au Muséum mais, malheureusement reste inaccessible au public. Quelques-unes des plus belles pièces ont été placées dans le hall d'entrée du laboratoire de phanérogamie. Les laborantins, conservateurs et botanistes qui y passent ont le privilège de voir, notamment, l'énorme fruit vert du jacquier (*Artocarpus integrifolia*), porté par une branche feuillue ; le fruit est ouvert, laissant apparaître sa pulpe bien blanche, crémeuse, piquée de graines jaunes, et tout cela, si frais, si appétissant, semble – deux cents ans après – cueilli d'hier dans les beaux jardins de l'île de France. Du 15 mars au 24 juillet 2017, l'exposition « Jardins » du Grand-Palais à Paris a dévoilé exceptionnellement le spectaculaire *Amorphophallus paeoniifolius*, ou songe des mers du sud, végétatif et en fleur, non décrit dans le catalogue.

Toujours pendant l'escale à l'île de France, Rose raconte p. 31 : « Je me rendis aussi aux Pamplémousses, quartier que je croyais connaître avant même d'arriver à Maurice. M. Bernardin<sup>32</sup> nous l'avait rendu si intéressant que je désirais extrêmement le visiter. Mais je ne relèverai pas les inexactitudes que nous a débitées ce charmant auteur. Néanmoins son ouvrage est délicieux et ces petits défauts n'en ôtent pas l'intérêt. » Le quartier des Pamplémousses est effectivement cité 13 fois dans *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre. L'auteur a résidé trois ans à l'île de France, de 1768 à 1771. Il y exerçait la charge d'ingénieur du roi. Il demeurait à Port-Louis la capitale. Ses activités l'ont conduit à visiter l'île et à se passionner pour la flore exotique. Il fréquentait assidûment le Jardin des Pamplémousses, connaît parfaitement les lieux aux abords de l'église et du petit village non loin d'une chaîne de montagne. C'est l'église des Pamplémousses que fréquentent Madame de la Tour et Marguerite. Rose n'a-t-elle pas retrouvé « l'église de ce nom qui s'élève avec ses avenues de bambous au milieu d'une grande plaine<sup>33</sup> » ? Bien sûr Rose n'a pas vu le tombeau de Paul et de Virginie : « On l'enterra près de l'église des Pamplémousses, sur son côté occidental, au pied d'une touffe de bambous, où en venant à la messe avec sa mère et Marguerite, elle aimait à se reposer, assise à côté de celui qu'elle appelait alors son frère<sup>34</sup> ».

Poursuivant son séjour à l'île Maurice, Rose raconte p. 32 : « A quelques jours de là, nous visitâmes le jardin botanique où toutes les plantes équatoriales sont réunies ... » Il s'agit du jardin botanique des Pamplémousses, Jardin Botanique

32 Bernardin de Saint-Pierre, qui a séjourné à l'île de France et à l'île Bourbon, cf. *Bernardin de Saint-Pierre et l'océan Indien*, Bernardin de Saint-Pierre, naturaliste voyageur aux Mascareignes, pp. 353 à 371, Classiques Garnier, 2011.

33 Bernardin de Saint-Pierre J. H., *Paul et Virginie*, P. Didot l'aîné, Paris, 1806, p. 2.

34 Aimé-Martin L., *Œuvres de Jacques-Henri-Bernardin de Saint-Pierre*, Paris, 1840, p.558.

Sir Seewoosagur Ramgoolam depuis le 18 septembre 1988. Il est situé à 11 km de Port-Louis. Il doit son origine au gouverneur François Mahé de Labourdonnais, gouverneur de l'île de France de 1735 à 1746. L'année suivant son arrivée, le 4 juin 1735, Labourdonnais achète, le 7 avril 1736, la luxueuse résidence de Mon Plaisir dans le quartier des Pamplemousses et y aménage un potager et un verger avec l'intention de fournir des légumes à sa famille, à la ville naissante de Port-Louis et à ses environs et aux bateaux en escale. Le manioc est introduit du Brésil pour nourrir les esclaves. Lorsqu'il va en congé en France en 1739, Mahé de La Bourdonnais vend le domaine à la Compagnie des Indes. Le jardin doit alors avoir un rôle avant tout économique ou stratégique. On y plante alors des mûriers en vue de lancer la sériciculture. Plus tard les mûriers sont remplacés par des bois noirs, *Albizia lebbbeck*, dont le charbon pouvait servir à la fabrication de la poudre à canon. Le nouveau gouverneur, David, fait construire Le Réduit en 1748, s'y installe l'année suivante et Mon Plaisir est abandonné. Dès son arrivée à l'île de France le 10 décembre 1746, Pierre Poivre<sup>35</sup> s'intéresse à ce potager. Il y introduit des épices comme la muscade, ou le girofle, volés aux Hollandais, en 1753, à Zamboanga aux Philippines, aux Moluques et à Timor. Lorsqu'elle est en escale aux Moluques, Rose de Freycinet écrit p. 74 : « L'un des frères d'Abdalaga Fourou, plus âgé que lui, se souvient bien d'avoir vu les envoyés de M. Poivre à Guébé, lorsqu'ils y allèrent chercher les arbres à épices, qui depuis lors ont si bien prospéré dans nos colonies ». C'était 60 ans plus tôt ! En 1776 et 1778 respectivement, il peut cueillir les premiers clous de girofle et les premières noix de muscade à l'île de France. En plus des muscadiers et girofliers, Pierre Poivre cultive nombre d'espèces indigènes. Il acclimater le camphrier, le laurier, des plantes d'Europe et d'Asie ayant une importance botanique et scientifique mais plante aussi arbres et épices des Antilles, d'Inde, d'Afrique, de Chine... enrichissant sans cesse ses collections, développant de plus en plus le jardin. Il est nommé intendant des îles de France et de Bourbon le 1<sup>er</sup> juillet 1766. Il s'établit à Mon Plaisir en 1768, achète le domaine en 1770 et reprend le jardin en main. Il est le créateur du jardin actuel et contribue à le développer scientifiquement. Il vend l'habitation au gouvernement royal en 1772 lorsqu'il part pour la France. Le jardin continuera à s'embellir grâce à d'autres botanistes qui poursuivront l'œuvre de Pierre Poivre, faisant du site un endroit réputé. Le célèbre botaniste et naturaliste Philibert Commerson lui succède. Il est arrivé dans l'île le 9 novembre 1768 avec l'expédition Bougainville et est invité à y demeurer. Il est considéré comme « le père de la botanique mauricienne ». Il décède le 13 mars 1773. Jean Nicolas Céré lui succède en 1775. Céré est un botaniste et agronome français, né le 20 août 1738 à Pamplemousses et mort le 2 mai 1810 au même endroit. Après des études en France et une courte carrière militaire, il se fixe en 1759 à l'île de France, où son père lui avait laissé

35 Pierre Poivre (1719-1786).

une fortune considérable. Il devient le collaborateur de Pierre Poivre dès 1766. Lorsque Poivre quitte l'île en 1772, son successeur néglige les plantations et tout aurait péri, si Jean-Nicolas Céré, nommé, en 1775, directeur du jardin royal de Pamplemousses, n'avait opposé la plus ferme résistance à ceux qui en méconnaissaient l'utilité. Il développe à ses propres frais des pépinières de poivriers, de girofliers, de canneliers, de muscadiers, et après les avoir multipliés dans les îles de France et de Bourbon, il en envoie des plants aux Antilles et à Cayenne. Il s'occupe aussi d'acclimater les plantes et les arbres de l'Afrique, de l'Amérique, de l'Inde et de la Chine, les fruits et les légumes de l'Europe. Il fait connaître le jardin des Pamplemousses des grands naturalistes comme Buffon, Daubenton, Thouin, etc. et lui donne son renom mondial. M. Melon, après avoir parcouru l'Europe et l'Asie, passe en 1786 et écrit : « Le jardin national de l'île de France me paraît une des merveilles du monde. Le climat de cette île lui permet de multiplier en pleine terre les productions de toutes les parties de l'univers. Le voyageur trouve rassemblées dans ce lieu plus de six cents espèces d'arbres ou d'arbustes précieux, transportés des divers continents. Tous n'ont pas encore atteint leur point de perfection. Il faut du temps et des soins pour acclimater et naturaliser les arbres. Une partie de la culture qui demande beaucoup d'observations, de sagacité et de philosophie, était une des choses dans lesquelles M. Poivre excellait. M. de Céré, son élève, y est devenu très habile. Le manguier a été vingt ans dans les îles de France et de Bourbon sans donner de bons fruits. Les deux îles sont actuellement couvertes de ces arbres, qui produisent en grande abondance des fruits délicieux. On peut dire la même chose de plusieurs autres, qui par degrés y ont réussi ». Lorsqu'Anselme Riedlé, jardinier de l'expédition Baudin, visite le jardin le 29 ventose an IX (20 mars 1801), il note dans son journal : « Je croyais trouver un jardin de toute beauté, mais point du tout. Je trouvai effectivement un très beau jardin pour les promenades, mais je croyais trouver de superbes pépinières, mais point du tout. Je trouvai partout un superbe fouillis et tout sans ordre, mais le citoyen Céré se plaint aussi qu'il n'avait presque plus de monde et qu'on ne le payait pas. J'ai vu des arbres à pain que Lahaie<sup>36</sup> a apportés qui sont superbes et qui

36 Félix Delahaye (1767–1829), jardinier français, participe à l'expédition d'Entrecasteaux (1791-1793) partie à la recherche de La Pérouse. En 1793, les navires de l'expédition mettent le cap sur Tonga où Delahaye reçoit l'ordre de collecter des plants d'arbres à pain de qualité destinés à être transportés sur l'île de France. Delahaye collecte à Tonga 200 plants d'arbre à pain, à l'image de ce qu'avait fait David Nelson, jardinier-botaniste du capitaine Bligh sur Le Bounty. Lorsque les Français parvinrent à Java, seuls 14 plants ont survécu et ce nombre chuta à 10 lorsque Delahaye arriva à Semarang à quelques 300 kilomètres de distance. Par ses soins et grâce à la technique du marcottage il parvient à doubler le nombre de plants avant de quitter Java en janvier 1797 pour l'île de France à bord de la frégate *La Régénérée*. Il s'occupe des plants lors de la traversée en mer et les confie à son arrivée à Jean-Nicolas Céré au Jardin des Pamplemousses. Les plants s'y développent jusqu'à son retour en France. Grâce à son travail patient et aux soins prodigués à ces plants, l'arbre à pain fut introduit avec succès dans les Mascareignes.

ont porté une douzaine de fruits cette année ». Lorsque Rose visite le jardin des Pamplemousses, il traverse malheureusement une période encore plus difficile depuis la mort de Céré le 2 mai 1810 et l'occupation anglaise.

Rose poursuit p. 32 : « ...et une très belle sucrerie, où je vis tous les détails de la fabrication du sucre depuis le moment où l'on cueille la canne jusqu'à la livraison de cette denrée pour le commerce. » Les Hollandais ont introduit la canne à sucre de Java sur l'île de France en 1639, essentiellement pour la production de l'arak. Pour développer la culture de la canne à sucre, encouragée par la Compagnie des Indes à l'île de France, Labourdonnais introduit de nouveaux plants et veut créer la première sucrerie de l'île au quartier des Pamplemousses avec du matériel venant de France. La sucrerie de la Villebague a été construite en 1743 par trois actionnaires : Mahé de Labourdonnais, son frère, Athanase Ribretière de la Villebague et Jacques Latour, aussi appelé Languedoc. Elle aurait pu être la première sucrerie de l'île si les moulins qui lui étaient destinés n'avaient pas fini au fond de l'eau avec le Saint-Géran dans la nuit du 17 au 18 août 1744, naufrage qui a inspiré 30 ans plus tard Bernardin de Saint-Pierre. Le fret du Saint Géran comptait entre autres les chaudières à cuire le sucre, et les « machines sucrières » – sans doute les rolles qui servent à broyer la canne – que le gouverneur La Bourdonnais avait commandées à la Compagnie. Dès le lendemain du naufrage, La Bourdonnais chargea ses ingénieurs d'entreprendre des recherches pour retrouver les cuves et les rolles du moulin. Nullement découragé, doté de nouvelles chaudières venues d'Europe, il fait édifier deux établissements sucriers dont la sucrerie de Villebague qui finit par recevoir ses moulins et c'est probablement la sucrerie qu'a visitée Rose. L'hydrographe anglais, Alexander Dalrymple témoigne, en 1755 : « La sucrerie de Villebague produit actuellement autant de sucre qu'il en faut pour approvisionner les deux îles et les navires qui font relâche. Trois différents moulins servent à écraser les cannes, l'un mu par le vent, un autre par des bœufs, et le troisième, qui est le plus compliqué et le plus curieux, et en même temps le plus coûteux, par l'eau. Il est construit d'une façon très solide et très ingénieuse, et montre la puissance du génie de son inventeur. L'eau qui le fait fonctionner fut conduite avec des peines et des dépenses infinies de plus de deux lieues de distance, en contournant deux montagnes au moyen d'un solide canal de pierres et de briques, excepté dans quelques endroits où la pente du terrain facilitait ce dessein. J'ai constaté que le sucre était d'un grain délicat et gros, propre et dur. Il est vendu au détail dans les boutiques à 5 sous la livre<sup>37</sup>. » Les raffineries rapportèrent presque immédiatement à la Compagnie des Indes des sommes considérables. A partir de 1814, on note à Maurice un grand développement de la culture de la canne et de l'industrie sucrière. Aujourd'hui, de la sucrerie de Villebague seules subsistent des ruines. Le site a été classé au rang de patrimoine national en 1951.

37 Géraud J.-F., *Les chaudières du Saint-Géran, L'imaginaire technique chez Bernardin de Saint-Pierre*, p. 7 et 8.

Le 16 juillet 1818, l'*Uranie* appareille pour Bourbon (p. 40) rendue à la France par le traité de Paris du 30 mai 1814. Arrivée à Bourbon le 19 juillet 1818 (p. 41), Rose raconte (p. 45) : « A Saint-Denis, on a eu le bon esprit d'établir une promenade qui est charmante et que j'allai voir le soir-même après dîner. C'est un jardin botanique, non seulement remarquable par ses plantes rares, mais encore par des allées d'ombre impénétrables au soleil. Elles sont formées par des manguiers dont le port et la tournure ressemblent beaucoup à nos marronniers d'Inde. ». Il s'agit de l'actuel jardin de l'État dont l'histoire commence en 1761. Un grand jardin d'acclimatation et de naturalisation des plantes étrangères apportées à l'île Bourbon est alors créé par les autorités, c'est le jardin de la Compagnie. Il est situé dans le quartier de la Rivière Saint-Denis, dans la vallée au pied des remparts, là où il y avait des moulins. Les plantes cultivées y sont d'abord acclimatées puis cultivées pour être distribuées à la population. Ce sont des arbres fruitiers provenant principalement d'Europe, du Cap de Bonne Espérance, de Batavia, de Chine et d'Inde. La Compagnie des Indes disparaît en 1764. En 1767, l'administration juge le terrain de la Rivière Saint-Denis trop éloigné, d'un accès difficile et trop souvent victime des grandes crues. L'ordonnateur de Bourbon, Honoré de Crémont, transfère alors le jardin à son emplacement actuel plus spacieux et mieux adapté aux cultures d'acclimatation, au lieu-dit Camp Lorraine, sur un terrain de 6 ha. La Compagnie des Indes ayant disparu, le jardin prend le nom de jardin du Roi. L'emplacement est choisi sur un espace appartenant à l'État qui se situe à l'extrémité de la rue Royale (rue de Paris actuelle). Sa situation donne une perspective urbaine harmonieuse en positionnant le jardin colonial dans l'axe de la rue principale. Le jardin marque à l'époque la limite sud de la ville. Le transfert a lieu avant 1774 car le plan de la ville dressé en 1774 par le Chevalier Bank<sup>38</sup> mentionne le jardin du Bas de la Rivière comme « ancien jardin de l'État ». Outre le fait de servir de zone tampon entre la population huppée du centre-ville et le camp des Noirs du Roi, le nouveau site était sans conteste plus accessible aux promeneurs de la ville. Le nouveau jardin est aménagé entre 1767 et 1773, planté d'arbres et d'épices ramenés de l'extérieur de l'île par Pierre Poivre. Honoré de Crémont, intendant de l'île Bourbon pendant onze années, de 1767 à 1778, fait amener l'eau du Ruisseau des Noirs, fait construire des allées et un mur de clôture. Le jardin d'acclimatation a un objectif économique : introduire des plantes de cultures spéculatives et les diffuser auprès des habitants si les essais s'avèrent concluants. Le jardin participe aussi à l'embellissement la ville. Sa mission est également scientifique, en contribuant à l'accroissement général des connaissances. Il sert aussi de relais à la diffusion de ces plantes dans les autres colonies. L'ordonnateur Honoré de Crémont construit le nouveau « jardin de l'intendance » avec la précieuse collaboration de son illustre collègue Pierre Poivre, alors intendant général des îles de France et de Bourbon. Le jardin des

38 Jean-Baptiste Bank (1746- ?), arpenteur du roi.

Pamplemousses à l'île de France et le jardin de l'intendance à Saint-Denis furent donc créés à la même époque. Poivre y travailla beaucoup, notamment par ses correspondances avec Joseph Hubert<sup>39</sup>, qui acclimate dans sa propriété de Bras Madeleine (Saint-Benoît) arbres fruitiers et épices. Le jardin du Roi va connaître un âge d'or marqué par la présence de Nicolas Bréon. Nicolas Bréon, né en 1785, devient jardinier au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris à 24 ans. Botaniste de la marine française en 1815, il s'embarque l'année suivante pour l'île Bourbon. Le 17 mai 1817, les navires *Le Golo* et *La Normande*, après plus de trois mois en mer, débarquent Nicolas Bréon avec une riche collection de graines et d'arbres fruitiers d'Europe, sélectionnés par les soins des professeurs du Muséum de Paris. Dans les mois qui suivent son arrivée, il trace les plans du jardin où il souhaite les acclimater. C'est probablement en 1817 qu'il fait planter des manguiers le long de la rue de Paris, qui débouche sur l'entrée principale. Il relance le jardin dans sa vocation initiale de jardin d'acclimatation. Rose visite le jardin moins d'un an après l'arrivée de Bréon, jardinier et botaniste du Roi de France, premier directeur du « jardin du Roi », et ce jusqu'à 1831. Il se déplace dans l'océan Indien. En 1823, il est mandaté par le gouverneur Henry Saulce de Freycinet (le frère de Louis) pour une expédition au Yémen dans le but de renouveler les caféiers de Bourbon qu'on dit dégénérés. Il s'y informe sur les méthodes culturales et de transformations. Il rapporte cinq quintaux de café en coque et ramène également des graines de teck d'Arabie (*Cordia amplifolia*) destinées à l'ombrage des champs de caféiers au lieu des bois noirs qui dépérissaient et que l'on soupçonnait de transmettre des maladies et des insectes nuisibles aux caféiers. Le jardin remplit alors pleinement ses missions d'acclimatation, de multiplication et de diffusion de plantes utiles à l'économie agricole de l'île. Nicolas Bréon, rédige un *Catalogue des plantes cultivées aux jardins botaniques et de naturalisation de l'île Bourbon* de 93 pages en 1825<sup>40</sup>. Il est par ailleurs l'ami d'Adrien de Jussieu. En 1817, il envoie en France, au jardinier du Duc d'Orléans (le futur roi Louis-Philippe I<sup>er</sup>) des graines de rosiers hybrides apparues spontanément. Il les baptise « rosiers de l'île Bourbon » (Rosier Bourbon) ce qui n'est pas très original. Un an plus tard, il aurait pu l'appeler Rosier de Freycinet, il y a bien la rose Madame A. Meilland, la rose Queen Elizabeth, le rosier Impératrice Farah ! Pourquoi pas la rose de Freycinet ? En outre, il est le premier à identifier en 1819 les sources thermales de Cilaos, sur les traces desquelles il avait été envoyé par le gouverneur Pierre Bernard Milius. Il résume sa carrière à Bourbon : « Par mes divers voyages, j'ai introduit au jardin botanique et à celui de naturalisation de l'île Bourbon plus de 800 espèces de végétaux rares ou utiles et dont une partie était encore inconnue, parmi lesquelles je me contenterai de citer la Canne à sucre de Batavia, la seule qui soit cultivée aujourd'hui dans toutes nos colonies, le Café Moka, le Teck

39 Joseph Hubert (1747-1825), « premier savant réunionnais ».

40 Bréon N., *Catalogue des plantes cultivées aux jardins botaniques et de naturalisation de l'île Bourbon (année 1825)*, rédigé par Nicolas Bréon, jardinier botaniste du Gouvernement, Annales maritimes et coloniales, vol. 13, Paris, 1828.

d'Arabie et plus de 60 espèces d'arbres fruitiers. Tous ces végétaux, cultivés et multipliés avec succès, ont été tous les ans délivrés aux habitants de l'île Bourbon, au nombre de 30 à 40 mille, sans comprendre les envois que je faisais chaque année dans nos colonies des Antilles, à Cayenne, dans l'Inde et au Jardin du Roi à Paris. »

P. 47, Rose raconte : « Louis trouva à Bourbon un de ses amis qui était botaniste dans l'expédition Baudin et qui resta dans cette colonie. Il s'y est marié avec une sœur de Mme Debassayns. » Nous avons vu que parmi les botanistes de l'expédition Baudin il y avait Jacques Delisse devenu pharmacien à Maurice, André Michaux mort à Madagascar en 1803 et Jean-Baptiste Leschenault de la Tour<sup>41</sup>. Seul ce dernier a pu se marier avec une sœur de Mme Debassayns. Rappelons qu'entre 1800 et 1803, il est botaniste en chef de l'expédition de Nicolas Baudin vers l'Australie. Il collecte un grand nombre de nouveaux spécimens en 1801 et 1802, mais il est si malade en avril 1803 qu'il doit être débarqué à Timor. Contraint de passer les trois années suivantes à Java, à cause des troubles politiques en Europe, il en profite pour y mener la première étude botanique sérieuse sur cette île qui n'avait jamais été visitée par des naturalistes, si ce n'est une courte investigation de Carl Peter Thunberg<sup>42</sup>. Il en profite aussi pour étudier la langue malaise et fait paraître un dictionnaire à son retour en France. Il rentre en France en juillet 1807 avec une vaste collection de plantes et d'oiseaux. Quant à sa collection d'espèces florales, elle lui permet d'obtenir une pension du gouvernement français. Leschenault a étudié plus de cent mille spécimens dont 2500 nouvelles espèces. En mai 1816, Leschenault de La Tour s'embarque pour l'Inde, afin d'y collecter de nouvelles plantes à Pondichéry, comptoir français, et d'y fonder un jardin botanique. Il y obtient des autorités britanniques la permission de voyager à travers le Tamil Nadu, le Bengale et l'île de Ceylan. Il reste à Ceylan de fin juillet 1820 à février 1821 et pendant ces six mois il s'occupe de travaux qui ont enrichi les colonies d'un très grand nombre de plantes utiles. Parmi ses envois à Bourbon, on recense deux variétés de canne à sucre et six variétés de coton. C'est probablement Nicolas Bréon qui a réceptionné ces plantes. Leschenault retourne en France en 1822. En revenant en France, il s'arrêta à l'île Bourbon où il apportait 32 pieds vivants du cannelier de Ceylan<sup>43</sup>. Louis n'a donc pas pu le rencontrer lors de son escale à Bourbon. M. Leschenault cite avec reconnaissance les administrateurs qui ont favorisé ses recherches. Parmi les premiers, il nomme M. le Baron de Richemont<sup>44</sup>.

41 cf. note 23 p.162

42 Carl Peter Thunberg (1743-1828), naturaliste suédois, « père de la botanique sud-africaine » ou « Linné japonais ».

43 Il y reste du 20 septembre 1821 au 1er février 1822, c'est-à-dire bien après le passage de l'*Uranie*. Louis n'a pas pu le rencontrer, au mieux il en a entendu parler par l'intendant de Bourbon, Philippe Panon Desbassayns comte de Richemont.

44 Tessier, *Relation abrégée d'un voyage aux Indes orientales par M. Leschenault de la Tour, naturaliste du roi*, Journal des savants, 1823, p. 399 à 405.

Quant à la célèbre Madame Desbassayns mère, il semblerait qu'elle ait été fille unique, elle n'avait pas de sœur, sa propre mère étant morte en la mettant au monde. Cette note de Rose paraît donc doublement erronée. En réalité, il s'agit peut-être d'une sœur de Madame Desbassayns de Richemont, une bru de la célèbre Madame Desbassayns, Jeanne Eglé Fulcrande Catherine Mourgue qui a épousé en 1799 Philippe Panon Desbassayns comte de Richemont<sup>45</sup>, alors intendant à Bourbon, que Leschenault remercie en premier. En effet, Rose signale p. 41 à son arrivée à Bourbon : « On me remit ce soir-là même une lettre de Madame la baronne de Richemont, femme de M. Desbassayns de Richemont, intendant à Bourbon ». Rose nous éclaire davantage p. 47 : « Je fis plusieurs visites à Mme Desbassayns Montbrun, belle-sœur de l'intendant. » Il s'agit d'une autre bru de la célèbre Madame Desbassayns. Il y a de quoi se perdre et cela explique l'erreur de Rose : pas de mariage d'un botaniste à Bourbon, Louis retrouve seulement la trace de Leschenault qui est en Inde et qui envoie des plantes à Bourbon.

L'*Uranie* quitte Bourbon le 23 juillet 1818 (p. 50) et avec cet appareillage se termine le voyage de Rose dans les Mascareignes.

Ce modeste journal, avec ses non-dits et ses approximations, écrit par une toute jeune femme, dans l'ombre de son mari, embarquée discrètement et frauduleusement dans une expédition autour du monde, nous permet de faire un panorama assez complet de l'avancée de la botanique aux Mascareignes, il y a deux cents ans. En cela ce journal est à mettre en parallèle avec l'extraordinaire *Voyage aux quatre principales îles des mers d'Afrique* de Bory de Saint-Vincent, écrit moins de vingt ans plus tôt par un tout jeune homme aussi, en mauvaise posture également car, militaire, il avait déserté l'expédition Baudin, mais vrai scientifique décidé à faire ses preuves. Rose de Freycinet n'avait pas cette ambition.

## Bibliographie

- Aimé-Martin L., *Œuvres de Jacques-Henri-Bernardin de Saint-Pierre*, Paris, 1840.
- Arago J., *Promenades autour du monde pendant les années 1817-1820 sur les corvettes L'Uranie et La Physicienne*, Paris, Leblanc, 1822.
- Arago J., *Souvenirs d'un aveugle : voyage autour du monde*, Hortet & Ozanne, Paris, 1839.
- Arago J., *Voyage autour du monde sans la lettre A*, Paris : Librairie Nouvelle, 1853, Paris : Les Autodidactes, 1994.

<sup>45</sup> Duvaux J., *Le fonds Mourgue, un remarquable fonds de famille*, Académie des Sciences et Lettre de Montpellier, 2009.

- Arago J., *Deux océans*, Paris : Librairie Théâtrale, 1854.
- Basset M., *Realms and Islands. The world voyage of Rose de Freycinet in the corvette Uranie 1817-1820*, London, 1962.
- Bernardin de Saint-Pierre J. H., *Paul et Virginie*, P. Didot l'aîné, Paris, 1806.
- Bory de Saint-Vincent J. B. G. M., *Voyage dans les quatre principales îles des mers d'Afrique fait par ordre du gouvernement pendant les années neuf et dix de la République (1801 et 1802)*, Paris, 1804.
- Bréon N., *Catalogue des plantes cultivées aux jardins botaniques et de naturalisation de l'île Bourbon (année 1825), rédigé par Nicolas Bréon, jardinier botaniste du Gouvernement*, - Annales maritimes et coloniales, vol. 13, Paris, 1828.
- Claité P. et le comité du vieux cimetière, *Pamplemousses, un quartier chargé d'histoire*, Pamplemousses Production, 2008.
- Crestey N., *Bernardin de Saint-Pierre, naturaliste voyageur aux Mascareignes ?*, in RACAULT J.M. et al., *Bernardin de Saint-Pierre et l'océan Indien*, Classiques Garnier, Paris, 2011., p. 353 à 371.
- Deleuze J., *Un savant botaniste français à Madagascar à l'époque précoloniale, Michaux*, Revue internationale de botanique appliquée et d'agriculture tropicale, 26e année, bulletin n°286 bis, septembre 1946, pp. 351-354.
- De Saulces de Freycinet L.-C., *Voyage autour du monde entrepris sur ordre du roi exécuté sur les corvettes de S. M. l'Uranie et la Physicienne pendant les années 1817, 1818, 1819, 1820*, Paris : Pillot, 11 volumes, 1825-1837.
- Duplomb C., *Journal de Madame Rose de Freycinet d'après le manuscrit original accompagné de notes*, Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1927.
- Duvaux J., *Le fonds Mourgue, un remarquable fonds de famille*, Académie des Sciences et Lettre de Montpellier, 2009.
- Géraud J.-F., *Les chaudières du Saint-Géran, L'imaginaire technique chez Bernardin de Saint-Pierre*.
- Homer F., traduction de Marin M., *L'expédition Baudin en Australie (1801-1803)*, La Reconnaissance française, Éditions L'Harmattan, 2006.
- Lefebure N., *Femmes océanes. Les grandes pionnières maritimes*, Glénat, Grenoble, 1995.
- Mourral A., *Notice sur les expéditions scientifiques de Louis-Claude de Saulces de Freycinet 1779-1842*, Paris, 1937.
- Musée de Villèle, *Voyage II Mauricienne ou deux siècles de trésors collections de la Mauritius Commercial Bank*, 1997.
- Musée Léon Dierx, *Au cœur d'une île Les artistes et les Hauts de La Réunion au XIX<sup>e</sup> siècle*, 2017.

- Péron F., *Voyages de découvertes aux terres australes, exécuté par ordre de Sa Majesté l'empereur et roi, sur les corvettes le Géographe, le Naturaliste, et la goëlette la Casuarina, pendant les années 1800, 1801, 1802, 1803 et 1804, 1807*, 4 volumes in-8, et in-4.
- Rivière S. M. et Issur K.R., *Baudin-Flinders dans l'océan Indien, voyages, découvertes, rencontres*, Éditions L'Harmattan, Paris, 2007.
- Rivière M. S., *Rose des vents, Journal de madame Rose de Saulces de Freycinet: Voyage de l'Uranie autour de monde 1817 – 1820*, Collection Mascarin, Editions Ars Terres Créole Editions de l'Océan Indien, 1996.
- Tessier, *Relation abrégée d'un voyage aux Indes orientales par M. Leschenault de la Tour, Naturaliste du roi*, Journal des savants, 1823, p. 399 à 405.

Nicole CRESTEY

## Paul BELLONI DU CHAILLU (1831-1903), explorateur, naturaliste, découvreur du Gabon. Ce Réunionnais méconnu.

par Claude MIGNARD MOY DE LACROIX

Au fil de mes lectures, j'ai découvert Paul BELLONI DU CHAILLU, qui fut célèbre au XIX<sup>e</sup> siècle et dont les récits de voyage eurent un grand succès. La vie et la personnalité de cet explorateur, naturaliste, écrivain, sont véritablement exemplaires : ce garçon sans « naissance », véritable « sans-papiers », sans diplôme, sans appui, s'est créé lui-même un grand destin, se hissant au niveau des plus grands comme LIVINGSTONE, STANLEY, SCHWEITZER.



Paul Belloni du Chaillu

### Qui était Paul BELLONI DU CHAILLU ?

Sa naissance reste une énigme. Il n'a pas d'acte de naissance. Ses biographes ont réalisé une véritable enquête à partir de ce qu'il a laissé échapper dans ses écrits et à ses amis. Paul BELLONI parlait peu de sa famille et de son passé et parfois même il brouillait un peu les pistes. Il évoquait beaucoup son père qui a joué un grand rôle dans sa vie, mais jamais son enfance, ni sa mère.

Il serait né le 3 juillet 1831 à Saint-Denis de la Réunion. On ne connaît que son père, Charles Alexis DU CHAILLU, rien de sa mère, créole, libre ou esclave. Il n'a jamais été déclaré à l'état civil et il n'a jamais non plus été reconnu. Il a d'abord porté le nom de BELLONI, sans doute celui de sa mère.

Beaucoup d'erreurs ont été colportées sur ses origines. HOMBERT et PERROIS, membres du CNRS du Gabon, ont reconstitué le parcours du père, Charles Alexis et ce qu'on savait de Paul BELLONI.

Charles Alexis DU CHAILLU, né à Besançon d'une famille de fripiers, s'engagea dans la marine en 1820 et arriva à l'île Bourbon où il restera plusieurs années en garnison avec son corps. Libéré sur place, il s'installe à Saint-Denis comme chapelier. Son commerce est un vrai succès et il s'enrichit rapidement. Il fait aussi commerce de denrées tropicales et d'épices avec l'Europe. Charles Alexis s'insère dans la bourgeoisie locale, qui s'oppose à l'aristocratie sucrière (DESBASSAYNS, de VILLELE), il est proche des « Francs-créoles » et adopte vis-à-vis de l'esclavage une position des plus ambiguës. Il existe à cette époque toute une classe de métis, libres de couleur ayant un vif désir de promotion que le pouvoir surveille avec méfiance. La mère de Paul BELLONI appartient sans doute à ce milieu.

### L'affaire DU CHAILLU (1830-1831)

En janvier 1831 Charles Alexis écrivait à sa mère à Besançon qu'il rentrerait sur son brick « Les deux frères » en France à la fin de l'année et qu'il comptait réaliser ses fonds à Bourbon.

À l'automne, sans nouvelles, la famille s'inquiète et apprend qu'il a été mis sous surveillance et enfin banni pour une affaire de traite. La traite était interdite depuis janvier 1817. Elle continue cependant et l'administration ferme les yeux, car les grands sucriers ont besoin de main d'œuvre à Bourbon.

Charles Alexis DU CHAILLU est accusé plusieurs fois de faire du trafic d'esclaves entre 1827 et 1830. Il se défend de cette accusation qui selon lui est une volonté de l'abattre.

En juillet 1830, c'est la Révolution en France, Charles X est renversé.

À La Réunion, le gouverneur et les grands propriétaires cachent la nouvelle au peuple. Mais celle-ci arrive quand même par un journal que reçoit Charles-Alexis DU CHAILLU. Aussitôt, celui-ci le lit en public sous les applaudissements de la foule. Il récidive plusieurs fois. Le peuple fait la fête, le rhum coule à flots et il va s'en suivre des excès. Le gouverneur envoie la troupe. Il semble que ce soit au cours de ces soirées festives que Paul BELLONI a été conçu.

Charles-Alexis est arrêté et exilé à Saint-Paul avec obligation de se présenter tous les jours au poste. Pour se défendre, il doit quitter la Réunion et aller à Paris aux plus hautes instances. Il va quitter le pays le 5 juillet 1831, quelques semaines avant la naissance de son fils.

Sa lettre présentée par son avocat au ministre explique que le pouvoir veut se débarrasser de lui et que les accusations sont fausses, mais il sera débouté le 13 avril 1832.

### Enfance et Adolescence

Paul naît à Saint-Denis le 31 juillet 1831. Il est élevé par sa mère dans le milieu des libres de couleur. On ne sait rien de son enfance. Sa mère meurt et il sera envoyé en France à la mort de celle-ci, semble-t-il très jeune, vers l'âge de 8 à 10 ans.

Son père est revenu à Bourbon en février 1840. Il s'est marié avec Marie Julie BREON de 21 ans sa cadette. Il réside à Saint-Denis et il a sept esclaves. C'est sans doute à ce moment-là que Charles-Alexis DU CHAILLU prend Paul en charge et l'envoie en pension chez les Jésuites.

Paul vivra en marge de la famille légitime, il ne connaîtra pratiquement pas ses deux sœurs Eugénie (née en 1840) et Julie (née en 1843).

En 1843, la famille DU CHAILLU quitte Bourbon définitivement. Charles Alexis est inquiet de l'avenir économique de Bourbon (contexte de crise sucrière, perspective de l'abolition de l'esclavage). Il va commencer à prospecter ailleurs et notamment en Afrique.

Paul BELLONI évoque cette période douloureuse de son existence dans ses écrits : **« Être né d'une mère esclave est une défaveur qui retire à l'enfant une grande partie de respect et l'autorité dont jouissent ses compagnons et cela quoique cet enfant soit en réalité né libre, puisqu'il suit la condition du père »** 1856 Cap Lopez.

**En 1843, Le Gabon** ne constitue qu'un vaste estuaire où les Européens ont créé des comptoirs et commercent avec les tribus côtières. On ne connaît rien de l'intérieur du continent africain. Grâce à ses relations d'affaires, trafiquant comme lui dans l'océan Indien, Charles Alexis va se lancer dans « un projet d'établissement » (1844) qui sera un échec. Il reste cependant au Gabon comme directeur d'une factorerie.

### Que devient Paul ?

Il ne vit pas dans la famille de son père à Besançon : ni chez sa belle-mère qui vit à Paris avec ses deux filles et aura un troisième enfant. Son seul repère est son père qui, semble-t-il, se préoccupe de lui et lui cherche un avenir.

C'est maintenant un adolescent. Comme il s'intéresse aux sciences naturelles, son père l'a mis en apprentissage du métier de taxidermiste (1846-1847) chez le célèbre Jules VERREAUX, 9, place Royale à Paris.

C'est l'époque des voyageurs-naturalistes qui fournissent les musées et Jules VERREAUX est un admirable taxidermiste. Cet homme appréciera Paul qui apprendra beaucoup à son école.

Paul ne rêve que de rejoindre son père au Gabon. Jules VERREAUX l'aidera à réaliser ce rêve.

En 1848, c'est la chute de Louis-Philippe, des troubles éclatent à Paris. Paul a été témoin d'incidents sanglants. Il décide de partir. Des clients de VERREAUX à qui il parle de son projet d'aller au Gabon lui passent commande de collections d'animaux qu'il est chargé de trouver, de préparer et d'envoyer à Paris.

### Son arrivée au GABON

Il débarque au Gabon le 19 mai 1848 : Il a dix-sept ans. Son père a un établissement à OKOLO. Il est fournisseur de l'escadre française dans la rade. Les installations de la factorerie de Lamoisse sont médiocres, près d'un marécage infesté de moustiques. Les affaires stagnent.

Les retrouvailles entre le père et le fils sont décevantes, Charles Alexis est souvent absent. Paul, seul, est recueilli soit par la mission catholique, soit par la mission américaine de Baraka où Charles Alexis a demandé aux frères de donner des cours à son fils. En 1849, Charles Alexis tente de lui trouver une situation en le recrutant au comptoir comme écrivain auxiliaire et greffier ou encore comme magasinier. Paul n'est guère brillant dans ces fonctions. Les remarques de ses chefs sont notées dans son dossier où il figure pour la première fois sous le nom de DU CHAILLU.

Paul s'ennuie, il accompagne parfois son père dans ses prospections commerciales et c'est ainsi qu'il est connu de toutes les tribus sous le nom « mona dee Chaillée<sup>1</sup> ». C'est à Cap Lopez au cours de ses premières expéditions qu'il découvre l'horreur de la traite.

Il sympathise avec le révérend père Leighton WILSON et son épouse Jane dont il se sent très proche. Il apprend l'anglais. Paul va aller s'installer chez eux et il se convertit même au protestantisme. Il entend parler des différentes explorations et des différentes tribus de l'intérieur notamment des Fangs, peuple guerrier dont la réputation est effrayante. Les missionnaires américains vont mener plusieurs explorations dont Paul aura les récits de première main.

Paul chasse, explore, accompagne son père ou les missionnaires. Il court la brousse et apprend énormément. En moins de quatre ans, il naturalise trois collections.

D'après Jules VERREAUX, Paul était parti en 1848 avec plusieurs commandes de zoologistes français, celles-ci réglées à l'avance. Il envoie une première collection. La deuxième sera perdue dans un naufrage. En 1851, il retourne à Paris avec son père et explique à Jules VERREAUX son embarras. Il propose de céder sa propre collection en échange. Mais les commanditaires refusent et exigent le remboursement. J. VERREAUX exclut l'escroquerie « Paul n'était pas seulement un excellent collectionneur, mais aussi un homme absolument droit ».

<sup>1</sup> Fils de DU CHAILLU.

C'est Charles Alexis qui a dû sans doute payer et les relations se gâtent entre le père et le fils.

En 1852, Paul écrit au ministère de la Marine et des Colonies et sollicite une concession pour une plantation de café. Sa demande est refusée.

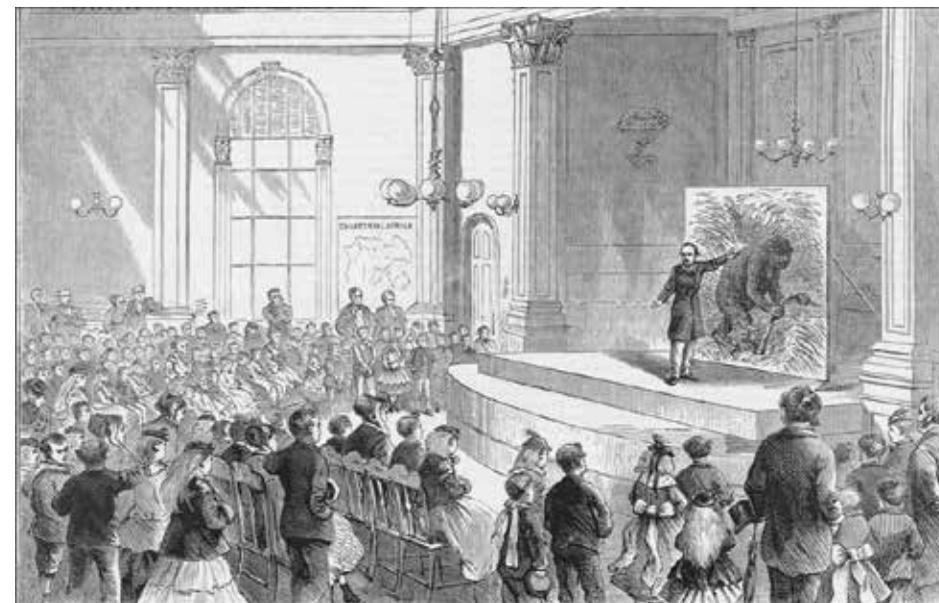
C'est alors qu'il décide de partir aux USA. Ses amis WILSON vont l'aider et lui trouvent un poste de répétiteur français à la Carmel school de New-York qui éduque les jeunes filles de bonne famille.

### À New York (1852-1855)

Il se fait connaître sous le nom de Paul BELLONI DU CHAILLU. Il s'épanouit. Outre ses cours, il commence à donner des conférences. Malgré son anglais limité et son accent, il captive son auditoire avec le récit de ses premières expéditions africaines. Les jeunes filles de l'institution l'adorent et le présentent à leurs familles influentes.

Le « *New-York Tribune* » publie un article et il attire l'attention de John CASSIN, universitaire, qui est enthousiasmé.

Il avait apporté une superbe collection d'oiseaux dont il offre des spécimens au Muséum de New York. CASSIN va étudier et décrire ces collections. Il l'encourage à repartir pour un voyage d'exploration tourné vers les sciences naturelles et la faune.



Conférence à Boston (New York Times, 1869)

Outre celui du Muséum, il obtient deux autres financements, l'un du musée de Boston et l'autre du musée de Philadelphie. Il demande aux sociétés de géographie de New-York et de sciences naturelles de Boston d'être leur correspondant.

Une de ses élèves l'a décrit: de petite taille et de constitution frêle (1m72 pour 50 kg), avec des yeux noirs brillants, et une chevelure de jais. Elle dresse aussi le portrait d'un homme au grand cœur, plein de vitalité, qui détestait parler de son âge.

Il demande la nationalité américaine. On n'a aucune preuve qu'il l'ait eue. Il n'avait aucun papier d'identité et il cachait son métissage dans le contexte américain. Il va cependant se prétendre américain.

### Retour au Gabon 1856

Ce retour correspond à la mort du père. Charles Alexis décède en 1855. Paul dans ses écrits le considère comme mort depuis 1851, sans doute à la suite de divergence et de déceptions graves. Or de nombreux documents attestent de la présence de Charles Alexis au Gabon jusqu'en fin 1855.

En janvier 1856, Paul s'installe à la mission Baraka. Il va reprendre contact avec ses amis Mpongwees. Il recommence à faire de petites « excursions » chez les Orungus. Il parcourt le pays et se crée un réseau de relations au sein des tribus dont il parle la langue. Il chasse, rapporte des échantillons, des descriptions, des itinéraires. Il envoie plusieurs collections à « l'Académie des Sciences naturelles » de Philadelphie.

En août 1856, il remonte au-delà des monts de Cristal « *J'avais grande envie de visiter les tribus cannibales de la sierra*. Il arrive ainsi dans les tribus fangs dont la réputation est terrible. De novembre 1856 à février 1857, il prépare une grande expédition au pays de Camma « *complètement inconnu de l'homme blanc* ». Il sera le premier à y aller dans un but essentiellement scientifique.

### Préparatifs d'expédition

Son programme est exposé dans son livre (*Voyages et Aventures, 1863*):

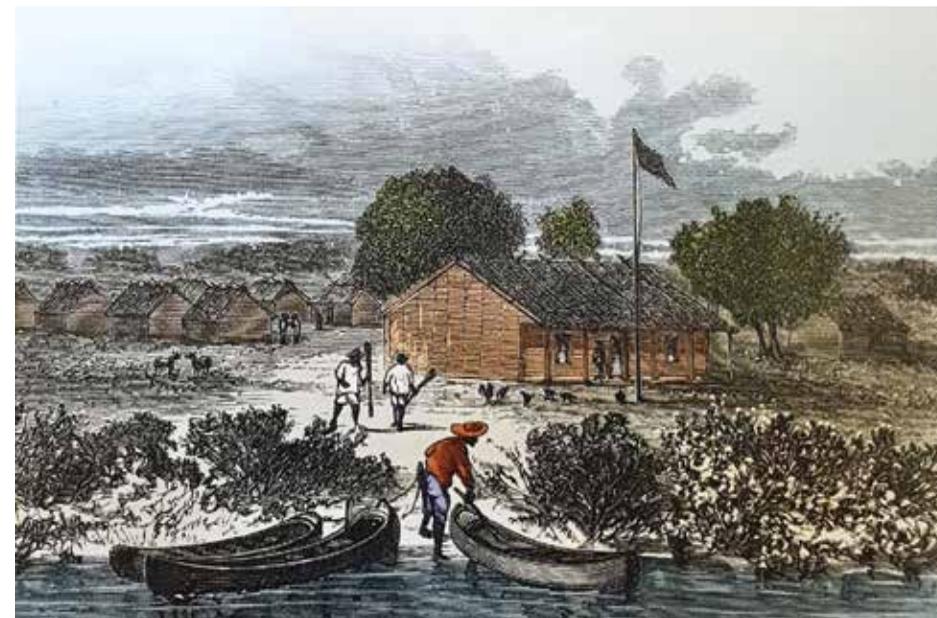
« *Remonter le cours des fleuves, explorer les montagnes, étudier l'homme primitif, me mettre au fait des superstitions, des coutumes, du genre de vie des tribus noires qui n'ont pas encore été visitées; chasser le gorille, observer ses allures, découvrir ses repères, approfondir la nature de tous ces grands singes dont la ressemblance avec l'homme nous frappe d'étonnement et même d'horreur... , reconnaître enfin la faune de cette zone et rapporter des collections capables de contribuer à élargir le domaine de la science* ».

Il suit avec enthousiasme les récits d'autres explorateurs de l'Afrique. SPEKE et BURTON, explorateurs des sources du Nil, sont ses idoles.

Il ne va plus suivre « *la condition du père* », mais celle de ses héros.

En 1857, après treize mois à s'aguerrir et à se préparer, il est prêt: il connaît les méthodes et lois du commerce indigène.

Le 13 février 1857, il embarque sur « la Caroline » avec 128 m<sup>3</sup> de marchandises qui doivent servir de monnaie d'échange.



Campement de Washington en 1858

(Image du livre de Jean-Marie HOMBERT « Cœurs d'Afrique »)

Il a créé sa base de Washington à l'embouchure qui comporte magasin, laboratoires d'empaillage, marchandises diverses, armes, pirogues. C'est là qu'il va tisser tout un réseau avec des indigènes, des informateurs, des chasseurs, des collecteurs, des guides, des piroguiers...

Pendant plusieurs années, il va ainsi consolider sa position auprès des chefs de tribus, des commandants de navire. Il chasse, il prépare des collections, fait du commerce.

Il se fait adopter par les populations locales: il sympathise avec le roi des Nkomis, OLENGA YOMBI, chez qui il fait entreposer ses richesses qu'il laisse « *à la garde de messieurs les nègres* ».

Il visite le roi GUENGUEZA qui contrôle en amont les Kélés et les Shiras et fait des affaires avec lui. « *Le vieux brave homme de monarque se sépara de moi fort satisfait* ».

### Première expédition (1858-1859)

Le 26 février 1858, deux ans après son retour au Gabon, Paul BELLONI DU CHAILLU s'embarque pour Goumbi, la capitale du roi GUENGUÉZA.

C'est effectivement grâce à GUENGUÉZA que Paul BELLONI DU CHAILLU sera le premier homme blanc à séjourner chez les Kélés d'OBINJI et les Shiras de OLENGA.

Le vieux roi l'accompagne et le présente aux chefs de ces tribus qui lui sont redevables. Ceux-ci vont à leur tour le recommander à REMINDJI, roi des Apinjis qui lui fera traverser la Ngounié jusqu'aux chutes de Kougamou chez les Viyas au nord et les Nzebis, au sud à l'orée du territoire tsogo.

Paul BELLONI DU CHAILLU aura pénétré à 200 km de la côte, il a parcouru 800 km de pistes et des contrées inconnues qu'il décrit dans son premier ouvrage. Le 10 février 1859, il est de retour à sa base de Washington. Il s'embarque pour les USA le 1<sup>er</sup> juin 1859.

### Retour à New York 1860-1863

En 1859, Paul BELLONI DU CHAILLU retourne à New-York et descend chez son ami le révérend WILSON. Il va faire face à une grosse déconvenue. Son « ami » John CASSIN de l'Académie des sciences de Philadelphie est mécontent des renseignements venus de Paris : le jeune naturaliste qu'il protégeait n'est qu'un apprenti taxidermiste, peu fiable, et aurait fait perdre de l'argent à des collectionneurs. Il se voit refuser le financement d'une seconde expédition. Et on n'accepte de payer que les spécimens préparés par l'Académie. Heureusement il avait déjà financé ce premier voyage par le négoce sur place.

Paul BELLONI DU CHAILLU décide de faire face et de forcer le destin. Il donne des conférences, des interviews, écrit des articles. Aidé par un journaliste du Harper's journal de NEW-YORK, il rédige en anglais son premier ouvrage, « *Explorations and Adventures in equatorial Africa* ». Il attire ainsi l'attention du public et d'un grand nombre d'universitaires.

Le 6 juin 1860, « *l'American geographical and statistical Society* » lui donne la parole après lecture d'une longue lettre de LIVINGSTONE.

Il va à Londres et présente son manuscrit aux éditions Murray (1861), c'est un succès foudroyant : 10 000 exemplaires sont vendus. Il vend au British Muséum le reliquat de ses collections et une grande exposition en est faite en 1861. Il est invité par la « Royal geographical Society ». La presse fait un large écho des succès du « *little Frenchman* ».

Il va agacer la communauté scientifique.



Départ en expédition

(Illustration du livre « Voyages et Aventures en Afrique équatoriale » Michel Lévy 1863)

Dès le 20 mai 1861, Sir Edward GRAY écrit une critique acerbe dans le *Times*. DU CHAILLU répond. C'est le début d'une vive polémique.

### Les polémiques

Paul BELLONI DUCHAILLU se sent blessé par ces attaques : que lui reproche-t-on ?

La crédibilité de ses chasses au gorille et de son parcours. On l'accuse d'exagérer, de plagier, d'inventer, de rechercher le sensationnel.

Il se sent rejeté du monde savant, comme il le fut naguère de sa famille et de la société française !

Paradoxalement, le public et la presse se rangent du côté de DU CHAILLU.

Deux camps s'affrontent des deux côtés de l'Atlantique :

Les adversaires au nom des naturalistes, mené par sir Edward GRAY et des géographes menés par le docteur Heinrich BARTH.

Les admirateurs et supporters entraînés par le grand biologiste anglais Richard OWEN, sir Roderick MURCHINSON et Charles P. DALY membres éminents de la « Royal geographical Society ».

En France, seuls les cercles scientifiques suivent la querelle.

Le livre de DU CHAILLU ne paraîtra en français aux éditions Levy qu'en 1863.

### Les arguments des opposants :

- Paul DU CHAILLU, n'est pas crédible, car il n'a aucune formation, aucun diplôme.
  - C'est un mulâtre...
  - On lui reproche de ne pas donner les latitudes et les longitudes de ses parcours.
  - On conteste ses capacités de chasseur.
  - On l'accuse d'avoir copié d'autres récits d'explorations.
- Une enquête est réalisée en envoyant au Gabon des spécialistes.  
Mais l'enquête montre facilement que Paul DU CHAILLU a vraiment réalisé et exploré, qu'il a chassé le gorille « *personne à l'exception des Européens jaloux ne doute qu'il n'ait tué le grand anthropoïde* », écrit l'enquêteur.

DU CHAILLU, conteur né, n'a pas négligé les techniques de la mise en scène et du suspense, mais toutes ses données ont été vérifiées et se sont révélées sans erreur, nous le savons maintenant.

Il s'est rendu compte de ses lacunes du premier voyage lors des polémiques.  
« *La seule vengeance que je me ménageais, c'était de tenter un second voyage dans le même pays, bien pourvu cette fois des instruments et des appareils que je ne possédais pas lors de ma première exploration afin de justifier mes précédentes observations par des faits à l'abri de toute controverse.* » (Préface de *l'Afrique sauvage en 1868*).

Il s'exerce à la photographie, il apprend à utiliser les instruments de mesure de latitude, longitude et climats.

### Deuxième expédition (1863-1865)

Il entreprend la deuxième expédition d'octobre 1863 à septembre 1865. Il part de Londres. Il est mieux préparé et mieux équipé.

Outre des marchandises, des provisions et des cadeaux, il emporte également des instruments scientifiques : sextants, compas prismatiques, chronomètres, baromètres. Sa base de Washington n'existe plus et il doit en créer une autre. Il établit un camp de base nommé « Plateau ».

Il va rapidement faire charger une cargaison par ses amis Knomis et « **Le Mentor** » peut repartir vers l'Angleterre. Il enverra ensuite le 10 octobre 1864 des collections d'histoire naturelle « *54 crânes de tribus nègres, 6 peaux et 2 squelettes de gorilles, une peau et deux squelettes de chimpanzé, enfin 4500 insectes* ».

Il part du Fernan Vaz en octobre 1864 et met le cap sur Goumbi où il est accueilli royalement par son ami GUENGUÉZA.

Hélas, une épidémie terrible de variole va le bloquer là pendant 5 mois. Le roi OLENGA, un autre de ses amis, meurt de la variole.

Sa situation n'est guère brillante : on commence à le soupçonner d'être porteur de « *l'eniva, la peste* », la confiance des chefs est entamée.

Il décide de prendre quand même la direction de l'est, il arrive à Mayolo le 24 mars 1865, où il restera encore bloqué deux mois à cause du risque de contagion. Il franchit la Ngounié, séjourne chez les Punus, puis chez les Tsogos et les Sangus. Il parcourt les montagnes et les villages.

C'est là qu'il va rencontrer pour la première fois les Pygmées. C'est une découverte capitale.

À partir de fin juillet 1865, sa situation est de plus en plus difficile : il est seul, il est fatigué, ses porteurs se rebellent et l'abandonnent. Il ne lui reste que son équipe rapprochée de fidèles Nkomis.

Le danger est partout ; les tribus Sangus et Nzebi sont en guerre. Il doit négocier en permanence. Il ne peut presque plus chasser, ni faire son travail de naturaliste. Le 26 juillet 1865 est une journée dramatique : par accident, un de ses « *fidèles commis* » tue deux villageois.

Le tambour de guerre résonne, ils doivent fuir en catastrophe. Il perdra toutes ses notes et ses photographies. Il revient à marche forcée chez les Tsogos, traverse les territoires « *shiras et kiele* » dévastés par la variole et retrouve enfin GUENGUÉZA le 10 septembre. Il lui dit adieu, récupère l'ébène et ses marchandises stockées par son ami et retourne au campement du Plateau.

Puis, il embarque sur « le Maranée » vers l'Angleterre.

En 1867, à Twickenham, il active la rédaction de « **L'Afrique sauvage** », qui relate ce second voyage avec un réel souci scientifique, publié chez Murray à Londres en 1867 et chez Appleton and Co pour l'édition américaine.

En 1867-1868, il a fait de nombreuses conférences, écrit des articles. On l'appelle « Monsieur le professeur DU CHAILLU ».

Son public est « incroyablement nombreux et enthousiaste ».

Cette aventure gabonaise a apporté à DU CHAILLU la notoriété et une source inépuisable de récits de chasse, d'explorations, de livres pour enfants.

Il ne retournera plus en Afrique.

### Un grand destin

En 1868, Paul BELLONI DU CHAILLU a 39 ans, il est devenu un homme célèbre : il est « *l'inventeur* » du gorille et des Pygmées.

En 1870, « *l'American geographical and statistical Society* » lui remet la médaille d'argent que la Société impériale de géographie de Paris lui avait décernée. Il mènera désormais une carrière de conférencier, d'homme de lettres, d'homme de sciences et d'homme du monde.

1. C'est un brillant conférencier qui s'adapte à son public, donne au besoin dans le sensationnel, pour la plus grande joie de l'assistance. Pour lui, « *distraindre est aussi important qu'enseigner* ». Il cultive toujours sa publicité et ne manque pas d'inviter la presse.

2. Homme de lettres, il va multiplier ses récits en utilisant ses souvenirs de voyages qu'il publie en anglais et en français et même des livres pour enfants. Ses livres sont très populaires, on l'appelle « Paul », ou « l'ami Paul » ou « l'oncle Paul ». En 1871, il revient en Europe. Entre 1871 et 1878, il redevient l'homme scientifique: il voyage en Scandinavie et se livre à des recherches sur les origines, les traditions orales, les coutumes en Suède, Norvège, Laponie et Finlande. Il est reçu par les rois de Suède et de Norvège. La découverte de ces contrées est pour lui un choc émotionnel. En 1881, il publie la première édition de « **Pays du soleil de minuit** » puis une édition pour la jeunesse. En 1889, il publie à New York « The Viking age ».
3. Dès 1881, il s'affirme comme homme du monde, il fréquente les clubs, il se lie d'amitié avec Julian HAWTHORNE, fils du prestigieux Nathanaël HAWTHORNE, les pages mondaines du New-York Times parlent souvent de DU CHAILLU.

En 1899, il perd son meilleur ami, le juge DALY. Pour conjurer son chagrin, il se met à étudier le russe et à préparer un voyage au pays des tsars.

En 1901, il a 70 ans, il paraît moins que son âge et continue une vie active.

« *La mort pour moi a toujours été du programme. Elle est la chose la plus importante du monde, car la seule qui puisse interrompre mon travail.* » (New-York Times 1<sup>er</sup> mai 1903).

Il part donc pour Saint-Pétersbourg en tant que correspondant du New-York Times. Il est reçu plus d'une heure par le tsar NICOLAS II. Il réside à l'hôtel de France. Il se fait de nombreux amis.

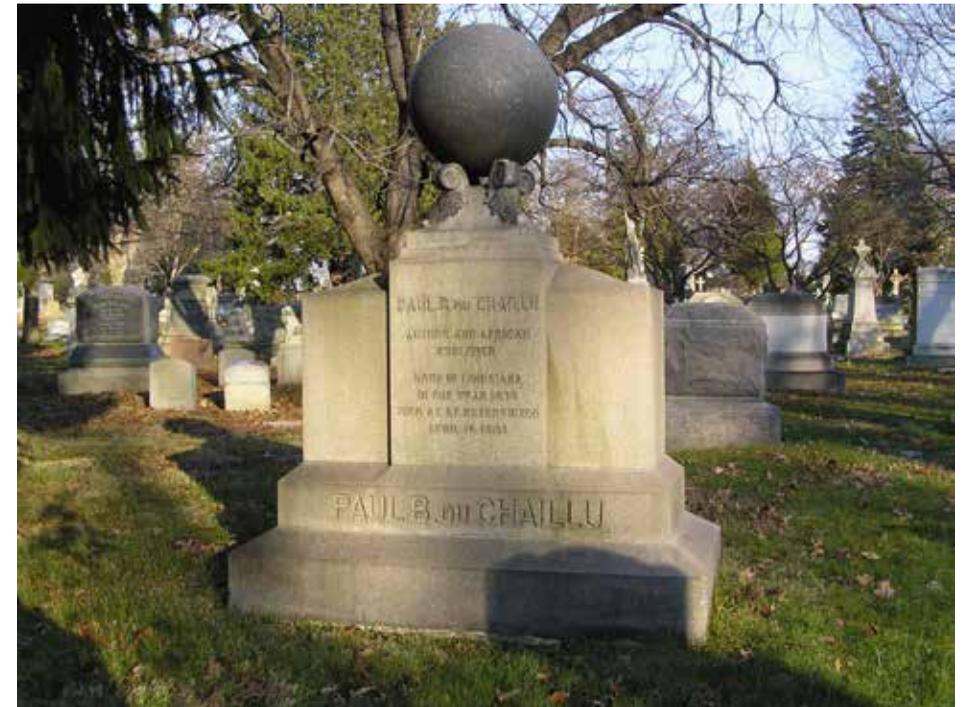
Le 30 avril 1903, pendant le petit déjeuner, il perd soudain la vue, on appelle les médecins, il dit à ses amis « *je suis en train de mourir* », on le transporte à l'hôpital Alexandre où il meurt à 11 h du soir.

La nouvelle fait le tour du monde. Un service funèbre est célébré sur place devant des personnalités internationales. Son corps est embaumé. Les Russes proposent de l'inhumer au cimetière des écrivains de Saint-Pétersbourg, mais ses amis d'Amérique se cotisent pour rapatrier le corps. Une chapelle ardente est organisée, les funérailles de « Mona DU CHAILLU » sont célébrées en grande pompe avec force discours et éloges.

Paul BELLONI DU CHAILLU meurt pauvre. Il a dépensé toutes ses économies pour ses études sur la Scandinavie. Il était très généreux et voyageait beaucoup. Le New-York Times va souligner l'absence totale de liens familiaux. Son maigre héritage sera gelé pour vingt ans au cas où quelqu'un se manifesterait.

Poursuivi par la condition de sa naissance, il était un être en marge de la société, mais il a su s'inventer un destin pour la science.

Sa tombe à New-York porte une inscription erronée source des légendes qu'il a favorisées sur ses origines.



Tombeau de Paul Du Chaillu (Gravesite)

**Ce qu'il a apporté au point de vue scientifique est considérable !**

### 1) L'explorateur- géographe

Paul BELLONI DU CHAILLU fera trois voyages au Gabon :

1<sup>er</sup> séjour 1848-1852,

2<sup>o</sup> séjour 1<sup>ère</sup> expédition 1855-1859,

3<sup>o</sup> séjour 1863-1865.

### 2) Le naturaliste

Passionné par l'exploration des terres vierges, admirateur de SPEKE et BURTON, de STANLEY et de LIVINGSTONE, sa première motivation est la découverte de la faune africaine.

« *L'Afrique équatoriale est surtout remarquable par sa faune qui présente à beaucoup d'égards un caractère extraordinaire et même tout à fait exceptionnel* » (1863).

Il s'intéresse à toute la faune sauvage : gros gibier, petites espèces, insectes, oiseaux.

« *Il n'y a pas de plus belle bête que le léopard d'Afrique* » (1863).

*Il s'extasie devant le buffle : « Il y a de la beauté et de la grâce dans les proportions de cet animal ! »*

La chasse lui permet de se procurer les animaux, d'observer leur morphologie, leur anatomie, de les disséquer, de connaître ainsi ce qu'ils mangent. Il note leurs maladies.

*« J'ai tué, empaillé et rapporté plus de 2000 oiseaux dont 60 espèces nouvelles, j'ai abattu plus de 1000 quadrupèdes dont empaillé et rapporté 200 et plus de 80 squelettes, il y a au moins 20 espèces inconnues. » (1863).*

DU CHAILLU fut un collecteur hors pair par le nombre et la qualité de ses prises, envoyées au musée de Philadelphie pour le premier voyage, au British Museum pour le deuxième voyage.

Peu d'animaux portent son nom ou ceux qu'il avait donnés, car les scientifiques qui les ont décrits les ont classés ou reclassés suivant les règles en vigueur en espèces ou sous-espèces avec leur terminologie.

### Les oiseaux

*« Le Gabon considère DU CHAILLU comme le pionnier de l'ornithologie au Gabon » (HOMBERT).*

Dès son premier voyage, DU CHAILLU a collecté un nombre incroyable d'oiseaux de toutes sortes, qu'il a envoyé aux clients de Jules VERREAUX et aux USA à son ami CASSIN qui les a ensuite décrits.

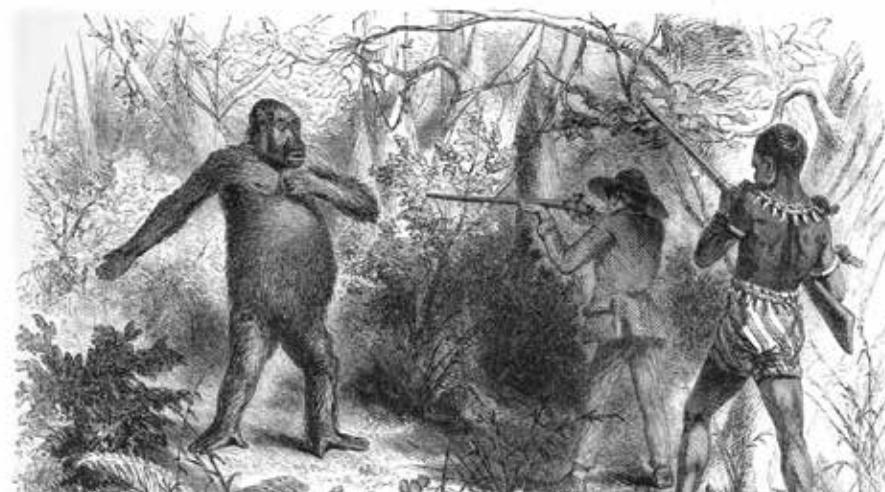
Lors de ses voyages suivants, il en rapporte encore énormément. Il n'est pas ornithologue et ne connaît même pas très bien les oiseaux. En revanche, il a du flair, il détecte les espèces nouvelles, il sélectionne de nombreux oiseaux d'une même espèce avec des caractéristiques proches et c'est ainsi qu'on a pu distinguer de nombreuses sous-espèces.

Il saisit les interactions entre plusieurs espèces. Par exemple : L'alethe à huppe rouge (*Alethe diademata*), *« Cet oiseau est remarquable par des habitudes fort singulières. Il vole par petites bandes et suit avec vigilance les fourmis bashikouais dans leur marche à travers le pays. Il est insectivore ; et quand l'armée bashikouais fait fuir devant elle les sauterelles et les insectes effrayés, il vient comme une troupe auxiliaire fondre sur cette proie et l'emporter. » (1863)*

### Les gorilles ont fait sa gloire !

C'est une période de grand intérêt pour les « grands singes » et leur parenté à l'homme.

De nombreux explorateurs et scientifiques ont déjà décrit le chimpanzé, l'orang-outan et parlé de l'existence du gorille. C'est une véritable fièvre dans le monde des spécialistes de découvrir des preuves de l'existence de ces animaux. On a déjà des squelettes, mais personne encore, n'a vu ou chassé le gorille.



Du Chaillu et le gorille  
(Illustration de Voyages et aventures en Afrique équatoriale, Michel Lévy 1863)

C'est en 1859 que Darwin publie *« De l'origine des espèces »*.

C'est dans ce contexte de débat intense que DU CHAILLU commence ses expéditions.

Il aurait rencontré le gorille pour la première fois en 1856 en pays fang lors d'une chasse :

*« J'étais sur le point de me trouver face à face avec ce monstre dont la férocité, la force et la ruse avaient fait si souvent le sujet de l'entretien avec les indigènes, un animal à peine connu du monde civilisé et que les hommes blancs n'avaient jamais chassé. » (1863)*

DU CHAILLU décrit dans ses récits, les légendes des indigènes sur le gorille, sa force, sa férocité, son intelligence, sa lubricité, mais il affirme qu'il n'y a pas *« l'ombre de vérité »* dans ces légendes.

Il décrit les bruits ou le silence de la forêt *« qui me glaçait d'effroi, mais qui se prêtait merveilleusement à l'étude de la nature »*.

La traque du gorille, les traces qu'il laisse : cannes à sucre mâchées, excréments, empreintes, odeurs. Il explique les indices, les cris.

Il donne des descriptions détaillées du mode de déplacement (quatre pattes), il analyse la main du gorille. Il précise son mode de vie : terrestre essentiellement, son alimentation (végétarienne) ; le comportement du gorille face au chasseur (rugissement, redressement, frappement de poitrine, la charge).

Les spécimens collectés font apparaître la précision des observations, (mensurations, poids, contenus stomacaux, dentition, pelage).

La parenté des grands singes avec l'homme l'a toujours mis mal à l'aise.

La description des Pygmées est le 2<sup>e</sup> sujet de notoriété.



Du Chaillu chez les Pygmées

(illustration de Voyages et aventures en Afrique Equatoriale, Michel Lévy 1863)

DU CHAILLU rencontre pour la première fois les Bongos le 30/06/1865 lors du 2<sup>e</sup> voyage. Il en publie le récit dans « L'Afrique sauvage » (1867).

C'est le premier texte concernant ces cueilleurs forestiers d'Afrique centrale, les Bongos.

Il décrit leurs huttes de branches ployées et entremêlées, le lit à même le sol, leur caractère effarouché et discret, leur morphologie, leur outillage.

Ce peuple ne pratique aucune agriculture, chassant et récoltant les plantes sauvages. Il explique les relations de ce peuple avec les Sangus (échanges commerciaux).

Il les décrit comme des « nains ». Ses remarques introduisent les idées que les Européens se feront des Pygmées: ils sont laineux, ils ont faim, ils sont dégénérés. Ils n'enterrent pas leurs morts.

DU CHAILLU fait le rapprochement avec les bushmen d'Afrique du Sud. D'autres explorateurs vont eux aussi décrire de petits hommes comparables et très rapidement ils sont tous réunis sous le nom de Pygmées, nom que DU CHAILLU avait employé en 1872 par analogie avec des personnages de la mythologie.

Comme pour les gorilles, ses publications vont déclencher de grandes controverses et on l'accuse encore d'inventer.

Ces Bongos du Gabon existent bel et bien et les descriptions sont véridiques. Deux aspects n'ont pas été décrits par DU CHAILLU: la chasse à l'éléphant et la récolte du miel sauvage

### Peuples du Gabon

Les récits de Paul BELLONI DU CHAILLU permettent de connaître les peuples anciens et le milieu naturel au Gabon.

Les ethnies: Il décrit lors de ses explorations les différentes tribus et leurs caractéristiques, leurs langues, leur artisanat, leurs croyances, leur habitat, leur alimentation.

Les peuples du Gabon ont été bien étudiés par de nombreux chercheurs par la suite, le témoignage de DU CHAILLU est le plus ancien et permet d'avoir des données précises sur certains groupes aujourd'hui disparus.

DU CHAILLU notait déjà que certains groupes étaient menacés (traite, épidémies) Il décrit des aspects culturels, aujourd'hui remplacés: ils utilisaient la fibre de ficus au lieu du raphia pour le tissage des pagnes. Ils buvaient du vin de banane au lieu du vin de canne à sucre.

Il décrit la chasse au Lamantin (manga) et le rituel de l'arbre (Olumi).

Les objets de la vie quotidienne.

Les tribus fangs cannibales ont été décrites abondamment. Ces Fangs faisaient peur aux autres tribus. DU CHAILLU les a beaucoup fréquentés. Il a cru aussi qu'ils étaient cannibales (erreur de jugement), mais on a pu aujourd'hui démontrer que non.

### L'ethnologue

*« En somme, je présume qu'ils devaient nous trouver, nous autres blancs, des gens bien singuliers et peut-être une appréciation de l'Amérique par un nègre serait-elle tout aussi curieuse et tout aussi intéressante à un autre point de vue que celle de l'Afrique par un blanc. »*

Ses récits laissent un témoignage irremplaçable sur les tribus gabonaises et leurs modes de vie:

Il décrit les habitudes esthétiques et vestimentaires:

- Le traitement des dents, les tatouages et incisions chez les Punus.
- L'art capillaire (chignons ou coiffures diverses)
- Les armes
- La musique

Il admire l'organisation des villages et la construction des huttes.

Il décrit aussi les paysages et les climats: prairies et savanes, forêts, marécages, arrière-pays montagneux

## Les croyances

Contrairement aux autres explorateurs, DU CHAILLU décrit les idoles et les fétiches.

Au village du roi BANGO, il découvre des cabanes abritant des idoles :

« *cinq idoles considérées comme les plus puissantes de la côte* » et il précise :  
« *Pango, idole mâle est marié avec Aleka et tous deux font ménage ensemble. Pango est le protecteur spécial du roi et de son peuple...* »

Par contre chez les Fangs, il ne vit que des amoncellements d'ossements et cela explique son erreur quant au cannibalisme prétendu des Fangs.

## Le linguiste

Paul BELLONI DU CHAILLU avait un véritable don pour les langues. Il va apprendre l'anglais avec les WILSON et il parlait suffisamment bien pour faire des conférences et publier en anglais deux ans plus tard. Lors de son premier séjour, il va apprendre de façon rapide la langue mpongwee (le myone) qui lui permettra de communiquer facilement avec les différentes peuplades. Il saisit l'unité des dialectes : « *Dans la région que j'ai explorée, la langue des Mpongwés est très répandue, sauf quelques légères variations et modifications. Il n'y a pas moins de sept tribus qui s'en servent... quelques autres dialectes encore sont évidemment dérivés de cette langue* » (1863). Il distingue bien la langue des Fangs de toutes les autres : « *La langue de la tribu cannibale des Fangs est en dehors des autres, avec lesquelles, elle n'a aucun rapport. Elle est dure, très gutturale...* ». Il parle brièvement de la langue des Obongos (pygmées), ce qui confirme qu'ils en avaient une autonome. Toutes ces observations sont reconnues vraies aujourd'hui.

## Le grand esprit blanc

« *Enfin le voilà le grand esprit blanc avec ses richesses inouïes* »

Tout au long de ses expéditions Paul BELLONI DU CHAILLU nous décrit l'accueil que les indigènes lui réservent : la figure de l'homme blanc apparaît comme un génie. Il est le génie des marchandises européennes. Les génies aquatiques jouent un grand rôle chez les peuples du Gabon : les génies sont liés à la richesse et à la fécondité.

Le chef shiva AKOVOGA voit en lui « *l'esprit qui fait les fusils, les étoffes, les perles...* », le chef OLENGA « *l'esprit de qui tout vient* », le chef PINZI lui demande « *de leur faire des perles et d'en faire une montagne* », un chef punu « *Les vêtements et les perles ne lui coûtent rien. Pourquoi ne m'en donne-t-il pas un plus grand nombre, quand cela me ferait tant plaisir!* »

Les génies protègent les seuils territoriaux, or DU CHAILLU traverse ces seuils sans sourciller. Il entretient cette image de génie puissant : il offre des cadeaux selon un véritable rituel, il confie ses marchandises et collections à la garde de tribus.

On le considère, on le respecte, chaque chef se l'approprie et l'appelle « *mon blanc* », mais il ne veut s'installer nulle part.

Quand il se coupe les cheveux, les noirs se disputent les cheveux pour en faire des fétiches.

Paul BELLONI DU CHAILLU entretient le culte et la croyance « *que je me garde bien de détruire, car elle sert à maintenir mon prestige* ».

Il a apporté des objets insolites : miroir, boîte à musique, aimant, accordéon, qui ne manquent pas de surprendre son public.

## La santé — La démographie au Gabon au XVIII<sup>e</sup> siècle

Les problèmes de santé ont pas mal d'impact sur les expéditions : blessures, piqûres d'insectes, morsures, épidémies.

Paul BELLONI DU CHAILLU décrit toutes sortes de maladies, chez les voyageurs et chez les Africains : la « *gouamba, appétit de viande, désordonné et insatiable qui provient d'une nature épuisée* », la variole qui décime des villages entiers (« *Je reconnus la petite vérole* »). Il applique des mesures préventives d'isolement des malades et de lutte contre la contagion. Les fièvres saisonnières, la lèpre, la syphilis, l'éléphantiasis, les scrofules. Il s'interroge sur l'absence de rage dans cette région.

Il explique les remèdes : la médecine autochtone (plantes, ou magie).

Sa réserve de médicaments : calomel (vermifuge), huile de castor (antispasmodique), sels d'Epson (purgatif), Jalap (laxatif), laudanum (opiacée), rhubarbe (purgatif), solution arsenicale de Fowler (antiparasitaire), quinine (antipaludéen)

Il s'est fait vacciner deux fois (variole).

À la moindre indisposition d'un membre de l'expédition, il lui administre un cocktail de calomel, huile de castor et de sels d'Epson. La quinine est prise à titre préventif.

## Ses recommandations pour l'homme blanc :

1. Éviter les insolation
2. Observer des précautions hygiéniques.
3. Avoir des règles d'alimentation et d'hydratation.

## Il analyse de façon pertinente les causes de la dépopulation des villages :

1. Déplacements des villages à cause des épidémies (il décrit les ravages de la variole dans certains villages).
2. Les guerres entre ethnies.
3. La traite des noirs qui prive les villages de leurs meilleurs éléments jeunes et forts.
4. La stérilité féminine et la mortalité infantile.
5. Il déplore les croyances qui impliquent d'exécuter les soi-disant sorciers responsables des malheurs.

## L'alimentation

### Les plantes vivrières introduites :

Dès son premier voyage, il décrit les plantes cultivées pour l'alimentation humaine et celle des animaux : patate douce, arachide, maïs, introduits au XIX<sup>e</sup> siècle, la canne à sucre, « bananier plantain légume consommé cuit » introduit par les Arabes avec de nombreuses variétés précoces ou tardives. Il explique les risques d'attaque des éléphants qui adorent ces bananes. Il note la plantation alternée de ces bananiers qui épuisent le sol. Le manioc est très anciennement cultivé sur les parcelles appauvries (c'est une variété de manioc toxique qui nécessite une détoxification et une conservation). Il souligne les fruits introduits : mangue, ananas, papaye.

### Les plantes vivrières indigènes :

Il en décrit de nombreuses : Le palmier à huile (la préparation, les fruits), le cocotier, les légumes comme les ignames (une quinzaine d'espèces sauvages), la courge à grains et ses règles de culture et de préparation des graines.

Il nous parle d'autres plantes et usages utilisées par les tribus : le poison d'épreuve extrait d'une racine « *mboundou* » *Strychnos ijaca* qu'on fait boire à l'accusé. Il ne meurt que s'il est coupable ! *L'olououi*, décoction dont on asperge les individus pour leur porter chance.

Les ressources de la forêt

De nombreux fruits sont décrits sans citer leur nom, mais ils sont facilement identifiables : le sagoutier, la noix de kola (« *une trentaine de ces fruits constituent un repas* »).

Viandes, condiments, produits enivrants.

Il donne une liste impressionnante avec leurs recettes diverses : Les animaux domestiques : la chèvre, les volailles, très peu de porc.

La viande humaine : une légende ?

Le sel, il en apporte des grandes quantités dans ses bagages.

Le poivre local, les piments, le gingembre (qui auraient des vertus médicinales)

Les alcools sont appréciés : le brandy, le vin de palme (excitant), un alcool shira à base de banane fermentée, l'hydromel à base de miel sauvage.

Chez deux ethnies, il décrit la culture du cannabis.

### BELLONI DU CHAILLU et le contexte historique.

Le XIX<sup>e</sup> a été véritablement le siècle des voyages et des explorations tout particulièrement en Afrique. Paul BELLONI DU CHAILLU s'inscrit dans cette lignée de pionniers et de découvreurs.

LIVINGSTONE explore l'Afrique du Sud et traverse le continent d'est en ouest (1849-1856) puis encore (1858-1866). Il découvre les sources du Zambèze.

STANLEY et le lieutenant CAMERON vont effectuer ces traversées dans des itinéraires différents à peu près à la même époque et sont en compétition pour les découvertes.

SPEKE et BURTON explorent l'Afrique de l'est et vont, eux, déterminer les sources du Tanganika puis celles du Nil que les précédents n'avaient pas réussi à trouver.

En ce qui concerne le Gabon et l'Afrique de l'ouest, il faut citer surtout SAVORGNAN de BRAZZA célèbre au Congo. Il a donné son nom à Brazzaville et a exploré et visité toutes ces régions. Il a remonté l'Ogoué en pirogue à partir de Lambaréné et arriva à Libreville en 1875. Ses récits ont été publiés dans la revue « Le Tour du monde », des années plus tard.

Alfred MANCHE et Henri de COMPIEGNE, explorent aussi ces régions à partir de l'atlantique (voyages au Gabon et sur le fleuve Ogoué dans (« *Tour du monde* » 1878).

Le botaniste allemand Georg SCHWEINFURTH effectue un voyage de trois ans (1878-1871) à partir de Khartoum et décrit les Pygmées Akka qu'il décrit dans son livre « Au cœur de l'Afrique, voyages et découvertes dans les régions inexplorées d'Afrique centrale » paru en 1875.

Paul BELLONI DU CHAILLU a précédé tout le monde au Gabon et en Afrique de l'ouest. Il a été vraiment le premier à explorer, découvrir, décrire ces régions inexplorées.

Toutes ces explorations ont connu un succès éclatant auprès du public européen et américain. Les imaginations ont été galvanisées par tous ces récits.

Les livres de BELLONI DU CHAILLU ont enthousiasmé et fait rêver toute une génération, car ils correspondaient à l'intérêt du public pour les voyages et les explorations, mais surtout par les aspects complètement inconnus de ses découvertes (gorille, cannibales, pygmées...) Son don de conteur et son charisme ont fait le reste.

### Revanche posthume

Mais si ses récits ont connu un succès populaire très important, il a été critiqué par les scientifiques de son temps. On a dit qu'il exagérait et même qu'il inventait. Aujourd'hui, une équipe universitaire (Jean Marie HOMBERT et Louis PIERROIS) ont mené une étude approfondie de ses écrits. Elle a eu le mérite de réhabiliter le travail de Paul BELLONI DU CHAILLU. Elle a tout relu, tout vérifié :

1. DU CHAILLU est allé là où il a dit, il a décrit ce qu'il a vu.
2. Il a révélé la diversité ethnologique de la société de l'intérieur du Gabon tout à fait inconnu alors (Fang, Nkomi, Kele, Shira, Vuya, Pinzi, Tsogo, Pitnu, Sangu...). Ses descriptions sont inestimables pour la connaissance du pays avant l'arrivée des Européens.

3. Il fut le premier à voir, à chasser et décrire le gorille et son comportement.
4. Ses données sont fiables, et ne font pas intervenir de façon excessive la mentalité de son époque : objets de la vie quotidienne, types d'habitat, art, sculpture, instruments de musique, coiffures, parures, armes sont décrits et dessinés. Il en est de même pour sa description de la faune et de la flore. Ses collections sont remarquablement préparées. La description des sites, du climat, de l'état sanitaire est précieuse.
5. La mythologie est exemplaire.
6. Le seul point qui n'a pas été confirmé est la notion de cannibalisme chez les Fangs.

Paul BELLONI DU CHAILLU est actuellement reconnu comme le pionnier de l'histoire et de l'ethnologie au GABON. Il a donné son nom aux Monts DU CHAILLU

Il a été attaqué et critiqué par nombre de ses contemporains, mais a toujours été très populaire, ses livres ont eu énormément de succès.

Sur sa tombe à New York, on lit « Paul BELLONI DU CHAILLU, « *Un auteur et explorateur africain* ».

Il mérite d'être connu et respecté dans son pays d'origine, La Réunion.

Ce garçon qui partait avec de sérieux handicaps : homme du couleur, dépourvu de reconnaissance officielle, « sans papiers », il s'est imposé par son intelligence, son travail et a réussi à atteindre les sommets de la notoriété. Son œuvre scientifique est immense.

## **PUBLICATIONS de Paul BELLONI DU CHAILLU – RENOMMÉE**

### **En Français :**

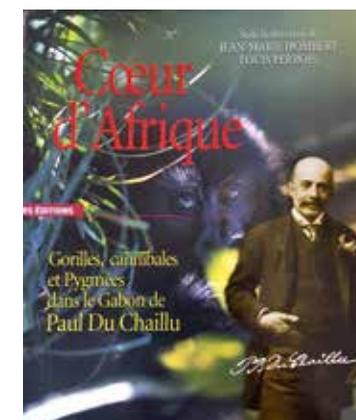
- « Résumé des voyages effectués de 1856 à 1859 dans l'Afrique équatoriale occidentale ». Bulletin de la société de géographie (janvier-juin) 1862, p133-147.
  - « Voyages et aventures en Afrique équatoriale », Lévy frères (1863).
  - « Second voyage de Paul DU CHAILLU dans l'Afrique équatoriale », Annales des voyages, tome 2, (1866), p56-71.
  - « Le pays d'Ashango, » Annales des voyages, (1867), tome 3, p257-290.
  - « L'Afrique sauvage », Michel Lévy, (1868).
  - « Ethnologie de l'Afrique équatoriale » Annales de voyages (1868) tome 1 p313-326.
  - « Le pays du soleil de minuit », Calmann-Levy, (1882).
  - « Un hiver en Laponie », Calmann-Levy, (1884).
- Ces ouvrages ont été réédités de nombreuses fois.

### **En Anglais :**

- 19 publications à partir de 1860 : articles dans de nombreuses revues scientifiques, livres, titres pour enfants dont :
- « Wild life under the equator » (1868).
- « Lost in the jungle » (1870).
- « The Country of the Dwarfs » (1871).
- « My Apinghi kingdom » (1871).
- The land of the midnighth sun (1881).
- « The viking age » (1881).
- « King MONGO » (1902).

### **Bibliographie**

- « Cœurs d'Afrique - Gorilles, cannibales et pygmées dans le Gabon de Paul DU CHAILLU » sous la direction de Jean Marie HOMBERT et Louis Perrois, CNRS éditions, 2007.
- « Voyages et Aventures en Afrique équatoriale » de P BELLONI DUCHAILLU, Lévy frères (1863).
- « L'Afrique sauvage » par P. BELLONI DUCHAILLU, Michel Lévy (1868).
- « De l'île BOURBON, depuis les premières nouvelles de la révolution de juillet (27 octobre 1830), mémoire à consulter pour M. DU CHAILLU négociant à Saint-Denis (Ile BOURBON), l'une des victimes de la faction contre-révolutionnaire (février 1832), Delaunay Ed. 1832.



Claude MIGNARD MOY DE LACROIX

# LE PROJET D'INSTITUT COLONIAL À BOURBON PRÉSENTÉ PAR GUSTAVE OELSNER MONMERQUÉ

par Marlene TOLÈDE

Le séjour du Franco-Allemand Gustave Oelsner-Monmerqué (1814-1854) à Bourbon, entre septembre 1842 et mai 1845, est marqué par une activité intense. Le jeune docteur ès lettres remplit successivement et simultanément les fonctions de rédacteur en chef de la *Feuille hebdomadaire de l'île Bourbon*, de professeur au Collège Royal et de secrétaire rédacteur au Conseil colonial. Il essaye de se rendre utile et de faire avancer ses idées progressistes à une époque cruciale de la colonie.

Trois projets d'ordre éducatif sont à mettre à son actif : le projet de fondation de l'Institut colonial en faveur de la population de couleur (1843), la création du cours de philosophie au Collège Royal (1843) ainsi que la réforme de ce Collège dont il se fait le défenseur après sa nomination au poste de proviseur (1846) par le ministre de la Marine et des Colonies [11]. Le présent exposé traitera de son projet de fondation de l'Institut colonial.

Deux mois avant la nomination de Gustave Oelsner-Monmerqué au Collège Royal, des interventions au sein du Conseil colonial du 17 mars 1843 lui avaient donné un premier aperçu édifiant de la divergence des valeurs et des dissonances entre certains conseillers et l'administration. Ainsi le conseiller ultraconservateur Jean Testart essaya d'impressionner ses collègues par des références bibliques qui dénotaient un obscurantisme certain : « *Lorsque Dieu chassa Adam et Ève du paradis, il leur dit : la terre est à vous ! Et la terre est-elle pour cela à tout le monde ? Non cela ne peut être. Il en est de même des lumières. Elles ne peuvent également se répartir sur tous* » [4].

Par un discours diamétralement opposé, le baron de Roujoux, directeur de l'Intérieur, tenta en revanche d'éclairer l'assemblée : « *L'éducation est comme le soleil, elle doit éclairer l'univers. Elle le doit, parce que nous nous trouvons à une époque où il n'y a d'autre aristocratie que celle des talents ; elle le doit, parce que nous marchons à une reconstruction de l'ordre social qui ne se basera pas sur des distinctions de classes.* » [4].

## Des objectifs novateurs

Pétri par des idées humanistes, Gustave Oelsner-Monmerqué ne peut que suivre cet avis lucide et progressiste qui s'oppose à un ordre social obsolète. Son

éditorial dans la *Feuille hebdomadaire* du 10 mai 1843 (partiellement reproduit dans son rapport adressé au ministère [5]), est bâti autour de la déclaration de Roujoux. L'auteur se permet juste de remplacer le terme éducation par instruction : « *L'instruction est comme le soleil, elle doit éclairer l'univers. Les rayons lumineux de la science doivent pénétrer également dans toutes les classes de la société selon les exigences et les besoins de chacune d'elles. Pour qu'un pays puisse prétendre à un rang dans la civilisation, il est indispensable que l'éducation y soit générale ; qu'on la trouve, – avec certaines nuances bien entendu, – en bas comme en haut, chez le peuple comme chez ceux qui dirigent le peuple.* » [5].

Gustave Oelsner-Monmerqué reproche à la société coloniale de priver volontairement ses prochains défavorisés de toute instruction en les traitant comme du « bétail », [8, p. 194] au lieu de réfléchir au partage des savoirs. Il ne se contente pas de répandre de belles paroles humanistes ou philanthropiques, il agit, en militant contre les injustices dues au pouvoir de l'argent. Ainsi il écrit dans la *Feuille hebdomadaire* : « *Quoique le droit de s'instruire soit du domaine public et appartienne à tous, il existe une raison sociale qui en forme une sorte de privilège pour les individus qui se trouvent dans certaines conditions spéciales ; tandis qu'en dehors de la limite tracée une majorité de nos semblables croupit forcément dans l'ignorance. Difficile à éliminer, cette raison sociale s'appelle l'argent. [...] Il est résulté de ce triste mais inévitable état de choses, que pendant longtemps, l'instruction n'a pénétré que très faiblement dans les classes inférieures.* » [1].

La fondation de l'Institut colonial projeté par Gustave Oelsner-Monmerqué, en collaboration avec son collègue le professeur Marie Joseph Boulo, poursuit un double objectif : elle tend, d'une façon générale, à étendre le bénéfice du système éducatif à l'ensemble de la population. Les auteurs estiment que « si l'éducation est un bienfait pour l'individu, elle est pour les masses une condition absolue d'existence durable » [5]. Par ailleurs, cette création est à considérer comme un pas supplémentaire vers une transition efficace et sans heurts du processus d'émancipation : « Que l'acte d'émancipation vienne à éclater au milieu de ces milliers d'êtres humains qui ne savent rien [...] et on assistera derechef au drame terrible qui a désolé Maurice » [1]. Cet objectif est clairement exposé dans le titre du rapport envoyé par les fondateurs au ministre de la Marine et des Colonies un an plus tard, le 24 août 1844 : *De la tendance et de l'utilité de l'Institut colonial, notamment dans ses rapports avec l'émancipation* [5].

Les deux fondateurs estiment que Bourbon est dans une position favorable pour procéder à de telles mesures, en tirant les leçons des expériences de l'île sœur. Ils prennent d'ailleurs comme modèle l'Académie coloniale créée à Port-Louis au moment de l'abolition de l'esclavage, car « *nonobstant les chances défavorables qui militaient contre elle, l'Académie coloniale rendit les plus grands*

services et c'est de son sein que Maurice tire présentement ses principales ressources d'industrie locale » [5].

Cependant, pour les fondateurs de l'Institut colonial, ces principes théoriques sont loin d'être appliqués à Bourbon. « *Il ne s'agit pas seulement ici de moraliser les noirs et d'enseigner à lire et à écrire à l'enfance libre ; il s'agit d'exercer, sans délai et promptement, une action durable sur la jeunesse mulâtre de 15 à 25 ans ; il s'agit de lui donner une tendance bien tranchée, déterminée par une éducation essentiellement appropriée au premier besoin du prolétaire, à la nécessité de se créer vite des ressources assurées.* » [5].

L'instruction proposée, qui doit seconder le progrès industriel et moral de la population de couleur, laissée pour compte, se distingue par la classe sociale et la tranche d'âge ciblées, par l'important volet pratique des matières enseignées, par la finalité de cette formation et enfin par la méthode d'enseignement retenue. Pour les fondateurs, cette classe d'âge n'est pas à considérer comme une génération perdue dont il faut se débarrasser. Ils ciblent, au contraire, un vivier d'hommes capables d'être insérés dans le tissu économique de l'île, spécialement dans le secteur industriel en plein progrès. Ainsi, parallèlement aux matières de base que sont la lecture, l'écriture et l'étude élémentaire de la langue française, sont principalement privilégiés la géométrie descriptive, le dessin linéaire, l'histoire des arts et métiers. La chimie appliquée aux arts et la mécanique sont prévues dans un second temps.

La finalité de l'Institut colonial doit permettre au jeune libre de couleur de se créer des ressources lui permettant de subvenir à ses besoins avant de devenir un citoyen utile. Gustave Oelsner-Monmerqué insiste sur la valeur, les avantages et le bien-être qui découlent du travail, de « l'activité raisonnée » ; il croit en la moralisation par le travail. Au-delà de cet objectif à court terme, il prévoit la future contribution positive de cette population à la marche de la société : « *La classe prolétaire libre, [est] appelée du reste incontestablement par ses destinées et par les dispositions naturelles qui la distinguent, à former un jour un tiers état compact de l'existence duquel la société créole tirera une partie de sa force et de sa vitalité* » [5].

Pour les fondateurs, la création de l'Institut colonial représente un moyen de préparer des conditions favorables à l'émancipation. Ils apprécient que le gouvernement local « favorise les œuvres de moralisation par le travail et par l'enseignement du travail » et d'avoir pris l'initiative de créer en 1843 une Ecole des arts et métiers<sup>1</sup>. « *A l'Ecole des arts et métier se rattacherà l'Institut colonial qui – tout en élevant des ouvriers, des prolétaires à un degré d'instruction religieuse et morale possible d'en faire des gens honnêtes et laborieux –*

<sup>1</sup> L'école des arts et métiers avait apparemment du mal à démarrer. Oelsner-Monmerqué écrit le 25 octobre 1843 que « le chiffre de vingt candidats n'a pu être complété ! » [3]

s'occupera en même temps des candidats capables, destinés à alimenter la pépinière industrielle déjà fondée par les soins du gouvernement. » [5].

### Une méthode fondée sur le mérite individuel

Un avis paru en juin 1843 dans la *Feuille hebdomadaire* informe que l'Institut colonial sera créé sur le plan des écoles à la Lancaster [2]. Cette méthode appelée tantôt « Bell », tantôt « Lancaster » ou « enseignement mutuel<sup>2</sup> » n'était pas nouvelle à Bourbon ; elle y avait déjà échoué à plusieurs reprises. Gustave Oelsner-Monmerqué ne devait pas ignorer les différentes tentatives entreprises de 1815 à 1821 et de 1822 à 1827 et encore moins le choix opéré par Guizot en 1833 en faveur des écoles lassalliennes<sup>3</sup>, au détriment de l'enseignement mutuel. Son influence était alors devenue marginale en France, mais non dans les pays anglophones. Pour donner du poids à son projet, le rédacteur en chef saisit ainsi l'occasion de souligner le succès remporté par le système mutuel parmi les 60 000 écoles en Angleterre, au Pays de Galles et en Ecosse en 1834 [2].

La méthode Lancaster, qui permettait aux élèves-moniteurs d'enseigner à leurs camarades autour du maître, avait échoué dans le passé à Bourbon non pour des raisons techniques mais, selon l'étude de Raoul Lucas [10], pour des motifs sociaux et politiques. Pour le gouverneur Louis-Henri de Freycinet, les mutualistes n'offraient pas de garantie morale et ne possédaient pas de formation religieuse suffisante. Les vraies raisons étaient cependant ailleurs. D'une part, la méthode mutuelle fondée sur la méritocratie était taxée de pédagogie subversive dans le contexte bourbonnais. D'autre part, les craintes du gouverneur se focalisaient sur les conséquences néfastes résultant du principe même de l'instruction des libres. « *Dans les deux sexes des classes des petits créoles et des noirs libres règnent ici une émulation et une fermentation dangereuse : l'état de prospérité de cette île a singulièrement accru depuis six ans. Cette population menaçante, la haute classe des blancs lui impose encore fortement par son ascendant moral, conservons ce précieux équilibre.* » [6].

Eu égard à la situation sociale du public ciblé, les initiateurs du projet sont obligés d'avoir recours à la méthode mutuelle. Sinon, comment auraient-ils pu proposer des « cours gratuits » ou d'un « coût modique » ? Leurs interventions doivent nécessairement se faire à titre bénévole, les quelques recettes pouvant

<sup>2</sup> L'école mutuelle est le nom donné à la méthode d'enseignement inventée par Andrew Bell en Grande Bretagne et appliquée par Joseph Lancaster. Sous la direction d'un maître, elle est basée sur l'enseignement donné par les élèves les plus avancés aux plus jeunes. Elle se diffuse en Europe à partir de 1815.

<sup>3</sup> Jean-Baptiste de La Salle est le fondateur de la congrégation des Frères des Écoles chrétiennes en 1680.

servir à couvrir les frais. En ne s'adressant qu'à la population des libres de couleur, les fondateurs évitent toute friction provoquée par une hiérarchie sociale fondée sur l'appartenance et non sur le mérite individuel.

Nonobstant le passé défavorable de cette pédagogie à Bourbon, les fondateurs nourrissaient certainement l'espoir de voir cette école réussir en corrigeant les écueils du passé. Ils évitaient apparemment la mixité avec les enfants blancs indigents pour les raisons évoquées et n'oubliaient pas d'inclure l'enseignement de la morale chrétienne. En effet, l'Institut colonial se fixa comme objectif d'élever « des ouvriers, des prolétaires à un degré d'instruction religieuse et morale possible d'en faire des gens honnêtes et laborieux » [5]. De plus, le statut des fondateurs, professeurs du Collège Royal, constitua un atout pour la réussite de cette entreprise.

### Une impasse

Cependant, comment la société coloniale aurait-elle pu accepter l'ascension sociale de la population de couleur ? Le choix de l'adjectif « colonial » dans l'intitulé de l'institution, tout en faisant aussi référence à l'Académie coloniale de l'île Maurice, ne fut certes pas le fruit du hasard, mais fut largement insuffisant pour rassurer les tenants du pouvoir colonial bourbonnais.

Les créateurs de l'Institut colonial se sentent victimes des « coteries » qu'ils considèrent comme « le fléau des colonies » [5]. Ils ont dû regretter le départ de l'ancien directeur de l'Intérieur, le baron Roujoux, remplacé en février 1844, à titre provisoire, par Alphonse Lebeaud, négociant à la retraite, parfaitement intégré dans la colonie.

Le ministère de la Marine et des Colonies ne semble pas non plus avoir été très sensible au rapport qui lui fut adressé, en août 1844, dans lequel Oelsner-Monmerqué développe les concepts de l'instruction religieuse et morale, l'éducation des masses, le bien-être découlant du travail et évidemment l'égalité sociale. Les annotations portées par l'administration parisienne en marge de son mémoire : « *Verbiage pur, il n'y a que la dernière page qui arrive au fait, et sans conclusion appréciable, ce me semble* » [5] prouvent que les fonctionnaires au ministère ne furent pas du tout sensibles à la longue introduction philosophique de son auteur sur les thèmes de la civilisation et de l'instruction. Leurs remarques semblent témoigner d'une volonté certaine de ne pas aller à l'encontre des intérêts coloniaux et confirment une sous-estimation évidente des mesures préventives à prendre, non seulement en faveur des esclaves, mais aussi envers une population de couleur également en souffrance dans le domaine de l'instruction.

A travers leur mémoire, les auteurs sollicitaient du ministère parisien l'appui qui, de toute évidence, leur faisait défaut sur place. Tout porte à croire qu'ils n'aient jamais reçu le soutien indispensable à l'accomplissement de leur mission, ni à Paris, ni à Bourbon. Comme l'Ecole des arts et métiers suscita d'ailleurs dans les milieux dirigeants « *la peur d'une instruction qui ne serait pas un instrument de soumission à l'ordre colonial* » [10] l'Institut colonial dut être victime de considérations similaires.

Par ailleurs, les principaux intéressés par ce projet, les libres de couleur, ne semblaient pas encore disposer des armes nécessaires pour s'imposer et faire profiter leurs membres de cette opportunité. La création de l'Institut colonial fut donc vouée à l'échec.

Il aurait joué un rôle important pour insérer la jeunesse des libres de couleur dans le tissu économique. En 1848, son existence se serait aussi avérée plus que nécessaire pour la préparation des affranchis car, faute d'une première instruction, ceux-ci ne pouvaient pas encore entrer à l'Ecole des arts et métiers. Celle-ci fut d'ailleurs obligée de fermer ses portes par manque d'effectif, en 1855.

Les paroles de Gustave Oelsner-Monmerqué prononcées lors de sa conférence *Der Kreole* à Berlin, quelques années plus tard, résument le conflit dont l'Institut colonial avait dû faire les frais : « Une bonne dose de sens pratique et une activité particulièrement industrielle caractérisent le mulâtre. Le pressentiment d'une future ascension sociale de cette race maudite ronge le cœur du Créole. Il augmente sa haine intérieure et son mépris extérieur envers les hommes de couleur. » [7, p. 206].

Oelsner-Monmerqué se battait pour que les jeunes libres de couleur puissent accéder aux droits qui leur avaient été octroyés<sup>4</sup>, à savoir dans le cas présent, l'accès à l'instruction et à la formation professionnelle pour une insertion dans le tissu économique, en tant qu'ouvrier qui vend sa force de travail contre salaire.

Malgré ses idées réformatrices, son projet éducatif devait inévitablement déboucher sur d'autres formes d'exploitation, participant à ce titre au maintien d'un ordre social fondé sur l'antagonisme frontal entre la bourgeoisie et la classe ouvrière. De toute évidence, la promotion de l'ascension sociale et de l'égalité des chances paraissait très éloignée de la politique coloniale.

Marlene TOLÈDE

<sup>4</sup> L'arrêté du 4 août 1831 promulguant l'ordonnance royale du 24 février de la même année abolit toutes dispositions restrictives des droits civils des hommes de couleur libres.

## Archives départementales de La Réunion

- [1] *Feuille hebdomadaire de l'île Bourbon*, 10.5.1843.
- [2] *Feuille hebdomadaire de l'île Bourbon*, 14.6.1843.
- [3] *Feuille hebdomadaire de l'île Bourbon*, 25.10.1843.
- [4] Séance Conseil colonial, 17.3.1843, p. 288.

## Archives nationales d'outre-mer, Aix-en-Provence

- [5] Gustave Oelsner-Monmerqué, *De la tendance et de l'utilité de l'Institut colonial, notamment dans ses rapports avec l'émancipation*. Rapport adressé au ministre de la Marine et des Colonies, 24.8.1844, 14 p.
- [6] Lettre du gouverneur Louis Henri de Freycinet au ministre des Colonies, 6.4.1821 (cité par Raoul Lucas [9]).

## Bibliographie

- [7] Gustave Oelsner-Monmerqué, « Le Créole », trad. par Agathe Haguenaer et Marlene Tolède [*Der Kreole*, Berlin, 1848], in Gabriele Fois-Kaschel (éd.), *De l'île Bourbon à Berlin*, L'Harmattan, 2008, p. 191-214.
- [8] Gustave Oelsner-Monmerqué, *Noirs et Blancs. Esquisses de Bourbon*, éd. critique et trad. de l'allemand par Marlene Tolède, Gabriele Fois-Kaschel et Julie Dumonteil, création des images par Karl Kugel [*Schwarze und Weiße. Skizzen aus Bourbon*, Schlotdmann, 1848] Université de la Réunion/Musée historique de Villèle, 2017.
- [9] Raoul Lucas, *Bourbon à l'école 1815-1946*, Océan Editions, 2006, p. 78.
- [10] Raoul Lucas, *Bourbon à l'école 1815-1946*, Océan Editions, 1997, p. 208.
- [11] Marlene Tolède, *Le Collège Royal vu par son éphémère proviseur Gustave Oelsner-Monmerqué (1846)*, Académie de l'île de La Réunion, vol. 34, 2018.

# PLACE DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA RESSOURCE DANS LE PROJET DE LA MISSION CATHOLIQUE A MADAGASCAR DURANT LA SECONDE MOITIÉ DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE<sup>1</sup>

Par Raoul LUCAS



La Ressource. Collège des Jésuites et établissement des Pères de la Mission  
d'après Antoine Roussin, in Album de La Réunion

La Ressource, un des quartiers des Hauts de Sainte-Marie, abrite sur un demi-siècle, un établissement d'un genre particulier. Dans le cadre d'une propriété de quinze hectares, mise à leur disposition par Charles Desbassayns, les Jésuites mettent en œuvre un projet inédit et singulier avec comme objectif Madagascar. C'est ce projet où s'entrecroisent volonté missiologique, ambition civilisatrice, programme scientifique, production éditoriale et action éducative en association avec une autre congrégation, les Frères des Ecoles Chrétiennes, sur fond de rivalités franco-anglaises dans leur stratégie expansionniste et coloniale, que nous nous proposons d'éclairer.

<sup>1</sup> Je remercie Mgr Aubry pour ses conseils avisés ainsi que Jean-François Hibon de Frohen, Jackie Ryckebusch et Mario Serviable pour leurs lectures attentives.

C'est à la croisée de plusieurs champs, historiographie coloniale, histoire du christianisme dans l'océan Indien, histoire scolaire coloniale, que se situe notre travail en nous donnant toutefois comme limite d'emprunter à chacun d'entre eux que ce qui est nécessaire à la compréhension de notre objet, et en renvoyant le lecteur, pour des développements détaillés, à nos travaux ainsi qu'aux ouvrages suggérés en bibliographie, dont certains sont des classiques.

Cette position énoncée, nous démarrerons notre article en partant du jeu des deux grandes puissances que sont la France et l'Angleterre dans les Mascareignes, avec Madagascar comme enjeu. Nous aborderons ensuite la question missionnaire dans cette partie de l'océan Indien, puis la genèse de l'Etablissement des Jésuites à La Ressource et pour enfin s'intéresser au projet de l'Etablissement et à son développement.

### Puissances européennes, Madagascar et les Mascareignes

Commençons par apporter quelques éléments de géographie et d'histoire utiles à éclairer la démarche qui est la nôtre et le développement proposé dans cette première partie.

D'abord il nous faut rappeler que ce que l'on appelle l'océan Indien c'est schématiquement trois groupes de territoires. Il y a les pays de la côte est de l'Afrique, du Cap à Suez, puis un deuxième sous-ensemble qui comprend les pays allant du sud de la péninsule arabique à la Malaisie, et enfin les îles dont certaines sont des « presque continents ». Ce dernier groupe comprend l'Australie, l'Indonésie, le Sri-Lanka, les Maldives et un sous-ensemble comprenant Madagascar et, autour de cette dernière, tout un groupe d'archipels et d'îles distincts mais possédant toutefois des caractères communs.

Ensuite que l'océan Indien est une région qui a une histoire fort ancienne remontant bien avant l'ère chrétienne où s'activent Indiens, Iraniens, Arabes, Bantous, Chinois et Malais puis, à partir du XV<sup>e</sup> siècle, les Européens. Les Portugais vont être, grâce à la qualité de leur équipement naval, aux méthodes éprouvées de leurs pilotes et à la réputation de leur école de cartographes, les premiers Européens à découvrir l'océan Indien, suivis par les Hollandais, les Anglais, les Danois et les Français.

Ces aspects sont suffisamment documentés pour que nous nous abstenions de les reprendre pas à pas, préférant insister sur plusieurs points tout en nous centrant désormais principalement, dans tout ce qui suit, d'une part sur Madagascar avec les petites îles qui l'entourent et les Mascareignes et, d'autre

part, sur le jeu des deux puissances européennes que sont l'Angleterre et la France dans cette région<sup>2</sup>.

Comme premier point, signalons que c'est à partir de l'arrivée des Portugais, que l'océan Indien est le théâtre de rivalités importantes. Elles opposent les différentes puissances européennes dans leur volonté de soutenir le développement de leurs bourgeoisies commerçantes respectives, avec la création des fameuses compagnies dites *Compagnies des Indes*, outil dont les Portugais n'ont pas eu l'idée.

En deuxième point rappelons que ces compagnies de commerce, dont l'exposé de leur fonctionnement n'entre pas dans nos objectifs, ne sont pas des entreprises pacifiques et qu'elles ont toutes des visées de conquêtes. Ainsi ce passage éloquent, rapporté par Auguste Toussaint, de cette lettre expédiée en 1614, par les autorités hollandaises aux directeurs de leur Compagnie : « *Le commerce des Indes doit être conduit et maintenu sous la protection et à la faveur de vos armes, et les armes doivent provenir des bénéfiques commerciaux, de sorte que le commerce ne peut être maintenu sans la guerre et la guerre sans le commerce* »<sup>3</sup>. De telles citations on pourrait en trouver d'équivalentes sous la signature des autorités anglaises et françaises et les multiplier.

Il y a ensuite le rôle des îles dans les projets expansionnistes des puissances européennes. La position stratégique de ces îles leur donne une importance capitale. Stations maritimes dès l'origine, colonisées au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, ces îles commandent la route de l'Inde et offrent, pour les vaisseaux partis de France ou d'Angleterre qui s'y rendent au cours d'un voyage de près de six mois, des ports de refuge appréciables. De là, l'importance considérable prise par l'Archipel des Mascareignes et le rôle dévolu à l'Isle de France qui, en raison de ses facilités portuaires excellentes et de complète sécurité, acquiert très vite une situation exceptionnelle.

Enfin, quatrième point, mentionnons que les Français, qui sont les derniers venus dans l'océan Indien, sont les premiers à se lancer dans une grande politique d'expansion qui trouvera en Dupleix, dans l'Inde, et en La Bourdonnais, dans les Mascareignes, des maîtres d'œuvre de génie.

C'est dans cette perspective qu'il faut replacer les événements marquant l'histoire de cette partie de l'océan Indien. Qu'il s'agisse de la création en 1642, sous l'impulsion de Richelieu, la « Société de l'Orient ou Madagascar » dans

<sup>2</sup> Pour une première approche sur l'histoire de l'océan Indien, voir les principaux ouvrages classiques d'Auguste Toussaint en bibliographie et se rapporter également à l'introduction de notre ouvrage : *Sociétés plurielles dans l'océan Indien. Enjeux culturels et scientifiques*, Paris, Karthala, 2015.

<sup>3</sup> Toussaint A., *Histoire de l'océan Indien*, Paris, PUF, 1960, p.133.

le but de fonder à Madagascar, une « France orientale » mais projet qui tourne court après le massacre de Fort-Dauphin. Ou encore les prises de possession de l'île Bourbon et sa colonisation. Qu'il s'agisse également de la subordination de Bourbon à l'Isle de France et le choix de Labourdonnais de faire de Port-Louis, la capitale de cette dernière afin d'y établir un établissement naval de premier ordre. Qu'il s'agisse enfin, de la victoire des Anglais sur les Français avec, en 1809 l'occupation de l'île Rodrigue, l'année suivante, à quelques mois d'intervalle, celle de Bourbon et de l'Isle de France puis, en 1814 de la chute de Tamatave.

Mais le Traité de Paris, s'il consacre la victoire de l'Angleterre sur la France, ne solde pas pour autant les rivalités opposant ces deux puissances en raison de la place qui est faite à Madagascar. En effet si Robert Farquhar, le gouverneur anglais, qui administre l'Isle de France, devenue Île Maurice, et ses dépendances, désormais colonies anglaises, ne fait aucune objection pour rétrocéder Bourbon, par contre telle ne sera pas sa conduite concernant Madagascar. Farquhar ayant une lecture extensive de la notion de « dépendances » veut l'étendre à Madagascar, contrairement à ce que spécifie le Traité de Paris. Contré par Bouvet de Loziers, nouveau gouverneur de Bourbon à la Rétrocession, et les autorités gouvernementales françaises, Farquhar voit sa conduite désavouée par son propre gouvernement mais n'en cesse pas pour autant ses manœuvres car refusant de s'avouer battu. C'est ainsi que Farquhar va jouer des rivalités internes à Madagascar opposant les populations des Hauts plateaux, dont les Mérimina, aux populations côtières vivant dans des régions où La France comptait, avant le Traité de Paris, des établissements qu'elle entend désormais rétablir. Le gouverneur anglais courtise alors avec succès la dynastie Mérimina et soutient le roi Radama Ier dans son ambition d'étendre son autorité sur l'ensemble de la Grande Ile avec comme projet qu'elle devienne « *puissance libre et indépendante* », ce qui interdirait *de facto* aux Français de rétablir leurs établissements. Un traité d'amitié et d'alliance est conclu en ce sens entre l'Angleterre et Radama Ier le 23 octobre 1817. En réaction à ce Traité, le gouverneur de Bourbon obtient des autorités françaises de réoccuper sans discussion l'île Sainte-Marie et de se réinstaller à Tamatave et dans sa région ce qui amène Farquhar à réagir. Les Anglais signent un second traité avec la dynastie Mérimina en 1820, complété par un dispositif additionnel trois ans plus tard<sup>4</sup>.

Au principe de ces traités il y a la farouche volonté de Farquhar de dénier à La France toute ambition à Madagascar, projet qu'il poursuit avec constance et habileté en agissant dans plusieurs directions : rente annuelle versée à Radama Ier, équipement de son armée et formation de ses militaires. Mais retenons surtout parmi les mesures arrêtées celles engageant les autorités anglaises à

prendre en charge les études des deux fils de Radama Ier à Londres, ainsi que la formation d'une vingtaine de jeunes Mériminas, une dizaine à l'île Maurice et les autres en Angleterre, « aux arts et aux métiers européens »<sup>5</sup>. Des dispositions qui sont également étendues à un public bien plus large et sous d'autres formes.

### Madagascar, Bourbon et l'œuvre missionnaire

Dans le même temps où des mesures sont prises pour envoyer en formation à Maurice et en Angleterre des jeunes Malgaches, Farquhar démarche des organismes missionnaires anglais, dont l'influente London Missionary Society (LMS), pour qu'ils s'implantent à Madagascar sans faire mystère de ses intentions<sup>6</sup>. En 1818, les deux premiers missionnaires anglais débarquent à Tamatave et d'autres vont suivre dans les mois qui suivent, obtenant le soutien de Radama Ier ils ouvrent des écoles. Ces établissements scolaires, qui sont exclusivement à destination des garçons, sont au nombre d'une vingtaine en 1824, à la fin de la décennie 1820 on en dénombre une trentaine accueillant plus de quatre mille élèves. Mais parmi les missionnaires dépêchés par la LMS et qui s'installent à Tananarive, il n'y a pas que des enseignants. On y compte également des imprimeurs avec tous les équipements nécessaires. Une des premières préoccupations des missionnaires anglais est en effet de diffuser la *Bible* à Madagascar en l'imprimant sur place, tout en la traduisant en langue malgache. En 1824, le *Nouveau Testament* est traduit, en 1827 c'est au tour de l'*Ancien Testament* et la même année paraît le premier recueil de cantiques malgaches.

Ces aspects, dont Farquhar se fait le stratège avisé, mériteraient de longs développements mais contentons-nous à ce stade de préciser que cette présence protestante crée une situation inédite à Madagascar mais sans que ce qualificatif ne s'applique pour autant à l'œuvre missionnaire comme telle. En effet, comme l'écrit le RP de La Vaissière dans l'entame de son ouvrage intitulé *Histoire de Madagascar. Ses habitants et ses Missionnaires* : « Les plus anciennes tentatives connues faites par des missionnaires catholiques, afin de répandre la vraie foi à Madagascar, remontent aux premiers voyages des Portugais, après la découverte de l'île et aux essais de colonisation entrepris un siècle plus tard à Fort-Dauphin par la France du XVII<sup>e</sup> siècle ». Mais ces tentatives poursuit l'auteur « échouèrent [car] trop attachées au flanc d'autres entreprises purement terrestres, ou souvent mêmes hostiles à l'œuvre d'évangélisation des indigènes »<sup>7</sup>. Membres de la communauté de Saint-Vincent de Paul, Lazaristes et Jésuites sont impliqués jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle dans ces tentatives infructueuses de catholicisation de Madagascar.

<sup>5</sup> *ibid.*

<sup>6</sup> A. Boudou, *Les Jésuites à Madagascar, au XIX<sup>e</sup> siècle*, Beauchesne, 1940, p.19.

<sup>7</sup> De La Vaissière (RP), *op.cit.*, p.1.

<sup>4</sup> Voir notamment sur cet aspect M. Descartes, *Histoire et Géographie de Madagascar*, Paris, Bertrand Editeur, 1846, p.91 à 129.

Contrairement à Madagascar, l'œuvre de l'Eglise à Bourbon connaît une évolution différente. L'Eglise est présente dans la colonie même si son action demeure néanmoins marquée par de nombreuses tensions et difficultés avec lesquelles se débattent les aumôniers des vaisseaux, les pères Capucins, les missions de Saint-Vincent de Paul et les Lazaristes, premiers acteurs de l'histoire religieuse de Bourbon. A la Rétrocession, la situation de l'Eglise est qualifiée par les Spiritains, dont la congrégation est appelée à suppléer aux Lazaristes, « de peu reluisante [avec] un clergé peu nombreux, âgé, souvent malade, un culte réduit à sa plus simple expression, des Noirs ignorants, non évangélisés, plus de la moitié ne sont pas baptisés »<sup>8</sup>. Une analyse qui est partagée par les autorités qui ont désormais en charge l'administration de la colonie. Dans une lettre au ministre de la Marine et des Colonies, le gouverneur Bouvet de Loziers note que « la religion est complètement ignorée dans quelques quartiers de la colonie, la morale y est totalement inconnue, que divers commettent des crimes et ne croient même pas faire une faute »<sup>9</sup>.

De telles citations pourraient être multipliées tant elles jalonnent l'histoire d'une société coloniale façonnée par l'esclavage où intérêts économiques et vie spirituelle des personnes s'opposent. Mais au lieu de continuer à mentionner ces citations qui caractérisent la société bourbonnaise, insistons plutôt sur l'urgence dont se saisissent les autorités pour penser et tenter de reconstituer un cadre missionnaire pour la colonie, tant « l'état misérable [qui y règne] doit inspirer l'intérêt le plus profond »<sup>10</sup>. De multiples démarches sont alors entreprises auxquelles participe la toute puissante famille Desbassayns, dont il nous faut dire quelques mots, tant son implication est constante et déterminante dans toute l'œuvre congréganiste à Bourbon, comme on le verra dans ce qui suit.

Par leur colossale fortune, la haute instruction de leurs membres en Europe et en Amérique, leurs alliances matrimoniales avec l'aristocratie et le cercle des dirigeants français, et également leurs puissants réseaux qui s'étendent, tant sur le continent européen qu'en Amérique, où se croisent hommes politiques, banquiers, industriels et intellectuels de premier plan, les Desbassayns occupent pendant plus d'un demi-siècle une place exceptionnelle dans la vie publique de Bourbon. Cette situation totalement inédite dans toute l'histoire coloniale française, nous l'avons approchée à plusieurs reprises dans les recherches que nous consacrons aux politiques scolaires coloniales, mais elle demanderait des travaux de plus grande ampleur avec des approches croisées autour de plusieurs centres d'intérêt, tant l'œuvre des Desbassayns est multiforme et considérable. Aussi, dans ce qui suit, sans avoir à reprendre ce que nous avons écrit et exposé par ailleurs, concentrons-nous sur les rôles éminents des frères Charles, Joseph et Philippe Desbassayns. Charles et Joseph conduisent à Bourbon une activité

<sup>8</sup> ASP, 3 M1.6.4 *Trois siècles d'histoire de l'Eglise à la Réunion*, s d, p.3

<sup>9</sup> ANOM Run C.4354, d.472. *Rapport de Bouvet de Loziers*.

<sup>10</sup> ibid.

pionnière intense pour le développement de l'industrie sucrière. Philippe, qui mène une carrière diplomatique de premier plan en France, assure la liaison entre la partie coloniale de la famille et les divers cercles industriels, financiers et intellectuels en Europe. Aussi, quand, à Bourbon, Charles et Joseph entraînent les colons dans la voie de l'industrialisation, à Paris, Philippe recherche au plus haut niveau de l'Etat les soutiens nécessaires pour que la colonie bénéficie des ressources qu'il réunit ou mobilise au service de son île natale. La mise en place de l'instruction dans la colonie, pensée comme consubstantielle au développement de l'industrie sucrière, illustre bien l'action des Desbassayns avec la création du Collège Royal où les enseignants sont recrutés parmi les meilleures élèves de l'Ecole Normale Supérieure et de Polytechnique et, surtout, pour ce qui nous concerne dans le cadre de cet article, avec la venue dans la colonie, de deux congrégations enseignantes, l'une pour les garçons, les Frères des Ecoles Chrésiennes et la seconde pour les filles, les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Sans la remarquable influence et énergie de Philippe Desbassayns, sans le soutien actif de sa famille à Bourbon, ainsi que nous l'avons établi par ailleurs, l'ouverture du Collège Royal et surtout la venue et l'implantation des congrégations dans la colonie auraient été très incertaines.<sup>11</sup>

Constatons donc à ce stade qu'en 1817 deux congrégations catholiques s'installent à Bourbon et, qu'une année plus tard, c'est au tour des protestants de La London Missionary Society de prendre pied à Madagascar. On pourrait considérer ces deux événements comme indépendants, même s'ils sont quasi-synchrones, car finalement l'un concerne Bourbon et le second Madagascar. Mais si on rapporte ces événements à l'échelle de la région océan Indien où s'affrontent Français et Anglais avec comme enjeu Madagascar on peut faire l'hypothèse qu'ils s'éclairent mutuellement. Et quand une décennie plus tard, Rome décide d'étendre la juridiction de la Préfecture apostolique de Bourbon à l'île Sainte-Marie, puis à Madagascar, comment ne pas faire la même hypothèse, à savoir que cette décision des autorités catholiques pour être comprise demande d'être rapportée aux activités bibliques dont se livrent, à la même période, à Tananarive et sa région, les missionnaires protestants ?

Ces éléments précisés, si notre propos n'étant pas de suivre dans le détail les étapes de la propagation du christianisme dans l'océan Indien, qui relèvent de l'histoire religieuse, il nous faut néanmoins, pour conclure cette deuxième partie, insister de façon synthétique sur plusieurs éléments tous liés avec des conséquences qui s'enchaînent.

<sup>11</sup> Voir les développements consacrés aux Desbassayns dans nos travaux sur l'histoire de l'Ecole à La Réunion et pour une première approche se rapporter à *Bourbon à l'école*, 2<sup>e</sup> édition revue et enrichie, Saint-Denis de La Réunion, Océan Editions, 2006.

Il y a d'abord la nomination par Ordonnance royale du 17 août 1829 de Monseigneur Henri de Solages comme Préfet apostolique de l'île Bourbon dont la juridiction, on l'a vu plus haut, est étendue à l'île Sainte-Marie, à Madagascar et aussi à l'Océanie. C'est accompagné de l'Abbé Dalmond, Ariégeois comme lui, à qui il a proposé de s'adjoindre à sa mission, que le nouveau Préfet apostolique débarque à Bourbon, le 7 juillet 1831, pour succéder à l'Abbé Pastre.<sup>12</sup>

Le deuxième élément c'est le dessein de Mgr de Solages de faire de la conversion des Malgaches sa priorité absolue, projet qu'a envisagé avant lui, mais sans succès, son prédécesseur à Bourbon. Madagascar, plus proche de Bourbon que de l'Océanie, absorbe toutes les pensées du nouveau Préfet où il entend, au plus vite, « [y] porter le flambeau de la foi »<sup>13</sup>. De Solages laisse Bourbon à la charge de Dalmond qu'il nomme Vice-Préfet apostolique. Tout juste un an après son arrivée à Bourbon, le 13 juillet 1832, de Solages, s'embarque pour Tamatave, emmenant avec lui un serviteur et un catéchiste.

Le court et tragique séjour de Mgr de Solages à Madagascar est le troisième élément retenu. A peine ayant abordé Tamatave, Mgr de Solages cherche à gagner au plus tôt Tananarive pour rencontrer la Reine Ranavalona, qui a succédé à son époux, Radama I<sup>er</sup>. De Solages veut faire connaître à la Reine l'Eglise de Rome et plaider l'ouverture d'écoles pour filles confiées à la Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Intercepté durant son déplacement, sur fonds d'intrigues et de suspicions où s'activent le gouverneur de Tamatave, mais aussi les pasteurs protestants, le Préfet apostolique est arrêté, puis mis à l'isolement complet. Souffrant, dans l'impossibilité de disposer d'un quelconque secours, il est emporté par la fièvre le 8 décembre 1832, sans avoir pu rencontrer la Reine. Comme dernier élément, il y a la décision de l'Abbé Dalmond de reprendre le flambeau de son compatriote et ami, « tombé en martyr »<sup>14</sup>, mais avec une démarche quelque peu différente. Elle est construite par étapes. Dalmond effectue plusieurs séjours à l'île Sainte-Marie en 1837, 1838 et 1839 et les met à profit pour apprendre la langue malgache. Il se rend ensuite à Nosy-Bé, dont le gouverneur de Bourbon, de Hell, s'apprête à prendre possession<sup>15</sup>. C'est dans le cadre de ces déplacements que Dalmond jette les bases de son action missionnaire à Madagascar. Le rayonnement de son action vaut à Dalmond d'être reçu, en 1844, par le Souverain Pontife Grégoire XVI qui lui apporte encouragement et soutien. Sur décision pontificale, Madagascar est alors séparée de Bourbon pour constituer une Préfecture apostolique indépendante

12 Pour une vue synthétique sur la question voir notamment C. Prudhomme, *Histoire religieuse de La Réunion*, Paris, Karthala, 1984.

13 De La Vaissière (RP), op.cit, p.31.

14 Voir G. Goyau, *Un Missionnaire martyr M.de Solages (1786-1832)*, Paris, Imprimerie Louis de Soye, 1932.

15 Voir R. Lucas, M. Serviabile, *Commandants et Gouverneurs de l'île de La Réunion*, saint-Denis, Océan Editions, 2008, p.130-131.

dont la charge est confiée à l'abbé Dalmond. Fort de sa nouvelle situation, et de son nouveau statut, Monseigneur Dalmond réussit à mobiliser, ou remobiliser, quatorze ans après les premières démarches de Solages, de nombreux appuis pour développer l'apostolat malgache. Qu'il s'agisse de personnalités influentes, à Bourbon comme en Europe, civiles comme religieuses, ou encore des congrégations enseignantes et aussi missionnaires, celle des Spiritains comme celle des Jésuites. Les Spiritains, on l'a vu, sont à Bourbon depuis la Restauration, quant aux Jésuites, ils sont présents en Inde et en Chine mais passent par Bourbon, où ils font escale, avant de s'y rendre. Bourbon, où ils comptent des amis dévoués, les Desbassayns et les de Villèle, et également des soutiens actifs tant dans le clergé local que dans l'administration coloniale.

C'est dans ce contexte avec ses diverses entrées où s'agrègent de multiples données portées par une pluralité d'acteurs avec des dynamiques qui s'entremêlent que naît et prend forme l'Etablissement de la Ressource.

### La Ressource, genèse d'un établissement

Le projet de disposer à Bourbon d'un établissement permettant de mener son travail missionnaire, dont Madagascar, on l'a vu, est son grand dessein, on le doit à Mgr de Solages. « En désirant fonder cet établissement [son] but, explique-t-il, ne serait pas seulement de procurer un asile aux prêtres qui viendraient de France, mais encore d'y attirer certains indigènes les plus marquants de Madagascar ou d'ailleurs pour leur enseigner à fond les principes de la religion et en le même temps, leur faire apprendre quelques arts ou métiers propres à avancer la civilisation dans leur pays »<sup>16</sup>. Mais, Mgr de Solages ne revenant pas de son séjour fatal à Madagascar, c'est son successeur, Mgr Dalmond, qui reprend le projet grâce aux appuis mobilisés. Parmi eux à Bourbon, il y a notamment celui de Charles Desbassayns qui est au fait de toutes les démarches de Mgr Dalmond auprès du Supérieur Général de la Compagnie de Jésus et du Provincial de Lyon. En effet, les Jésuites se rendant en Inde ou en Chine – et qui sont systématiquement, lors de leurs escales à Bourbon, les hôtes de Charles Desbassayns – ne manquent jamais de lui exposer « sur les projets en cours les confidences les plus explicites »<sup>17</sup>. C'est ainsi qu'informé de l'envoi de six Jésuites pour la mission de Madagascar, Charles Desbassayns s'engage auprès de Mgr Dalmond à leur offrir, sitôt leur arrivée à Bourbon, de quoi leur permettre de s'installer.

16 A. Boudou, op.cit. p.10.

17 Ibid.p.92



Mgr Pierre Dalmond  
d'après Antoine Roussin, in Album de La Réunion

Le 24 septembre 1844, deux Spiritains, les RP Webber et Richard, ainsi que six Jésuites, quatre prêtres, les RP Cotain, Neyraguet, Bobillier et Déniau et deux Frères, Jouffre et Remacle, constituant la mission de Madagascar, embarquent à Nantes, sous l'autorité de Mgr Dalmond, pour Bourbon. Relatant la traversée, qui dure trois mois, Mgr Dalmond note que « laissés entièrement libres et tranquilles [par le Capitaine] j'ai pu faire un règlement général pour tous les passagers, ce qui nous a procuré les plus grands avantages. ». Et le Préfet apostolique d'ajouter « En un mot on ne dirait pas que nous sommes sur un navire mais dans un monastère ambulante »<sup>18</sup>. Mais les messes dominicales, et autres offices religieux, ne sont pas les seules activités des missionnaires rythmant la traversée. Il y a également l'apprentissage de la langue malgache. Mgr Dalmond, qui assure cet enseignement, au rythme de deux séances quotidiennes, se félicite des progrès des missionnaires « la plupart, écrit-il, [en] ont fait de si rapides qu'ils savent déjà cette langue et qu'il leur manque qu'un peu de pratique pour la parler correctement »<sup>19</sup>.

Cette mission naissante est composée de deux équipes, Spiritains et Jésuites, et si nous en tenons préférentiellement aux seuls Jésuites, mentionnons d'abord que leur Supérieur, placé sous l'autorité de Mgr Dalmond, est le RP Cotain dont il nous faut fournir quelques éléments de présentation, car nous aurons à le retrouver plus avant. Le RP Cotain est membre de la Compagnie depuis plus de deux décennies et il a exercé dans diverses maisons en France et en Suisse. C'est un homme présenté comme « dévoué, courageux », dont « la vertu ne cède à personne » mais doté « d'une imagination juvénile [et] une expansion candide de confiance excessive »<sup>20</sup>. Mentionnons également le Frère Remacle et ses aptitudes professionnelles. Frère Remacle, qui vient de la Maison de

18 *ibid.* p.97

19 *ibid.*

20 *ibid.* p.99

Namur (Belgique) est présenté comme « aussi bon religieux qu'habile ouvrier » et, ajoute le Provincial de Lyon, « un de nos meilleurs menuisiers, capable de tout travail qui doit être nécessaire à une nouvelle fondation »<sup>21</sup>.

A l'arrivée des missionnaires, le 27 décembre 1844, Charles Desbassayns, exécutant son engagement, offre aux Jésuites, sur son domaine des Hauts de Sainte-Marie, une vaste propriété, dotée de trois grands pavillons de bois, sur un terrain de quinze hectares, qui est située à La Ressource, localité tirant son nom, d'après Anne-Mary de Gaudin de Lagrange, « d'un de ses anciens propriétaires d'autre fois »<sup>22</sup>. Cette propriété, précise Anne-Mary de Gaudin de Lagrange, est distante de « sept kilomètres de la route nationale traversant Sainte-Marie, est à trois cents mètres d'altitude » et jouit « d'un climat tempéré en été et modérément froid en hiver »<sup>23</sup>. Mais c'est à La Rivière-des-Pluies, à la résidence de Charles Desbassayns, que les Jésuites sont logés pendant le premier mois, les bâtiments de La Ressource réclamant certains aménagements dont la réalisation est sous la responsabilité du Frère Remacle. Les travaux accomplis, les Jésuites s'installent à La Ressource et diffèrent de trois mois le démarrage de leur apostolat à Madagascar, soucieux d'attendre la fin de la saison des pluies pour rejoindre la Grande Ile. Ce temps d'arrêt forcé à Bourbon, les Jésuites le mettent à profit pour parfaire leur installation et répondre à diverses sollicitations du clergé local. Si les réponses des Jésuites sont très bien accueillies, elles sont toutefois porteuses de tensions qui affectent les débuts de l'Etablissement de La Ressource.

Au principe de l'Etablissement de La Ressource il y a, rappelons-le, la mobilisation de moyens au service de l'évangélisation malgache et non pas au profit de l'apostolat à Bourbon, quand bien même des besoins existent. Aussi, très vite des appréciations divergentes surgissent entre Dalmond et Cotain, sur les activités des Jésuites à La Ressource. Pour le Préfet apostolique c'est Madagascar, et plus précisément le sud malgache qui doit être la préoccupation entière des missionnaires Jésuites et il les presse de s'y rendre. Le RP Cotain cherche, quant à lui, d'abord « à assurer à sa troupe apostolique un solide quartier général à Bourbon »<sup>24</sup> et, en attendant, décide d'apporter une écoute positive aux nombreuses demandes locales qui lui sont soumises ou d'entreprises possibles qui lui sont exposées. Parmi elles, relevons la fondation d'une résidence à Saint-Denis, la création d'un collège et aussi celle d'un noviciat à Saint-Gilles-les Hauts où Madame Desbassayns, la mère de Charles, Joseph et Philippe, dispose d'une chapelle qu'elle a fait construire sur sa propriété.

21 De La Vaissière *op. cit.*, p. 49

22 A-M de Gaudin de Lagrange, « La Chapelle de Notre Dame auxiliaire de La Ressource ... », in *Bulletin de l'Académie de La Réunion*, vol. 15, 1939, p.105.

23 *ibid.*

24 A. Boudou, *Madagascar. La Mission de Tananarive*, Tananarive, Imprimerie Catholique, 1941, p.39.

Chapelle que Madame Desbassayns pourrait mettre, à l'instar de ses fils, à la disposition de la Compagnie. Pour le RP Cotain « sans noviciat [et] communauté nombreuse, la mission manquera d'assiette », s'empressant d'ajouter, pour s'en féliciter, qu'« à Bourbon tout y est crescendo »<sup>25</sup>. Il convient sans doute de voir là la manifestation de singularités biographiques du RP Cotain, signalées plus haut, et pouvant crispier les nerfs de bien de ses relations. Qu'il s'agisse d'un autre membre de la mission, le RP Neyraguet, jésuite, également, qui va jusqu'à écrire à leur Provincial de Lyon : « J'aime le RP Cotain comme simple particulier, je l'aime encore, lorsqu'il agit en sous-ordre : mais lorsqu'il agit en supérieur, ce n'est plus le RP. Cotain ; c'est un homme à plans toujours nouveaux ; minutieux à l'excès et assommant [...] »<sup>26</sup>. Qu'il s'agisse de Mgr Dalmond, qui apprécie peu de voir le RP Cotain, par ses agissements à Bourbon, faire courir des risques à la mission malgache.

Mais sans minorer la place que peuvent prendre différents acteurs, avec certaines caractéristiques faisant leurs singularités, dans les tensions qui retentissent sur la vie de l'Etablissement de La Ressource à ses débuts, d'autres éléments, d'autres natures, méritent également d'être intégrés. Il y a d'abord le statut de l'Etablissement. A qui appartient en définitive La maison de La Ressource ? A la Compagnie de Jésus ou à La Mission de Madagascar ? Ensuite il y a l'identité de la Mission. Comment comprendre le titre « missionnaires de Bourbon et de Madagascar » désignant les membres de la Compagnie et des Spiritains, confiés à Dalmond ? Et pour achever de compliquer cette situation il y a le jeu de divers acteurs locaux, dont les Desbassayns qui œuvrent pour que les Jésuites s'installent à demeure dans l'île. Si on relie ces différents éléments on peut raisonnablement avancer que ni les seuls traits biographiques, ni de simples divergences de vues, ne suffisent pour rendre compte des conduites de Dalmond comme celles de Cotain. Pour le RP Cotain, quelques Jésuites doivent rester à Bourbon d'abord parce que c'est à la demande des autorités ecclésiastiques de la colonie, désireuses de les voir « poursuivre le bien commencé »<sup>27</sup> mais que c'est aussi, d'après lui, en conformité avec les décisions prises par la Compagnie. A contrario, Dalmond estime quant à lui, que la place de tous les jésuites est à Madagascar, car c'est dans cette perspective qu'il a sollicité le concours de la Compagnie et que de plus laisser quelques-uns à La Ressource c'est prendre le risque « de les voir s'amollir dans une sorte de Capoue et s'y dégoûter d'une vie infiniment plus austère »<sup>28</sup>. C'est finalement le 5 juin 1845, que les Jésuites embarquent pour Madagascar sous l'autorité de Mgr. Dalmond. Ils sont trois à faire le voyage pour cette première mission, les RP Cotain et Déniau ainsi que le Frère Remacle, les trois autres jésuites restent à La Ressource. Une mission, dont il n'est pas superflu de mentionner qu'elle intervient six mois après celle des

25 A. Boudou (1940), op.cit. p.100

26 ibid.

27 De La Vaissière, op.cit., p.56

28 A Boudou (1940) op.cit., p.103

deux Spiritains à Mayotte. C'est en effet le 28 janvier 1845, que Mgr. Dalmond est allé installer les RP Webber et Richard à Mayotte, colonie française depuis 1841, placée en 1844 sous la juridiction du Préfet apostolique de Madagascar. Maintenant, au lieu de suivre pas à pas les diverses missions qui tentent de se mettre en place à Madagascar et dans les petites îles avoisinantes, dont le développement nous éloignerait de notre objet principal, insistons plutôt sur deux points plus en rapport direct avec nos préoccupations pour ensuite conclure cette partie.

Commençons par ce qui concerne la composante jésuite de la mission. En novembre 1845, le Supérieur Général de la Compagnie décide de nommer un nouveau responsable en remplacement du RP Cotain, il s'agit du RP Jouen. Né en 1805, ordonné prêtre en 1830, chanoine titulaire de Besançon, Jouen entre chez les Jésuites en 1839. C'est un religieux paré de toutes les qualités à en croire ses biographes : « causeur séduisant [...] organisateur remarquable [qui] gagne tous ceux qu'il approche », [...] « au-dessus des susceptibilités et des découragements » [...] « esprit pratique, sachant utiliser toutes les ressources d'une situation »<sup>29</sup>. Mais arrêtons là cette liste louangeuse pour préciser que le nouveau Supérieur a pour résidence Bourbon, qu'il est invité dans ses nouvelles fonctions à faire œuvre de prévenance à l'égard des Préfets apostoliques de Bourbon et de Madagascar, et de charité en direction de son prédécesseur le RP. Cotain qui est désormais prié de se livrer aux travaux de l'apostolat malgache. Le RP Jouen débarque à Bourbon le 3 juin 1846, accompagné de deux autres Jésuites venus renforcer la mission malgache, et c'est un mois plus tard, après avoir pris le temps « d'avoir une connaissance personnelle de la situation »<sup>30</sup> qu'il entre dans sa charge de Supérieur.

Abordons maintenant la mission et son organisation. Le remplacement du RP. Cotain par le RP. Jouen crée une nouvelle donne. Il se montre plus disponible à seconder Mgr Dalmond. Une reconfiguration de la mission est recherchée distinguant au sein de la juridiction du Préfet apostolique deux sous-ensembles. Le premier formé des comptoirs français de l'île Sainte-Marie, de Nosy-Bé et de Mayotte, dénommé mission *coloniale* est réservé aux Spiritains. Le second qui embrasse Madagascar, et les îles adjacentes non françaises, appelée mission *malgache*, est confié aux Jésuites. Si cette organisation a l'avantage de clarifier les tâches dévolues aux missionnaires, sa mise en œuvre n'est pas exempte de difficultés principalement en raison de la faiblesse des effectifs mobilisés. La mort de Mgr Dalmond, emporté par la fièvre, le 22 septembre 1847, à l'île Sainte-Marie, alors qu'au même moment, à Rome, le Pape Pie IX érige la Préfecture en vicariat et le choisit pour exercer la charge de vicaire apostolique, vient perturber l'organisation prévue et précipiter la mission dans une longue crise. Après une période de tâtonnements, Rome désigne, le 3 octobre 1848, Mgr

29 ibid. p.120

30 ibid. p.121

Alexandre Monnet, l'ex-initiateur de la Mission des Noirs à Bourbon, nouveau Vicaire apostolique de Madagascar. Un an plus tard, « le jeune et vaillant prélat, bâti en hercule et d'une vigueur peu commune » qui a hâte d'aller à « la prompte conquête du vaste territoire soumis à sa juridiction »<sup>31</sup> se rend à Mayotte. A peine débarqué, le 12 décembre 1849, Mgr Monnet, accompagné du RP Jouen qui l'a rejoint lors de son transit à Bourbon, est emporté à son tour par la fièvre. Ce nouveau coup terrible pour la Mission oblige à remettre à l'étude l'organisation qu'on croyait résolue. Si la mission coloniale et la mission malgache sont maintenues, le Vicariat apostolique est suspendu, en l'attente de temps meilleurs. Le 6 Aout 1850, le RP Jouen est nommé Préfet apostolique de Madagascar.

Pour conclure cette partie, il nous faut d'abord insister sur les difficultés des expéditions apostoliques entreprises sur toute cette période. Elles sont de plusieurs ordres et cumulatives. Il y a d'abord les effectifs mobilisés qui sont peu nombreux et dont les renforts espérés des instances mères se font rares. Il y a ensuite la très grande insalubrité des destinations visées nuisant gravement à la santé des missionnaires expédiés, les rendant indisponibles sur des périodes plus ou moins longues, quand ils ne sont pas emportés par les fièvres. Il y a de plus, concernant la Grande Terre, le fait qu'elle demeure fermée aux missionnaires depuis Ranavalona. Il y a enfin, en raison de toutes ces données et leur agrégation, le peu d'efficacité que constitue la dispersion des missionnaires pour la conduite d'actions apostoliques. C'est en raison de ces deux derniers éléments que les Jésuites font le choix, en attendant de prendre pied sur la Grande Ile, de s'établir à Nosy- Bé et de travailler de concert avec les Spiritains. Plus globalement c'est en regard de tous ces éléments, mis en relation avec les conduites des Congrégations, dans leurs tâtonnements comme dans leurs ambivalences, mais également avec le jeu des divers acteurs locaux, le tout façonné par les singularités biographiques des missionnaires et de leurs responsables envoyés dans cette région, qu'il faut rapporter la mise en place de l'Etablissement de La Ressource.

Que peut-on dire alors de La Ressource ? D'abord qu'à l'aube de son existence elle est une maison de repos et de convalescence pour les Jésuites qui s'épuisent à Bourbon à répondre à diverses sollicitations. Elle est également un lieu où s'organisent pour des laïques, comme pour des prêtres de Bourbon, des retraites spirituelles. C'est la peur de voir cette situation s'installer de façon ouverte ou pernicieuse, éloignant alors l'Etablissement de son projet de départ, qui alimente les craintes de Mgr Dalmond devenant dans ses dernières années sa véritable hantise. Ensuite c'est à partir du milieu de l'année 1846 que l'Etablissement de La Ressource rentre, sous l'impulsion du RP Jouen, dans son projet de départ. La Ressource devient comme prévu la maison de repos

31 A. Boudou (1941), op.cit, p.31.

et de convalescence pour les personnels dans l'exercice de leur apostolat dans les petites îles. Mais il est vrai qu'il y a urgence de se préoccuper de la santé de ces personnels. Les décès de Mgr de Solages à 46 ans, de Mgr Dalmond à 47 ans, comme celui de Mgr Monnet à 37 ans, pour ne citer qu'eux et ne rien dire également des graves problèmes de santé de plusieurs autres missionnaires, posent de façon dramatique cette urgence et amène la Compagnie de Jésus à en faire une préoccupation majeure. C'est également avec le RP. Jouen que l'accueil des jeunes Malgaches à La Ressource se met véritablement en place.

### La Ressource : un Etablissement polyvalent, un projet multiforme

Quand les missionnaires jésuites évoquent au début de sa mise en œuvre l'Etablissement de La Ressource, il ne manque pas de noms pour le désigner. On parle de « collège », « d'école professionnelle malgache », de « séminaire malgache », ou encore « d'école normale »<sup>32</sup>. Cette floraison d'appellations est révélatrice d'une instance dont le projet, une fois l'ambition exposée, ainsi que nous l'avons rapportée plus haut, n'est pas simple à élaborer. Sans doute, parce que les objectifs poursuivis sont nombreux générant leurs lots de difficultés inhérentes en pareil cas, mais qui se trouvent amplifiées et rendues compliquées par toutes les situations dont nous avons tenté de rendre compte dans les lignes qui précèdent.

Prenons par exemple la question des publics, une fois qu'on a avancé qu'il s'agit de jeunes Malgaches, de nombreuses questions surgissent qui vont bien au-delà des difficultés classiques en la matière. D'abord il faut pouvoir les recruter et cela ne peut être possible que si les missionnaires sont sortis de leur phase d'expédition, disposent déjà de résidence et ont entamé leur action apostolique. Des résidences qui ne sont possibles, qu'à l'île Sainte- Marie et qu'à Nosy-Bé, la Grande Ile demeurant, quant à elle, fermée aux missionnaires comme nous l'avons montré plus haut. Ensuite il y a un dispositif à penser et à construire pour pouvoir accueillir les jeunes Malgaches. Faut-il une fois qu'ils seraient approchés et sélectionnés, les envoyer immédiatement à La Ressource ? Faut-il, au contraire démarrer leur éducation dans les petites îles ? Si c'est l'option qui est choisie, quel est le périmètre des contenus dispensés : éducation religieuse ? Instruction scolaire ? Modules préparatoires à l'envoi à Bourbon ? Quel est également le niveau visé pour chacun des contenus qui seraient finalement assurés ? Les réponses à ces questions, dont la liste est loin d'être exhaustive, ne sont ni aisées ni immédiates tant elles sont tributaires d'un contexte dont les caractéristiques, les lignes de force et les dynamiques ont été suffisamment exposées.

32 A. Boudou (1940), op.cit., p.158

C'est à la fin de l'année 1847, après donc le décès de Mgr Dalmond, dont on a vu les appréhensions croissantes à l'égard de La Ressource, que la première cohorte de jeunes enfants malgaches arrive à Bourbon. Ils sont au nombre de 6 et viennent de Nosy-Bé où une résidence a été fondée l'année précédente, à Tafondro, un village au sud-est de l'île. Ces enfants ont fréquenté l'école de Tafondro où le RP Neyraguet et le Frère Jouffre leur ont enseigné la lecture, l'écriture, un peu de calcul, le travail manuel, le catéchisme et des éléments de doctrine chrétienne. Le 21 juin 1849, 12 autres jeunes Malgaches, qui ont fait la traversée, accompagnés du RP Jouen, intègrent à leur tour La Ressource. Ce mouvement appelle trois caractéristiques. Il compte deux invariants. En effet il ne concerne que des garçons et a Nosy-Bé comme principale pourvoyeuse. Enfin il se poursuit non sans quelques difficultés, jusqu'en 1850. En effet, les missionnaires en activité dans les petites îles « protestent de voir leurs écoles locales écrémées de leurs meilleurs élèves au bénéfice de la Ressource<sup>33</sup>. Mais ces protestations n'entament en rien la volonté du RP Jouen qui estime depuis le début que c'est à La Ressource, et non à Nosy-Bé, que doit avoir lieu la formation des jeunes Malgaches. Pour le RP Jouen à Nosy-Bé « nous [manquons] de mille moyens de former ces enfants, de les civiliser, d'élever leurs pensées, d'agrandir le cercle de leurs idées, de frapper leurs sens, et d'échauffer leurs cœurs [...]»<sup>34</sup>. En 1850, la Ressource compte 38 enfants : 23 de Nosy-Bé, 3 de Nosy Faly, petite île à l'est de Nosy- Bé, 10 de l'île Sainte Marie et 2 de Mayotte. Deux ans plus tard, cet effectif a quasiment triplé, une augmentation si fulgurante qui alarme le Supérieur Général. En 1859, il est statué que les effectifs de La Ressource doivent être limités à 60, en recevant que « des enfants déjà éprouvés dans des écoles élémentaires, des enfants qui le demanderaient comme une faveur et une récompense avec le plein consentement des parents et de l'autorité civile »<sup>35</sup>.

A leur arrivée à La Ressource les jeunes Malgaches sont confiés au RP Déniau qui a charge de les instruire et de les former en mettant en œuvre un projet qui vise à obéir à deux grands impératifs. D'abord veiller à ne pas faire des jeunes Malgaches « des Français, des étrangers à leur race et à leurs propres familles, en un mot des déclassés incapables d'exercer aucune influence parmi leurs compatriotes »<sup>36</sup>. Différentes initiatives concourent à cet objectif. C'est ainsi par exemple qu'une attention particulière est accordée au cadre de vie des petits Malgaches à La Ressource comme s'en explique avec vigueur le RP Jouen. Il commence d'abord par rappeler [qu'] il s'agit de Malgaches, c'est-à-dire de sauvages accoutumés à coucher sur la terre étendue sur une natte, à manger par terre, [...]. Les rois eux-mêmes et les premiers chefs n'ont pas un autre genre de vie ». Et de ce rappel il tire comme conclusion que « s'il importe de leur donner quelque civilisation [...] il faut les laisser *Malgaches*, avec la simplicité de

33 Ibid., op.cit, p.166.

34 Ibid., op.cit., p.160.

35 Ibid., p.330.

36 Ibid., p. 163.

vie des Malgaches, la sobriété et la tempérance malgaches. [...] En un mot, il ne faut pas les gâter »<sup>37</sup>.

Le second grand impératif est de pratiquer le goût du travail sous toutes ses formes, « les plus humbles comme les plus relevées ». Dès lors il s'agit à La Ressource pour les Jésuites de faire acquérir aux jeunes enfants, extraits de leur île natale, des compétences nouvelles. Un credo exprimé avec une insistance accrue pour les enfants venus de Nosy-Bé, confrontés à un milieu physique présenté comme peu propice à l'effort où règne « constamment la chaleur épuisante d'une salle de bains [faisant] de la paresse presque une nécessité » et à un environnement culturel défini comme « rebelle à toute contrainte » [laissant] aux seuls esclaves le travail, aux hommes libres les expéditions guerrières, les palabres interminables dans les kabary, les danses et les réjouissances copieusement arrosées de rhum ou de betsabeta »<sup>38</sup>.

Ces compétences sont sociales et elles visent à anéantir chez l'enfant toutes ses mauvaises conduites, héritage de son milieu d'origine. Elles sont mises en œuvre à travers des activités manuelles de toutes sortes, dans un espace fonctionnant comme un sas, tenu éloigné du milieu familial, créant ainsi les conditions efficaces d'une bonne éducation. Une démarche dont les Jésuites n'en font pas mystère : « A Nosy-Bé, écrit le RP Jouen, pour peu qu'on veuille reprendre un enfant, lui infliger quelque punition, dans les commencements surtout, de suite son amour-propre se soulève et le pousse tout là et à partir. A Bourbon cet écueil n'[est] pas à craindre et nous avons toute facilité de réprimander, de punir, afin de corriger, de réformer »<sup>39</sup>.

Ces compétences sont également à visées professionnelles. Sont enseignés à La Ressource les métiers de charpentier, de menuisier, de forgeron, de serrurier, de tailleur et ajoutons à cette liste le métier d'imprimeur, sur lequel nous aurons à revenir. Chaque métier dispose d'un local approprié à son enseignement et d'un atelier qui lui est dédié. L'éducation professionnelle dispensée est de grande qualité comme en témoigne la construction de la nouvelle église, baptisée Notre-Dame de La Ressource, réalisée par les jeunes Malgaches, avec comme architecte et chef des travaux le frère Remacle. Cette église, inaugurée le 28 mai 1850, qui peut accueillir 400 personnes, dont différentes parties sont construites en recourant à des essences locales de qualité, est considérée comme « la merveille du pays »<sup>40</sup>. Quant aux ateliers existants, ils sont admirés de tous les visiteurs « du gouverneur aux notabilités jusqu'aux commandants de navire

37 Ibid., p.164.

38 Ibid., p.161.

39 Ibid., p.160

40 Ibid., p. 329

et leurs officiers »<sup>41</sup>. Notons enfin que c'est un travail réellement productif qui est effectué à La Ressource et pour lequel les jeunes Malgaches disposent mensuellement d'un pécule.

Les compétences mises en œuvre sont aussi scolaires et c'est d'abord un enseignement primaire, complétant et approfondissant celui reçu par les jeunes élèves dans leur île natale, qui leur est dispensé. Cet enseignement est assuré dans les premières années par les Jésuites présents sur le site, pour une longue durée ou en attendant un départ de mission, ou encore de retour des petites îles pour un séjour de convalescence. Mais avec la progression des effectifs, l'Établissement est confronté à des difficultés budgétaires et pédagogiques. Budgétairement l'Établissement dispose d'une subvention accordée par le Service de la Propagation de la foi et localement de dons faits à la communauté des Jésuites, mais les démarches entreprises auprès des autorités sont restées vaines. Pédagogiquement, les Jésuites peinent à assurer l'enseignement primaire pour une population scolaire en croissance soutenue. C'est dans ce contexte que, tirant profit de la Loi Falloux du 15 mars 1850, proclamant la liberté de l'enseignement secondaire et autorisant les congrégations à ouvrir les établissements qu'elles souhaitent, le RP Jouen sollicite l'ouverture d'un collège à Beaumont, à une dizaine de minutes à pied de l'établissement de La Ressource.

L'établissement secondaire qui fonctionnerait comme un pensionnat, avec études et internat payants, est destiné aux jeunes Créoles de Bourbon. Il permettrait ainsi, sans entrer en concurrence avec le lycée de la colonie, tient à préciser le Supérieur des Jésuites aux autorités locales, de pallier les difficultés que rencontre l'Établissement de La Ressource, tant sur le plan financier par un apport de fonds privés qui viendrait soutenir le budget de La Ressource, que pédagogique par l'arrivée d'un corps professoral qui interviendrait également en primaire. « Placé à la campagne, le Collège, comme l'explique le RP Jouen, s'élevant au milieu de nos écoles malgaches, [les] abriterait sous son patronage et les servirait de palladium »<sup>42</sup>. Un collège qui pourrait, poursuit le Supérieur des Jésuites, accueillir « nos enfants malgaches, qui peuvent prétendre un jour être catéchistes, frères coadjuteurs, ou peut-être prêtres »<sup>43</sup>. Le 1er octobre 1851 le Collège Beaumont ouvre ses portes et accueille ses premiers élèves, tous pensionnaires. Ils sont une trentaine. L'année suivante, treize élèves malgaches, « qui ont montré le plus de désir et le plus d'aptitude pour servir un jour la Mission en se liant plus particulièrement à elle »<sup>44</sup>, apprennent le latin au Collège pour pouvoir l'intégrer l'année d'après. Après le déménagement du Collège à Saint-Denis en 1857, les Jésuites sollicitent les Frères des Ecoles Chrétiennes pour

41 *ibid.*, p.330

42 De La Vaissière, *op. cit.*, p.186.

43 A. Boudou (1940), *op. cit.*, p. 168.

44 *ibid.*, p.163.

qu'ils prennent en charge l'instruction primaire des élèves malgaches. En 1862 c'est chose faite. Désormais les Frères dirigent l'école et conduisent les classes d'après les règlements et usages de l'Institut lasallien mais en s'inscrivant dans le cadre du projet de La Ressource. Aux matières scolaires dispensées, qui sont celles en cours dans tous les établissements lasalliens, s'ajoute à la charge des Frères l'enseignement des prières et du catéchisme.

Mais de cette éducation, professionnelle, scolaire et religieuse, dont tous les missionnaires, Mgr Dalmond et le RP Jouen les premiers, rêvaient qu'elle allait tout naturellement et logiquement amener de nombreux jeunes Malgaches vers le sacerdoce, fournissant ainsi « des essais de prêtres indigènes »<sup>45</sup> ; il n'en sera rien. Mais il est vrai que les responsables de la Compagnie recommandaient aux missionnaires la prudence. Pour eux le temps n'est pas venu où on peut parler de sacerdoce aux jeunes Malgaches de La Ressource et encore moins en faire des prêtres. Ainsi ces recommandations du Supérieur Général au RP Jouen « Pour les jeunes Malgaches qui demanderaient la Compagnie, qu'on aille doucement, ce ne sera qu'après de bien longues épreuves qu'on pourra les admettre ; plusieurs années de postulat, surtout dans les commencements ne seraient pas inutiles »<sup>46</sup>. Au final, à sa disparition, La Ressource n'aura fourni qu'un prêtre, le P. Basilide Rahidy. Né en 1839 à Nosy-Bé, élève à La Ressource, il entre dans la Compagnie en 1857 et il est ordonné prêtre en 1874 en France, pour rejoindre ensuite la Grande Ile.

Abordons maintenant trois derniers points qui témoignent du caractère multiforme du projet de La Ressource.

Le premier ne relève pas directement de La Ressource, c'est une réalisation qui lui est complémentaire. Néanmoins il est nécessaire de l'exposer tant elle n'est pas dissociable de l'établissement des garçons mais aussi pour ce qu'elle nous dit du projet global de La Ressource et de sa philosophie. En 1850, un établissement pour petites filles malgaches est créé dans le voisinage de La Ressource, pour ensuite se rapprocher, en 1854, des bâtiments des garçons. Cette création prend le nom d'«Établissement de Nazareth», confiée aux Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. La démarche de «Nazareth» qui est analogue à celle de La Ressource nous dispense de l'exposer dans le détail pour insister plutôt sur les attendus de sa création. Elle est revendiquée par la Mission malgache comme « une indispensable nécessité tellement sentie que nous désespérions presque de rien constituer de solide tant qu'il n'existerait pas »<sup>47</sup>. Et les responsables de la Mission d'ajouter : « Il nous était assez facile de préparer nos garçons, de les instruire et de les former convenablement ; mais quand fût

45 *ibid.*, p.158.

46 *ibid.*, p.330.

47 De La Vaissière, *op. cit.*, p.180.

venu l'âge des passions, et que les besoins de choisir un état de vie se fût fait sentir que faire alors ? Il leur fallait une épouse chrétienne dont l'exemple et les conseils les auraient soutenus et affermis dans la vertu sinon ils seraient réduits à s'allier à des filles infidèles et [...] retombés dans leur première sauvagerie [...] »<sup>48</sup>. Cette littérature est suffisamment éloquente pour ne pas susciter de longs développements. Instruire les jeunes Malgaches, les former, les éduquer chrétiennement et les modéliser pour fonder une organisation sociale en devenir.

Les deux autres points nous ramènent directement à La Ressource. Il y a d'abord La Ressource comme instance de recherche. Les missionnaires développent une activité de recherche soutenue dans le champ de la linguistique, de la lexicologie et de la grammaire malgache. C'est l'abbé Dalmond qui initie ce mouvement en apprenant cette langue et en l'enseignant aux membres de la Mission, dans les conditions que nous avons relatées plus haut. En 1842 l'abbé Dalmond publie, à l'Imprimerie de Lahuppe, à Saint-Denis : *Vocabulaire et Grammaire. Pour les langues malgaches. Sakalava et Betsimitsara* »<sup>49</sup>. C'est un ouvrage de 124 pages qui s'ouvre sur un *Avertissement de l'auteur* où il définit ainsi son objet : « Le Sakalave sert pour Nosy-Bé et la côte Nord-Ouest de Madagascar. Le Betsimitsara pour Sainte-Marie et la côte Est de Madagascar »<sup>50</sup> et justifie son propos. Cette définition posée, l'auteur explique ensuite sa démarche : « Ces deux langues ont environ les deux tiers des mots qui sont les mêmes. C'est ce qui m'a décidé à les mettre dans le même vocabulaire en marquant les différences »<sup>51</sup>. Mais ce parti-pris méthodologique n'est pas sans conséquence et ses limites et insuffisances se sont vite révélées aux pères Neyraguet, Déniau et Webber. Dans leur pratique quotidienne de langue malgache, tant orale, qu'écrite, l'utilisation de l'ouvrage de Dalmond leur cause des difficultés.

Les trois missionnaires, dont la pratique de langue malgache s'est approfondie et perfectionnée, depuis les enseignements de Dalmond, décident de reprendre alors tout le travail lexicologique. A partir d'une étude approfondie et rigoureuse de l'ensemble des travaux disponibles dans ce domaine, ceux de Dalmond, mais aussi ceux des pasteurs anglais de la LMS mentionnés dans la seconde partie de notre article, ils construisent une méthodologie entièrement renouvelée. Ce travail mené tant à la Ressource, auprès des élèves malgaches par le RP Déniau principalement, que dans les petites îles par les RP Neyraguet et Webber essentiellement, mais en lien avec les autres missionnaires, donne lieu à plusieurs documents. Ces documents restés manuscrits, le RP Webber met à profit un long séjour de convalescence à La Ressource pour les reprendre, les

48 Ibid.

49 Abbé Dalmond, *Vocabulaire et Grammaire pour...*, Saint-Denis, Imprimerie de Lahuppe, 1842.

50 Ibid. p. «i»

51 Ibid.,

perfectionner, puis les refondre et en tirer publications dont il dirige l'impression sur les presses de La Ressource.

En 1853 paraît le *Dictionnaire Malgache-Français*<sup>52</sup>, deux ans plus tard le *Dictionnaire Français-Malgache* et la *Grammaire Malgache*<sup>53</sup>. Ces trois ouvrages paraissent avec, en lieu de nom d'auteur, la mention « Rédigé par les missionnaires catholiques de Madagascar ». Par cette formule le RP Webber, qui est l'auteur incontestable de ces publications, témoigne de sa modestie, en effaçant son nom des pages de titre, et de son honnêteté, en soulignant la contribution de ses collaborateurs, ses deux confrères, mais également les quatre jeunes Malgaches de la Ressource, natifs de régions différentes, et qui ont été sollicités, pour leurs compétences linguistiques comme interprètes. Mais ces publications ne sont pas les seules produites à La Ressource, pas plus qu'elles n'ont pour seul auteur le lexicographe et grammairien Webber, et plutôt que les suivre, travail qui nous mobilise depuis une décennie, et qui n'est pas complètement abouti, abordons plutôt, en ultime point, ce qu'elles nous disent des activités d'impression à La Ressource<sup>54</sup>.

A la lointaine origine d'une imprimerie à La Ressource, on retrouve l'abbé Dalmond. Confronté pour les écoles de Nosy-Bé et de l'île Sainte-Marie, qu'il entend développer, à des besoins en cahiers et livres, il se fait livrer de Paris une presse lithographique. Mais l'efficacité de cette presse, trouvant vite ses limites, oblige le missionnaire, ainsi qu'on l'a mentionné plus haut, à faire appel à des imprimeurs, comme De Lahuppe à Bourbon, ou d'autres encore à Paris. Tirant les leçons de cette expérience, Dalmond, désormais Préfet apostolique, ramène de France, en 1844, une véritable imprimerie pour un projet qui vise deux objectifs. Le premier est d'être en capacité de prendre en charge toute la palette des travaux d'impression pour les besoins de la Mission, sans s'interdire de répondre à des commandes extérieures. Le second est de monter une filière de formation dans ce champ professionnel. Cette filière de formation, placée sous la responsabilité du RP Webber, démarre avec l'arrivée des premiers Malgaches à La Ressource. Les jeunes Malgaches, formés au métier, fournissent les ouvriers nécessaires au développement de l'imprimerie. Elle réalise, jusqu'à la fermeture de l'Etablissement, diverses impressions de commandes courantes, internes comme externes. Mais elle développe surtout une activité éditoriale

52 J. Webber, *Dictionnaire Malgache-Français, Adapté aux dialectes de toutes les Provinces*, Etablissement Malgache de Notre Dame de La Ressource, Ile Bourbon.

53 J. Webber, *Dictionnaire Français-Malgache, Adapté aux dialectes de toutes les Provinces*, Etablissement malgache de Notre Dame de La Ressource, Ile Bourbon. *Grammaire Malgache*, Etablissement malgache de Notre Dame de la Ressource, Ile Bourbon.

54 Je dois à mes échanges avec Jackie Ryckebusch, alors engagé dans son projet d'inventaire bibliographique sur La Réunion, d'avoir compris l'intérêt d'élargir mes recherches à cet aspect de l'œuvre des Jésuites à Notre Dame de La Ressource.

importante, de grande qualité professionnelle, consacrée à la diffusion de travaux scientifiques des missionnaires. Cette production éditoriale, comme ses travaux sont très largement méconnus<sup>55</sup>.

Pour conclure reions quelques fils puis esquissons une perspective. L'Établissement de La Ressource est le dispositif central et stratégique de l'histoire de la Mission catholique à Madagascar, pensé dès 1829 par De Solages. Mais c'est à la fin de décembre 1844, que les membres de la Mission débarquent à Bourbon accompagnant Mgr Dalmond, nouveau Préfet apostolique succédant à Mgr de Solages. Le développement de l'Établissement de La Ressource, où les missionnaires se sont physiquement installés que dans les premières semaines de 1845, ne se fait pas sans tâtonnements ni difficultés de tous ordres. En 1847 débarquent à La Ressource les premiers enfants malgaches natifs des petites îles. Au cours de la décennie 1851-1861, l'œuvre de La Ressource est à son apogée. En 1861, avec le décès de la Reine Ranavalona, la Grande Ile n'est plus interdite aux missionnaires. Une décennie plus tard, en 1872, les derniers enfants de La Ressource (et de Nazareth) sont renvoyés à Madagascar, les classes sont désormais vides et les ateliers déserts<sup>56</sup>. En 1897, après l'annexion de Madagascar par La France, La Ressource perd définitivement sa raison d'être. L'Établissement a vécu, les Jésuites vendent, terrain et bâtiments, à l'épouse de Paul Gaudin de Lagrange, la petite fille de Charles Desbassayns, le donateur du domaine à la Compagnie de Jésus<sup>57</sup>.

C'est cette histoire que nous avons voulu aborder le plus possible en situation, à partir des espaces physiques, sociaux, politiques, missiologiques, éducatifs, scientifiques et les jeux d'acteurs qui interagissent pour donner forme et vie à l'Établissement de La Ressource. Une histoire dont de nombreux pans méritent de continuer à être explorés en regard aux disciplines scientifiques « attendues » mais pas exclusivement, tant à La Ressource se forment, s'instruisent et s'éduquent, dans un cadre colonial travaillé par des projets expansionnistes, avec La Réunion jouant sa propre partition, des jeunes Malgaches mais où également s'échangent idées, outils et objets dans l'épaisseur du monde indianocéanique et la variété de ses activités et rencontres. La Ressource, une histoire coloniale, mais également indianocéanique, religieuse, politique, éducative, culturelle et scientifique. Une histoire, en définitive, inédite.

Raoul LUCAS

<sup>55</sup> Le seul ouvrage à ce jour traitant de cette question est celui de J. Ryckebusch : *Inventaire des Ouvrages concernant l'Île Bourbon, l'Île de La Réunion. Les Voyages aux Indes Orientales, la traite et l'Esclavage*, Paris, Chamonal, 2005, 3 Volumes. Le lecteur se rapportera utilement au volume III et à diverses notices dont notamment celles des p.8 et 9 et des p.168-169.

<sup>56</sup> A-M de Gaudin de Lagrange, op.cit. p.113-114.

<sup>57</sup> Ibid.

## Orientations bibliographiques et sources

Boudou A., *Les jésuites à Madagascar au XIX<sup>e</sup> siècle*, 2 vol., Paris, Beauchesne, 1940.

Boudou A., *Madagascar: La Mission de Tananarive*, Tananarive, Imprimerie catholique, 1941.

Descartes M., *Histoire et Géographie de Madagascar*, Paris, Bertrand Editeur, 1846.

La Vaissière (de) R P, *Histoire de Madagascar, ses habitants, ses missionnaires*, 2 vol. Paris, Librairie Victor Lecoffre, 1884.

Lucas R. *Bourbon à l'Ecole*, seconde édition, Saint-André, Océan Edition, 2006.

Lucas R. (dir), *Sociétés plurielles dans l'océan Indien*, Paris Karthala, 2003.

Nicaise S., *Les Missions Jésuites dans l'océan Indien. Madagascar, La Réunion, Maurice*, Saint-André, Epica, 2015.

Prentout H., *L'Île de France sous Decaen*, Paris, 1901.

Prou M., *Le Royaume de Madagascar au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris Karthala, 1987.

Prudhomme C., *Histoire religieuse de La Réunion*, Paris, Karthala, 1984.

Toussaint A., *Histoire de l'océan Indien*, Paris, PUF, 1960.

Toussaint A., *Histoire des îles Mascareignes*, Paris, Berger-Levrault, 1972.

Toussaint A., *Histoire de l'Île Maurice*, Paris PUF, 1974.

Archives Nationales d'Outre- Mer (ANOM)

Archives des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny

Archives de la Congrégation des Pères du Saint- Esprit (ASP)

Archives des Frères des Ecoles Chrétiennes.



Ouvrage pionnier de l'abbé Dalmond avec ses annotations manuscrites (Archives privées)



C'est le troisième ouvrage publié à La Ressource dont l'auteur est, comme pour les dictionnaires, le RP Webber. (Archives privées)

## FRANÇOIS PAUL LOUIS POLLEN (1842-1886) Le naturaliste oublié

(Esquisse biographique)

par Jean-François HIBON de FROHEN

Bien qu'il ait apporté une contribution importante à la connaissance de la faune de Madagascar et de La Réunion, François Pollen reste un inconnu pour beaucoup de Réunionnais même parmi les plus avertis. Ce court article qui lève un peu le voile sur sa vie et son œuvre permettra peut-être de le sortir de l'injuste oubli dans lequel il demeure ici depuis plus d'un siècle et demi.

Les biologistes avaient bien noté que de nombreuses espèces de nos contrées ou d'autres régions du monde avaient été dénommées « polleni » ou « pollenii » par ceux qui les avaient découvertes et décrites, en hommage probable à un de leurs collègues. Ainsi du Pigeon des Comores (*Columba pollenii*), du Caméléon de Mayotte (*Furcifer polleni*), d'un passereau endémique de Madagascar, le Vanga de Pollen (*Xenopirostris polleni*), d'un petit lézard endémique lui aussi de la grande île, *Madascincus polleni* ou encore d'un poisson volant *Exocoetus polleni*.

L'inventaire bibliographique de Ryckebusch (5)<sup>1</sup>, le plus complet, ne mentionne au nom de Pollen que quelques publications scientifiques locales très confidentielles parues en 1865 et 1866 [3], [8] et [11].

Les connaisseurs d'Antoine Roussin (4) avaient pour leur part noté qu'un François Pollen avait signé deux articles dans l'Album de La Réunion. Le premier, publié dans le tome III en 1863 [4], est consacré à notre oiseau emblématique, le fameux « Tuit-Tuit ». Le second publié dans le tome IV, en 1867 [6], décrit le Rolle de Madagascar, espèce endémique de cette île, d'après un spécimen capturé à La Réunion lors d'une rare incursion de l'oiseau sur notre territoire. Il signa également deux lithographies de l'ouvrage de Roussin, celle consacrée au « Tuit-tuit » bien sûr mais aussi celle sur la salangane illustrant un article de Charles Coquerel<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Les chiffres entre crochets renvoient aux publications de François Pollen, les chiffres entre parenthèses à la bibliographie, en fin d'article.

<sup>2</sup> 1. La Salangane... 2. L'Hirondelle des blés, tome IV p. 18 pour la première édition, tome II p. 155 pour la seconde édition.

Les académiciens et les familiers du bulletin de la Société des Sciences et Arts avaient relevé son nom comme membre correspondant de ladite société savante, présentée comme « naturaliste voyageur hollandais » résidant à La Haye, appartenance que Pollen conservera vingt ans, jusqu'à sa mort en 1886. Celui-ci signa en outre deux articles originaux dans le bulletin de 1866, le premier intitulé « *Un pèlerinage d'un roi antankar au tombeau de son père, en compagnie de deux hollandais* » [9], le second « *Description d'une espèce d'épervier de Madagascar inconnue aux naturalistes - Nisuoïdes morelii* » [10].

Tous ces éléments permettaient de conclure qu'un naturaliste hollandais nommé François Pollen avait passé quelque temps à La Réunion vers 1866 et qu'il y avait noué des relations avec l'élite intellectuelle de l'île, mais rien de plus consistant n'émergeait sur ce mystérieux personnage.

Ce sont quelques rares bibliophiles qui, les premiers, commencèrent à découvrir le personnage grâce à sa principale publication, non répertoriée dans les grands inventaires, faite aux Pays-Bas, en langue française : *Recherche sur la faune de Madagascar et de ses dépendances, 1<sup>ère</sup> partie, Relation de voyage*, Leyde, Steenhoff, 1868 [12A], ouvrage comprenant cinq cahiers contenant chacun 48 pages de texte<sup>3</sup> et 10 lithographies magnifiques, pour la plupart en couleur, soit au total 48 dessins et 2 cartes dont 11 sont consacrés à La Réunion.

Cette relation de voyage nous permet de mieux cerner son auteur. François Paul Louis Pollen est né à Rotterdam, au Pays-Bas, en 1842, d'un père riche propriétaire d'une distillerie (7) dans cette ville, qui ne lui donne que des prénoms français et l'éduque dans cette langue. Cela ne doit pas nous surprendre. Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle en effet, la langue française est très pratiquée aux Pays-Bas comme dans divers pays européens où elle est en particulier la langue de l'élite sociale et intellectuelle.

En 1862, tout juste âgé de vingt ans, François gagne Leyde où il commence des études de médecine mais le professeur Hermann Schlegel, un grand ornithologue et herpétologiste allemand, directeur du Muséum de Leyde, un ami de sa famille qui deviendra son mentor, le convainc d'étudier la zoologie et de poursuivre sa formation en allant sur le terrain découvrir la faune peu répertoriée de la grande île de Madagascar où quelques scientifiques hollandais sont déjà à l'œuvre.

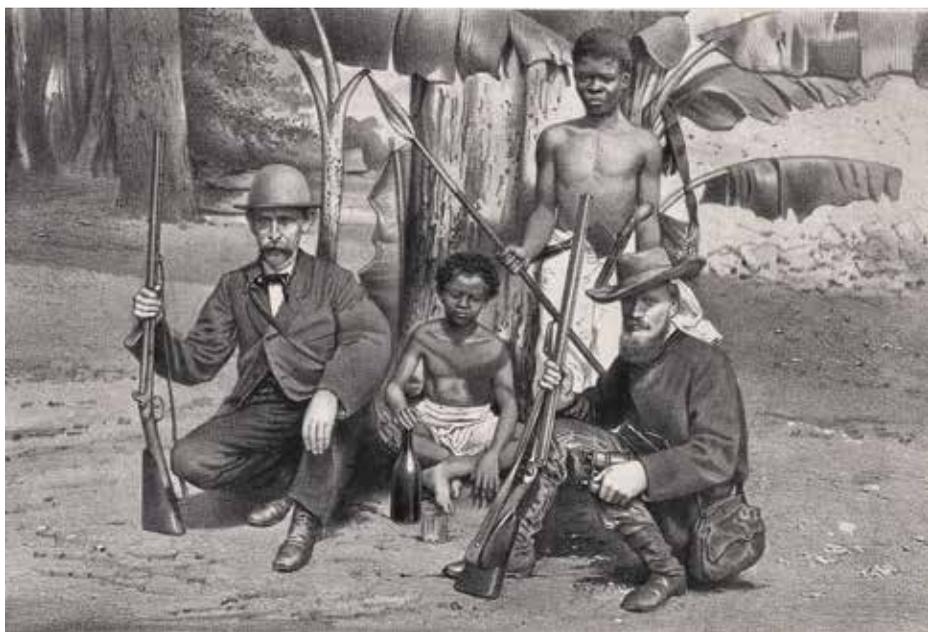
Pollen décide alors de monter, sur sa fortune personnelle, une expédition à Madagascar dans laquelle il entraîne son ami Douwe Casparus van Dam, un

<sup>3</sup> De larges extraits de la partie de la *Relation de voyage* que F. Pollen consacre à La Réunion ont été publiés dans : Académie de l'île de La Réunion, *Escapes*, tome II, Orphie, 2018.

passionné de chasse désireux de se confronter à des gibiers plus exigeants que le lièvre et la perdrix. Tout en préparant leur voyage, les deux hommes s'initient à la zoologie, chacun à sa façon et de manière très complémentaire. Pollen, nommé aide-naturaliste du Musée Royal de Leyde, effectue entre autres activités, un remarquable travail de recherche bibliographique rassemblant toutes les connaissances disponibles relatives à la faune de Madagascar qu'il publie un mois avant son départ, en octobre 1863 [1]; on y voit apparaître des noms de naturalistes ou de voyageurs célèbres ayant apporté leur contribution à la description de la faune de la grande île tels que Buffon, Geoffroy Saint-Hilaire ou encore Flacourt. De son côté Van Dam se forme à l'art de préparer et de conserver les peaux et les squelettes d'animaux.

## I - LE RECIT DE VOYAGE

Munis des recommandations ministérielles des gouvernements anglais et français, les deux amis embarquent à Rotterdam le 25 novembre 1863. Leur aventure durera près de trois ans, jusqu'en juillet 1866, date de leur retour (7).



Les voyageurs à Madagascar  
Lithographie extraite de François Pollen

*Recherche sur la faune de Madagascar et de ses dépendances – Relation de voyage* [12A, n° 1]  
Van Dam est à gauche, Pollen à droite

Arrivés au Havre, et après une escale de quelques jours, ils embarquent sur la *Polymnie* qui va les mener d'une seule traite à La Réunion par la route atlantique, le canal de Suez ne sera en effet ouvert que trois ans plus tard.

### Escale à La Réunion

François Pollen consacre une quarantaine de pages à son premier séjour à La Réunion, séjour qui n'aura duré que six semaines, sans doute le temps d'y trouver le bateau qui lui permettra d'arriver à sa destination finale.

Après une traversée sans histoire durant laquelle Pollen occupe son temps à capturer et à observer oiseaux, poissons et autres animaux marins, van Dam et lui arrivent à La Réunion. La vision de Bourbon et de ses hautes montagnes depuis l'Océan l'enchantent et, dans un élan lyrique, il cite ces beaux vers de Gabriel Couturier<sup>4</sup>, manifestation spontanée de sa vaste culture :

« Belle dans ton repos, belle dans ton délire,  
O nature Africaine ! ô mon île ! ô Bourbon !  
Je t'admire et je t'aime, et toujours sur ma lyre,  
Résonnera ton nom. »

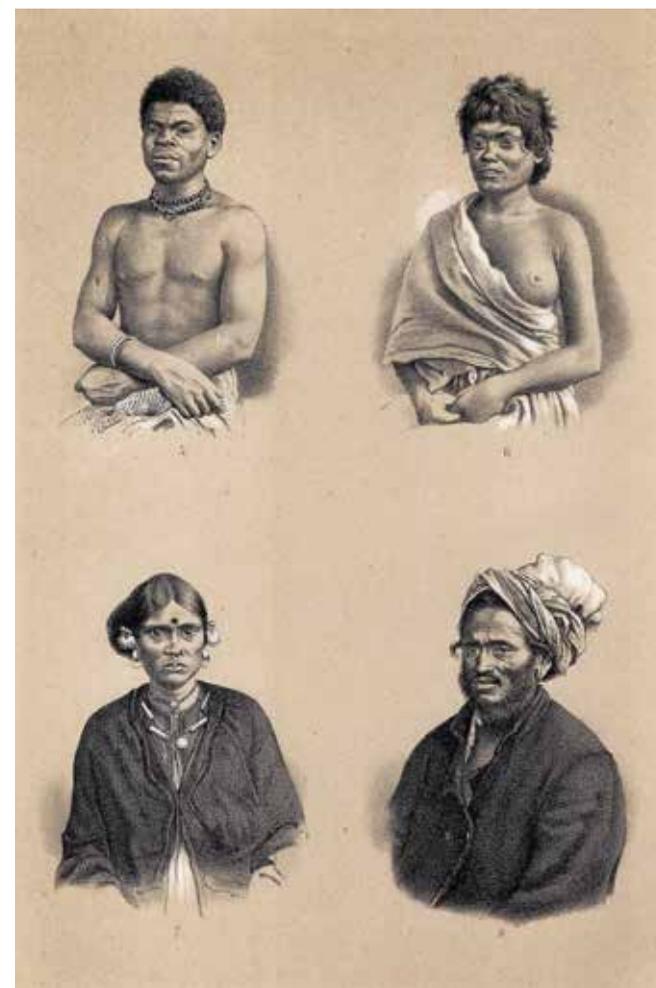
Je chanterai tes monts, que couronnent les nues ;  
De tes vallons déserts la fraîche obscurité,  
Le bruit de l'océan qui bat tes plages nues,  
Et de tes arbres d'or la splendide clarté. »

La *Polymnie* les débarque à St-Denis, plus précisément au Butor, le 5 mars 1864. Ils rencontrent M. Charles Richard, consul de *Madagascar* à St-Denis qui a fondé en ce lieu un établissement de marine qui offre aux capitaines de vaisseaux de commerce des commodités bien supérieures à celles qu'ils trouvent à St-Denis. Richard leur donnera des recommandations pour son voyage à Madagascar.

Pollen est assez rapidement frappé par la diversité d'origine des travailleurs de couleur engagés : Mozambiques, Cafres, Macouas, Yambanes, Bibis, Comoriens, Mascates, Malgaches, Malabares, Chinois, Anamites, Australiens sans oublier les créoles de Bourbon. En bon Européen sincèrement convaincu de la supériorité de la race blanche et en bon scientifique toujours prompt à décrire et à classer, Pollen se livre à une description comparative de chacune de ces ethnies, de leurs aptitudes aux différents travaux des habitations, de leurs qualités physiques et morales, de leurs habillements, de leurs divertissements...

<sup>4</sup> Gabriel Couturier, extrait du poème « Ile Bourbon » paru en 1860 dans Antoine Roussin, *Album de l'île de la Réunion*, tome I, St-Denis, 1860, en préface de l'ouvrage.

On peut être choqué par le caractère raciste ou plutôt racialiste de certains de ses propos mais ce sont ceux qu'utilise et répand la bourgeoisie locale qui emploie cette main-d'œuvre. Pollen, dont l'escale ne dura que six semaines, ne pouvait se faire une opinion personnelle sur ces sujets et ne fait que reprendre à son compte, d'ailleurs non sans une certaine bienveillance, les opinions couramment admises dans la colonie. Si ce qu'il écrit sur les qualités physiques et morales de tous ces peuples est à peu près sans intérêt sauf à souligner les préjugés qui prévalaient à cette époque, les descriptions qu'il donne de leur vie sociale, de leurs habillements, de leurs divertissements méritent une certaine attention par son souci du détail...



Travailleurs libres aux îles Mascariènes (sic)  
Lithographie de François Pollen, *Relation de Voyage* [12A, n° 34 et 35]

Pollen réside à l'Hôtel Joinville, place du Gouvernement, qu'il juge malpropre en raison de la présence de puces et de punaises et dont le service laisse à désirer « pour un hollandais » mais qu'il recommande en raison de la vue magnifique que l'on a de la mer, vue qui permet aux capitaines de vaisseaux d'y surveiller leur navire en rade.

Comme tous les Européens, il consacre sa première journée à la visite de St-Denis, en remontant d'abord la rue de Paris. Il note l'hôpital militaire et son esplanade sur laquelle des tailleurs de pierre et des barbiers indiens sont à

l'œuvre, l'hôtel de ville, les belles maisons et leurs jardins, le Palais de l'évêque ainsi que le Palais de justice.

Il prolonge évidemment sa visite jusqu'au Muséum d'histoire Naturelle, où il est reçu par Auguste Lantz, son premier conservateur, nommé deux ans plus tôt, en 1862<sup>5</sup>. En connaisseur, Pollen apprécie la disposition des lieux, la richesse et la mise en valeur des collections. Il admire tout particulièrement les lémuriers de Madagascar et l'importante collection de poissons des eaux réunionnaises réunies par le Muséum, parmi lesquelles de nombreuses espèces inconnues. Dans sa relation, Pollen rend un hommage appuyé à Auguste Lantz qu'il juge « insuffisamment considéré » alors qu'il devrait avoir « droit à la reconnaissance de la nation française » pour les nombreux voyages et découvertes qu'il a effectués à Madagascar et qui ont altéré sa santé, et pour son action remarquable en faveur de son muséum et au bénéfice de la science.

Poursuivant sa visite de la ville, il s'attarde au Barachois avec son bureau des douanes, son petit port et sur le mât des signaux, installation si importante dans cette île qui n'a pas de port, surtout à l'approche des ouragans. C'est l'occasion pour lui d'évoquer M. H. Bridet, un spécialiste des ouragans, auteurs de plusieurs ouvrages de grande notoriété. Un sujet qui ne pouvait que passionner notre voyageur et sur lequel celui-ci s'attarde un peu dans sa relation. Il admire le pont, rendez-vous des promeneurs et note la présence de petits poissons sauteurs sur les rochers où se brisent les vagues. Non loin de là, il est frappé par la construction bien avancée d'une « œuvre gigantesque », une digue destinée à protéger la caserne d'artillerie et l'arsenal contre les boulets des ennemis<sup>6</sup>. Pollen note également les premiers essais de construction d'un chemin vers la Possession et le début de percement d'un tunnel dans le Cap Bernard<sup>7</sup>.

Ayant obtenu du directeur de l'Intérieur un permis de chasse à des fins scientifiques, son compagnon et lui se livrent à différentes parties de chasse, sur le chemin allant de St-Denis à Ste-Marie, puis sur la plaine de la Redoute. Van Dam se charge de la naturalisation des animaux capturés, essentiellement des oiseaux. Par la route de la Montagne, ils gagnent St-Paul où ils sont invités par le Dr Louis Lacaille. Chaque pause est l'occasion d'observer la faune et de capturer ce qui peut l'être, surtout des insectes. Arrivés à la Grande Chaloupe ils visitent le Lazaret. A la Possession, simple chapelle entourée de quelques maisons, ils prennent un « omnibus » pour achever leur voyage. L'étang de

5 Cette rencontre sera décisive pour le Muséum de St-Denis qui entretiendra pendant de nombreuses années des relations avec son homologue de Leyde.

6 Cette digue ne résistera pas au premier ouragan, en raison du sol sablonneux, et qu'elle sonnera le glas de tout espoir de construction d'un port à St-Denis.

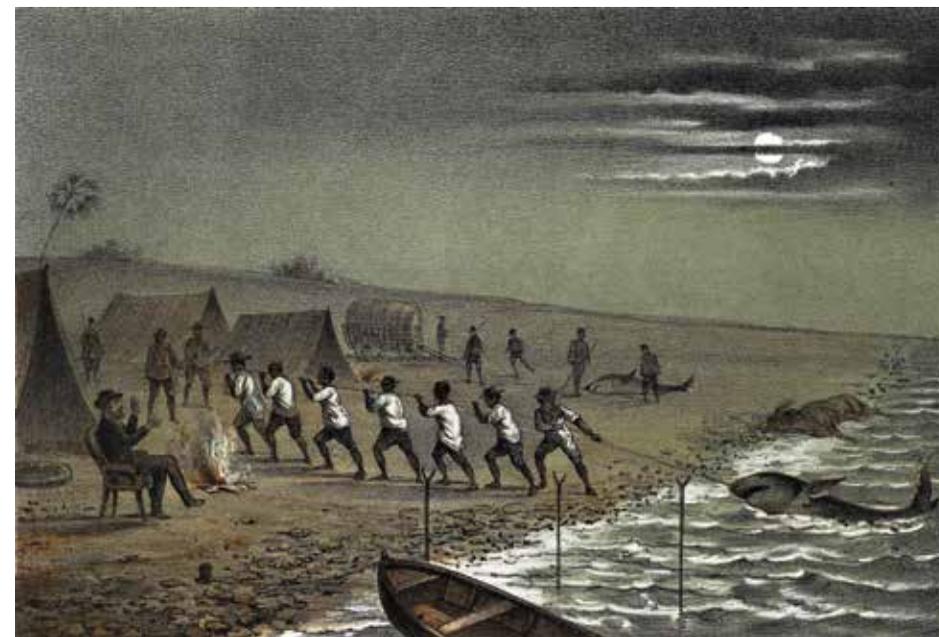
7 Cette première tentative sera suspendue avant de reprendre, avec succès cette fois, près de vingt ans plus tard pour la construction du chemin de fer..

St-Paul les émerveille par la beauté de sa végétation et par la présence de nombreuses espèces d'oiseaux.

Le retour vers St-Denis, en barque manœuvrée par des noirs, peu agréable par une mer agitée, permet à Pollen d'observer les formations géologiques de la montagne et les oiseaux qui l'habitent. Les créoles, nous dit-il, les capturent de nuit au moyen de cordes jetées du haut de la falaise pour les revendre crus ou boucanés, sous le nom de Macoua, sur les marchés où ils constituent un mets très apprécié.

De retour à St-Denis, Pollen fait la connaissance d'Athanase Coquerel, vice-président de la Société Impériale d'acclimatation et d'histoire naturelle, qui l'invite à une séance de la société.

Il est ensuite convié par M. de Fondaumière, ancien maire de la Possession, et la famille Retout pour une grande partie de chasse. La nuit suivante est consacrée à une pêche au requin un peu particulière puisque opérée à partir du rivage. Ils en capturent plusieurs dont une femelle de plus de 12 pieds (près de 4 mètres) ainsi que des petits requins aquilats (*Acanthias vulgaris*) qu'ils naturaliseront sur place le lendemain.



Pêche nocturne aux requins sur le point de Galets (Ile de la Réunion)  
Lithographie de François Pollen, *Relation de voyage* [12A, 5<sup>e</sup> liv. n° 8]

Le séjour à La Réunion s'achève sur un dîner « distingué » à bord de l'*Hermione* à l'invitation de son capitaine Jules Dupré.

Le surlendemain, 19 avril 1864, après une escale d'environ six semaines, Pollen et Van Dam embarquent sur le navire de guerre *Mahé Labourdonaye* qui les conduit gratuitement à Mayotte où ils arriveront début mai.

### Mayotte

Quelques jours après leur arrivée, Pollen est frappé de fièvre et Van Dam se blesse sérieusement au genou lors d'une sortie en mer en tombant du bateau sur un récif de corail, blessure qui le handicapera assez longtemps. Rencontrant sur place des problèmes de change, Pollen doit retourner à La Réunion, confiant son ami aux bons soins du gouverneur. Il y arrive début juillet 1864 et n'y restera que quelques jours, le temps de régler ses affaires financières. Sur la voie du retour, le navire fait escale à Nossi-Bé où il a la joie de retrouver M. Lantz, de retour de Madagascar qui l'invite à visiter Hell-Ville.



Vue de Hell-ville à Nossi-Bé, colonie française  
sur la côte N.O. de Madagascar.  
Lithographie de François Pollen, *Relation de voyage* [12A, n° 11]

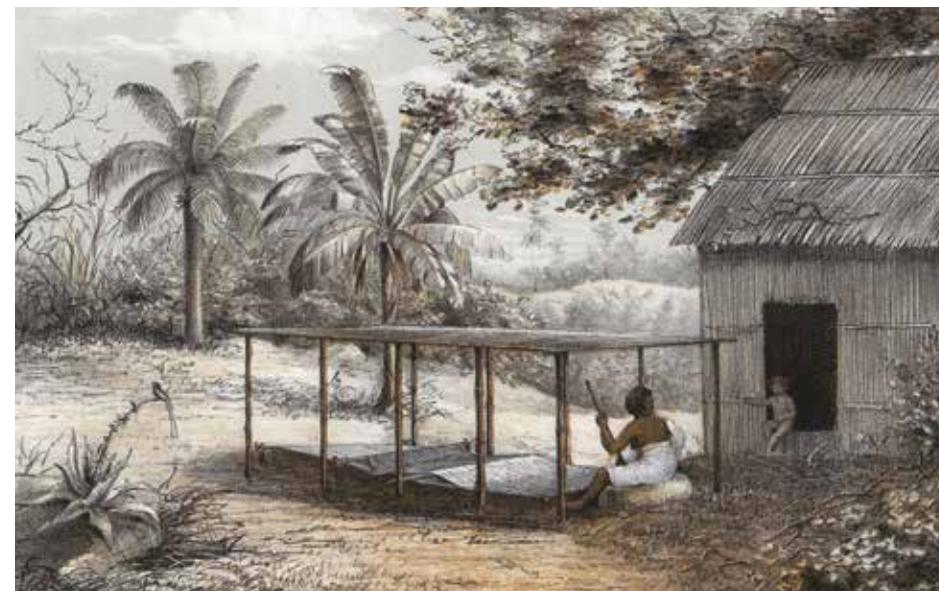
A Mayotte, Pollen retrouve son ami van Dam qui se rétablit peu à peu de sa mésaventure. Après quelques jours de préparatifs, ils gagnent enfin Nossi-Bé,

première étape de leur voyage à Madagascar, but de leur expédition, où ils débarquent le 30 juillet 1864.

### Nossi-Bé et Madagascar

Pollen et van Dam partagent leur temps de manière très « coloniale » entre les représentants de l'Etat français, les militaires, les missionnaires religieux, les colons, les marins de passage mais également en entretenant des relations amicales avec la population locale et ses dignitaires (relations non dépourvues de curiosité ethnographique mais aussi intéressées car ils ont besoin de leurs autorisations pour opérer sur leur territoire), et des parties de chasse tout à la fois sportives et naturalistes, des excursions scientifiques et un important travail de conservation des spécimens qu'ils souhaitent emporter aux Pays-Bas.

Le récit de voyage se poursuit dans le nord-ouest de Madagascar, dans la province d'Ankara, dominée par les Antankars, avec des indications précieuses sur l'histoire locale qui ne manquent pas d'intéresser les historiens contemporains de la Grande île (3), des descriptions précises des villages et des paysages, des ethnies, de leur vie sociale, de leurs coutumes, de leur habitat, de leur habillement, de leurs mœurs, de leurs pratiques religieuses, de leurs techniques et savoir-faire et des commentaires divers comme cette longue digression sur l'action des prêtres missionnaires.



Fabrication du tissu dit Rabane dans la partie N.O. de Madagascar  
Lithographie de François Pollen, *Relation de voyage* [12A, n° 18]

## II – LE RETOUR A LA REUNION

Le récit de François Pollen se termine de façon si abrupte que nous avons d'abord pensé que notre exemplaire était incomplet. En réalité, Pollen ne l'a jamais terminé. Il s'interrompt à la page 240 de la cinquième livraison [12A], au début du huitième chapitre. Mais, comme cela se pratiquait beaucoup à l'époque, en tête du chapitre figure la liste des sous-chapitres à suivre. Le dernier de ces sous-chapitres est intitulé « Départ pour La Réunion ». Il n'est, hélas, pas traité. On peut supposer qu'une sixième voire une septième livraison étaient prévues mais qu'elles n'ont jamais été éditées, peut-être en raison d'un nombre de souscripteurs insuffisants ou par lassitude de l'auteur.

Ce retour à La Réunion est également attesté par les remerciements que Pollen adresse, dans sa préface, aux personnes qui l'ont accueilli à La Réunion : « Avant de finir ma Préface, il me reste une tâche à accomplir, c'est de remercier tous ceux qui nous ont reçus avec la plus grande hospitalité et qui nous soignaient avec empressement. Parmi ces personnes estimables je nomme en premier lieu à l'île de la Réunion les vénérables vieillards : MM. de Fondaumière et Bétout ainsi que ses fils à la Possession, M. le docteur Lacaille et M. Crétien à Saint-Paul, MM. Brulon, Toudic et Boyer de Giroday à Sainte Suzanne ; les savants amis Charles Coquerel, Auguste Vinson, Alfred Grandidier, Lantz, Louis Morel, Achille Berg, les frères Bories, Emile Jacob de Cordomoy, Paul de Monforand, Bridet, Delval et Roussin, ainsi que MM. Boucherot, Lemazurier et Richard à Saint-Denis ».

Or dans le récit de son escale de six semaines à La Réunion en avril mai 1864, Pollen ne rapporte pas avoir rencontré des personnages aussi importants qu'Auguste Vinson, Alfred Grandidier, Jacob de Cordemoy et surtout Roussin avec lequel il a collaboré. Il faut bien qu'il ait fait leur connaissance lors d'un second séjour, plus prolongé celui-là étant donné le nombre important de personnalités qu'il cite.

Nous avons là un début de preuve que Pollen est bien repassé à La Réunion. Mais à quelle date ? D'autres éléments vont nous permettre de proposer une réponse.

L'examen de ses publications, que Pollen avait la bonne habitude de localiser et de dater, fournit en effet de précieuses indications :

- L'article « Tuit-tuit ou Merle blanc » paru dans l'album de La Réunion [4] et repris dans la note sur l'*Oxynotus ferrugineus* [3] est daté : St-Denis, Ile de La Réunion, janvier 1865.
- L'article sur le Rolle de Madagascar [6] paru dans l'album de La Réunion est signé : St-Denis, Ile de La Réunion, avril 1865.

- Les articles sur les quinquas [7] et [11] sont datés de St-Denis, avril Mai 1865.
- Enfin Pollen assiste aux séances de la Sté des Sciences et Arts des 9 mars et 13 avril 1866 où il prononce deux conférences [9] et [10].

Il ne fait donc pas de doute que Pollen a effectué un second séjour à La Réunion entre janvier et mai 1865 et qu'il y était encore ou à nouveau en mars avril 1866. Or les dernières dates mentionnées par lui dans son récit de voyage sont d'abord celle du 30 juillet 1864, date de son arrivée à Nossi-Bé, prélude à son séjour scientifique à Madagascar et celle d'octobre 1864 où Pollen retourne à Nossi-Faly pour accompagner le roi Antankar au tombeau de son père. Il ne sera donc resté au maximum que cinq mois à Madagascar durant ce premier séjour sans que nous ayons aucune preuve que celui-ci fut suivi d'autres. Pour quelle raison a-t-il quitté si précocement la grande île et combien de temps durera ce second séjour à La Réunion ? La question reste posée.

## III - LES SEJOURS DE POLLEN A MAURICE

Dans son article sur le rôle de Madagascar [6] daté de St-Denis, avril 1865, François Pollen fait état d'un premier séjour à Maurice chez son ami Mr Edward Newton, « naturaliste anglais de grand mérite » écrit-il. Ce séjour n'a pu avoir lieu qu'entre novembre ou décembre 1864 (puisqu'avant il était à Madagascar) et avril 1865.

Dans son article « On the genus *Oxynotus* of Mauritius and Réunion » [5], Pollen fait état d'un autre séjour à Maurice chez Edward Newton au cours duquel il découvre le numéro d'octobre 1865 de la revue *Ibis* (une revue scientifique britannique consacrée aux oiseaux qui fut lancée en 1859 et qui existe toujours). Compte tenu du délai d'acheminement du courrier à l'époque, la revue, éditée en Grande-Bretagne ne pouvait être parvenue à Maurice avant le début de janvier 1866. Son article, en réponse à l'*Ibis*, daté du 17 février 1866, fait état de cette visite, laquelle ne peut donc se situer qu'entre janvier et mi-février 1866.

Dans sa préface, Pollen remercie les personnalités mauriciennes qu'il a rencontrées : « notre digne compatriote M. E. M. Ooms, Chancelier du consulat des Pays-Bas à Port-Louis, ainsi que MM. Edward Newton, Fraser, Richardson, Caldwell, Meller, Bouton, Clark, Mullens et Madame la douairière Moon. »

Des recherches complémentaires à Maurice pourraient donc s'avérer fructueuses.

## IV - A PROPOS DU TUI-TUIT

Si François Pollen ne méritait qu'à un seul titre de rester dans les mémoires réunionnaises, ce serait bien pour avoir laissé son nom à notre échenilleur que lui-même, sans doute à la manière de l'époque, n'écrivait pas Tuit-tuit mais Tui-tuit. Et pourtant l'affaire avait mal commencé.

En effet, dans ses trois articles publiés à La Réunion datés de janvier 1865 sur le Tui-tuit [2], [3] et [4], Pollen, qui n'avait pas encore pu examiner l'oiseau de Maurice, répète l'erreur de ses prédécesseurs, dont Louis Maillard (2), qui confondaient les deux Oxynotus, celui de Maurice, le « merle cuisinier » de son nom vernaculaire, et celui de La Réunion (le tuit-tuit).

Ainsi que nous l'avons vu plus haut, en octobre 1865, paraît dans la revue britannique Ibis (6) un commentaire de l'éditeur sur l'article de Pollen paru dans le bulletin de la Société Impériale d'Acclimatation et d'Histoire Naturelle de La Réunion [2] qui questionnent ses affirmations. Comme nous venons de le voir, Pollen découvre cet article chez son ami Edward Newton. Il se rend au Muséum du Collège Royal de Port-Louis où il peut observer son premier Oxynotus mauricien. M. Bouton<sup>8</sup> lui en procure d'autres spécimens. Il convient de son erreur et écrit un nouvel article qu'il adresse à l'Ibis pour décrire les deux espèces et affirmer qu'elles sont bien distinctes [5]. Il propose de donner à l'oiseau réunionnais le nom d'Oxynotus newtoni en hommage à son ami Edward Newton.

530

### *Recent Ornithological Publications.*

The 'Bulletin de la Société d'Acclimatation et d'Histoire Naturelle de l'île de la Réunion,' for 1865, contains a "Note sur l'Oxynotus ferrugineus," by M. François Pollen, one of the Assistant Naturalists of the Leyden Museum, who dates his communication from that island, where this singular bird appears to be more common than we have reason to believe it is

Début de l'article que la revue Ibis d'Octobre 1865, Vol 7, n° 4, p. 530 consacre à l'Oxynotus. Elle fait mention du bulletin de la Société d'Acclimatation de 1865 qui semble pourtant n'avoir jamais été publié.

De retour en Europe, sous la direction d'Hermann Schlegel de l'université de Leyde, Pollen publie en 1866 la deuxième partie de sa série « Recherches sur la faune de Madagascar et de ses dépendances » consacrée aux mammifères et aux oiseaux dans laquelle il consacre un chapitre à chacun des deux Oxynotus [12B, pp. 82-83].

L'espèce sera plus tard renommée *Coracina newtoni* (Pollen, 1866).

<sup>8</sup> Louis Bouton est un naturaliste dont on peut encore voir les collections au Muséum d'Histoire Naturelle de Port-Louis.

## V – RECONSTITUTION DES GRANDES ETAPES DE L'EXPÉDITION

Les éléments en notre possession et examinés précédemment nous permettent de reconstituer quelque peu l'itinéraire de Pollen lors de son expédition :

25 novembre 1863 : départ de Rotterdam

10 décembre 1863 : départ du Havre

5 mars-19 avril 1864 : escale à La Réunion

Mai-Juillet 1864 : séjour à Mayotte (avec un bref retour à La Réunion début juillet)

30 juillet 1864 : arrivée à Nossi-Bé, puis passage à Madagascar

Octobre 1864 : Nossi Faly, épisode du pèlerinage d'un roi Antankar

Janvier - Mai 1865 : La Réunion, avec un premier séjour à l'île Maurice entre fin janvier et mi-février

Mai 1865 - mars 1866 : Période sans indications. Madagascar ?

Janvier-février 1866 : second séjour à Maurice

Mars-avril 1866 : La Réunion

Juillet 1866 : Arrivée en Europe

## VI – LA CARRIERE DE F. POLLEN

Une investigation complémentaire aux Pays-Bas et peut-être en Allemagne permettrait certainement de compléter la biographie de François Pollen. Le site du Muséum de Leyden ne fournit aucune donnée nouvelle. En attendant, certains éléments trouvés sur ses propres publications nous permettent d'en savoir un peu plus.

Sur sa plaquette *Énumération des animaux vertébrés de l'île de Madagascar* [1] Pollen se présente comme « aide-naturaliste honoraire du Musée Royal d'Histoire Naturelle des Pays-Bas ».

Les deux articles parus dans l'Album de la Réunion d'A. Roussin [4] et [6] ainsi que l'article du Bulletin de la Sté des Sciences et Arts consacré « Un pèlerinage d'un roi Antankar » [9] sont signés « Naturaliste voyageur Hollandais ».

Sur la *Note sur l'Oxynotus ferrugineus*, publiée à La Réunion en 1865 [3], Pollen ajoute « Membre honoraire de la Société Impériale d'Acclimatation et d'Histoire naturelle de l'île de la Réunion, etc. ».

Sur ses Mémoires Scientifiques [11], il complète sa titulature en se disant « Membre honoraire de la Société Royale des Arts et des Sciences de l'île Maurice » et « Membre correspondant de la Société des Sciences et Arts de St-Denis ».

Sur ses publications européennes de 1866 à 1868, Pollen mentionne sous sa signature les titres, qualités et distinctions suivants : « Agent consulaire de la Confédération de l'Allemagne du Nord à Schéveningue, aide-naturaliste honoraire du Muséum Royal d'histoire naturelle des Pays-Bas, Chevalier de

l'ordre du Lion Néerlandais, Membres de plusieurs sociétés savantes ».

A partir de 1869, il précise: « Chevalier des ordres du Lion Néerlandais, d'Ernestine et de Philippe le Magnanime ».

En 1971, il ajoute « Lion de Zähringe ».

La même année, au bas de la couverture de la quatrième livraison de sa *Relation de voyage*, Pollen avertit: « La mission scientifique que le gouvernement des Pays-Bas avait confiée à l'auteur pour l'exploration des pêches du Royaume avait tellement absorbé tout son temps, que l'année passée il n'a pas pu se vouer à la *Relation de voyage*. En promettant que dès à présent l'ouvrage sera poursuivi régulièrement, il prie MM. les Souscripteurs d'excuser ce retard ». D'autres missions ont dû lui être confiées puisque la cinquième et dernière livraison de la relation de voyage n'est parue que six ans plus tard, en 1877!

En 1975, il devient « Vice-Consul de l'Empire Germanique à Schéveningue » (un quartier de Leyde) et « Rédacteur du Journal des Pêches » et se dit chevalier de « différents ordres étrangers ».

Toujours en 1975, il est fait Docteur honoris causa de l'Université Georg August de Göttingen en Allemagne (7).

En 1977, lors de la cinquième et dernière livraison de sa Relation de voyage, Pollen ajoute: « Docteur en Philosophie », « Chevalier de l'Aigle Rouge, de Frédéric, de Philippe le Magnanime, d'Ernestine et du Christ ». Il précise enfin: « Vice-Consul Impérial d'Allemagne à Schéveningue ».

Ainsi, il semble que François Pollen, de retour en Europe n'ait pas poursuivi bien longtemps ses études et sa carrière de zoologue. On peut cependant admirer la quantité impressionnante de connaissances et de savoir-faire qu'il a pu accumuler durant de la seule année d'étude en zoologie qu'il a effectuée avant son départ, ce qui révèle un esprit probablement brillant. Il a fait don de ses collections d'animaux ramenés naturalisés de Madagascar, Mayotte et La Réunion au Musée d'Histoire Naturelle de Leyde et a participé de près, comme on le verra ci-après, aux publications rendant compte de toutes ses découvertes en collaboration avec les spécialistes reconnus de l'Université de Leyden, publications réalisées à ses frais.

Fort de la notoriété et de la respectabilité que lui valurent son expédition dans l'hémisphère sud et ses nombreuses découvertes scientifiques, Pollen se serait ensuite orienté vers une carrière diplomatique en relation avec l'Allemagne. Outre ses langues maternelles le hollandais et le français, il maîtrisait l'anglais, l'allemand et le latin, langue dans laquelle sont rédigés certains de ses articles scientifiques.

Il décède en 1886 âgé de seulement 44 ans.

Jean-François HIBON de FROHEN

## PUBLICATIONS DE FRANCOIS POLLEN présentées par ordre chronologique

[1] - *Énumération des animaux vertébrés de l'île de Madagascar, Amsterdam, chez Westermann et fils, 1863, 69 pages.* Tiré à part d'un article paru dans *Nederlandsch Tijdschrift voor de Dierkunde*, tome I, 1863, pp. 277-345. Daté de Leyde, octobre 1863, soit un mois avant le départ pour Madagascar de Pollen qui se présente comme aide-naturaliste honoraire du Musée Royal d'Histoire Naturelle des Pays-Bas. Remarquable travail de compilation pour l'époque sur la faune de Madagascar: pour chaque espèce sont répertoriées les sources scientifiques (Geoffroy Saint-Hilaire, Buffon...) ou historiques (Flacourt, Sonnerat...) qui mentionnent la présence de l'animal et/ou le décrivent. *Publication référencée en bas de page 80 de l'article sur le Rolle de Madagascar* [6].

[2] - *Note sur l'Oxynotus ferrugineus in Bulletin de la Société Impériale d'Acclimatation et d'Histoire Naturelle de l'île de la Réunion, Tome III, P. 7, 1865.* Ce document que nous n'avons pas retrouvé (Le bulletin de la Société d'Acclimatation semble n'avoir été édité qu'en 1863 et 1864) est attesté par Pollen lui-même dans *MAMMIFERES ET OISEAUX* p. 83 [12B] et surtout par l'article de l'Ibis *Recent Ornithological Publications*, p. 530 (6). Peut-être s'agit-il d'une confusion avec [3] et [4]. Cette référence n'est pas citée par Grandidier (1).

[3] - *Note sur l'Oxynotus ferrugineus de Swainson, Saint-Denis (Réunion), Imprimerie du journal du commerce, E. Delval, rue du Barachois, n° 50, 1865. 5p. et 1 pl.* [ANOM: Br 11529 D]. Cette note, datée elle aussi « Saint-Denis, Ile de la Réunion, janvier 1865 », sera republiée dans Roussin [4] expurgée de données techniques en latin et des mensurations de l'oiseau opérées sur les spécimens du musée de St-Denis. Une note en bas de page 2 indique que Van Dam lui a rapporté un nid de tui-tuit lors d'une excursion, attestant de sa présence à La Réunion début 1865.

[4] - *Tui-tuit ou Merle blanc, tec-tec des hauts - Oxynotus ferrugineus (Swainson), in Album de l'île de La Réunion d'A. Roussin, tome 3, pp. 193-195 dans la 1<sup>ère</sup> édition et 114-117 dans la 2<sup>e</sup> édition.* Avec une planche (Roussin T3, n° 64) qui serait reprise du Bull. de la Société d'Acclimatation et d'Histoire Naturelle de l'île de la Réunion, Tome III [2]. Dans cette monographie datée « Saint-Denis, Ile de la Réunion, janvier 1865 » et signé « F. Pollen, Naturaliste-voyageur Hollandais » l'auteur confond encore le « cuisinier » de Maurice et le tui-tuit de La Réunion.

Légende de la planche: *Tuituit ou Merle blanc - Tec-Tec des hauts. Oxynotus ferrugineus (Swainson) - 1. Mâle. 2. Femelle.* F. Pollen, Ad Nat. Del. A. Roussin lithog.

[5] - *On the genus Oxynotus of Mauritius and Réunion, by François Pollen, in Ibis, vol. 8, n° 3, July 1866, pp. 275-280, 2 pl.* Dans cette revue britannique consacrée aux oiseaux depuis 1859, Pollen corrige l'erreur commise dans sa Note sur l'Oxynotus ferrugineus (voir chapitre V) parue dans le Bulletin de la Société impériale d'Acclimatation et d'Histoire Naturelle de l'île de La Réunion [2] dans laquelle il confondait le Tui-tuit de La Réunion avec le « Cuisinier » de Maurice.

*L'article est daté de St-Denis Réunion, 17 février 1865. Il s'agit d'une erreur manifeste. Dans cet article en effet Pollen fait état de sa lecture du numéro d'octobre 1865 de la revue Ibis chez son ami mauricien Edward Newton. La date du 17 février 1866 nous paraît plus probable et plus en adéquation avec la date de parution de la revue (Juillet 1866).*

[6] - *Le rôle de Madagascar (Eurystomus violaceus, Vieillot), in Album de l'île de La Réunion d'A. Roussin, tome 4, pp. 78-80 dans la 1<sup>ère</sup> édition et pp. 48-51 dans la 2<sup>e</sup> édition, 2 pl.* Le rôle de Madagascar, endémique de la grande île, s'aventure parfois à La Réunion. L'exemplaire décrit par Pollen a été tué à la Rivière de l'Est en septembre 1863. Dans cet article daté « St-Denis, Ile de la Réunion, avril 1865 » Pollen indique avoir effectué, précédemment donc, un voyage à Maurice où il rencontra Edward Newton, un naturaliste anglais. Les deux planches, signées de Roussin, représentent le Rolle, l'une, beaucoup plus rare, avec les ailes déployées.

[7] - *Des quinquinas cultivés à Java. In Journal du commerce, St-Denis, 1865. Article paru en trois parties les 28 avril, 5 mai et 12 mai.* [Archives départementales 1 PER 11/11].

La société d'acclimatation de La Réunion a le projet d'importer de Java, colonie hollandaise, puis d'acclimater sur l'île des plants de quinquinas. Le débat entre scientifiques est intense sur la valeur des différentes espèces. Pollen apporte son éclairage.

[8] - *Un mot sur l'acclimatation du canard à bosse ou « sarkidiornis ».* In Bull. d'acclimatation de l'île de La Réunion, 2<sup>e</sup> semestre 1865, pp. 68-72. Même remarque que pour [2] sur l'existence suspecte d'un bulletin de la Société d'Acclimatation en 1865. Cette publication connue par les « Mémoires scientifiques » [11] est indiquée par Grandidier (1) et reprise par Ryckebusch (5).

[9] - *Un pèlerinage d'un roi Antankar au tombeau de son père en compagnie de deux hollandais, in Bull. de la Société des Sciences et Arts, Saint-Denis, Imp. Lithographique et Typographique de A. Roussin, 1867, pp. 65-81.* Cette conférence lue à la séance du 9 mars 1866, est une reprise, à l'introduction près, d'une partie de la Relation de Voyage. Pollen y développe quelques événements de l'histoire locale. Il indique être à Madagascar en octobre 1864 (page 71).

[10] - *Description d'une espèce d'épervier de Madagascar inconnue aux naturalistes, Nisuoïdes Morelii, in Bull. de la Société des Sciences et Arts, (séance du 13 avril 1866), Saint-Denis, Imp. Lithographique et Typographique de A. Roussin, 1867, pp. 102-104.* Pollen donne à l'oiseau, découvert par Lantz sur la côte Est de Madagascar, le nom de Louis Morel, directeur du Muséum de St-Denis.

[11] - *Mémoires scientifiques par Fr. Pollen voyageur à Madagascar, Saint-Denis (Réunion), Imp. Lithographique et Typographique de A. Roussin, 1866, 1 vol., 63 p.* [Bibliothèque Bulac BIULO MEL.8.218 7]. Avant de quitter La Réunion, Pollen rassemble dans une plaquette les articles qu'il avait fait publier localement plus un qu'il avait préparé mais qui ne le fut pas :

- *Un mot sur l'acclimatation du canard à bosse ou Sarkidiornis Africana (Eyton), pp. 5-11, prétendue reprise de [8].*

- *Le rôle de Madagascar, Eurystomus, (Vieillot), pp. 13-19, reprise de [6].*

- *Des quinquinas cultivés à Java, pp. 21-34, reprise de [7].*

- *Note inédite sur l'introduction des graines de Quinquinas à l'île de La Réunion, pp. 35-38.*

- *Un pèlerinage d'un roi Antankar au tombeau de son père en compagnie de deux hollandais, pp. 39-57. Reprise de [9].*

- *Description d'une espèce d'épervier de Madagascar inconnue aux naturalistes, Nisuoïdes Morelii, pp. 59-63. Reprise de [10].*

[12] – *RECHERCHES SUR LA FAUNE DE MADAGASCAR ET DE SES DEPENDANCES, D'APRES LES DECOUVERTES DE FRANCOIS POLLEN ET D. C. VAN DAM (inachevé)*

[12A] - 1<sup>ère</sup> PARTIE : François P. L. Pollen, RELATION DE VOYAGE

Sauf indication contraire toutes les lithographies sont au format 21,7x29,7cm

- 1<sup>ère</sup> livraison, Leyde, J.K. Steenhoff éditeur, 1868

Texte : Feuilles 1-6 (soit 48 pages)

Planches HT :

1 – *Les voyageurs à Madagascar. D. C. van Dam. François P.L. Pollen*

- C Bos lith. d'après une photographie

2 – *Rade de Saint-Denis (Ile de la Réunion) - A. Roussin del. J.G.*

Keulemans lith.

3 – *Vue de la rivière d'Ambassuana sur la côte N.O. de Madagascar -*

FPL Pollen del. J.G. Keulemans lith.

4 – *Femmes Antancars de la partie Nord-Oueste de Madagascar - J.G.*

Keulemans lith. d'après des photographies

5 – *Chasse au Fossas dans les environs de Syrangène dans la partie*

*N.O. de Madagascar - F.P.L. Pollen del. J.G. Keulemans lith.*

6 – *Vue du village de Kisoumane (Baie de Passadava) sur la côte N.O. de Madagascar* - Charnay del. J.G. Keulemans lith.

7 – *Vue du village et de la forteresse Hova de l'Anoronsanga sur la côte N.O. de Madagascar* - F.P.L. Pollen del. J.G. Keulemans lith.

8 – *La forteresse d'Anoronsanga (Mourounsang) sur la côte N.O. de Madagascar* - FPL Pollen del. J.G. Keulemans lith.

9 – *Armes, ustensiles et instruments malgaches* - J.G. Keulemans del. Et lith.

- **Carte de la partie nord-ouest de Madagascar et de l'île Mayotte explorées par M. PL POLLEN et MDC van DAM en 1864-1867** - P.J. Mulder lith. - Format 50x62,5 cm

- **2° livraison, Leyde, J.K. Steenhoff éditeur, 1869**

**Texte : Feuilles 7-12 soit (48 pages)**

**Planches HT :**

10 – *Le roi Tsimiare donnant audience aux Voyageurs à Nossi-Mitsiou (côte N.O. de Madagascar)* - J.G. Keulemans d'après FPL Pollen

11 – *Vue de Hell-ville à Nossi-Bé, colonie française sur la côte N.O. de Madagascar* - J.G. Keulemans d'après Léon (Voir Roussin TI n° 18)

12 – *Bivouac des Voyageurs près du village Ambatourangène situé dans l'intérieur de la partie N.O. de Madagascar* - J.G. Keulemans d'après F.P.L. Pollen

13 – *Une partie de chasse en société de Mad Fémeran à l'île St.-Marie à la côte N.E. de Madagascar. 1. Pandanus utilis. 2. Urania speciosa* - J.G. Keulemans d'après F.P.L. Pollen

14 – *Charles Coquerel (avec dédicace à Pollen datée de Saint-Denis, 10 décembre 1864: Felices quos scientia conjunxit amici)* - C Bos naar phot.

15 – *Fabrication de Bessabes chez les Sacalaves (sic) à Madagascar* - J.G. Keulemans d'après F.P.L. Pollen

16 – *Une réunion de Fanys (Pteropus Edwarsii) à l'île Mayotte* - J.G. Keulemans d'après F.P.L. Pollen

17 – *Homme et femme Betsimsaras à Madagascar* - J.G. Keulemans d'après des photographies

18 – *Fabrication du tissu dit Rabane dans la partie N.O. de Madagascar* - J.G. Keulemans d'après F.P.L. Pollen

19 – *Une végétation luxurieuse au bord de la rivière Samberanou dans la partie N.O. de Madagascar* - J.G. Keulemans d'après F.P.L. Pollen

- **3° livraison, Leyde, J.K. Steenhoff éditeur, 1869**

**Texte : Feuilles 13-18 soit (48 pages)**

**Planches HT :**

20 – *Homme et femme mahoviens (Iles Comores)* - J.G. Keulemans d'après F.P.L. Pollen

21 – *Vue d'un quartier de Sainte-Suzanne* - C. Bos d'après Roussin (Voir A. Roussin T3 n°46 *Quartier de Sainte-Suzanne*)

22 – *La cérémonie du serment de sang (Fatidrah) entre le Prince Ratsiba et M. Pollen* - M.J. Goedkind d'après F.P.L. Pollen

23 – *Le départ du Roi de Nossi-Faly au tombeau de son père en société des Voyageurs (Notre Schlegel était à la tête de la flotte indigène, comme un vaisseau amiral)* - M.J. Goedkind d'après F.P.L. Pollen

24 – *Vue de la Rivière des Pluies et du Piton des Neiges* - G.J. Bos d'après Roussin (voir A. Roussin TI n° 63 *Le Piton des Neiges vu de La Rivière des Pluies*)

25 - *Cascade de la Ravine du Boucan Launay. Environs de Saint-Denis* - C. Bos d'après A. Roussin (Voir Roussin T2 n°32)

26 – *Une chasse aux Makis (Lemur macaco) dans les environs de Syrangène dans l'intérieur de Madagascar N.O.* - J.G. Keulemans d'après F.P.L. Pollen

27 – *Vue de l'îlot Madame, capitale de Sainte-Marie, colonie française sur la côte N. E de Madagascar* - J.G. Keulemans d'après Charny

28 – *Antoine Rétout Sen'* (avec sa signature) - C. Bos naar Phot.

- **Carte de Mayotte (Iles Comores) avec l'indication des récifs madrépores. Explorée par M.M. Pollen et van Dam 1864**

- *Direction de l'ouragan de février 1860, dans l'hémisphère austral d'après M. Bridet*

- **4° livraison, Leyde, J.K. Steenhoff éditeur, 1871**

**Texte : Feuilles 19-24 soit (48 pages)**

Autographe d'une lettre française du Roi de Nossi-Faly à M. Pollen

**Planches HT :**

29 - *M. Pollen se rend à la maison du Gouverneur de Mourounsang, en société du Prince Salama, des Dignitaires et de la Garnison Hova* - M.J. Goedkind d'après F.P.L. Pollen. Format 29,7x43 cm

30 - *Fête de nuit au pied du promontoire Ambatou donnée par le Roi Indryvouts, avant de monter au tombeau royal* - M.J. Goedkind d'après F.P.L. Pollen

31 - *Vue de la Place de la Caserne à Hell-Ville (Nossi-Bé)* - C. Bos d'après A. Léon (Voir Roussin TI n° 19)

- 32 - *Le retour de la pêche de tortues de mer à l'îlot Sakatia* - J.G. Keulemans d'après F.P.L. Pollen
- 33 - *Vue du bout de l'Étang de St-Paul* - C. Bos d'après A. Roussin (Voir A. Roussin T3 n°21 *Lucien Paron au bout de l'Étang de St-Paul. Novembre 1863*)
- 34 - *Travailleurs libres aux îles Mascarègues* - C. Bos d'après des photographies
- 35 - *Travailleurs libres aux îles Mascarègues* - C. Bos d'après des photographies
- 36 - *Pêche nocturne à la ligne par les Antancars de la côte N.O. de Madagascar* - M.J. Goedkind d'après F.P.L. Pollen
- 37 - *Pêche des femmes malgaches au Symbou* - M.J. Goedkind d'après F.P.L. Pollen
- 38 - *Pêche au parc des roches à Madagascar* - M.J. Goedkind d'après F.P.L. Pollen

**5<sup>e</sup> livraison, Leyde, J.K. E. J. BRILL, 1877**

**Texte : Feuilles 25-30 soit (48 pages)**

**Planches HT :**

- 1 - *Une clairière dans une forêt de l'île Mayotte. 1. Le Sagotier (Sagrus rafia)* - M.J. Goedkind d'après F.P.L. Pollen
- 2 - *Une noce mahorienne à Syda (Ile Mayotte, une des Comores)* - M.J. Goedkind d'après F.P.L. Pollen
- 3 - *Chasse nocturne aux walouvis (Cheirogaleus furcifer). Environs de Syrangène Madagascar N.O.* -
- 4 - *Notre chasse sur le Sambéranou fut interrompue par un accident bizarre* - M.J. Goedkind d'après F.P.L. Pollen
- 5 - *Un banquet donné par le Chérif Calyfan en honneur du Prince Salama et du Docteur Pollen* - M.J. Goedkind d'après F.P.L. Pollen
- 6 - *Sakalaves du Nord à la pêche de tortues dans le canal de Mosambique* - M.J. Goedkind d'après F.P.L. Pollen
- 7 - *Les dénicheurs des Saint-Esprits (Mérops superciliosus). Rivière Ambassuana à Madagascar N.O.* - M.J. Goedkind d'après F.P.L. Pollen
- 8 - *Pêche nocturne aux requins sur le point de Galets (Ile de La Réunion)* - M.J. Goedkind d'après F.P.L. Pollen
- 9 - *Travailleurs libres aux îles Mascarègues (sic)* - C. Bos d'après des photographies
- 10 - *Travailleurs libres aux îles Mascarègues (sic)* - C. Bos d'après des photographies

Onze planches, les numéros 1, 14, 21, 24, 25, 28, 34, 35 ainsi que les 8, 9 et 10 de la 5<sup>e</sup> livraison se rapportent à La Réunion.

**[12B] - 2<sup>e</sup> PARTIE: H. Schlegel et François Pollen, MAMMIFERES ET OISEAUX, Leyde, L.K. Steenhoff, Editeur, 1868, 208 pp. et 40 planches dont 38 coloriées (Mammifères 1 à 10, Oiseaux 11 à 40)**

**Planches HT :**

- 1: *Lemur macaco* - 1. Femelle adulte - 2. Jeune mâle - 3. Tête de la femelle adulte (Echelle 1/3)
- 2: *Lemur mayottensis*: adultes (1/3)
- 3: *Hapalemur griseus* (1/2)
- 4: *Lepilemur mustelinus* (1/2)
- 5: *Cheirogaleus furcifer* (1/2)
- 6: *Microcebus coquereli* (2/3)
- 7: Crânes du *Cheirogaleus furcifer*, *Microcebus coquereli*, *Lepilemur mustelinus* et *Hapalemur griseus*
- 8: *Cryptoprocta ferox*: adulte (1/6)
- 9: Crâne du *Cryptoprocta ferox* (1/3)
- 10: *Viverra Schlegelii*: adulte (1/3)
- 11 : 1. 2. *Falco newtonii*, mâle adulte - 3. *Falco punctatus* mâle adulte - 4. *Falco gracilis* mâle adulte - 5. *Falco gracilis* mâle dans la livrée de passage (1/2)
- 12: *Falco concolor*, jeune femelle - *Nisus brutus*, femelle adulte - *Nisus moreli*, mâle (1/2)
- 13: *Nisus Lantzii*, femelle adulte (1/2)
- 14: *Nisus Francesi*, 1. Mâle adulte, 2. femelle adulte 3. Jeune femelle (1/2)
- 15: *Haliaëtus vociferator* 1. Mâle adulte, 2. Idem, 3. Jeune femelle (1/3)
- 16: *Baza madagascariensis* 1. Mâle, 2. Femelle (1/2)
- 17: *Noctua polleni* (*Noctua superciliaris* indiqué sous le nom de *Noctua polleni*) (1/2)
- 18 : 1. *Nectarinia coquereli*, 2. *Eroessa tennella*, 3. *Newtonia brunneicauda*
- 19 : 1. *Zosterops madagascariensis* - 2. *Zosterops mayottensis* - 3. *Zosterops haesitata* - 4. *Zosterops mauritanica* - 5. *Zosterops borbonica*
6. *Zosterops borbonica* var.
- 20: *Muscipeta mutata* 1. Mâle adulte - 2. Mâle dans l'habit de passage - 3. Femelle
- 21: *Muscipeta mutata* 1. Mâle adulte, variété - 2. Mâle dans l'habit de passage
- 22: *Muscipeta borbonica* 1. Mâle adulte - 2. Femelle adulte
- 23: *Dicrurus waldeni*, mâle adulte
- 24: *Artamia bicolor* 1. Mâle adulte - 2. Idem, à teinte claire - 3. Femelle adulte - 4. Jeune mâle

- 25: *Artamia bernieri*, plumage imparfait  
 26: *Pachycephala rufa* 1. Mâle adulte - 2. Femelle  
 27: 1. *Artamia viridis* - 2. *Lanius madagascariensis*, mâle adulte - 3. *Lanius madagascariensis*, femelle  
 28: 1. *Calamodyta newtonii* - 2. *Drymoica ellisia*  
 29: *Copsychus pica* 1. Mâle adulte - 2. Femelle adulte 3. Jeune mâle  
 30: *Vanga damii* 1. Individu au plumage imparfait - 2. Adulte  
 31: *Philepitta jala* 1. Mâle adulte - 2. Mâle dans la livrée de passage - 3. Jeune  
 32: *Philepitta schlegelii* 1. Mâle adulte - 2. Femelle adulte - 3. Jeune femelle  
 33 *Falculia palliata*. Fig. antérieure: Jeune - Fig. postérieure: Adulte  
 34 *Ploceus algondae* 1. Mâle adulte - 2. Mâle dans la livrée de passage  
 35 *Columba polleni* adulte (1/2)  
 36 *Columba meyeri* adulte (1/2)  
 37 *Ptilopus sganzeni* 1. Adulte - 2. Jeune (1/2)  
 38 *Glareola ocularis* adulte  
 39 *Rallina kioloides* adulte (2/3)  
 40 *Podiceps pelzelni*

[12C] - **3<sup>e</sup> PARTIE: LES REPTILES**, cette partie prévue dans le programme de publication de Pollen n'a jamais vue le jour.

[12D] - **4<sup>e</sup> PARTIE: P. Bleeker et F.P.L. Pollen, POISSONS ET PECHES, Poissons de Madagascar et de l'île de La Réunion, Leyde, E.J. Brill, 1875, 92 pp. et 21 planches HT.**

Planches HT:

- 1: *Narcacion Polleni* Blkr, P. Bleeker dir, L. Spiegler del.  
 2: Fig. 1. *Mugil cephalotus* Val. - Fig. 2. *Baliste (Canthidermis) calolepis* Blkr, P. Bleeker dir, L. Spiegler del.  
 3: *Choerops dodecacanthus* Blkr, P. Bleeker dir, L. Spiegler del.  
 4: Fig. 1. *Tilapia oligacanthus* Blkr - Fig. 2. *Glyphidodon ryncholepis* Blkr - Fig. 3 *Paretroplus vandami* Blkr, P. Bleeker dir, L. Spiegler del.  
 5: Fig. 1. *Anthias borbonius* Günth. - Fig. 2. *Paratilapia Polleni* Blkr, P. Bleeker dir, L. Spiegler del.  
 6: *Myripristis borbonicus* CV, P. Bleeker dir, L. Spiegler del.  
 7: *Epinephelus polleni* Blkr, P. Bleeker dir, L. Spiegler del.  
 8: *Epinephelus boenack* Blkr, P. Bleeker dir, L. Spiegler del.  
 9: Fig. 1 *Lutjanus octovittatus* Blkr - Fig. 2. *Lutjanus bengalensis* Blkr, P. Bleeker dir, L. Spiegler del.

- 10: *Chaetopterus pristipoma* Blkr, P. Bleeker dir, L. Spiegler del.  
 11: *Caesio xanthurus* Blkr, P. Bleeker dir, L. Spiegler del.  
 12: Fig. 1. *Epinephelus retouti* Blkr - Fig. 2. *Rhomboides polyzona* Blkr, P. Bleeker dir, L. Spiegler del.  
 13: *Grammistes punctatus* CV, P. Bleeker dir, L. Spiegler del.  
 14: *Grammistes ocellatus* Blkr, P. Bleeker dir, L. Spiegler del.  
 15: Fig. 1. *Gobius isognathus* Blkr - Fig. 2. *Cirrhites punctatus*, P. Bleeker dir, L. Spiegler del.  
 16: Fig. 1. *Alticus aspilus* Blkr - Fig. 2. *Alticus monochrus* Blkr - Fig. 3. *Lutjanus quinquelineatus* Blkr, P. Bleeker dir, L. Spiegler del.  
 17: Fig. 1. *Gobius polyzona* Blkr - Fig. 2. *Chaetopterus microlepis*, P. Bleeker dir, L. Spiegler del.  
 18: 1. *Gobius auchenotaenia* Blkr - 2. *Parupeneus bifasciatus* Blkr, P. Bleeker dir, L. Spiegler del.  
 19: 1. *Gobius vergeri* Blkr - 2. *Gobius samberanoensis* Blkr - *Parupeneus multifasciatus* Blkr, P. Bleeker dir, L. Spiegler del.  
 20: Fig. 1. *Gobius melanopterus* Blkr - Fig. 2. *Gobius macrorhynchus* Blkr, P. Bleeker dir, L. Spiegler del.  
 21: Fig. 1. *Gobius hypselosoma* - Fig. 2. *Gobius madagascariensis* Blkr, P. Bleeker dir, L. Spiegler del.

[12D bis] - **Les pêches à Madagascar**, texte de 89 pages dans le précédent.

[12E] - **5<sup>e</sup> PARTIE**

1<sup>ère</sup> livraison: **S.C. Snellen van Vollenhoven et Baron Edm. de Séllys Longchamps, INSECTES de Madagascar et de ses dépendances, Leyde, L.K. Steenhoff, Editeur, 1869, 26 pp. et 2 planches coloriées. Planches HT:**

Planche 1: *Dineutes bidens*, Voll., Fig. 1 mâle, Fig. 2 femelles - *Pleophylla unicolor* Voll., Fig. 3 - *Anomala (Rhinoplia) bivittata* Voll., Fig. 4 - *Parachilia polleni*, Voll., Fig. 5, 5a, 5b et 5c - *Psiloptera mayottensis*, Voll., Fig. 6 et 6a - *Bostrichus (Xyloperla) iracundus*, Voll., Fig. 7, 7a et 7b - N.B.: la fig. 8 n'est pas nommée.

Planche 2: *Phymasterna (?) humeralis*, Voll., Fig 1 et 1a - *Oedipoda virgula*, Voll., Fig. 2 - *Pieris elisa*, Voll., Fig. 3. Mâle et femelle - *Acraea Dammii*, Voll., Fig. 4 - *Deiopeia occultans*, Voll., Fig. 5 - Fig. A, aile supérieure de *Neophlebia polleni*, de Selys n. sp. mâle.

**2° Livraison : C.K. Hoffmann, CRUSTACES ET ECHINODERMES de Madagascar et de l'île de La Réunion, Leyde, E.J. Brill, 1874, 48 pp. et 10 planches HT.**

**Planches HT :**

- I: 1. *Eriphia smithii*, Mackley - 2. *Neptunus madagascariensis* n. sp. - 3. Face externe de la main - 4. Face interne de la main de *Neptunus madagascariensis* - 5. *Thalamita helleri* n. sp.
- II: 6. *Goniosoma dubium* n. sp. - 7. Face externe de la main de *Goniosoma dubium* - 8. Face interne de la main de *Goniosoma dubium* - 9. *Ocypoda cordimana*, Latr. - 10. Front d'*Ocypoda cordimana*, Latr. (2/1) - 11. Face interne de la main d'*Ocypoda ceratophthalma*, Fab. (individu mâle) - 12. Face interne de la main d'*Ocypoda ceratophthalma*, Fab. de l'individu femelle où il n'y a pas de trace de la crête musicale - 13. Front d'un individu jeune d'*Ocypoda ceratophthalma*, Fab.
- III: 14. *Ocypoda ceratophthalma*, Fab. - 15. Podophthalmites déformées d'*Ocypoda ceratophthalma*, Fabr. de l'île de Nossy-Bé - 16. *Gelasimus marionis*, Desm. - 17. Front de *Gelasimus marionis*, Desm. (2/1) - 18. Main de *Gelasimus marionis*, Desm. - Front de *Gelasimus dussumieri*, Milne Edw. - 20. Face externe de la main de *Gelasimus dussumieri*, M. E. - 21. Face interne de la main de *Gelasimus dussumieri*, M. E. - 22. Main déformée de *Gelasimus dussumieri*, M. E.
- IV: 23. *Gelasimus inversus*, n. sp. - 24. Front en double grandeur de *Gelasimus inversus* - 25. Face externe de la main de *Gelasimus inversus* - 26. Face interne de la main de *Gelasimus inversus* - 27. *Macrophthalmus polleni*, n. sp. - 28. Face externe de la main de *Macrophthalmus polleni* - 29. Face interne de la main de *Macrophthalmus polleni* - 30. Front de *Macrophthalmus polleni*.
- V: 31. *Grapsus strigosus*, Latr. - 32. *Grapsus pharaonis*, Milne Edw. - 33. Front de *Grapsus pharaonis*, Milne Edw. - 34. Face externe de la main de *Grapsus pharaonis*, Milne Edw. - 35. Face interne de la main de *Grapsus pharaonis*, Milne Edw.
- VI: 36. Front de *Grapsus maculatus*, Milne Edw. - 37. Face interne de la main de *Grapsus maculatus*, Milne Edw. - 38. Face externe de la main de *Grapsus maculatus*, Milne Edw. - 39. *Calappa tuberculata*, Fabr. de l'île de Nossy-Faly - 40. *Calappa tuberculata*, Fabr. de la baie de Pasandava - 41. (42). Face externe (interne) d'un individu de Nossy-Faly - 43. (44). Face externe (interne) d'un individu de de la baie de Pasandava - 45. (46). Face interne (externe) de la main de *Matuta victor*, Fabr. (individu mâle) - 47. (48). Face externe (interne) de la main *Matuta victor*, Fabr. (individu femelle) - 49. Face externe de la main de *Matuta distinguenda*, n. sp. (individu femelle) - 50. Face interne de la main de *Matuta distinguenda*, n. sp. (individu femelle) - 51. Abdomen de *Matuta*

*distinguenda*, n. sp. (individu femelle) - 52. Patte mâchoire externe de *Matuta distinguenda*, n. sp. (individu femelle).

- VII: 53. Face externe de la main de *Matuta distinguenda*, n. sp. (individu mâle) - 54. *Matuta distinguenda*, n. sp. (individu femelle) - 55. Face interne de la main de *Matuta distinguenda*, n. sp. (individu mâle) - 56. *Matuta distinguenda*, n. sp. (individu mâle) - 57. Abdomen de *Matuta distinguenda*, n. sp. (individu mâle) - 58. *Palaemon madagascariensis*, n. sp. - 59. *Palaemon parvus*, n. sp.
- VIII: 60. *Palinurus ehrenbergi*, Heller.
- IX: 61. Deuxième paire des pattes de *Palaemon mayottensis*, n. sp. - 62. *Palaemon mayottensis*, n. sp. - 63. *Palaemon alphonsianus*, n. sp. - 64. Deuxième paire des pattes gauches de *Palaemon alphonsianus*, n. sp. - 65. Deuxième paire des pattes droites de *Palaemon alphonsianus*, n. sp. - 66. *Palaemon reunionnensis*, n. sp. - 67. Deuxième paire des pattes de *Palaemon reunionnensis*, n. sp. - 68. *Palaemon longimanus*, n. sp. - 69. Deuxième paire des pattes de *Palaemon longimanus*, n. sp.
- X: 70. *Oreaster muricatus*, (Linck) Gray - 71. *Oreaster muricatus* var. *mutica*, v. Martens.

**3° Livraison: J.G. de Man, MOLLUSQUES de Madagascar et de l'île de La Réunion, Leyde, E.J. Brill, 1877, 44 pp. et 6 planches HT coloriées.**

**Planches HT :**

- I: Fig. 1 *Cytherea lineolata* Sow. - Fig. 2 *Tapes geographica* Chemn. - Fig. 3 *Circe divaricata* Lam. - Fig. 4 *Arca maculosa* Reeve - Fig. 5 *Arca* sp. - Fig. 6 *Arca velata* Sow. Jeune - Fig. 7 *Perna rudis* Reeve? - Fig. 8 *Bulla striata* Brug? a) grandeur naturelle, b) et c) agrandis.
- II: Fig. 9a et 9b *Haliotis nebulata* Reeve - Fig. 11 *Phasianella aethiopica* Phil? a) à e) cinq variétés à grandeur naturelle et agrandie - Fig. 16 *Cyclostoma vittatum* Sow. - Fig. 17 *Cyclostoma michaudi* Gratel
- III: Fig. 10 *Turbo ticaonicus* Reeve - Fig. 12 *Nerita undata* Linné - Fig. 13 *Nerita polita* Linné - Fig. 14 *Nerita rumphii* Recl. - Fig. 15 *Melania mitra* Reeve - Fig. 18 *Cyclostoma Sowerbyi* Pfr. - Fig. 19 *Achatina panthera* Fer?
- IV: Fig. 20 *Ampullaria* nsp? a) et b) deux variétés - Fig. 21 *Cerithium asperum* Brug. Fig. 22 *Fusus toreuma* Reeve - Fig. 23 *Terebra monilis* Quoy. - Fig. 24 *Terebra oculata* Lam.
- V: Fig. 25 a et b *Mitra vulpecula* Lam. - Fig. 26 *Conus mutabilis* Chemn. - Fig. 27 *Conus gubernator* Brug. - Fig. 28a, 28b, 28c *Conus textiles* Linné, a), b) et c) trois variétés.
- VI: Fig. 29 *Conus verriculum* Reeve - Fig. 30 *Cypraea onyx* Linné - Fig. 31 *Cypraea caurica* Linné - Fig. 32 *Cypraea cernica* Sow. - Fig. 33 *Oliva irisans* Lam. - Fig. 34 *Oliva elegans* Lam. a) et b) deux variétés

[13] - *Een blik in Madagaskar*, Leyden, P.W.M. Trap, 1867, 62 pages. Deux planches, l'une inédite dessinée par J.G. Keulemans, l'autre étant la n° 23 de la Relation de voyage.

De retour aux Pays-Bas et avant la publication de sa Relation de voyage, Pollen publie dans des revues néerlandaises quelques articles rapportant ses souvenirs de Madagascar les plus significatifs. Cette plaquette, accompagnée de 2 planches, est la réunion de trois articles parus séparément: I. *Een blik in Madagaskars Wouden* (Un aperçu des forêts de Madagascar), extrait de *Jaarboekje van het Koninklijk Zoölogisch Genootschap Naturâ-Artis-Magistrâ te Amsterdam*, 1867, pp.7-24, avec 1 planche, daté de Leyden, 9 novembre 1866 - II. *Fransche Brief van een Madegassisch Koning* (Lettre française d'un roi Malgache), pp. 27-30, datée de Leyden, 10 février 1867 - *Bedevaart van een Madegassisch vorst naar het graf zijns vaders* (Pèlerinage d'un roi malgache au tombeau de ses pères) in *Nederlandsche Spectator*, 1866, pp. 33-49, avec une planche. Selon Grandidier il aurait été traduit en anglais in *Flora*, 1867, pp. 145-148.

[14] - *Un voyage à Madagascar*, in *Congrès des Sciences géographiques, cosmographiques et commerciales tenues à Anvers du 14 au 22 août 1871, tome II, pp. 74-84, Anvers, L. Gerrits, Guil. Van Merlen, 1872*. Conférence donnée au foyer du Théâtre royal d'Anvers le 17 août 1871. Dans cette conférence Pollen, en matière d'introduction, apporte quelques précisions intéressantes sur son voyage en bateau vers La Réunion et commente la capture de vers marins luminescents, du genre *Pyrosoma*<sup>9</sup>, avant de reprendre son texte paru dans sa relation de voyage à propos du pèlerinage d'un roi Antankar au tombeau de son père (voir aussi [9]).

## Bibliographie

(1) **Guillaume Grandidier**, *Bibliographie de Madagascar*, Paris, Comité de Madagascar, 1905-1906, 2 vol. Pollen : 4005 à 4012.

(2) **Louis Maillard**, *Notes sur l'île de La Réunion (Bourbon)*, Paris, Dentu Editeur, 1862 (Première édition) et 1863. Note sur l'*Oxynotus* de La Réunion p.162.

(3) **Yvan-Georges Paillard**, *Revue d'Etudes historiques Omarly sy Anio de l'Université de Madagascar* (1975)

(4) **Antoine Roussin**, *Album de l'île de La Réunion*, Imprimerie typographique et lithographique de A. Roussin, St-Denis, 1860, 5 vols. Tome 1 et 2 : 1860, tome 3 : 1863, tome 4 : 1867, tome 5 : 1868, pour la première édition.

<sup>9</sup> Pollen dénomma cette espèce nouvelle *Pyrosoma polimniae*, du nom du bateau qui le transportait.

(5) **Jacky Ryckebusch**, *Inventaire des ouvrages concernant l'île Bourbon, l'île de La Réunion*, Paris, Chamonal, 2005

(6) *Recent Ornithological Publications*, in *Ibis* October 1865, Vol.7, n° 4, p. 530. Commentaire du Comité de Rédaction de la revue sur l'article de Pollen [2] qui questionne le fait que l'*Oxynotus ferrugineus* de Maurice existe aussi à La Réunion, la description que Pollen donne de celui de La Réunion semblant différente.

(7) **Monographie Wikipedia** : [en.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois\\_Pollen](https://en.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois_Pollen)



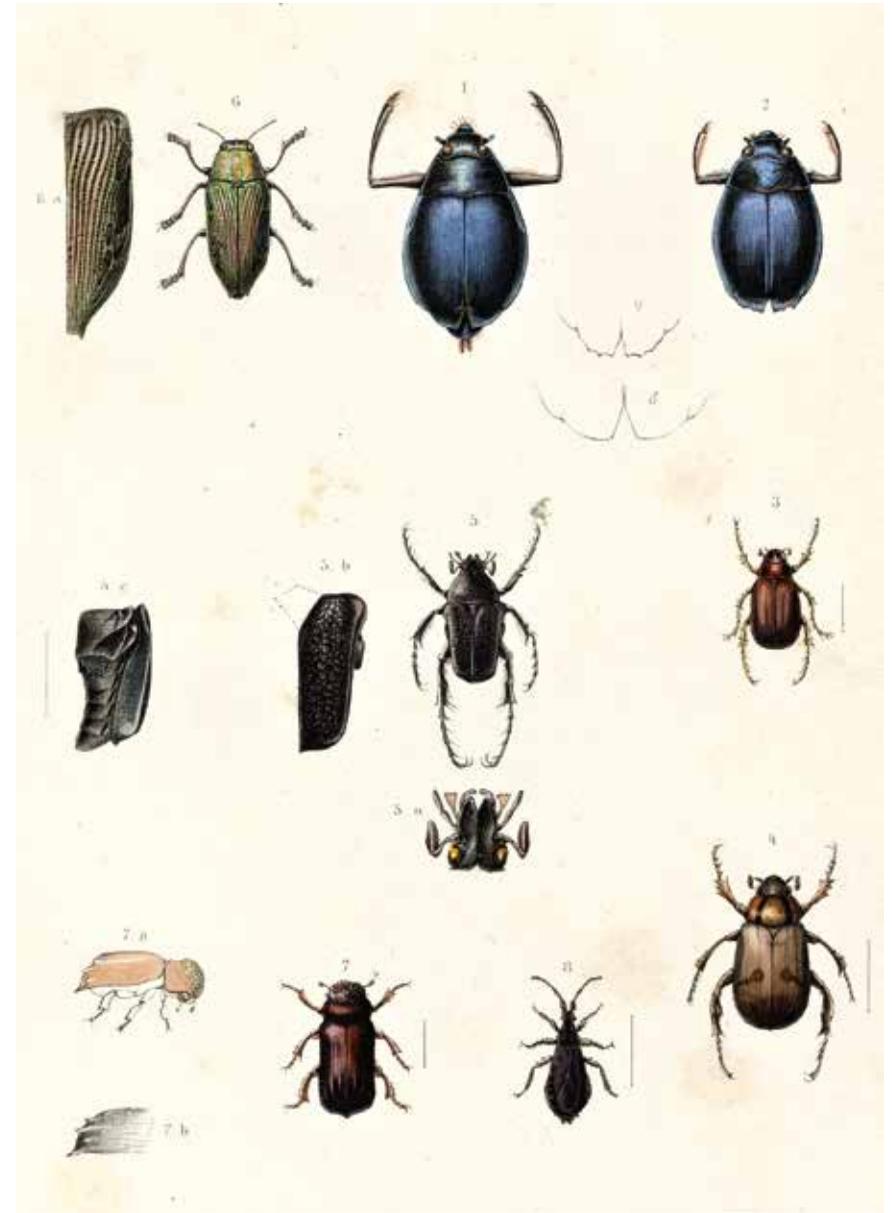
Cryptoprocta ferox : adulte (1/6)  
*Mammifères et Oiseaux*, H. Schlegel et François Pollen [12B, n° 8]



1. *Zosterops madagascariensis* - 2. *Zosterops mayottensis* - 3. *Zosterops haesitata* - 4. *Zosterops mauritanica* - 5. *Zosterops borbonica* 6. *Zosterops borbonica* var.  
2. *Mammifères et Oiseaux*, H. Schlegel et François Pollen [12B, n° 19]



*Myripristis borbonicus*, *Poissons et pêches*, P. Bleeker et F.P.L. Pollen [12D, n° 6]



INSECTES de Madagascar et de ses dépendances  
S.C. Snellen van Vollenhoven et Baron Edm. de Sélys Longchamps, [12E, Planche 1]

## Jean Vérines (1894-1943)

par Yvon LUCAS



Le Capitaine Vérines à La Réunion

Qui ne connaît la caserne Vérines à Saint Denis, siège du commandement de l'ensemble des unités de Gendarmerie de La Réunion ? Il y a aussi une caserne Vérines place de la République à Paris, une rue Vérines à Brive, et la promotion 1947-1948 de l'Ecole d'Officiers de la Gendarmerie Nationale porte le nom de Vérines... Mais qui est donc Vérines ?

Je voudrais sortir de l'ombre ce poilu héroïque de 14-18 qui, avant d'être fusillé par l'ennemi en 1943 comme chef d'un réseau de la Résistance, a servi 13 ans à La Réunion dont 11 à la tête de la gendarmerie de la colonie.

Jean Vérines est né à Brive en Corrèze le 16 avril 1894. Il a 11 ans quand il perd son père, comptable. La famille n'est pas riche. Pas question de faire des études, très tôt il faut travailler.

### Le poilu

Quand la guerre éclate en 1914, Jean Vérines a 20 ans et rejoint le régiment de Brive, le 126<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie (RI), qui monte au front. En mars 1915, le sergent Vérines quitte le 126, qui a déjà 400 tués, pour le 147 RI engagé en première ligne en Champagne, secteur de Calonne. Le 16 juin 1915 aux Eparges, une jambe fracturée par balle, il ramène sa patrouille dans les lignes et refuse d'être évacué avant d'avoir fait son rapport. Il est cité à l'ordre de l'Armée : Croix de guerre avec palme. Après convalescence et stage à l'école d'officiers de Saint Maixent, c'est avec le grade d'aspirant que Vérines rejoint son régiment en pleine bataille de Verdun, au sud du fort de Douaumont. C'est l'enfer. Le 4 septembre 1916, au cours d'un assaut, le capitaine et les 2 sous-lieutenants sont hors de combat. L'aspirant Vérines rassemble les survivants et prend le commandement de la compagnie. A 15 heures les positions adverses sont entièrement conquises. Le régiment a progressé de 2 km pendant ces combats des 4-6 septembre. Promu sous-lieutenant le 18 septembre, Vérines est cité à l'ordre du Corps d'Armée, Croix de guerre avec étoile de vermeil, le 12 octobre 1916.

Le 29 avril 1917, à Sapigneul, au bord de l'Aisne, non loin du fameux Chemin des Dames, une balle ennemie atteint Vérines à l'œil droit et ressort entre l'œil gauche et le sommet du nez. L'œil droit est énucléé. Vérines restera aveugle pendant trois mois. Quand il retrouvera la vue, l'œil droit sera définitivement perdu. De nouveau il est cité à l'ordre de l'Armée : troisième citation, deuxième palme. Le 28 janvier 1918 Vérines est nommé chevalier de la Légion d'Honneur. Il est promu lieutenant le 18 septembre suivant.

De 1914 à 1918 Vérines a fait toute la guerre dans les tranchées sur le front des combats, au contact direct de l'ennemi. C'est au feu qu'il a acquis ses premiers galons d'officier, trois belles citations et la Légion d'Honneur.

### Vérines à La Réunion

Après la guerre le Lieutenant Vérines, 25 ans, 2 fois grièvement blessé, chevalier de la LH, croix de guerre (2 palmes et 1 étoile de vermeil), entre en juin 1919 à l'Ecole d'Officiers de la Gendarmerie Nationale (EOGN, Versailles). Le 25 décembre 1919 il en sort lieutenant de Gendarmerie.

Après la Compagnie de Gendarmerie de Saint Jean d'Angély qu'il commande de janvier à novembre 1920, Vérines sert en Syrie à la Prévôté de l'Armée d'Orient de novembre 1920 à mai 1922. A son retour en France il commande la Compagnie de Gendarmerie de Rochechouart de mai 1922 à novembre 1923. Le 3 février 1924 il débarque à La Réunion.

D'abord adjoint, le lieutenant Vérines prend le commandement du Détachement de Gendarmerie de la colonie le 16 février 1926. Deux mois plus tard, le 24 avril 1926, il participera à l'inauguration sur le barachois du monument Roland Garros, monument qui avait fait l'objet d'une première cérémonie officielle sur

les Champs Elysées début décembre 1925, Garros dont Vérines a peut-être pu apercevoir l'avion au-dessus des tranchées où il combattait sur le front de 14-18. C'est au pied de cette statue que le 14 mars 1937, le capitaine Vérines sera fait officier de la Légion d'Honneur par le colonel Lelong, de l'EM du général commandant supérieur des troupes du groupe Afrique orientale, en présence du gouverneur Léon Truitard.



Vérines à son bureau de ce qui sera la caserne Vérines

A l'arrivée de Vérines la colonie compte environ 150.000 habitants et le Détachement de gendarmerie une centaine de militaires. Pendant son séjour de 13 ans (1924-1937) à La Réunion, interrompu par un seul congé en France (mai à novembre 1929), Vérines connaîtra 4 gouverneurs et 3 intérimaires: les gouverneurs Maurice-Pierre Lapalud (jusqu'au 5 octobre 1924), Jules Repiquet (31.3.25-23.11.32), Alfred Choteau (14.6.34-29.5.36) qui décède à son poste le 29 mai 1936, et Léon Truitard (17.8.36-10.11.38). Les trois intérimaires sont Louis Fabre (2 fois) et Charles Victor Allard.

Capitaine le 1<sup>er</sup> janvier 1928, Vérines est promu chef d'escadron le 25 juin 1937, un mois avant de quitter la colonie.

### Estimé de tous.

Appréciant sa courtoisie, sa culture, sa connaissance parfaite de l'île, les gouverneurs successifs font souvent appel à Vérines pour piloter les personnalités de passage dans la colonie, comme en 1933 les écrivains Pierre Benoît (*L'Atlantide*; *Koenigsmark*) de l'Académie Française et Roger Martin du Gard, prix Nobel de littérature en 1937, qui a dû être intéressé par sa rencontre avec le poilu Vérines pour son livre « *l'été 1914* » publié en 1936, volume 7 de son œuvre *Les Thibaut*. En 1935 c'est au peintre Maurice Ménardeau que Vérines sert de guide sur l'île.

En août 1935, à l'occasion du bicentenaire de Port Louis, le gouverneur Choteau se fait accompagner à Maurice, pendant les 11 jours des festivités, par son cher capitaine Vérines.

A tous les niveaux de la société, du gouverneur aux plus modestes, Vérines est très estimé à La Réunion.

Lors d'opérations de maintien de l'ordre, notamment à l'occasion des grèves, manifestations et campagnes électorales de 1936, Vérines n'hésite pas à prendre lui-même la direction des opérations. Rappelons que l'on a compté 9 morts et une cinquantaine de blessés lors des législatives des 26 avril et 3 mai 1936. Son courage tranquille, sa fermeté, sa prestance indiscutable, en imposent et suffisent parfois pour apaiser les esprits. Ceci est confirmé par un témoignage direct de la méthode Vérines, celui de Gilbert Saron alors directeur de cabinet du gouverneur Choteau: « *Durant les troubles de rue c'était en tête de ses gendarmes qu'il s'avancait vers les foules... déchaînées... Autour de lui les projectiles volaient, et en particulier ces redoutables galets... dont les Réunionnais savent manier le jet dès leur plus tendre enfance avec une précision qui manque rarement son but. Vérines, calme, stoppait ses gendarmes et s'avancait seul dans le no man's land. Son visage, auquel sa terrible blessure de la guerre 14-18 donnait une sorte de douloureuse dignité, en imposait: maintes fois il a suffi pour faire cesser les cris et les menaces...* »

En 1936, Vérines organise l'accueil du croiseur école « Jeanne d'Arc », commandé par le Capitaine de Vaisseau Latham. Je cite ce fait parce qu'à bord se trouve le Lieutenant de Vaisseau d'Estienne d'Orves, qui sera comme Vérines, quelques années plus tard, un des tout premiers résistants. D'Estienne d'Orves sera fusillé au Mont Valérien le 29 août 1941, deux mois avant l'arrestation de Vérines.

### Monseigneur de Beaumont

Georges Marie Joseph Bonnin de la Bonninière de Beaumont a 42 ans en 1914. Bien que réformé il s'engage comme aumônier. Croix de guerre avec citation en 1916.



C'est dans les tranchées de Verdun, en 1917, qu'il apprend sa nomination à La Réunion comme coadjuteur de Mgr Fabre. Il débarque en mars 1918, devient évêque en titre le 26 décembre 1919.

Catholique pratiquant, Vérines entretient des relations amicales avec Mgr de Beaumont, poilu comme lui. Des photos montrent Vérines avec Mgr de Beaumont, en excursion ou au milieu du clergé à l'évêché. Il ne semble pas qu'il en ait été de même avec Mgr François Cléret de Langavant qui succède en 1935 à Mgr de Beaumont. Agé de 20 ans en 1916, de Langavant avait pourtant été lui aussi un poilu de 14-18.

Mgr de Beaumont décède le 24 juillet 1934 lors d'un déplacement à Saint Pierre. A l'occasion de ce dernier déplacement de son ami évêque dans le Sud, Vérines lui a sans doute montré le cadeau qu'il venait d'offrir à la paroisse de Saint Louis. Quel est ce cadeau de Vérines ?



Un des tableaux du chemin de croix de St-Louis

Apprenant qu'un de ses gradés, le maréchal des logis chef (MdIc) Conreur occupe ses loisirs à peindre des toiles, Vérines lui avait payé, sur ses propres deniers, le matériel nécessaire et lui avait commandé un chemin de croix dont les 14 tableaux ornent les murs de l'église de Saint Louis depuis 1934.

## ABD-EL-KRIM

Chef rebelle marocain qui s'est rendu en mai 1926, ABD-EL-KRIM (AEK) est exilé à la Réunion à partir d'octobre de la même année. Il séjournera en résidence surveillée au Château Morange puis au Castel Fleuri. Commandant de la gendarmerie de la colonie, Vérines est chargé par les gouverneurs successifs de la surveillance d'Abd El Krim. Guerrier vaincu, mais fier, AEK sympathise rapidement avec Vérines, qui lui impose par sa taille et sa prestance, et dont il apprécie la ferme courtoisie. Les relations de surveillant à surveillé évoluent rapidement vers des rapports cordiaux, sans concession toutefois sur la rigueur des règles de sécurité et de contrôle. Ce sont deux soldats, qui se vouent respect et confiance réciproques.



Vérines est l'intermédiaire obligé entre AEK et la France, c'est-à-dire les gouverneurs de la colonie.

Ceux-ci n'entreprennent rien concernant AEK sans solliciter l'avis de Vérines.

On sent de la bienveillance dans les transmissions des demandes émises par AEK.

Vérines fait admettre au lycée Leconte Delisle le fils et le neveu d'AEK. Les mêmes rapports de confiance s'instaurent avec Si M'Hammed, frère d'AEK, ancien de l'Ecole Polytechnique espagnole, qui parle bien français aussi.

Dans un rapport d'octobre 1932, Vérines appuie fortement la demande de rapatriement d'AEK ; il reprend les mêmes arguments le 15 juin 1934 et conclut : « Le connaissant bien je puis affirmer que son attachement envers notre pays, comme ses manifestations réitérées de loyalisme, ne sont pas feints ; il est sincère et l'autorisation qui lui serait accordée de vivre dorénavant en France, en Algérie ou au Maroc français, nous en ferait un ami fidèle et sûr, à l'influence non négligeable. » Cette demande sera à nouveau rejetée par le gouvernement français en novembre 1934.

### Vérines, un chef exigeant mais attentionné pour ses gendarmes

A l'égard de ses gendarmes Vérines est un Chef qui ne transige pas sur les valeurs gendarmiques : patriotisme, disponibilité sans faille au service public, sens de l'honneur, exemplarité de comportement, et bien sûr discipline. Chef exigeant mais attentif aux difficultés de vie de son personnel, que n'arrange pas l'isolement de la colonie. A l'occasion du départ de Vérines, qui vient d'être promu chef d'escadron, ses subordonnés l'invitent à un dîner d'adieu, le 23 juillet 1937, à l'hôtel Moderne. En tant que doyen des commandants de brigade, le maréchal des logis chef Pascal, commandant la Brigade de Saint Paul, y prononce un discours qui, au-delà du style un peu emphatique, mérite d'être cité : « (...) Si

*de tout cœur nous applaudissons récemment à votre avancement, (...) nous ne réalisons pas nettement les conséquences qui nous priveront désormais d'un chef tel que vous, que nous aimions et que nous vénérions. En effet votre bon cœur, votre abord toujours affable, vos conseils éclairés, votre méthode de commander, (...) votre attention particulièrement bienveillante sur la situation matérielle et morale de chacun de nous, avait créé une atmosphère de confiance pleine et entière... Votre exemple, modèle du devoir en toutes circonstances, votre mépris total du danger, vos enseignements enfin, resteront à jamais gravés dans nos mémoires et dans nos cœurs. »* Oui, Vérines est estimé, voire aimé et même vénéré...

Tous les témoignages concordent sur ce point. Commandant la compagnie de Gendarmerie de Saint Pierre (1978-1982) j'ai eu l'occasion de rencontrer Mr Jean Tardif dans sa grande maison créole du quartier des Casernes. Retraité de la gendarmerie il avait créé une grosse entreprise de quincaillerie dans le Sud. C'est en 1934, à 26 ans, que le gendarme Tardif a débarqué à La Réunion et servi sous les ordres de Vérines dont il me parlait avec admiration et émotion. Pour lui le capitaine Vérines c'était un chef respecté et qui savait faire respecter ses gendarmes, un chef à la fois rigoureux et compréhensif, sur qui on pouvait compter en cas de problème. Très proche de ses hommes... Presque un ami. Ses paroles rejoignent le discours prononcé en 1937 par le maréchal des logis chef Pascal, lors du repas d'adieu au Commandant Vérines. Après la guerre, il a pleuré quand il a appris que Vérines avait été fusillé par les Allemands. Autre témoignage, Mme Eugène Gaud (France Gérard), parente de Jean Tardif, dit de Vérines: « *Il se tenait droit comme un « I », une certaine raideur qui lui donnait une prestance indiscutable... Pas hautain, mais distant et réservé; le genre d'homme qui impose respect et inspire aux femmes le désir de se faire protéger...* ».

### Vérines et les scouts

Deux jours après les adieux des gendarmes c'est, le 25 juillet 1937, ceux des scouts. Les scouts de La Réunion voulaient manifester à Vérines leur sympathie et leur reconnaissance en raison de son action particulièrement bienveillante à leur égard. En effet quand le scoutisme a démarré en 1934 à Saint Denis, Vérines y a apporté son soutien et donné des directives à ses brigades pour que les scouts y reçoivent bon accueil. Il leur a aussi offert personnellement, sur ses propres deniers, une tente et un drapeau. D'ailleurs au moment où Vérines s'apprête à quitter La Réunion, la nouvelle troupe scout de Saint Pierre vient d'être baptisée « *Troupe Vérines* ». Pour ces adieux les scouts avaient invité Vérines dans la salle de l'Académie à Saint Denis : discours, récital de violon et de piano, cadeau.

Et pour finir, un émouvant « *ce n'est qu'un au revoir...* »

### Vérines quitte La Réunion le 4 août 1937

Huit jours plus tard, le 4 août 1937, le chef d'escadron Vérines quitte définitivement la Réunion. Le train s'arrête place du Gouvernement : de nombreuses personnes se pressent pour le saluer.

Au port de la Pointe des Galets, le quai est noir de monde. C'est dire la popularité de cet officier de Gendarmerie.

Abd El Krim aussi est là.

Vérines rejoint la France sur le « Chantilly » avec son fils Guy, âgé de 17 ans ; depuis 1932 son épouse avait dû rentrer, pour faire soigner à Paris leur fils cadet Christian, sourd et muet.



Au 1<sup>er</sup> plan Mme Verines, Guy, Christian (1932)

### Chef d'Escadron Vérines à la Garde Républicaine de Paris (GRP)

Le 1<sup>er</sup> février 1938, le C.E. Vérines prend le commandement du 3<sup>ème</sup> bataillon de la Garde Républicaine de Paris (GRP), caserne Prince Eugène, place de la République. Ce grand blessé, « *gueule cassée* » de 14-18, est nommé officier des sports de la GRP. Son équipe de rugby est championne de France militaire en 1938-1939 : il faut rappeler que Vérines, jusqu'en 1914, jouait à la JSB, l'équipe de rugby de Brive.

Dès 1938 il crée la célèbre section de gymnastique de la GRP, qui lui survivra une quarantaine d'années. Avant d'être dissoute en 1982, cette formation se produira dans toute la France et à l'étranger (Belgique, Hollande, Canada, Espagne, Maroc, Sénégal, Suisse, etc.).

### Petit Guy...

Le 13 juin 1940 au matin Paris est déclaré ville ouverte. A 15 heures le commandant Vérines reçoit les ordres de l'EM de la Gendarmerie: la GRP doit rester sur place, sans combattre, pour assurer le maintien de l'ordre. Vérines est atterré; lui qui a failli, comme beaucoup d'autres, laisser sa peau dans le combat contre les Allemands, lui le héros de 14-18, il devra rester l'arme au pied devant le même ennemi. Il a du mal à s'y résigner. Il réunit ses officiers, la rage au cœur. Son premier mouvement le pousse à désobéir à cet ordre. Il s'attend donc à être arrêté dès l'arrivée des Allemands. S'enfermant dans son bureau il met ses affaires en ordre et écrit à famille. Nous avons la lettre poignante qu'il écrit à son fils Guy, ce 13 juin 1940.

Le lendemain 14 les premières patrouilles allemandes entrent dans Paris.

Paris ce 13 juin

Petit Guy

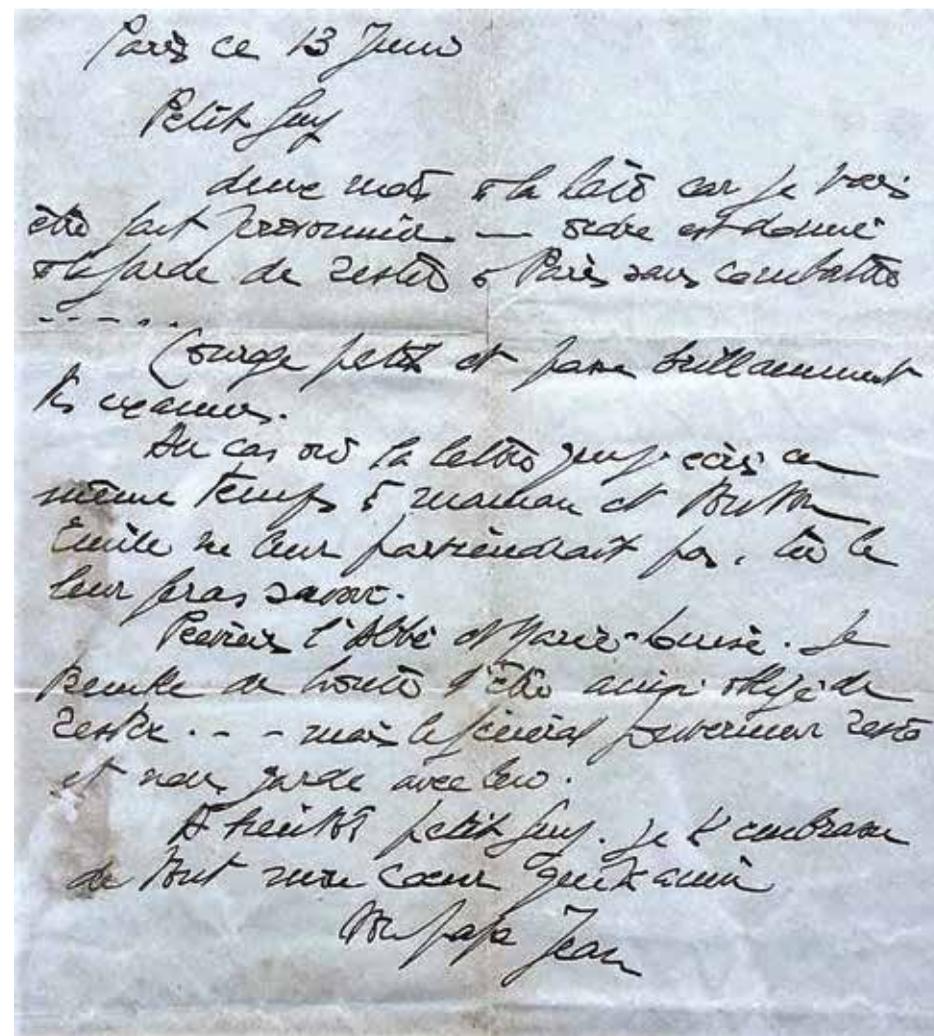
Deux mots à la hâte car je vais être fait prisonnier. Ordre est donné à la Garde de rester à Paris sans combattre... Courage petit et passe brillamment tes examens.

Au cas où la lettre que j'écris en même temps à maman et tonton Emile ne leur parviendrait pas, tu le leur feras savoir.

Préviens l'abbé et Marie-Louise. Je tremble de honte d'être ainsi obligé de rester... mais le général gouverneur reste et nous garde avec lui.

A bientôt petit Guy. Je t'embrasse de tout mon cœur qui t'aime.

Ton papa Jean.



Lettre à Guy, 13 juin 1940

### Vérines et le réseau Saint-Jacques

Finalement Vérines reste à son poste. Il sera même bientôt obligé de cohabiter dans sa propre caserne avec la Wehrmacht qui y installe son PC de défense aérienne. Décidé à entrer clandestinement en résistance, il cherche, après l'appel du 18 juin, le moyen de prendre contact avec Londres. André Visseaux, un ami qui participe avec lui aux réunions d'anciens de 14-18, le met en relation avec son cousin, qui a combattu récemment à Narvik et qui vient justement de débarquer clandestinement en Normandie, envoyé par de Gaulle pour monter un

réseau de résistance. Il s'agit du capitaine Maurice Duclos, alias Saint Jacques dans la clandestinité.

Le réseau Saint Jacques est le premier en date des réseaux de résistance. Mi-août 1940, Vérines reçoit Saint Jacques dans sa caserne Prince Eugène de la GRP, place de la République, au milieu de centaines de soldats allemands qui vont et viennent aux portes de son bureau. Ainsi prend naissance, à l'intérieur du réseau Saint Jacques ce qu'à Londres on appelle le « sous réseau Vérines ». Mission de Vérines : recueil et transmission à Londres de renseignements sur l'organisation et l'activité allemandes dans le secteur des côtes normandes et à Paris. En fait sa zone d'action va déborder vers la Picardie et la Touraine avec par exemple le colonel Raby, à Tours, qui commande la Légion de Gendarmerie du Centre. Vérines fonde son réseau essentiellement sur des militaires de la Gendarmerie dont en premier des gardes républicains qu'il envoie régulièrement en Normandie, officiellement en permission, mais en réalité en mission avec des objectifs précis correspondant aux demandes exprimées par Londres. Il recrute aussi des civils, comme la famille Halbout en Normandie, Jacques Daroussin et l'Abbé Roger Derry à Paris.

Grâce au « sous réseau Vérines », le Réseau Saint Jacques va connaître un développement rapide et une solide efficacité.

Dès avril 1941, une liaison radio clandestine est établie entre Londres et le PC du Réseau Saint Jacques 8 Place Vendôme, siège de l'entreprise familiale Duclos. Quelques jours plus tard Saint Jacques part en Normandie, avec pour guide le garde républicain Raymond Guillaud, en vue de reconnaître les plages du sud-est de la presqu'île du Cotentin : premier dossier de ce qui sera trois ans plus tard la plage de débarquement *UTAH BEACH*.

Début août 1941, tout en conservant son commandement du 3<sup>ème</sup> Bataillon de la GRP, Vérines est nommé Commandant militaire des Invalides.

### Vérines arrêté, déporté

D'août à septembre 1941, 65 membres du réseau St Jacques sont arrêtés. L'opérateur radio a trahi.

Le 10 octobre, Vérines est arrêté par la gestapo dans son bureau de la GRP, place de la République. Entre août et octobre 1941 le réseau Saint Jacques est entièrement démantelé. Les pertes du sous-réseau Vérines : 19 déportés dont 16 seront exécutés.

Après 2 mois de détention à Fresnes, Vérines est envoyé le 9 décembre 1941 en Allemagne à Düsseldorf. Dans le même convoi se trouvent deux autres officiers de gendarmerie de son réseau, en poste à Tours, le colonel Raby et le lieutenant Laurent. A Düsseldorf, Vérines retrouve Halbout, ami fidèle de son réseau de Normandie. L'état du seul œil qui lui reste depuis sa blessure de guerre de 1917 se dégrade rapidement.

Jusqu'à la fin de la guerre, on n'aura plus aucune nouvelle de Vérines. Son courrier est confisqué, à l'arrivée comme au départ. Cette période sera reconstituée

grâce à des témoignages de ses compagnons de détention. Tous ces témoins expriment unanimement leur admiration pour la dignité du comportement de Vérines pendant sa détention. Le Colonel de gendarmerie Boilin, rescapé du procès de Düsseldorf, écrira en 1947 : « J'ai été tout de suite attiré par sa haute, digne et fière silhouette.... Bien que son regard fût voilé par d'épaisses lunettes, il émanait de sa physionomie et de son altière attitude de soldat, je ne sais quoi de grand, de beau, de noble.... La souffrance et les épreuves avaient donné à son masque une majesté frappante qui inspirait le respect et l'admiration. »

Perdant le peu du seul œil qui lui reste, Vérines finit par devenir aveugle, et Boilin s'arrange pour lui servir parfois de guide pendant les quelques minutes de promenade autorisées. Pour toutes ses sorties de cellule, il portait son uniforme d'officier de gendarmerie avec son ceinturon de la Garde, et le pli de son pantalon était toujours impeccable. « *Au milieu de notre misère, écrit Boilin, il avait grande allure, comme s'il avait été en représentation.* » Il était le seul auquel le warchtmeister chargé de la promenade rendait son salut, rapporte le Docteur Roche arrêté début 1943 et détenu avec Vérines.

Le 14 juillet 1943 Vérines entonne la Marseillaise, reprise par les autres détenus.

### Le 20 octobre 1943 Vérines est fusillé

Le procès commence dans la chapelle de la prison de Düsseldorf le 23 août 1943.

Question du président : « *Pouvez-vous me donner votre parole d'honneur que vous n'avez pas appartenu à un réseau de résistance contre l'Allemagne ?* ».

Réponse de Vérines : « *Non. Je ne peux pas.* »

Verdict : 17 condamnés à mort, dont Vérines. D'autres sont condamnés à des peines de prison, dont Marcel Halbout, le colonel Boilin et le Docteur Roche.

Tout comme les autres condamnés, Vérines refuse de signer un recours en grâce adressé à Hitler. Ils sont désormais classés « *Nacht und Nebel* », Nuit et Brouillard : matricule « *N. N 401* » pour Vérines.

Le 20 septembre 1943, transfert à Rheinbach. En octobre transfert à Cologne, Raby soutenant Vérines aveugle. Le 9 octobre, le Colonel Raby, les capitaines Martin et Morel, officiers de Gendarmerie constituant l'antenne du réseau Vérines en Touraine, sont fusillés. Six jours plus tard l'Abbé Derry est décapité à la hache.

Le 19 octobre à 19h00, on vient annoncer à Vérines qu'il sera exécuté le lendemain. En compagnie de l'aumônier il passe la nuit à écrire à ses proches et à prier.

A sa demande il est autorisé à revêtir son uniforme d'officier de Gendarmerie et à être enterré avec elle. Le 20 octobre 1943, alors que le cortège emmené par le commandant de la prison l'accompagne lentement à travers les couloirs vers le lieu de son exécution, Vérines soudain entonne la Marseillaise qui résonne dans toute la prison. Face au peloton d'exécution, Vérines refuse de se faire bander les yeux et attacher les mains. En tenue, avec ses décorations de 14-18

et d'officier de la Légion d'Honneur, il salue militairement et de la main gauche montre aux soldats son cœur, en s'écriant: « *Vive la France! Qu'elle vive!* ».

*Feuer!* Vérines tombe.

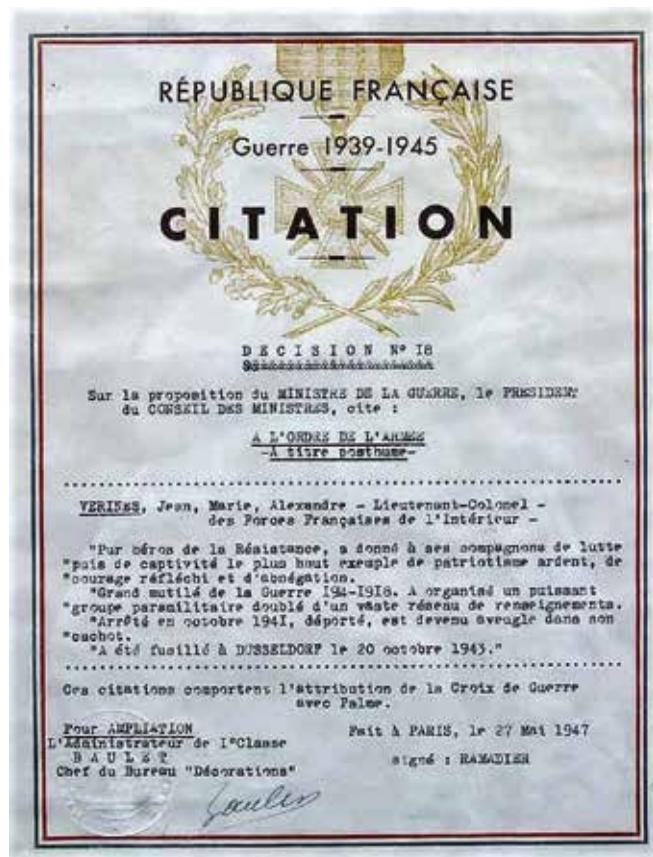
Vérines est inhumé dans le cimetière de Cologne. Les tombes des « *Nacht und Nebel* » ne doivent pas être identifiées. Mais l'aumônier, le père Gertgès, tient chez lui un plan du cimetière avec l'emplacement et les noms des prisonniers exécutés.

Le 17 mai 1945, Vérines est promu lieutenant-colonel avec rétroactivité au 25 décembre 1941.

A cette date on ignorait encore sa mort et les faits le concernant depuis son arrestation; la Croix Rouge les révélera en novembre 1945.

Le 24 avril 1946, la médaille de la Résistance lui est accordée

Le 27 mai 1947, le Président du Conseil cite Vérines à l'ordre de l'Armée: Croix de guerre avec palme.



Le 22 novembre 1947, sur décision du Ministre de la Guerre Edmond Michelet, la caserne Prince Eugène, où Vérines commandait le 3<sup>ème</sup> Bataillon de la GRP quand il a été arrêté, est baptisée caserne Vérines, au cours d'une importante prise d'armes.

Le 28 février 1948, à l'Ecole d'Officiers de la Gendarmerie Nationale, une promotion d'officiers de gendarmerie est baptisée « promotion Vérines ».

Le 5 octobre 1948, à Strasbourg dans l'enceinte du Fort Desaix, les honneurs sont rendus aux corps de quatre officiers de Gendarmerie fusillés à Cologne, dont le Lieutenant-colonel Vérines. Le détachement d'honneur est commandé par le capitaine Convert, qui avait servi à la GRP sous les ordres de Vérines. Le lieutenant-colonel Convert sera un des successeurs de Vérines à la tête de la Légion de Gendarmerie de la Réunion, d'octobre 1956 à janvier 1963. J'ai eu l'occasion de rencontrer souvent le colonel Convert qui passait sa retraite moitié à La Réunion, moitié sur la côte d'azur.

Après une prise d'armes solennelle, le 11 octobre 1948, dans la cour de l'Hôtel des Invalides, en présence du Ministre de la Défense Paul Ramadier, du Directeur et de l'Inspecteur Général de la Gendarmerie, le corps de Vérines est transporté à Malemort près de Brive pour une sépulture familiale.

Sur décision du Ministre de la France d'Outre-Mer, le chef d'escadron Mérian commandant la Gendarmerie de la Réunion inaugure le 8 septembre 1952, au 61 rue Mac Aulife, à Saint Denis, en présence notamment du Préfet Pierre Philipp, de l'Evêque Monseigneur François Cléret de Langavant, du député Raphaël Babet, du président du Conseil Général Roger Payet, d'autorités judiciaires, administratives et militaires, une plaque commémorative apposée sur la façade de la Gendarmerie :



### Le drapeau du Réseau Saint Jacques confié à la Gendarmerie

André Visseaux, cousin de Saint Jacques et dernier responsable survivant du réseau, avait donné le drapeau du réseau Saint Jacques à Guy Vérines, fils de notre héros, en émettant le vœu qu'il soit confié à la Garde Républicaine en hommage à la contribution de la Gendarmerie, et plus particulièrement du Lieutenant-Colonel Vérines, à la Résistance au sein de ce réseau.

C'est André Visseaux qui, en août 1940, avait mis Vérines en contact avec le capitaine Maurice Duclos, alias Saint Jacques.

Le 4 septembre 1983, dans la cour de la caserne Vérines, Place de la République à Paris, le colonel (er) Guy Vérines remettait solennellement au Général de Laroche Lambert, commandant de la Garde Républicaine de Paris, le drapeau du Réseau Saint Jacques.



Tel est Jean VÉRINES

Poilu héroïque, grand blessé de 14-18

Organisateur et chef d'un important réseau de résistance, fusillé par l'ennemi.

Croix de guerre avec 3 palmes et 1 étoile de vermeil

Médaille de la Résistance

Officier de la Légion d'Honneur

**Une bien grande et bien belle figure de la Gendarmerie.**

Yvon LUCAS

### Bibliographie

Patrick de Gméline, *Jean Vérines*, 1985

Archives des Armées

Archives de la Gendarmerie.

## LE CHOIX DU CONJOINT : ROMANCE, GÉNÉTIQUE ET SOCIOLOGIE MARIAGE LÉ PAS BADINAGE

par Bernard CHAMPION

### Introduction

Pourquoi l'amour ce sentiment autrefois ridicule, demande Adam Smith, est-il devenu une passion presque respectable ? « L'Amour qui, autrefois, était une passion ridicule, devint plus grave et plus respectable. La preuve en est le fait qu'aucune tragédie ancienne n'a pour mobile l'amour, alors que maintenant [au siècle des Lumières] celui-ci est respectable et influence tous les divertissements du public. » « Sauf pour celui qui l'éprouve, l'amour (*passion*) est unanimement jugé tout à fait disproportionné à la valeur de l'objet, explique Smith, et quoiqu'on le pardonne à un certain âge, on s'en moque toujours pour la raison qu'on ne peut y entrer » (*The Theory of Moral Sentiments*, the second edition, London and Edinburgh : Millar et Kincaid, 1761, p. 46).

Un sujet de perplexité du moderne qui s'intéresse aux sociétés traditionnelles est alimenté par le constat « navrant » que ce qui lui paraît faire le sel de l'existence, la passion amoureuse – la société l'en a persuadé, si l'on en croit Adam Smith – paraît n'y avoir aucun prix, voire représenter une gêne ou un travers susceptibles de déranger le sérieux des agencements sociaux. *Mariage lé pas badinage*, dit un proverbe créole (mis en chanson)...

Le « choix du conjoint » compose deux intérêts spécifiques : il est « naturel » (au sens où un biologiste peut écrire une « Histoire naturelle du mariage ») et il est social. Il sanctionne un accord des apparences – éventuellement un consentement – relevant de ce que l'éthologie dénomme « parade » qui vise à reproduire l'espèce, et un accord socio-économique qui vise à reproduire les patrimoines. La famille étant le cadre de cette double reproduction, il est évident que ce passage de génération peut être soumis aux intérêts contradictoires de ces deux ordres de réalité :

« – Elle n'a qu'un œil ! objecte le fiancé d'un mariage arrangé dans une comédie de boulevard.

– Oui, mais elle a deux millions ! »

Considérations biologiques (I) et considérations sociales (II) travaillent à la rencontre en cause.

## I - L'« infrastructure »

Aristote : « La reproduction est un choix irréflecti » : « *Il ne s'agit pas d'un choix réfléchi, mais d'une tendance naturelle à laisser après soi un autre semblable à soi* » (Aristote, *Politique*, I, 2)

Saint Paul : « Mieux vaut épouser que brûler » : « *Ceux qui ne peuvent rester continents, qu'ils se marient ! car il vaut mieux se marier que brûler* » (Paul de Tarse, *Épître aux Corinthiens*, 9)

Une émotion particulière saisit en effet les espèces quand la nature les pousse à se reproduire. On peut s'autoriser de Platon pour considérer ce fait que « *la nature mortelle cherche, à toute force, la perpétuité et l'immortalité* » et que le trouble caractéristique des manifestations amoureuses correspond à ce travail de l'individu en souffrance de sa propre repousse. Voici ce qu'explique le personnage de Diotime à Socrate : « N'as-tu pas observé dans quelle crise étrange se trouvent tous les animaux, volatiles ou terrestres, quand ils sont pris du désir d'engendrer ? Comme ils sont malades et travaillés par l'amour, d'abord quand ils ont à s'accoupler entre eux, ensuite quand il s'agit de nourrir leur progéniture, toujours prête pour sa défense, même les plus faibles, à combattre contre les plus forts et à *mourir pour elle*, s'imposant la faim et mille autres sacrifices pour la faire vivre ? ». (*Le Banquet*, 206 et s.).

Cette intensification de la tension vitale se remarque par l'exaltation de celui qui est « pressé d'enfanter quand il s'approche du beau ». « Alors, il (ou elle) devient joyeux, s'épanouit, enfante et produit. S'approche-t-il (elle) du laid, au contraire, renfrogné et chagrin, il (elle) se détourne, se replie, se referme sur son germe avec douleur. »

Le champ du choix du conjoint est donc, banalement et d'abord, celui de l'attraction sexuelle. Chez les autres mammifères, les choses sont simples : il y a une saison pour ça : cela s'appelle l'**œstrus**. Chez les humains, c'est plus compliqué : c'est la remarque de Beaumarchais dans le *Mariage de Figaro* : « *Boire sans soif et faire l'amour en tout temps, il n'y a que ça qui nous distingue des autres bêtes...* » (Beaumarchais, *Le Mariage de Figaro*, 1784, II, 21). Ou, pour le dire avec l'humour grinçant de Cioran : « Au zoo. Toutes ces bêtes ont une tenue décente, hormis les singes. On sent que l'homme n'est pas loin » (Écartèlement, Œuvres, Paris : Gallimard, 1995, p. 1452).

### Œstrus : désir furieux...

L'œstrus, ou chaleurs, est donc la période durant laquelle une femelle mammifère est fécondable et recherche l'accouplement en vue de la reproduction. Le terme *oistros* désigne le taon en grec ancien, insecte parasite du bétail domestique (*taon*,

ou œstre, du bœuf, du cheval, du mouton...); *oistrôdes* signifie semblable à un animal piqué par un taon ; *oistros* signifie, par extension, *désir furieux, folie*. Oppien décrit la réaction des bovins piqués par cet insecte : « *Ils ne se soucient plus de la voix du pasteur, non plus que du pâturage et du troupeau, mais quittant la prairie et les étables, ils s'élancent tout en fureur [...] Ils ne craignent ni les précipices, ni les rochers inaccessibles; en un mot, rien ne peut arrêter l'impétuosité d'un taureau vivement pressé par la douleur que lui cause l'aiguillon du taon qui le pique. Il remplit toute la contrée de ses mugissements [...]* » (*Halieutica*, II, v. 521 et s.) La nymphe Io, transformée en génisse par Zeus, fut chassée jusqu'au bout du monde par la piqûre d'un taon, fruit de la jalousie d'Héra.

L'œstrus est visible chez certaines espèces par un comportement ou une posture particulière (la lordose, par exemple, courbure de la colonne vertébrale chez le Chat). Chez d'autres mammifères, tels que l'Homme ou certains primates, il y a une dissociation entre le comportement sexuel et la reproduction. *Les signes de l'œstrus ne sont pas visibles, ou du moins ne sont pas perceptibles à la conscience*. (Il en résulte la disponibilité quasi permanente soulignée plus haut...)

Les choses seraient peut-être beaucoup plus simples si nous nous reproduisions *scissiparité* ou *parthénogenèse*, par *clonage*... En réalité, si la grande majorité des espèces a recours à ce procédé qui s'appelle la reproduction sexuée c'est que ce dispositif possède une *supériorité évolutive puisqu'à la faveur de la recombinaison génétique il multiplie la variabilité, donc la capacité d'adaptation* (alors que la reproduction asexuée produit des copies identiques, des clones). La sexualité est une machine à fabriquer de la différence.

Mais pour fabriquer de la différence il ne faut évidemment pas se reproduire entre soi. Il existe des dispositifs naturels qui préviennent, précisément, la reproduction entre proches. Ce fait est vérifié dans le monde animal. Par exemple chez la souris qui « choisit », parmi les partenaires qui lui sont proposés, celui dont le profil génétique est le plus éloigné du sien. Cette reconnaissance s'opère par l'interprétation des gènes d'histocompatibilité que le système immunitaire exprime pour reconnaître le soi et le non-soi. Le système immunitaire, révélé notamment par la pratique de la greffe d'organe, permet de distinguer le « soi » du « non soi » grâce à des protéines spécialisées présentes sur la membrane de toutes les cellules d'un même sujet. Toutes les cellules d'un même organisme « savent » qu'elles sont « sœurs ». Le problème majeur de la greffe est celui du rejet du « corps étranger ». Les protéines spécialisées dans cette reconnaissance, éliminées avec la sueur, inodore, et dégradées par des micro-organismes dont l'activité est associée au complexe majeur d'histocompatibilité (CMH), font office de *signature individuelle*. L'empreinte chimique individuelle

est ainsi une combinaison de plusieurs centaines de substances volatiles dont certaines sont liées au genre. Les protéines issues des signaux moléculaires de la chimie corporelle (excrétés dans la sueur et les urines) sont ainsi des *indicateurs de la proximité génétique*. Ce sont ces signaux moléculaires, en passant dans les urines, qui transmettent à la souris l'« odeur de la parenté génétique ».

*Si la sexualité est un dispositif à produire de la différence pour tromper la capacité d'adaptation des agents pathogènes, alors la différence possède une valeur supérieure à la ressemblance...* S'ouvre ici une discussion un peu rebattue: *Les compétences des souris (et d'autres espèces) sont-elles aussi celles de l'espèce humaine?* Les animaux disposent, en effet, d'un organe spécialisé dans la détection de certaines molécules, dit organe voméronasal (OVN) *qui est vestigiel chez l'homme*. Cet organe est spécialisé dans l'interprétation d'hormones spécifiques qu'on appelle les *phéromones*.

*Le nez humain est-il capable d'interpréter ces signaux que sont les phéromones?* On pourrait citer, à ce titre, une batterie d'expressions qui mettent le nez en vedette... Et évoquer l'industrie de la parfumerie (qui utilise notamment les ingrédients de la signalisation animale)... Il est frappant, également, de constater le rôle que certaines traditions, coutumes ou proverbes attribuent à la sueur, par exemple, dans l'empreinte sexuelle et dans la séduction. Voici, par exemple, l'origine présumée de la passion d'Henri III pour Marie de Clèves:

*« Marie de Clèves, âgée de seize ans, de la figure la plus charmante, après avoir dansé assez longtemps, et se trouvant un peu incommodée de la chaleur du bal, passa dans une garde-robe où une des femmes de la Reine-mère, voyant la chemise toute trempée, lui en fit prendre une autre. Il n'y avait qu'un moment qu'elle était sortie de cette garde-robe, quand le Duc d'Anjou, qui avait aussi beaucoup dansé, y entra pour raccommode sa chevelure, et s'essuya le visage avec le premier linge qu'il trouva: c'était la chemise qu'elle venait de quitter. En rentrant dans le bal, il jeta les yeux sur elle, la regarda, dit-on, avec autant de surprise que s'il ne l'eût jamais vue; son émotion, son trouble, ses transports et tous les empressements qu'il commença de lui marquer, étoient d'autant plus étonnants, que depuis six jours qu'elle étoit à la Cour, il avait paru assez indifférent pour ces mêmes charmes qui, dans ce moment, faisoient sur son ame une impression si vive et qui dura si longtemps. Il devint insensible, disent tous les Mémoires de ce temps-là, à tout ce qui n'avait pas de rapport à sa passion. »* (*Œuvres complètes de Monsieur de Saint-Foix*, Historiographe des Ordres du Roi, tome quatrième, Paris, 1778, p. 306-307).

Double singularité du nez qui signale son « indiscrétion » (il juge avant qu'on lui ait demandé son avis) et qui témoigne de la valeur évolutive qu'il a pu représenter:

1° c'est le seul organe sensoriel qui soit en prise directe avec le « cerveau émotionnel », notamment avec l'amygdale, siège des réactions instinctives de vie et de survie (de surcroît, les terminaisons du nerf olfactif, traversant le crible de l'os du même nom, l'os ethmoïde, mettent le cerveau en contact direct avec le monde extérieur) et 2° les cellules olfactives possèdent une capacité de neuro-régénération unique. Alors que l'homme se veut libre, affranchi, « dénaturé », responsable en conscience de ses choix, il apparaît que les fonctions les plus nécessaires à son existence engagent aussi des dispositifs en communication directe avec les structures archaïques de son système nerveux...

Peut-on, donc, s'en remettre à l'odeur pour choisir son conjoint? Si l'on prend en compte ce qui vient d'être noté, l'appétence olfactive signifierait la conformité au plan de la reproduction sexuée: savoir le choix d'un partenaire génétiquement non apparenté, apte à produire de rejetons résistants aux maladies... La typologie immunogénétique a ainsi été sollicitée par une agence matrimoniale américaine dans une procédure rapportée avec un brin d'ironie et d'incrédulité dans *Time* du 30 Janvier 2012 (*Can Your Smelly Shirt Land You a Better First Date?*) qui consiste à choisir son partenaire comme le font les souris (par l'odeur d'aisselles, en l'espèce)... On a pu aussi voir sur le web des publicités pour des rencontres de ce type, intitulées *Pheromones parties...* (où les participants testent au hasard, ou mettent à l'épreuve, des T-shirts portés trois nuits de suite par le ou la partenaire virtuel (le) et enfermés dans des sacs en plastique ziplockés).

Mais les humains, nous le savons, sont bien trop raisonnables, non seulement pour se laisser emporter par la folie furieuse de l'œstrus que j'évoquais tout à l'heure, mais pour s'engager sur des signes aussi volatils que les phéromones... (il n'y a guère que la publicité des préservatifs qui parle de « ces moments où la raison s'égaré »...). Le « choix du conjoint » serait donc porté par une urgence vitale pondérée par des considérations sociales... Ce sont ces considérations qui intéressent maintenant.

## II - La reproduction sociale

Dans les sociétés humaines, en effet, la reproduction physique est aussi, idéalement, une reproduction des statuts.

Quand on parle de « choix du conjoint », il faut commencer par exclure la généralité des sociétés traditionnelles où l'on n'a pas le souci (ou la chance) de choisir son conjoint, puisqu'on le choisit pour vous. Dans la plupart des sociétés, en effet, les mariages sont pris dans *un système d'échanges entre des groupes ou des lignages*. Le choix du conjoint n'est pas une affaire personnelle et les individus rentrent dans le cadre sans question... Il y a des groupes, par exemple

– je pense à une société touarègue en particulier – où lorsque naît un enfant on sait déjà qui il ou elle épousera selon toute vraisemblance.

## La dot

Voici, par exemple, une institution dont les jeunes générations connaissent à peine l'existence : *la dot*.

La dot c'est, je le rappelle (j'ai trouvé cette définition dans un guide du mariage sur le Net) : « Ce qui était autrefois apporté à la jeune fille par ses parents pour lui permettre de trouver un mari, lui offrir une partie de leur fortune, et aussi affirmer leur puissance et leur richesse ». La dot, selon Willy (Henry Gauthier-Villars - 1859-1931), c'est ce « *présent* donné au *futur* pour dissimuler l'*imparfait* ». Le terme « dot » désigne improprement deux pratiques différentes :

– la « compensation matrimoniale » ou « prix de la fiancée » (*bride price*) (en Afrique traditionnelle, p. ex.) remise par la famille de l'époux aux parents de l'épouse – et la « dot » (*dowry*) proprement dite, soit la valeur, remise par ses parents, qui accompagne l'épouse au moment de son mariage.

Il existe des sociétés où l'on « achète » une épouse, et d'autres où l'on dote sa fille : où l'on « achète » un mari. Je me réfère ici à la définition du mariage que donne un vers d'Euripide, quand Médée déplore que ce mari que l'épouse a « acheté à prix d'or » (χρημάτων ὑπερβολῆ) va devenir le « maître de son corps » (Euripide, *Médée* v. 232-233)

Cette différence est liée au mode de propriété et à la concurrence. Dans les sociétés stratifiées, il y a propriété individuelle et donc héritage vertical. Pour transmettre ses biens à ses enfants il faut un système de parenté qui distingue le foyer des autres unités domestiques. Ce sont ces modalités de transmission de la propriété et des statuts sociaux qui sont à l'origine de la dot qui a pour principe l'égalité des genres devant l'héritage et qui répond à une stratégie sociale. En dotant sa fille et en affectant (éventuellement) de lui « acheter un mari » le possédant manifeste son importance et la multiplie. La dot est généralement inaliénable, elle reste une propriété de l'épouse dont le mari n'a que l'usufruit : elle est la main de sa lignée propre au sein d'une autre famille.

C'est donc une originalité des sociétés modernes que de mettre en avant la *liberté de choix* dans le choix du conjoint... voici la critique de Montaigne à ce sujet :

« On ne se marie pas pour soy, quoi qu'on die ; on se marie autant ou plus pour sa postérité, pour sa famille. L'usage et interest du mariage touche nostre race bien loing par delà nous. Pourtant me plait cette façon, qu'on le conduise

plustost par mains tierces que par les propres, et par le sens d'autruy que par le sien. Tout cecy, combien à l'opposite des conventions amoureuses ! Aussi est ce une espèce d'inceste d'aller employer à ce parentage vénérable et sacré les efforts et les extravagances de la licence amoureuse » (*Essais*, III, 5).

En réalité, du roman au théâtre de boulevard, la littérature est pleine de cette opposition entre le mariage d'*inclination* et le mariage de *raison*. Exemple : Deux jeunes gens qui ne se connaissent pas descendent dans le même hôtel. Ils rentrent d'un séjour à l'étranger (ÉRASMUS avant la lettre) à la demande de leurs familles respectives pour un mariage arrangé. Ils s'accordent pour protester contre ces façons barbares et tombent évidemment amoureux l'un de l'autre, ce qui contrarie les plans familiaux. Miracle : ils découvrent qu'ils sont, sans le savoir, les partenaires involontaires de ce mariage convenu. *Ils sont donc tombés amoureux avant et sans savoir que cette inclination réciproque sanctionnait un mariage de raison...* Ce qui prouve évidemment que les familles n'y sont pour rien.

L'amour apparaît dans cette comédie comme l'*homologation individuelle des arrangements collectifs*. Contrairement à la réalité qu'on lui prête, l'amour est ici l'opérateur de la nécessité sociale. Cette histoire résout la quadrature du cercle des sociétés libérales quand il faut tomber amoureux, de manière parfaitement désintéressée, de la personne dont on a intérêt à tomber amoureux.

## L'homogamie : Alain Girard, *Le choix du conjoint*, 1964

Publié en 1964, l'ouvrage présente les résultats d'une enquête réalisée en 1959 par l'Institut national d'études démographiques (INED) auprès de 1646 couples constitués par des femmes de moins de 62 ans et des hommes de moins de 65 ans, tous deux célibataires au moment du mariage. Le questionnaire, administré par 164 enquêteurs dans 144 localités comportait trois parties : « les conjoints », « les circonstances du mariage » et « opinions et attitudes générales à l'égard du mariage ». La question que posait Alain Girard était la suivante : « Qui épouse qui ? ». L'idée principale de cet ouvrage fondateur est celle d'homogamie. L'homogamie, qui désigne le mariage des semblables, est d'abord géographique : au moment de l'enquête les futurs conjoints habitaient dans près de 6 cas sur 10 la même localité, et dans près de 9 cas sur 10 le même département ou la même région. L'enquête montre que, même dans le cas de migrations des campagnes vers les villes, les personnes d'une même région reconstituaient des groupes de sociabilité en rapport avec leur lieu d'origine. Cette homogamie géographique se doublait d'une homogamie sociale et culturelle : en 1959, dans 45 % des cas les unions étaient contractées entre personnes dont les parents appartenaient au

même groupe socioprofessionnel, cette proportion montait à 69 % des cas si l'on tenait compte des groupes socioprofessionnels les plus proches.

### Le bal et la « loterie des cœurs »

L'enquête d'Alain Girard qui donne donc un point de vue sur la France de 1960 souligne le rôle des associations (au sens large de réunion, occasionnelle ou durable, d'individus ayant des intérêts communs) dans la rencontre des futurs conjoints. « *Tout concourt à mettre en présence des individus proches* » (op. cit., p. 192). La communauté travaille à former en couples des individus « déjà socialement appariés » (op. cit., p. 195). Le bal est souvent l'endroit où se précipite une union inscrite dans la proximité sociale, professionnelle, religieuse... Il suffit d'ajouter le choix individuel à ces déterminants pour faire un mariage d'amour. Tel l'exemple de cet homme qui expose que son mariage résulte du hasard (« nous avons été tirés au sort ») : « *Nous nous sommes connus par des cœurs vendus dans un bal; nous avons le même numéro* » (op. cit., p. 99 et 193). « *Mais le bal, commente Girard, n'est pas un lieu indifférencié où se réunissent des personnes de tous les milieux. C'est le bal de village ou de quartier, c'est la surprise-partie des milieux bourgeois, c'est le bal des cheminots ou de l'Ecole Centrale, le bal annuel des Auvergnats à Paris, ou celui qui termine la kermesse d'une paroisse. Si l'on « prend des cœurs », il y a donc de fortes chances pour que les acheteurs du même numéro soient des jeunes gens ou des jeunes filles du même milieu.* » Le bal réalise ce petit miracle qui consiste à neutraliser la « suspicion légitime » qui s'élève naturellement lorsqu'un ou un (e) inconnu (e) s'adresse à vous sans autre forme de procès.

Cette homogamie se vérifie bien entendu à l'île de La Réunion. Une étude de l'INSEE Réunion pour les années 1998-99 met en évidence l'homogamie géographique (n° 114, 4° trimestre 2002) : la proximité paraissant la règle pour le choix du conjoint, *près de la moitié des mariages unissent des conjoints nés dans la même commune*. Si l'on divise (arbitrairement) l'île en 4 micro-régions (N-S-E-O), on constate que plus des 2/3 des mariages entre natifs de l'île unissent deux personnes de la même micro-région. En 1999, à Saint-Paul, 60 % des femmes natives de cette commune se sont mariées avec un homme également né à Saint-Paul.

*Et aujourd'hui ?* Le mode de vie, la « libération des mœurs », la mobilité... tout paraît multiplier à l'infini les possibilités de rencontre. En réalité, les évolutions concernent *le statut juridique de la vie en couple* (concubinage, PACS...) et vérifient l'homogamie en cause. En 2016, à La Réunion, les personnes vivant en couple dans le même logement se tournent davantage vers l'union libre qu'en métropole : 28 % contre 20 %. En revanche, seules 3 % choisissent le Pacs,

une part deux fois plus faible qu'en métropole. Le type d'union varie fortement avec l'âge des conjoints. Les deux tiers des Réunionnais de moins de 30 ans vivant en couple sont en union libre, tandis que le mariage devient majoritaire à partir de 35 ans. Si les formes de l'union matrimoniale ont évolué, paraissant dévaluer la forme canonique du mariage et si, aujourd'hui, les enfants nés hors mariage représentent, en France, plus de la moitié des naissances (58,6 % en 2016), le fait que les pères reconnaissent leur enfant dans l'année qui suit (en 2016, seulement 4 % des enfants n'ont pas été reconnus - INED, *Population & Sociétés*, n° 553, mars 2018) rappelle, s'il était besoin, que « *cette tendance naturelle à laisser après soi un autre semblable à soi* », selon la remarque d'Aristote citée en introduction, est bien le premier moteur, *irréfléchi* ou *réfléchi*, de la recherche du conjoint.

Bernard CHAMPION

Plus d'informations sur ce sujet :

- Site : [www. AnthropologieEnLigne.com](http://www.AnthropologieEnLigne.com)

- Anthropologie, ouvrage téléchargeable (2 Go, 1 950 pages au format A4) sur la page d'accueil du site.

- Diaporama en support à l'exposé accessible par le lien suivant : [https://docs.google.com/presentation/d/1oQ7Xtc9A11tyQ004w\\_b8vZ2CvgQvkjtcOC39neigGh8/view?usp=sharing](https://docs.google.com/presentation/d/1oQ7Xtc9A11tyQ004w_b8vZ2CvgQvkjtcOC39neigGh8/view?usp=sharing)

## DES SOURCES HISTORIQUES À LA BANDE DESSINÉE : JAYA

Communication faite en 2018  
la Bibliothèque départementale de La Réunion

par Michèle MARIMOUTOU OBERLÉ et Sabine THIREL

Sabine Thirel<sup>1</sup> et moi avons choisi de vous présenter la démarche originale, le processus qui permet à un auteur, ici de bande dessinée, de mettre en scène un récit à caractère historique. Il s'agit de comprendre comment un auteur de bande dessinée vulgarise la recherche historique. Nous nous appuyons sur l'ouvrage *Jaya, engagée indienne*, illustré par Darshan Fernando et paru à Des Bulles Dans l'Océan en 2011. Mais Sabine vous présentera aussi son dernier ouvrage *Le mousse de la Méduse*.

### Le choix de l'engagisme Indien

**ST** - La bande dessinée *Jaya Engagée indienne* raconte l'histoire d'une jeune indienne de 13 ans, qui est contrainte de traverser la « *grande mer noire* » ou « *Kala Pani* » tant redoutée des Indiens pour venir travailler à La Réunion, elle sera mise en quarantaine dans le Lazaret de la Grande Chaloupe avant de rejoindre la propriété de son engagé.

La découverte de ce thème s'est faite lors de l'écriture de mon roman « *Noir Café* » dont l'histoire se déroule entre 1827 et 1850, à la fin de la période de l'esclavage à La Réunion. Pendant mes recherches sur l'esclavage, j'avais commencé à lire plusieurs documents et des ouvrages sur l'engagisme. A cette époque, on commençait à recruter des engagés mais après l'abolition de l'esclavage en 1848, ils ont été introduits en grand nombre pour remplacer les esclaves dans les plantations de canne à sucre.

Cependant, ce ne sont pas uniquement mes lectures qui m'ont poussée à écrire sur l'engagisme. L'histoire de *Jaya* est née de ma rencontre avec Michèle en 2004/2005.

L'élément déclencheur a été lorsque Michèle m'a emmenée visiter le Lazaret de la Grande Chaloupe pour la première fois, cela a été une grande découverte pour moi presque un choc. J'avais visité Versailles, les châteaux de la Loire, j'avais arpenté les couloirs du Louvre, et beaucoup voyagé... et je n'avais pas connaissance de ce lieu incontournable de l'histoire de mon île.

<sup>1</sup> Dans le texte, Sabine Thirel est désignée par ST et Michèle Marimoutou-Oberlé par MMO.

Créole habitant depuis toujours à La Réunion, ma curiosité pour l'histoire et le patrimoine de l'île n'était pas nouvelle. Malgré cela je découvrais encore des lieux, des bâtiments, des traces ou des vestiges de l'histoire locale. J'étais bouleversée et j'ai commencé à raconter cette découverte à mes proches. Très vite, j'ai voulu toucher d'autres publics. La meilleure façon de partager était d'écrire. Un roman aurait touché un public limité, donc mon choix s'est porté sur la bande dessinée. A mon avis, la bande dessinée était destinée à un public plus large et surtout les jeunes, adolescents et scolaires.

**MMO** - Quand Sabine m'a parlé de ce projet, j'ai tout de suite adhéré à celui-ci et mis à sa disposition mes connaissances.

L'intérêt pour moi en tant qu'historienne est que la bande dessinée est un moyen de diffusion de connaissances qui touche un public large de tout âge. *Jaya* permet de bien comprendre la réalité des conditions du voyage et de la mise en quarantaine, connus essentiellement par des documents d'archives difficilement exploitables par le grand public.

Pour mieux appréhender ce processus, je vais d'abord faire un rappel historique sur le recrutement des engagés indiens, les conditions du voyage, l'arrivée au lazaret et le travail dans les plantations, en montrant toutes les options possibles et Sabine vous expliquera ses choix en tant qu'auteur.

Puis, elle analysera le processus de création proprement dit, à savoir comment d'une idée jaillit un album.

Le voyage des engagés de l'Inde à La Réunion comprend un certain nombre d'étapes incontournables : il commence avec le recrutement des futurs travailleurs dans les villages, les marchés des villes, tous les lieux qui regroupent des personnes en attente d'un travail... par des recruteurs spécialisés employés par des agences de recrutement officielles. Les futurs émigrés sont ensuite regroupés dans les dépôts des ports de départ pour que leur état de santé soit vérifié avant la signature du contrat. Après un mois de traversée de l'océan Indien à bord de navires spécialement aménagés, les « coolie-ships », ils sont débarqués dans les lazarets et les dépôts de la colonie pour un ultime contrôle sanitaire avant d'être conduits sur leurs futurs lieux de travail par les engagistes. Enfin, si, à la fin des cinq ans de l'engagement, les Indiens qui ont survécu souhaitent bénéficier du voyage retour qui leur est dû selon le contrat, ils peuvent être rapatriés à condition que cela soit possible.

L'engagisme est la forme de travail qui succède à l'esclavage : il concerne des hommes et des femmes juridiquement libres mais contraints par les clauses de leur contrat d'engagement. Celui-ci leur garantit un salaire mensuel en argent et des avantages en nature à savoir : un logement, de la nourriture, des soins médicaux, deux rechanges par an et la liberté de pratiquer leur religion, en particulier, la célébration du Pongol donne droit à des jours chômés et payés. Ce contrat est la promesse d'un avenir meilleur alors que l'Inde, sous

la férule des Britanniques, voit son modèle socio-économique changer, laissant de côté une masse de travailleurs de plus en plus pauvres subissant de plein fouet les famines, les catastrophes naturelles et la dégradation de la situation économique. La colonisation britannique a déstructuré l'organisation agricole, en imposant, par exemple, la culture du pavot dans le delta du Gange ou la culture du coton pour alimenter les usines textiles en Grande-Bretagne, aux dépens des cultures vivrières mais aussi des métiers traditionnels. Certains comme les parias ou Intouchables partent aussi pour échapper à des conditions de vie terribles et immuables, d'autres à des difficultés familiales. Mais, quand la demande de travailleurs est forte, les recruteurs n'hésitent pas à procéder à des enlèvements que de rares procès font découvrir au public, comme celui, en 1853, de la bande de de Souza qui enlevait des jeunes, les droguait avant de les embarquer clandestinement sur les navires à destination de La Réunion. Les îles à sucre dont Bourbon / La Réunion sont les lieux de cette promesse car là, le développement de l'industrie sucrière et donc de la culture de la canne à sucre demande une main-d'œuvre abondante, bon marché et facile à contrôler. L'engagisme débute officiellement à La Réunion en 1828, mais, dès 1822, des Indiens arrivent comme domestiques en nombre suffisant, pour qu'en 1826 un arrêté exempte cette catégorie de travailleurs de la nécessité d'obtenir un permis de séjour.



Indiens et Indiennes 1828-1830 - J.B.L. Dumas, IHIOI, 98FI10

Les engagés du XIX<sup>e</sup> siècle arrivent essentiellement de l'Inde mais aussi, de la Chine et de l'Asie du Sud-Est, d'Afrique des îles de l'océan Indien, et même de l'Océanie... en réalité, de toutes les terres susceptibles de fournir des bras y compris l'Europe.

**ST** - Pourquoi me suis-je intéressée à l'Inde ? Au départ, je voulais parler des engagés en général, les faire arriver au Lazaret et les emmener jusqu'aux « habitations ». Le passage par le Lazaret était important dans l'histoire. Et les lazarets de la Grande Chaloupe ont été construits spécialement en vue du grand flux d'Indiens qui devaient arriver après 1860. L'histoire de Jaya devait se dérouler vers 1865, soit cinq ans après l'accord franco-britannique pour la mise à disposition de travailleurs indiens à La Réunion. De ce fait, les engagés indiens ont été largement plus nombreux que les engagés des autres origines. D'autre part, j'avais beaucoup lu sur l'Inde depuis mon adolescence, son histoire très riche m'avait touchée et toujours intéressée.

Pourquoi avoir choisi l'histoire d'une jeune Indienne et de sa mère ? Pourquoi Jaya et sa mère partent-elles ?

Souvent les héros dans les films ou dans les livres sont des personnages masculins. Cette fois j'ai voulu mettre des femmes dans des rôles principaux. Bien sûr, je me sens plus proche des personnages féminins.

Jaya et sa mère, Parvaty, quittent l'Inde parce que le père de Jaya a été assassiné. Il fallait le faire mourir dans l'histoire pour qu'elles puissent quitter l'Inde.

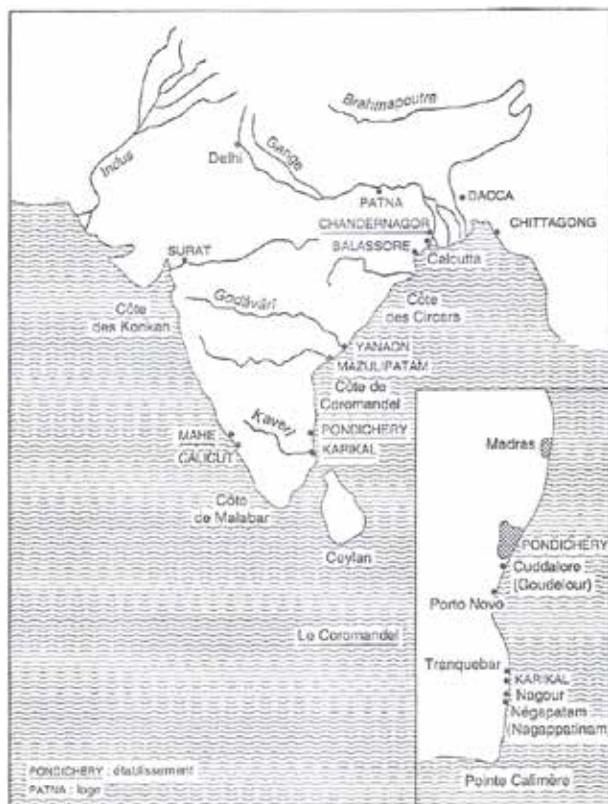
A l'époque dans leur pays, les veuves étaient mal considérées. Elles n'avaient pas le droit de travailler pour se nourrir. Elles devaient se contenter d'aumônes. Toutes les conditions étaient réunies pour qu'elles puissent partir.

Mon idée de départ était de parler de la « sati ». J'avais envisagé de leur faire subir cette coutume funéraire qui consistait à brûler les veuves sur le bûcher en même temps que la dépouille de leurs maris. La femme devait accompagner son époux dans la mort. Mais pendant mes recherches, j'ai appris que c'était une coutume du nord de l'Inde. Je ne pouvais pas l'introduire dans mon récit puisque les engagés pour La Réunion, comme Parvaty et Jaya, venaient en majorité du Tamil Nadu, au Sud-Est de l'Inde. Ce n'était pas une coutume de leur province. Je tenais vraiment à respecter le cadre historique.

**MMO** - La grande majorité des engagés sont des hommes, rares sont les femmes qui ne forment que 10 à 20 % des convois, en dépit des règlements successifs qui exigent que ce nombre atteigne la moitié des convois à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce faible nombre s'explique par la demande des planteurs de disposer de bras vigoureux aptes à des travaux des champs harassants mais aussi parce qu'il n'y a aucun encouragement, ni aucune pénalité à ce manque de femmes, contrairement à l'île Maurice où les couples sont les bienvenus.

**ST** - J'ai choisi des femmes comme héroïnes parce que j'avais gardé cette idée de la fuite de Parvaty et de Jaya face à la « sati ». Elles devaient absolument s'éloigner de la pression de leurs supposées familles. Lorsque j'ai supprimé cette idée de coutume funéraire du scénario, le début de l'histoire tournait autour de ces deux personnages féminins, je n'avais aucune raison de les changer. Je savais que les recruteurs à la demande des engagistes, préféraient enrôler des hommes pour les plantations. Le travail y était rude. Les convois d'engagés comptaient très peu de femmes.

C'est vrai qu'au début de l'histoire ce sont deux femmes qui quittent l'Inde mais au fur et à mesure du déroulement du récit, le lecteur se rend compte que l'héroïne est Jaya. Les deux personnages principaux ne sont pas Jaya et sa mère mais Jaya et Raj. Raj est l'ennemi juré de Jaya. Elle lui mène un combat de chaque instant pour parvenir à l'éliminer.



Les lieux de départ en Inde in WEBER Jacques, 1996, p. 20

**MMO** – En Inde, les lieux de départ varient dans le temps. De 1828 à 1830, les navires embarquent des engagés « Télinga » à partir du port de Yanaon dans l'actuel Andhra Pradesh. Après 1848, ce sont les territoires des Etablissements français de l'Inde qui sont sollicités et les engagés « Malabars » partent de Pondichéry et Karikal. Avec la signature de la Convention franco-britannique de 1860 qui ouvre l'arrière-pays indien au recrutement vers La Réunion, puis, à partir de 1861 vers les Antilles françaises, les lieux de départ se modifient : dans un premier temps, ceux qui arrivent sont dits de « caste Calcutta » car ils embarquent du port de Calcutta, principal lieu d'embarquement pour les colonies britanniques. Très rapidement, les départs reprennent de Yanaon, Pondichéry, Karikal et Madras.

**ST** - J'avais le choix pour les villes de départ : Madras, Pondichéry, Karikal... Toutes ces villes se trouvaient dans la zone d'où partaient les engagés indiens pour La Réunion. Je trouvais que le nom de Karikal avait une belle sonorité. Pour moi, ce nom n'était pas encore trop connu du grand public. Il devait interpeller le lecteur pour qu'il aille chercher cette ville et la situer sur une carte. De plus en 1865, c'est depuis Karikal que le bateau *La Créole* quitte l'Inde pour La Réunion après y avoir fait escale et embarqué les engagés.

### Les conditions du voyage de l'Inde à La Réunion

**MMO** - Après avoir été recrutés, les Indiens sont conduits dans les dépôts des ports d'embarquement où ils vont subir différentes formalités avant d'être déclarés aptes à partir : le contrôle médical pour vérifier leur aptitude au travail agricole, la lecture du contenu des contrats qui doit être approuvé avant toute signature et la vaccination contre la variole. Ils reçoivent alors une étiquette qu'ils portent en collier autour du cou, pour les identifier, et ce n'est qu'ensuite qu'ils peuvent embarquer. Avant la création des dépôts en 1849, l'attente se faisait à bord, pendant de longues semaines, le temps que le convoi soit complet, après elle se fait à terre.

Les conditions du voyage à bord évoluent également. Dans les années 1828-1830, ce sont d'anciens navires négriers qui sont reconvertis dans le transport des engagés. Pour plus de profit, les cales sont chargées de marchandises qui peuvent pourrir pendant la traversée provoquant des taux de mortalité élevés. A partir de 1849, le nombre est limité à un émigrant par tonneau de jauge plus 25 % du tonnage légal. L'entrepont, où couchent les engagés, doit avoir une hauteur d'1m 50 et être aéré. Chacun reçoit une couverture de laine et quand le temps le permet, les passagers sont installés sur le pont tandis que l'entrepont doit être passé au lait de chaux deux fois par semaine. Désormais des navires sont spécialement construits pour le transport de ces engagés. Les femmes, les hommes célibataires et les couples mariés voyagent dans des compartiments

séparés. Chaque convoi est accompagné par un médecin dont la mission est de conduire le groupe avec le moins de pertes possible à bon port: c'est le plus souvent un médecin indien en ce qui concerne l'axe Inde - La Réunion.

Ce médecin est responsable d'une part des soins médicaux et d'autre part de la distribution de la nourriture. Celle-ci est à base de riz (800 g par jour) ou de biscuits (750 g par jour) et de poisson salé; elle est complétée par des légumes secs et de l'eau. Elle est cuisinée chaque jour avec les épices par un personnel dédié. La quantité est calculée pour une durée de voyage d'un mois, mais il suffit de peu pour que cette nourriture ne soit rationnée et que les engagés ne reçoivent qu'un repas au lieu des deux réglementaires.

Le médecin dispose d'un coffre de médicaments dont le contenu est réglementé: la plupart du temps, ce sont des problèmes liés au changement d'alimentation, au mal de mer, aux chutes qu'il soigne mais il lui arrive d'accoucher des femmes enceintes. A cause de cette présence médicale, les taux de mortalité restent faibles d'environ 3 % vers La Réunion, sauf en cas d'épidémies à bord: la plus redoutée est le choléra, surtout quand on a laissé monter à bord des hommes et des femmes totalement dénutris dans les périodes de famine.



Rapatriement d'Indiens –ADR 20F13



Sur le pont, dessin de  
D. Fernando -Jaya

**ST** - Dans la bande dessinée, Jaya et les autres engagés voyagent sur le pont pour une meilleure visibilité de l'histoire. Je devais montrer si c'était le jour ou la nuit et je devais se faire rencontrer les hommes et les femmes. Il fallait aussi que Jaya voie Raj avec le porte-monnaie de son père. Cet objet est la preuve qu'elle attendait pour savoir s'il était réellement l'assassin de son père.

La cuisine et la distribution des repas se font aussi sur le pont. Selon les documents historiques, dans les autres convois, cela ne se faisait pas. Au départ, j'ai voulu les mettre dans l'entrepont mais au fil du voyage, entre le mal de mer, les fièvres, les dysenteries... et les autres maladies contagieuses, les conditions de confinement dans l'entrepont devaient être insoutenables. Par ce parti pris, j'ai aussi voulu montrer qu'ils n'étaient pas entravés comme les esclaves dans les bateaux négriers.

Je montre aussi que si les engagés pouvaient voyager au grand air à certains moments, ils devaient assurer les corvées ou laver le pont.

Mais quand survient la tempête, les engagés sont confinés dans l'entrepont. Le lecteur le sait parce qu'à la page 12, quelqu'un dit:

- « CAPITAINE! ON MANQUE DE BRAS SUR LE PONT! »

et que le capitaine répond:

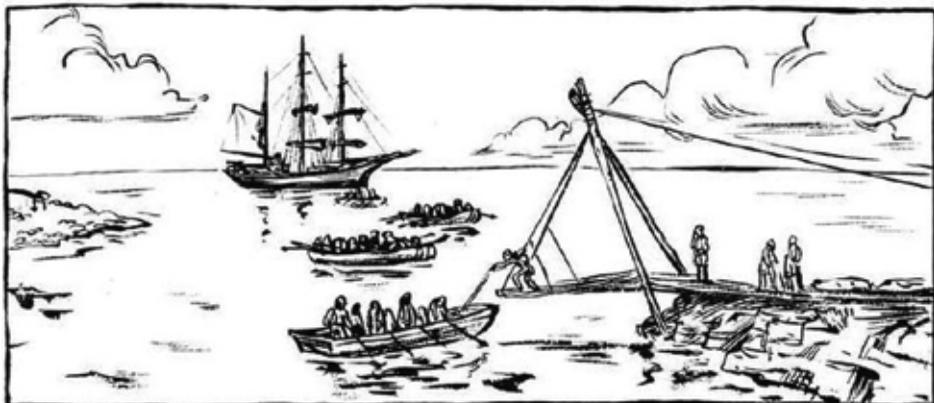
- « MESTRY! FAITES MONTER QUELQUES COOLIES EN RENFORT! »

Je savais que le terme « Coolies », très péjoratif en France, n'était pas employé par les Français. Ici, je l'utilise sciemment pour indiquer au lecteur le mépris et l'arrogance du capitaine envers les Engagés.

Dans la Bande Dessinée, Jaya tombe à l'eau pendant une tempête. C'est tout d'abord, pour mettre l'accent sur le fait que le voyage n'était pas de tout repos. Je voulais montrer que les Engagés étaient actifs, que les malades étaient nombreux, que certains trouvant le voyage trop difficile ou d'autres regrettant leur choix de départ, se jetaient à la mer... Pendant le voyage, ils subissaient les assauts du soleil, de la pluie, du sel marin, du vent et même des tempêtes. D'autre part, lorsque Jaya tombe à l'eau, c'est pour elle l'occasion de venger la mort de son père. L'eau est la première arme qu'elle utilise pour tenter d'éliminer l'assassin de son père qu'elle a reconnu. Il faut savoir que si derrière elle se déroule la grande histoire des engagés indiens, sur le devant de la scène est racontée la propre histoire de Jaya, une part de son passé, le présent sur un bateau en direction de l'inconnu et son arrivée à destination.

**MMO** - Après une traversée qui dure en moyenne un mois, les bateaux d'engagés arrivent dans la rade de Saint-Denis où ils attendent les formalités liées au contrôle sanitaire à l'arrivée avant de débarquer. En effet, grande est la crainte de voir l'île dévastée par des épidémies dont on connaît mal la nature et

les modes de propagation. Après la variole au XVIII<sup>e</sup> siècle, la grande ennemie au XIX<sup>e</sup> siècle est le choléra. Sous l'autorité du gouverneur et de la commission sanitaire, un canot à bord duquel se trouve un officier de santé s'approche du navire pour vérifier l'état sanitaire du navire et de ses passagers. S'il y a ou s'il y a eu des maladies à bord, une mise en quarantaine est ordonnée : elle peut se faire à bord ou à terre dans un lazaret de quarantaine. Mais avant il faut débarquer et ce moment est particulièrement dangereux en cas de mauvais temps et peut devenir meurtrier. A la Ravine à Jacques ou à la Grande Chaloupe les débarcadères se révèlent vite difficiles à utiliser : les bateaux stationnent au large et un système de chaloupes conduit les passagers près du rivage mais ces derniers doivent sauter dans l'eau pour atteindre la terre ferme !



Débarquement à La Grande Chaloupe- dessin de D. Fernando pour *Jaya*

**ST** - A la Réunion, il n'y avait pas de port aménagé en 1865. Les côtes étaient difficilement abordables. Certains passagers descendaient dans des grandes chaloupes qui les emmenaient sur les plages. A certains endroits, des débarcadères fabriqués avec des planches, des cordes et des poulies, les soulevaient et les déposaient sur la jetée. Souvent les passagers et leurs bagages tombaient à la mer.

Par cette image, j'ai voulu montrer un débarquement laborieux plus ou moins réussi. J'ai utilisé une photo du port de Sainte-Rose issue de la collection privée de la famille De Guigné de Sainte-Rose. Cette photo est très représentative des débarcadères de l'époque. J'ai envoyé la photo comme modèle à Darshan FERNANDO, le dessinateur de « *Jaya*, engagée indienne ». »



Débarquement de passagers au port de Sainte-Rose. (Coll. famille de Guigné)

### La quarantaine au Lazaret de la Grande Chaloupe

**MMO** – Le lazaret de la Grande Chaloupe est le dernier grand lazaret de quarantaine de l'île. Il s'inscrit dans une série de constructions faites dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que ce soit à Saint-Denis, à Saint-Paul ou dans la Rivière des Galets pour isoler les arrivants porteurs de maladies contagieuses comme la gale, la variole... L'ignorance sur la nature de ces maladies et leur mode de transmission conduit les autorités à mettre en place des structures d'isolement sur le modèle des lazarets pour la lèpre. Les premiers lazarets de quarantaine qui apparaissent en Europe sont liés à l'émergence de la Peste Noire.

Localement, ce sont d'abord de simples édifices dont le principe de fonctionnement est mis en place définitivement : le lieu de quarantaine ou le lazaret est une structure fermée, gardée où les malades et les soignants restent sans pouvoir en sortir jusqu'au moment où la situation sanitaire redevient normale. C'est d'abord un lieu de soin et de séparation entre un groupe potentiellement dangereux sur le plan sanitaire pour le reste de la population.

Le grand lazaret de quarantaine qui précède celui de la Grande Chaloupe est celui de la Ravine à Jacques qui a vu passer des esclaves, des engagés de

toutes origines mais surtout les engagés africains, esclaves libérés recrutés de 1848 à 1860 sur la côte orientale d'Afrique mais aussi à Madagascar. Mal situé, au fond d'une étroite vallée, son agrandissement se révèle impossible quand l'annonce des négociations pour ouvrir toute l'Inde au recrutement vers La Réunion laisse prévoir une arrivée massive d'engagés indiens. C'est pourquoi les autorités coloniales décident de construire un nouveau lazaret sur le site de la Grande Chaloupe. Les travaux commencent en 1860 : le lazaret est formé de deux ensembles de bâtiments qui sont appelés lazaret 1 pour celui situé en bord de mer et lazaret 2 pour celui construit plus en amont. Ils sont construits presque à l'identique et formés de grands dortoirs à étage où sur des nattes à même le plancher dorment les engagés. Ces derniers sont surveillés par les mestrys<sup>2</sup> qui ont accompagné leur groupe depuis l'Inde. Un interprète sert d'intermédiaire avec le personnel administratif qui se trouve sous le commandement du médecin capitaine du lazaret. La vie quotidienne s'organise dans les cours autour des grands bassins en basalte qui procurent l'eau nécessaire à la cuisson des aliments mais aussi aux besoins de l'hygiène. En cas d'épidémie, toutes les affaires sont brûlées dès l'arrivée, hommes et femmes sont conduits à l'océan pour un bain d'eau de mer ; dans ce cas, l'approvisionnement qui arrive de Saint-Denis est déposé sur un lieu-frontière et aucun contact n'a lieu avec l'extérieur. Des drapeaux jaunes marquent l'état de quarantaine stricte et l'interdiction de s'approcher du lazaret. Comme partout, la situation des femmes est difficile.



Cour du lazaret n° 1 (Coll. privée)

**ST** – Darshan FERNANDO n'habitait pas à La Réunion. Il lui fallait des images de l'île pour qu'il se fasse une idée la plus précise possible pour qu'il s'imprègne de l'ambiance locale. Je lui envoyais des photos du lazaret de la Grande Chaloupe et des endroits qu'il devait dessiner sous tous les angles, un peu trop peut-être.

<sup>2</sup> Les mestrys sont des Indiens chargés du recrutement des engagés. Certains accompagnent les convois pour en assurer l'encadrement.

Il travaillait entre autres sur ces bases photographiques puis me renvoyait les pages dessinées au crayon. Par la suite, il passait à l'encre, et enfin il insérait les textes. Les premières pages terminées, il passait aux suivantes, et ainsi de suite jusqu'à la fin. Une fois toute l'histoire dessinée, encrée et terminée, la couleur a été effectuée par François-Marc BAILLET.



De la photo au dessin : la cour du lazaret n° 1  
(dessin de D. Fernando pour Jaya).

Le Lazaret n° 1 de la Grande Chaloupe où se déroule en partie l'histoire de Jaya, est un lieu de quarantaine. De ce fait, c'est un endroit fermé, surveillé par des gardes, qui n'a aucune communication avec l'extérieur. La nuit, les femmes et les enfants sont logés dans une longère-dortoir et les hommes dans une autre longère. Les deux bâtiments sont parallèles, séparés par une cour intérieure. Hommes et femmes se rencontrent pendant la journée.

Pour montrer la vie dans le lazaret, en plus des photos, je donnais des descriptions et autres informations au dessinateur. Je vous communique quelques exemples d'indications que je lui ai données :

« - la journée au lazaret est rythmée par le sifflet du Mestry, réveil, toilette, travaux communs obligatoires le matin. L'après-midi : sieste, tressage des

*cheveux, séance de rasage avec le barbier sous l'arbre à la branche basse tordue (comme sur la photo transmise précédemment) et le soir: le repas se passe avant le couvre-feu juste après le coucher du soleil vers 18 h/19 h.*

- *L'heure de la pitance sera signalée par la cloche (marmite cassée et bâton).*
- *Info: Pour les personnes en meilleure santé, le lazaret fonctionne comme un centre de soins ayant pour but de les remettre en meilleure forme. Il ne faut pas oublier que ces engagés ont été éprouvés par les conditions d'un long voyage.*
- *Des tâches leur sont attribuées pour qu'ils ne s'ennuient pas, pour qu'ils fassent de l'exercice et pour qu'ils ne voient pas le temps passer. »*
- *Pour les malades (on ne les voit pas), ils sont en quartier d'isolement (drapeau jaune hissé).*
- *Pour les récalcitrants: Ils sont enfermés dans un cachot. La journée ils sont isolés des autres. Ils exécutent des corvées dans le quartier d'isolement et dans le cimetière. »*

Darshan n'était jamais venu à La Réunion avant la sortie de la Bande Dessinée. Invité pour le Cyclone BD en décembre 2011, il a visité le Lazaret n° 1 de la Grande Chaloupe. Il a pu reconnaître les lieux. Il a été impressionné et ému d'avoir par ces dessins, participé à faire revivre l'Histoire.

En ce qui concerne mes sources, je me suis inspirée de plusieurs écrits principalement de :

- Michèle MARIMOUTOU-OBERLE, « Les lazarets de quarantaine à La Réunion aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles - les portes d'un nouveau monde » dans *Le Lazaret de La Grande Chaloupe - Quarantaine et engagement*, éditions du Département de La Réunion, 2008, p.10 à193.
- Firmin LACPATIA, *Les Indiens de La Réunion – Origine et recrutement* - 1<sup>ère</sup> édition, St-Denis, NID, 1982 – 2<sup>ème</sup> édition, Surya Editions, 2009.
- Auguste VINSON, « La Reine Lillie ou la Rose du Bengale » dans *Salazie ou le Piton d'Anchaine, Paris, Librairie Charles Delagrave, 1888, p. 220-235.*
- Jean Marie LE CLEZIO, *La Quarantaine*, Editions Gallimard, 1995.
- Natacha APPANAH, *Les Rochers de Poudre d'Or*, Editions Gallimard, 2003.

Entre l'écriture de l'histoire et la sortie de la bande dessinée, j'ai suivi toute une démarche :

J'ai dû tout d'abord trouver un éditeur qui accepte de publier une Bande dessinée historique. Je lui ai présenté le « pitch » : Il s'agissait ici du « voyage d'une engagée indienne entre l'Inde et La Réunion en 1865 ». Puis je lui ai donné un résumé de l'histoire, le synopsis.

Quand l'éditeur m'a dit que le projet l'intéressait. Je lui ai présenté la trame narrative de l'histoire, le scénario. J'ai décrit précisément le héros et les personnages principaux, les lieux, le contexte historique...

En qualité de scénariste, j'ai écrit tous les textes (dialogues et autres).

Après ce travail, je cherchais un dessinateur : L'éditeur Des Bulles dans l'Océan, Jean-Luc Schneider, a rencontré Darshan Fernando au Festival d'Angoulême. Il habitait Lyon, travaillait à Valence, et moi à La Réunion. Je l'ai rencontré à Paris pendant le salon du livre Porte de Versailles en mars 2011. Nous avons travaillé sur le découpage et avons discuté de quelques détails comme le placement des flash-backs dans l'histoire. Les bases de travail étaient posées.

La plupart du temps, je fais personnellement le « storyboard » pour le dessinateur, je fais la transcription détaillée et parfois illustrée du scénario. Je procède au découpage du scénario en cases, en bandeaux et en planches. Chaque vignette explique une scène avec des mots ou des « crobars » comme on dit dans le milieu. Le positionnement des personnages est décrit précisément : de face, de profil... ; les décors aussi : intérieur, extérieur... Si la scène se passe de jour, de nuit ou au clair de lune... ; je précise aussi parfois les angles de vue : en plongée ou en contre-plongée... plan large, plan rapproché....

Mais contrairement à d'habitude, malgré le storyboard que je lui avais fourni, Darshan a fait le découpage et commencé le travail graphique. Cela ne pouvait qu'être positif, je lui ai fait confiance. Il était jeune, travaillait dans le milieu des studios d'animation. De plus, il avait une sensibilité face à l'histoire de Jaya par son histoire personnelle, il était d'origine Sri Lankaise.

De retour chez nous, nous avons travaillé par téléphone, internet, Skype ou encore Messenger... Nous pouvons dire que les réseaux sociaux nous ont bien aidés.

Voici un exemple de notre manière de travailler : je lui ai envoyé ce texte pour la page 29 :

*« Face aux Engagés, le médecin parle - à ses côtés se tient Sœur Edmée et le gardien Mardé; le dortoir des femmes à sa droite (en ruine sur les photos). L'hôpital en bois est derrière le médecin, pylônes, varangue (terrasse couverte) (plus petit que sur les photos et façade tout en bois voire même en bardeaux). L'hôpital est entouré de hauts murs d'enceinte blanchis à la chaux qui le séparent du lazaret.*

Le médecin parle, Mardé traduit pendant le discours :  
 « Vous n'êtes pas autorisés à quitter le lazaret avant la fin de la quarantaine ».

Voici la planche 29 qu'il m'a renvoyée :



Pour Jaya, 18 mois ont passé entre la conception ou la première recherche et la sortie du livre. C'est un « One shot », il n'y aura donc pas de suite.

**MMO** - Cette analyse comparée permet de mettre en évidence l'importance des choix de l'auteur et de sa nécessaire fidélité dans une bande dessinée dite historique aux grands faits et périodes. En même temps elle montre les différences entre un historien qui doit se tenir aux faits et l'étayer par des documents d'archives et un auteur qui a une plus grande liberté pour inventer une histoire et écrire son récit.

**ST** - Jaya, engagée indienne est mon 3<sup>ème</sup> scénario de Bande Dessinée historique après Long Ben - Cap au Sud et Long Ben - Ile Bourbon (dessin et couleur de Olivier GIRAUD) parus aux Editions Orphie en 2009 et 2011, où je raconte le périple du pirate Anglais Henry AVERY qui écumé l'océan Indien et dépose 70 pirates de plusieurs nationalités à Bourbon en 1695, au début du peuplement. Depuis, j'ai écrit le scénario du Mousse de la Méduse sorti chez Des Bulles Dans l'Océan en 2018, (dessinateur et couleur Adriano Fruch).

L'histoire du Mousse de la Méduse est la suivante. En 1816, la France reprend possession de la colonie du Sénégal précédemment occupée par les Anglais. Le botaniste Jean Michel Claude RICHARD fait partie du voyage. Le Héros, Maxime, mousse sur la Méduse, tombe à la mer. Il est retrouvé par un espion anglais, le Major Gray.

La Méduse s'échoue au large de la Mauritanie. Les naufragés sont répartis dans des chaloupes et sur un radeau. Le Major Gray ramène Maxime auprès des naufragés, il sera finalement adopté par Richard. Les survivants arrivent à Saint-Louis après maintes péripéties.

La région est politiquement instable, Maxime en fera les frais. Richard crée des pépinières d'essai et un laboratoire botanique à Richard Toll au nord du Sénégal. Il est secondé par Maxime et son épouse. Ils acclimatent plusieurs espèces tropicales.

En 1831, Jean-Michel Claude Richard prend la Direction du Jardin du Roy (La Réunion). Richard, Maxime et des explorateurs sont envoyés à travers le monde à la recherche de nouvelles espèces. Richard ramène le flamboyant de Madagascar. A Maurice, Maxime retrouve le Major Gray.

De retour à Bourbon, soupçonné de complot, Maxime doit s'exiler. Pendant que Richard introduit de nouvelles espèces botaniques, il cultive la vanille qui ne donne aucun fruit depuis le Sénégal. Lorsqu'en 1841, un esclave de 12 ans, trouve la méthode de fécondation manuelle de la vanille, Richard va le contester.

Ainsi, dans chacun de mes récits, l'histoire personnelle de mes personnages se déroulent et s'appuient sur des bases historiques exactes.

# LA POLITIQUE DE « PLACEMENT » DES ENFANTS DE LA DDASS À LA RÉUNION (1958-1984)

par Gilles GAUVIN

En France, l'aide sociale à l'enfance (ASE) est assurée, avant la création de la DDASS en 1964, par le service de la Population et par celui de la Santé. Elle est restée du ressort direct de l'Etat jusqu'en 1984, date à partir de laquelle la politique de décentralisation a confié cette responsabilité aux départements. Les interventions de l'ASE se traduisent depuis la IV<sup>e</sup> République soit sous la forme d'un secours financier aux familles, soit sous la forme d'une prise en charge à travers un « placement » chez une nourrice ou dans un établissement. Le terme « placement » n'est pas anodin et témoigne à lui seul de l'histoire de l'ASE. Pierre Verdier, qui en est un des plus grands spécialistes, dénonce ainsi l'usage du mot car « ce que l'on place ce sont des objets, non des personnes<sup>1</sup> ». Plusieurs raisons peuvent conduire les services sociaux à prendre en charge des mineurs (de 0 à 21 ans jusqu'en 1974, avant la majorité à 18 ans) : ces derniers peuvent être retirés temporairement à la famille (RT), du fait d'un signalement ou d'une demande des parents ; ils peuvent être mis en garde (EG) par décision de justice ; ils peuvent aussi être pupilles orphelins (PO) ou considérés comme pupilles abandonnés (PA). Mais quel que soit le statut des mineurs, la pratique des services sociaux a été jusqu'au milieu des années 1970 d'écarter le plus possible l'enfant de sa famille, considérée de facto comme irrémédiablement déficiente. De fait, tous ces mineurs sont désignés par les services sociaux qui en ont la charge quotidienne comme des « pupilles ». Les mineurs peuvent être « placés » hors de leur département d'origine, pour des raisons diverses et tout particulièrement du fait d'un manque de places, alors que d'autres départements, en particulier ruraux, proposent des possibilités d'accueil. Une longue tradition faisait d'ailleurs de la campagne un endroit considéré comme bien moins dangereux pour les mineurs que la ville et ses vicissitudes.

La Réunion, département français, était en 1947 dans une situation de dénuement total en matière d'aide à l'enfance en difficulté, comme le montre bien le rapport Jean Finance<sup>2</sup>. L'île a connu cependant une brutale accélération de la modernisation de ses infrastructures avec l'avènement de la V<sup>e</sup> République. Plus encore, avec la loi-programme de 1960, instituée par le gouvernement de Michel Debré, l'île bénéficiait de moyens financiers sans commune mesure avec

ceux de la période précédente<sup>3</sup>. Dans une île toujours aussi sous-développée que La Réunion en 1958, la politique de l'ASE, qui touche les catégories les plus fragiles de la population, est un bon révélateur de la politique de développement mise en œuvre. La pratique des « placements » témoigne en particulier de l'extrême précarité des familles d'origine, mais également de celle des familles d'accueil ainsi que de la médiocrité des rares structures d'accueil. Quelle a donc été l'évolution de cette politique entre 1958 et 1984 ? En quoi témoigne-t-elle à la fois des progrès accomplis dans le domaine social à La Réunion, mais également des singularités de la politique française outre-mer ?

## I - Le placement en établissements à La Réunion : entre insuffisance et lenteur de la mise à niveau des structures d'accueil (1958-1984).

A la fin de l'année 1958, alors qu'on compte 166 enfants à la charge du service social, 93 sont pris en charge par des nourrices et 73 sont placés en établissement<sup>4</sup>. Le Foyer des pupilles de St-Denis, qui est attendu depuis l'année précédente, n'est toujours pas terminé. L'inquiétude du service de la Population et de la préfecture est d'autant plus grande que 25 millions CFA ont été demandés au titre de la loi-programme de 1960 alors que le département n'a obtenu que 1,6 million qui, de plus, est destiné à couvrir un déficit antérieur. « Dans ces conditions, il est à craindre que l'ouverture du Foyer des Pupilles de St-Denis soit remise à une date lointaine<sup>5</sup> », est-il indiqué dans le rapport administratif de 1959. Or il se trouve que le nombre d'enfants dont il va falloir prendre la charge est sur le point de connaître une augmentation importante : « Ceci est d'autant plus grave que la mise en application de la nouvelle législation sur la Protection de l'Enfance doit nous amener à recueillir dans les mois à venir un nombre croissant de mineurs alors que des établissements existants à la Réunion sont déjà près de la saturation<sup>6</sup> ».

Les seuls foyers qui figurent dans le rapport de 1959 sont la Pouponnière, installée à St-Denis, le foyer Poittevin, l'APECA<sup>7</sup> et les Buissonnets, installés au Tampon, tous tenus par des religieux, ainsi que l'Association des Pupilles de l'École Publique (APEP) installée dans le cirque de Salazie, à Hell-Bourg<sup>8</sup>. La Pouponnière qui a un taux d'occupation de 90,78 % est encore loin de proposer

1 Pierre Verdier, *L'enfant en miettes*, Paris, Dunod, 2013, p. 22.

2 Raoul Lucas, Mario Serviabile, *L'encastrement dans la France. Regards croisés sur la départementalisation de La Réunion*, ARS Terres Créoles – Laboratoire CEMOI, St-André, Graphica, 2016, pp.60-61.

3 Gilles Gauvin, Michel Debré et l'île de La Réunion. Une certaine idée de la plus grande France, Liège, Presses Universitaires du Septentrion, 2006, pp. 20-22.

4 Rapport administratif, 1959. ADR-2PER964/3.

5 *Ibid.*, p. 248.

6 *Ibid.*

7 Association pour l'Enfance Coupable et Abandonnée, créée en 1937, qui devient Aide et Protection de l'Enfance Centre d'Apprentissage en 1956.

8 Rapport administratif, 1959. ADR-2PER964/3, p. 250 puis pp.253-257. L'APEP ouvre ses portes en 1951 et obtient son agrément en 1960. En 1965 la structure dispose d'une capacité de 200 lits et accueille 168 garçons. Fanny GRONDIN, *Le déplacement des mineurs réunionnais vers la métropole, 1960-1975*, Mémoire de maîtrise, Université de La Réunion, 2003, p. 58

des conditions d'accueil satisfaisantes, même si des efforts d'aménagement sont en cours : « il est permis d'espérer qu'au cours de l'année 1960 la Pouponnière de la Providence répondra aux conditions légales exigées pour cette catégorie d'établissement<sup>9</sup> ». La Pouponnière vient d'ailleurs juste d'être branchée sur le réseau d'eau public. Le foyer Poittevin, qui fait office de foyer départemental, est également aux limites de ses capacités avec un taux d'occupation de 95 %. Le foyer des Buissonnets, est considéré comme l'annexe du précédent pour les garçons scolarisés de plus de 10 ans. Le fonctionnement de ces foyers est estimé « convenable<sup>10</sup> ». La situation est cependant très loin d'être satisfaisante à l'APECA, qu'il s'agisse de la section garçons ou de la section filles : « les lacunes maintes fois dénoncées et sur lesquelles il est inutile de revenir subsistent dans leur ensemble ; trop peu d'améliorations doivent, cette année encore, être enregistrées dans les domaines de l'hébergement et de l'enseignement professionnel qui demeure beaucoup trop restreint<sup>11</sup> ». L'année précédente les critiques soulignaient déjà un état des lieux guère reluisant : « Pas de possibilités immédiates pour assurer la séparation rationnelle des différentes catégories de mineurs placés à l'APECA (caractériels, débiles et normaux). Possibilités très réduites pour leur assurer une formation professionnelle sur une grande échelle, l'atelier actuel pouvant à peine suffire à former une vingtaine d'enfants.

D'autre part, indépendamment du surpeuplement actuel des dortoirs qui est doublement regrettable en raison des catégories d'enfants reçus à l'APECA et du simple point de vue hygiénique, on peut relever des déficiences sérieuses dans la qualité du matériel de couchage, dans l'installation des réfectoires et surtout de la cuisine qui fonctionne en plein air, le bâtiment devant remplacer la cuisine incendiée n'étant pas encore terminé<sup>12</sup> ».

Néanmoins, en septembre 1959, l'arrivée d'un frère éducateur diplômé semble satisfaire l'administration car ce dernier introduit les « méthodes d'observation pratiquées dans les établissements similaires de la métropole<sup>13</sup> ». Il n'en reste pas moins que les témoignages des mauvais traitements qui pouvaient être infligés à l'APECA ont profondément marqué les mémoires et les anciens qui peuvent vous faire visiter les lieux aujourd'hui ne manqueront pas d'évoquer et de montrer les « cachots » qui étaient utilisés à une certaine époque pour les plus récalcitrants. En ce sens, la lecture des mémoires de Jean-Philippe Jean-Marie<sup>14</sup>, ex-mineur réunionnais transplanté dans la Creuse, et son témoignage sur l'APEP à Hell-Bourg qui figure dans le documentaire de William Cally<sup>15</sup>,

9 *Ibid.*, p. 253.

10 *Ibid.*, p. 254.

11 *Ibid.*

12 Rapport administratif, 1958. ADR-2PER964/2, p. 178.

13 *Ibid.*, p. 254.

14 Jean-Philippe Jean-Marie et Philippe Bessière, *Rasinn anlèr. Des enfants réunionnais déracinés*, s.l., Editions Rasine Kaf, 2016.

15 William Cally, *Une enfance en exil*, Kapali Studios Création, La Réunion, 2013.

permettent de comprendre combien ces structures « casernes », qui existent aussi dans l'Hexagone, sont le théâtre de maltraitances, à la fois de la part de certains éducateurs, mais également entre mineurs<sup>16</sup>. Il suffit d'ailleurs, pour prendre la mesure des débordements qui ont pu s'y produire, de noter que le rapport annuel de la DDASS pour 1971 déplore le fait qu'il n'existe « qu'un éducateur, un assistant social et un VAT psychologue » pour une capacité de 165 pensionnaires « caractériels<sup>17</sup> » à l'APEP.

En 1959, l'île compte aussi quatre orphelinats féminins dont « deux établissements seulement donnent satisfaction tant sur le plan de l'équipement matériel que celui de la formation des enfants qui leur sont confiés<sup>18</sup> ». L'île dispose enfin du centre de rééducation de la Ressource, à Sainte-Marie, qui accueille 78 enfants ; chiffre qui « excédait d'ailleurs les normes réglementaires et les prescriptions de l'arrêté du 7 juillet 1957 n'étaient plus respectées, notamment en ce qui concerne les installations sanitaires et l'espacement des lits dans les dortoirs<sup>19</sup> ».

Par ailleurs, le rapport administratif de 1960, qui mesure les limites du placement familial, souligne l'urgence d'étoffer les structures d'accueil dans l'île : « Il sera nécessaire d'avoir recours, et dans une large mesure, au placement en établissement, malgré les inconvénients que cela peut comporter. Le département devrait dans ce domaine être doté d'un équipement suffisant, et il serait nécessaire de spécialiser les différents établissements existants<sup>20</sup> ».

A la fin de l'année 1962, il est noté que la situation est particulièrement complexe pour les « grands garçons et adolescents<sup>21</sup> ». En effet « la plupart des établissements pour mineurs de l'île étant tenus par des congrégations religieuses, s'adressent essentiellement aux filles. Les deux foyers départementaux, le Foyer des Pupilles de St-Denis et le Foyer Marie Poittevin admettent des garçons, mais avec un âge limite de 10 ans<sup>22</sup> ». De plus, les deux établissements qui accueillent les grands devraient normalement se spécialiser pour ne garder « que ceux de nos mineurs pour lesquels une rééducation s'avère nécessaire, et encore, sous la réserve qu'il en ait été décidé ainsi à l'issue de périodes d'observation, lesquelles, jusqu'ici n'ont pu être assurées de façon satisfaisante ». L'APECA, à la Plaine-des-Cafres, ne devrait de ce fait être réservée qu'aux seuls délinquants, qui sont alors mêlés aux enfants en « danger moral », tandis que le centre de rééducation d'Hell-Bourg ne devrait accueillir que les enfants « caractériels ». À côté de cela, le Foyer des Buissonnets, au

16 Jean-Philippe Jean-Marie et Philippe Bessière, *Op. cit.*, pp.75-77.

17 Rapport annuel de la DDASS 1971, ADR-1140W124, p. 189.

18 Rapport administratif, 1959. ADR-2PER964/3, p. 257.

19 *Ibid.*, p. 256.

20 Rapport administratif 1960. ADR-2PER964/5, p. 343.

21 Rapport administratif 1962. ADR-2PER964/5, p. 276.

22 *Ibid.*

Tampon, qui n'est pas extensible au-delà de 70 lits, a été prévu pour être réservé « dans la mesure du possible, aux retardés scolaires, voire aux débiles légers ».

La nécessaire spécialisation des établissements pose donc un problème de taille : où placer les garçons adolescents se trouvant à la charge des services sociaux uniquement pour des raisons d'impossibilité des parents de les élever, soit temporairement soit définitivement, puisqu'il n'y a pas d'établissements dédiés ? La conclusion du service montre bien qu'il convient de trouver localement « un remède, même provisoire, car il est bien évident que l'émigration ne pourra constituer qu'un palliatif partiel ou complémentaire ». Cette question de la migration des plus de 14 ans rejoint ce qui a été envisagé à partir de 1962 pour les enfants placés à gages, en rupture de formation scolaire et en besoin urgent d'insertion professionnelle. L'émigration de certains mineurs à la charge des services sociaux a été instaurée dans le cadre plus général de l'émigration de masse vers l'Hexagone élaborée par la Commission locale du IV<sup>e</sup> Plan quadriennal (1962-1965). Tout simplement parce que le directeur de la Population, qui s'occupe de tout ce qui concerne la démographie insulaire a également la responsabilité de l'ASE. Michel Debré n'est ainsi en rien responsable<sup>23</sup> de l'inscription par le service central des migrations, à titre d'expérimentation, en 1962, du départ d'une dizaine de jeunes filles et d'une dizaine de jeunes garçons, mineurs adolescents à la charge du service de la Population, dans le cadre de formations professionnelles<sup>24</sup>. La migration des pupilles organisée par la Population/DDASS est de ce fait liée par essence à la migration organisée par le BUMIDOM de jeunes de 18 à 25 ans même si les deux services vont travailler indépendamment. En outre, dans le rapport administratif de 1962, on note que l'objectif reste, sur le moyen terme, d'équiper correctement le département et que d'éventuelles transplantations en France ne sont envisagées que comme une voie complémentaire d'un dispositif général en chantier.

Le département de La Réunion est cependant confronté à un problème majeur dans le domaine de l'ASE : l'absence de moyens mis en œuvre malgré ce qui est prévu au Plan. Le bras de fer est permanent entre le préfet, relayé par Michel Debré, et le ministère des Affaires Sociales. Dans une note du 12 avril 1966, la direction de la DDASS de La Réunion s'insurge par exemple contre les révisions à la baisse annoncées par la commission centrale du Plan des Départements d'Outre-Mer car c'est en particulier dans le domaine de l'enfance en difficulté

23 Sur la responsabilité de Michel Debré dans la transplantation des mineurs, voir Philippe Vitale, Wilfrid Bertile, Prosper Ève, Gilles Gauvin, *Les enfants dits de la Creuse. Étude de la transplantation de mineurs de La Réunion en France hexagonale (1962-1984). Rapport à Madame la ministre des Outre-mer*, 2018, 690 p. Consultable en ligne sur : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/184000184/index.shtml>

24 Service central des migrations intéressant les départements d'Outre-mer et BDPA migrations, Rapport d'activités 1962. Perspectives et programmes 1963, février 1963. Fonds Michel Debré AN-7DE100.

que des coupes sévères ont été opérées : « En conclusion, le plan 1966-1970 d'équipement sanitaire et social, tel qu'il résulte de ce nouveau projet, permettrait d'entreprendre la construction d'un nouvel hôpital à St-Pierre et l'extension du CHD, mais, sur le plan sanitaire, interdirait en fait l'achèvement du réseau de dispensaires de l'île et, sur le plan social, constituerait un renoncement pur et simple à la politique préconisée en métropole en faveur de l'enfance inadaptée et des personnes âgées<sup>25</sup> ».

Le préfet Diefenbacher alerte alors, dans un courrier du 30 juin 1966, le ministre des Affaires sociales en lui rappelant que le Conseil départemental de la Protection de l'Enfance « a souligné les insuffisances des établissements permettant de recevoir et d'éduquer les enfants en danger moral ainsi que les mineurs inadaptés<sup>26</sup> ». Il insiste sur l'urgence de « la création d'un Institut de Rééducation pour garçons caractériels de 100 lits à la Plaine des Palmistes et d'un Institut médico-pédagogique pour garçons débiles moyens de 140 lits à l'Entre-Deux, instituts susceptibles de permettre le désencombrement de l'établissement géré à la Plaine des Cafres par l'APECA<sup>27</sup> ». Et le préfet d'expliquer qu'il a déjà contacté le Garde des Sceaux, Jean Foyer, sans doute d'ailleurs par l'entremise de Michel Debré puisque les deux hommes sont amis.

Face à ces lenteurs pour le lancement de constructions nouvelles, mais également du fait des nouvelles orientations impulsées par René Clerc, directeur de la DDASS arrivé en février 1970, l'accent mis est sur l'accroissement des placements familiaux. En 1971, on note d'ailleurs un basculement de l'équilibre en faveur de ces derniers : « Le service qui comptait en 1969 plus d'enfants hébergés en établissements que d'enfants suivis dans les familles a inversé ces proportions, permettant ainsi à un plus grand nombre d'enfants de vivre dans des conditions mieux adaptées, soit dans leur propre famille (action éducative en milieu ouvert), soit dans un milieu nourricier<sup>28</sup> ».

Les placements familiaux, considérés comme plus favorables à l'épanouissement de l'enfant, ont également, pour l'administration un intérêt financier, « les frais de surveillance dans le milieu familial ou dans le milieu nourricier étant de loin très inférieur aux frais d'hébergement dans l'établissement<sup>29</sup> ».

L'année 1973 est, selon les rapports administratifs, une « année charnière<sup>30</sup> » car, pour la première fois, les services de l'ASE se disent en mesure de faire de la prospective et de ne plus avoir l'impression d'être débordés par les événements

25 AN-199760175/17

26 *Ibid.*

27 *Ibid.*

28 Rapport administratif, 1971. ADR-2PER964/9, p. 256.

29 *Ibid.*

30 Rapport administratif, 1973. ADR-2PER964/10, p. 296.

dans un contexte de manque de moyens structurels et humains. Toutefois, les difficultés demeurent pour assurer la qualité de la prise en charge en faisant face à la quantité des jeunes à accueillir : « Il reste que malgré les efforts déployés pour contenir la progression des effectifs et assurer une rotation optimale des séjours en établissement des mineurs susceptibles d'être placés en milieu familial, le service éprouve de grandes difficultés pour procéder à toutes les admissions de pupilles dont le comportement nécessiterait une observation dans un internat approprié. Depuis plusieurs années, en effet, divers établissements (à caractère social ou spécialisé) ont, d'année en année, révisé leurs structures en réduisant leur capacité, et cette évolution indispensable au plan de la normalisation des conditions de fonctionnement ainsi qu'au regard de la finalité propre à chacun d'eux, a progressivement réduit les possibilités globales d'admission. De nouvelles possibilités de placement s'imposent davantage, de jour en jour<sup>31</sup> ».

Le tableau des « maisons d'enfants à caractère social<sup>32</sup> », pour cette même année 1973, montre cette spécialisation qui est intervenue pour tenter d'assurer la professionnalisation de la prise en charge des jeunes :

**Tableau 1 : Maisons d'enfants à caractère social de La Réunion en 1973.**

Etablissements	Capacité	Admissions	Catégories
Foyer de l'Enfance de Bellepierre (St-Denis)	130 lits	Mixte + 12 ans	Pupilles <sup>33</sup> en observation
Foyer de l'Enfance de Ste-Marie	60 lits	Mixte 6 à 12 ans	Pupilles en observation
Foyer Marie Poittevin Le Tampon	130 lits	6 à 9 ans : mixte 9 à 18 ans : filles	Etablissement à long séjour pour pupilles
Foyer les Scalaires St-Gilles-les-Bains	56 lits	8 à 14 ans : garçons	Etablissement à long séjour pour pupilles
Foyer 150 St-Pierre	40 lits	10 à 16 ans : garçons	Etablissement à long séjour pour pupilles
Foyer Claire-Joie La Saline-les-Bains	40 lits	3 à 6 ans : mixte	Placements en vue d'adoption

Source : Rapport administratif, 1973. ADR-2PER964/10

Notons qu'il est précisé que « les pupilles débiles ou présentant des troubles du caractère et du comportement, sont placés dans des établissements spécialisés

31 *Ibid.*, p. 292.

32 *Ibid.*, p. 295

33 On voit bien dans ce tableau que le terme pupilles est indiqué de manière générique pour tous les mineurs pris en charge par le service.

du Département, ou éventuellement en métropole<sup>34</sup> ». Le placement dans l'Hexagone, à partir du milieu des années 1970, commence donc à être explicité non plus comme le moyen de servir de soupape à un trop-plein démographique, mais à l'absence de structures adaptées pour une prise en charge spécifique.

La crise pétrolière de 1973 et ses répercussions économiques avec la brutalité de l'augmentation des prix du riz à La Réunion entraînent à nouveau une augmentation du nombre de jeunes à aider qui souligne la tension dans laquelle travaillent les services de l'ASE : « Compte tenu de l'augmentation des effectifs et de l'insuffisance des nourrices, les établissements rencontrent encore des difficultés liées à la sur-occupation. Il en est ainsi du Foyer de l'Enfance de Bellepierre où la rotation n'a pu s'améliorer aussi bien en raison de la saturation générale des établissements d'accueil pour long séjour que du fait des difficultés rencontrées pour procéder à l'insertion de ses adolescents dépourvus de support familial dans un marché de travail aux possibilités restreintes<sup>35</sup> ».

Dans un courrier de 1974, le préfet de La Réunion alerte d'ailleurs directement la ministre de la Santé, en détaillant toutes les difficultés sociales et en s'appuyant pour cela sur des exemples réels de budgets de la population misérable de l'île. Parmi les cas cités, celui d'une mère de six enfants à charge, de 2 ans à 16 ans, abandonnée par le père qui ne fournit aucune ressource et qui n'a pas de travail déclaré. Cette femme, qui ne trouve pas de travail, paie 5 000 F par mois pour la location de son bidonville, au sol en terre battue, et doit dépenser mensuellement 29 800 F pour la nourriture et l'habillement. Elle touche une allocation mensuelle de 25 000 F pour les enfants et ses travaux de broderie arrivent à lui rapporter entre 3 000 et 4 000 F par mois. Conséquence de ces situations de survie dont le préfet multiplie les exemples : « Il devient courant que des chefs de famille ou des mères célibataires ayant plusieurs enfants à charge et sans travail se présentent au service de l'Aide à l'Enfance et tentent d'abandonner provisoirement ces enfants, n'ayant plus aucun moyen pour les élever et étant à bout de forces<sup>36</sup> ».

A partir de 1977, le foyer de Bellepierre, à Saint-Denis est transféré à Terre-Rouge, à Saint-Pierre, mais avec 10 places de moins. Le transfert dans le sud du département oblige alors à monter la capacité du foyer de Ste-Marie à 80 places du fait des besoins dans le chef-lieu du département<sup>37</sup>. Néanmoins, une diminution des effectifs pris en charge dans les établissements est notée du fait des efforts de maintien à domicile à travers des actions éducatives et les allocations mensuelles distribuées par le Conseil général. La répartition en

34 Rapport administratif, 1973. ADR-2PER964/10, p. 295.

35 Rapport administratif, 1974, ADR-2PER964/10, p. 265.

36 AN-7DE97.

37 Rapport administratif, 1977, ADR-2PER964/11, p. 322.

1983, avant le basculement de l'ASE sous la tutelle du département, est alors la suivante<sup>38</sup> :

**Tableau 2 : Répartition des places en foyer à La Réunion (1983).**

	Présents au 31/12/1983
<b>Foyers de l'Enfance – Pouponnière</b>	
Foyer de Sainte-Marie	72
Foyer de Terre-Rouge (Saint-Pierre)	97
Pouponnière (Saint-Denis)	32
<b>Etablissements à caractère social</b>	
La Ruche OAA (Bellepierre St-Denis)	145
Foyer Marie Poittevin (Plaine des Cafres)	97
Les Scalaires (Saint-Gilles-les-Bains)	51
Foyer 150 (Saint-Pierre)	40
APEP (Hell-Bourg)	31
<b>Etablissement à double habilitation</b>	
APECA Scolaire 24 <sup>e</sup> km	70
APECA Professionnel 27 <sup>e</sup> km	68
APECA filles	35
<b>Etablissements médico-sociaux</b>	
IMP, IMPRO, Centre de rééducation de la Ressource, APEP, etc.	44
<b>TOTAL</b>	<b>782</b>

Source : Rapport administratif, 1983, ADR-2PER964/14

## II- Le placement familial à La Réunion : un nombre limité de possibilités et un personnel très faiblement professionnalisé (1958-1984).

Au tout début des années 1960, le service social a pour priorité de placer les enfants dont il a physiquement la charge<sup>39</sup> dans des familles d'accueil. Le terme employé pour parler des femmes choisies pour exercer ce travail est, comme dans l'Hexagone, celui de « gardienne<sup>40</sup> », qui témoigne à lui seul de la place qui leur est accordée dans le dispositif. Le rapport administratif de 1961 insiste ainsi sur l'intensification à mener dans ce domaine, « particulièrement, en ce

38 Rapport administratif, 1983, ADR-2PER964/14, p. 588.

39 Rappelons qu'il y a les pupilles (orphelins -PO- ou enfants déclarés adoptables du fait d'un abandon de droit ou de fait des parents -PA), les recueillis temporaires (RT) confiés au service par suite de l'impossibilité des parents de faire face provisoirement à leur éducation, et les enfants en garde (EG) confiés par décision judiciaire.

40 Rapport administratif 1958. ADR-2PER964/1, p. 170.

qui concerne les pupilles et les enfants en garde définitive, les établissements existant actuellement étant plus spécialement réservés pour les enfants admis temporairement dans le Service ou pour lesquels leur caractère ou leur état de santé déficient rend le placement familial impossible<sup>41</sup> ». En outre, on recherche des solutions permettant à l'enfant de rester à proximité de son environnement familial. En 1962, le service de la Santé insiste sur la recherche de « solutions apportées aux demandes de placement formulées par la famille ou à l'initiative de l'assistante sociale<sup>42</sup> », puisque sur les 92 demandes de placement formulées par les familles (concernant 165 enfants), 76 placements d'enfants – soit 80 % – ont été effectués directement dans l'entourage familial contre 54 sous des formes diverses (non précisées). C'est également ce qui est relevé dans le rapport du même service en 1963, où on précise que l'on cherche, par des actions préventives, à « éviter autant que possible le placement des enfants en établissement<sup>43</sup> ». Il faut dire que l'île manque cruellement d'assistantes sociales et d'éducateurs sociaux, à tel point d'ailleurs que l'administration n'est pas capable d'assurer le décompte et la surveillance de certains enfants placés<sup>44</sup>. Il y a par ailleurs un manque criant de structures d'accueil et celles qui existent, à l'exemple de l'APECA<sup>45</sup>, mêlent tous les types d'enfants et adolescents ; enfin le nombre de nourrices (ou « gardiennes ») est très faible. Ces dernières sont d'ailleurs très peu rémunérées. L'enquête demandée par le ministère de la Santé et restituée dans le rapport administratif de 1960 relève la faible rémunération des nourrices (de 5 400 à 6 000 F CFA par mois<sup>46</sup>), mais également l'absence totale de contrôle médical de ces femmes. Le rapport administratif de 1961 reconnaît encore que globalement, en famille ou en établissement, le contrôle a été très insuffisant « étant donné le faible effectif des Inspecteurs et des Assistantes<sup>47</sup> ».

Le placement en nourrice, qui semble dans le principe le plus adapté à la vie de l'enfant, pose néanmoins un certain nombre de difficultés qui sont tout à la fois d'ordre matériel et d'ordre psychologique. Le rapport administratif de 1960 souligne clairement le problème et ses enjeux : « Il est bon de souligner que le Placement familial aura tout de même ses limites malgré une prospection plus poussée ».

41 Rapport administratif 1962. ADR-2PER964/5, p. 210.

42 Rapport Direction départementale de la Santé 1962, ADR-1140W48, p. 171.

43 Rapport Direction départementale de la Santé 1963, ADR-1140W48, p. 148.

44 Dans un courrier du 10 mars 1962, Jean Barthe, directeur de la Population, explique au ministre de la Santé et de la Population que : « à ce jour aucune surveillance n'était assurée sur les enfants confiés par le tribunal à des particuliers ou à des institutions privées ». AN-19760175/21.

45 Association pour l'enfance coupable et abandonnée créée en 1936. Elle est rebaptisée Association pour la Protection de l'Enfance et Centre d'Apprentissage en 1957.

46 Rapport administratif 1960. ADR-2PER964/3, p. 50. En 1958 le prix de journée d'un enfant à la Pouponnière est à 300 F CFA. Rapport Direction Départementale de la Santé, 1959, ADR-1140W47 p. 46. Au 1/12/1964 la pension passe à 6 900 F CFA pour les moins de 14 ans et à 7 500 F CFA pour les plus de 14 ans. Rapport administratif 1964. ADR-2PER964/6, p. 245.

47 Rapport administratif 1961. ADR-2PER964/4, p. 211.

C'est ainsi que nous continuons à nous heurter à des difficultés d'ordre matériel : habitat insuffisant, ressources trop précaires, difficultés d'assortir parents nourriciers et enfants selon leur groupe ethnique, et aussi de faire admettre dans l'esprit des gardiennes la notion de placement temporaire<sup>48</sup> ».

Ces remarques soulèvent un premier problème, qui est d'ordre général, puisqu'on le retrouve constamment à l'échelle nationale sur notre période. Il s'agit du rapport entre la famille d'accueil et l'enfant placé temporairement. Le rapport Dupont-Fauville, publié en 1973, insiste ainsi sur la nécessité d'explicitier clairement à la famille d'accueil le cadre dans lequel s'inscrit le travail qui lui est demandé : « Il faudrait notamment distinguer clairement dans toute la mesure du possible, le placement de courte période, impliquant l'acceptation des rapports avec la famille d'origine, et, par suite le placement traditionnel que les familles nourricières ont l'habitude de concevoir comme un accueil définitif<sup>49</sup> ».

On comprend ainsi, à lire les mémoires de Jean-Jacques Martial, le drame qu'a constitué à la fois pour l'enfant qu'il était, mais aussi pour la famille de personnes âgées qui l'a accueilli à Guéret, le départ pour une famille adoptive alors que des liens affectifs s'étaient créés. Le seul moyen qu'a alors trouvé la famille d'accueil a été de mentir à l'enfant<sup>50</sup>. Cette question du mensonge se retrouve constamment dans cette affaire de transplantation. Le mensonge, celui de l'État à travers ses fonctionnaires, celui des familles, est au cœur des mémoires des ex-mineurs réunionnais transplantés et il est vécu comme une « trahison<sup>51</sup> ». Dans le rapport Bianco-Lamy de 1980, on insiste encore sur la nécessaire professionnalisation du métier d'assistante maternelle, qui a obtenu cependant une première reconnaissance officielle avec un statut défini par la loi du 17 mai 1977<sup>52</sup>.

L'autre problème soulevé par le rapport administratif de 1960 témoigne cette fois d'une spécificité locale, qui apparaît régulièrement en filigrane, car elle reste toujours dans le non-dit. Il s'agit des difficultés liées aux rapports ethniques à La Réunion qui témoignent de l'importance de l'héritage identitaire et socio-économique de l'esclavage ainsi que de l'engagisme dans les mentalités réunionnaises. Comme pour les mariages, force est en effet de constater qu'on n'accepte pas forcément bien un enfant d'origine cafre ou malbare dans toutes les familles plus claires de peau, fussent-elles d'un milieu économique peu

48 Rapport administratif 1960, ADR-2PER964/3, p. 345.

49 Antoine Dupont-Fauville, *Pour une réforme de l'Aide Sociale à l'Enfance. Texte du rapport Dupont-Fauville et documents*, Editions ESF, Paris, 1973, p. 37.

50 Jean-Jacques Martial, *Une enfance volée*, Paris, Les Quatre Chemins, 2003, pp.17-29.

51 *Ibid.*, p. 31. C'est le titre donné au chapitre où J.J. Martial raconte son arrivée dans sa famille adoptive.

52 Jean-Louis Bianco, Pascal Lamy, *L'aide à l'Enfance demain. Contribution à une politique de réduction des inégalités*, Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale, Paris, 1980, p. 55.

favorisé. Ce problème s'est d'ailleurs posé pour l'adoption locale : les familles en capacité économique d'adopter dans les années 1960 sont peu nombreuses et bien souvent ce ne sont pas des enfants noirs qui sont souhaités.

L'impact budgétaire que représente la loi-programme de juillet 1960 se mesure directement sur le nombre de nourrices engagées par le service social. Mais en même temps, il existe, dès les premières années, un déséquilibre géographique qui prive certaines communes de placements nourriciers ; situation dont le service social est bien conscient. En 1963, on indique ainsi qu'il existe quatre centres familiaux majeurs<sup>53</sup> : Le Tampon (78 pupilles), St-Denis (56 pupilles), St-Pierre (35 pupilles) et St-André (28 pupilles). Sur l'effectif des 273, les 76 mineurs qui restent et qui bénéficient de ce type de placement sont disséminés ailleurs. On note également qu'il y a un réel effort de l'administration d'essayer, à travers ces placements, de ne pas séparer les fratries nombreuses, singularité démographique locale, ou de leur permettre de garder un contact, autant que cela est possible : « En ce qui concerne les enfants de 4 à 12 ans, les efforts entrepris ont été, dans l'ensemble, couronnés de succès, et des familles entières (4 à 6 enfants) ont pu être confiées, soit dans des cas exceptionnels, à une seule famille nourricière, soit, à deux nourrices parentes ou, à tout le moins, voisines, de façon à ce que les liens familiaux puissent être conservés au maximum. Bien souvent, cette méthode a permis, soit le placement simultané de grands frères ou de grandes sœurs de 13 ans et plus, soit, auprès des plus jeunes de ces adolescents maintenus en établissement pendant l'année scolaire<sup>54</sup> ».

Dix ans plus tard, en 1974, on note encore à la fois le problème des fratries importantes à placer et en parallèle le manque de familles d'accueil « de qualité » : « Les pupilles non adoptables sont orientés vers un placement familial, lequel n'est pas toujours facile à réaliser, compte tenu des dimensions des fratries, et de l'insuffisance des candidatures de parents nourriciers valables<sup>55</sup> ».

En effet, sur l'ensemble de la période, à l'image de ce qui est constaté au niveau national, la DDASS souligne à la fois l'âge plutôt élevé des nourrices, mais plus encore le fait que « les familles d'accueil appartiennent en général à des milieux frustes<sup>56</sup> », pour reprendre les propos du rapport Dupont-Fauville. Il faut dire que pour ces familles, en majorité rurales dans l'Hexagone, prendre en charge un ou des enfants de la DDASS, c'est aussi assurer un complément de revenu essentiel. A partir du milieu des années 1970, on constate cependant qu'il y a une volonté de mieux contrôler ces familles à La Réunion tout comme cela est demandé dans l'Hexagone. Le rapport administratif de 1975 indique ainsi : « Il y

53 Rapport administratif, 1963, 2PER964/6, p. 245.

54 *Ibid.*, p. 245.

55 Rapport administratif, 1974, 2PER964/10, p. 266.

56 Antoine Dupont-Fauville, *Op. cit.*, p. 35.

a eu 131 demandes d'agrément dont 44 refus. 69 familles ont vu leur autorisation de garde retirée<sup>57</sup> ». On compte alors 682 familles qui accueillent 1821 enfants.

Ces femmes, quelle que soit la raison pour laquelle elles assument cette tâche, témoignent de la faible scolarisation et de l'illettrisme dans l'île. A tel point d'ailleurs que l'ASE s'est trouvée en difficulté, comme cela s'est passé au début des années 1950 pour les sages-femmes locales qui n'avaient pas le niveau pour se reconverter en assistantes sociales dont on avait besoin, lorsqu'il s'est agi de professionnaliser la fonction à travers un corps de métier reconnu par un diplôme. Le rapport DDASS de 1978 note ainsi que : « Cette année encore, il n'a pas paru possible d'appliquer les dispositions de la loi n°77-505 du 17 mai 1977 et de créer un corps d'assistantes maternelles doté d'un statut. La mise sur informatique du service entraînera inéluctablement cette mise en application qui pourrait améliorer, du reste, les conditions de recrutement des familles d'accueil. Les nourrices recevant des enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance, qui sont au nombre de 672, ne remplissent pas pour la plupart, les conditions d'agrément en qualité d'assistantes maternelles. Leur niveau culturel, notamment, est très bas. Leur intégration représente, donc, une quasi-impossibilité<sup>58</sup> ».

Mais inversement, l'amélioration du niveau socio-culturel des nourrices imposée par l'impératif de posséder un diplôme, n'est pas sans inquiéter les responsables de l'ASE. Alors que la politique de l'Enfance est davantage basée sur la construction, avec la famille d'origine, de l'avenir de l'enfant placé dans une famille d'accueil, c'est-à-dire sur la construction d'un retour de l'enfant, on s'interroge sur les conséquences d'un trop grand écart des conditions de vie entre famille d'origine et famille d'accueil : « Une autre critique à apporter à cette application est qu'elle aggravera le déphasage déjà très important existant entre les conditions matérielles offertes par les familles d'accueil et celles du milieu d'origine. Cette différence ne serait pas grave si ne s'imposait pas tôt ou tard la difficile échéance du retour dans le milieu d'origine dont la réussite se trouve ainsi compromise avec tous les effets d'inadaptation qu'une telle réinsertion entraîne<sup>59</sup> ».

Le rapport DDASS de 1983, avant le basculement du service unifié de l'enfance au schéma départemental de l'enfance, fait toujours le même constat sur la faible professionnalisation des assistantes maternelles : « ces dernières manquent de formation pour leur permettre d'accueillir et de prendre en charge des enfants perturbés (et notamment des adolescents)<sup>60</sup> ». La conséquence directe de la

57 Rapport administratif, 1975, ADR-2PER964/11, p. 314.

58 Rapport DDASS 1978. ADR-1140W125, p. 42.

59 *Ibid.*, p. 42.

60 Rapport DDASS 1983. ADR-1140W125, point 3-22 (pas de numérotation de page).

sélection par un statut officiel est une baisse de 21 % du nombre d'assistantes de 1978 à 1983, mais on espère alors que la revalorisation du métier à travers une meilleure qualification fera naître les vocations. Cela se traduit déjà, en tous les cas, par un rajeunissement des assistantes qui en 1984 n'étaient plus que 37 % à avoir plus de 52 ans contre 43 % en 1981<sup>61</sup>.

**Tableau 3 :** Comparaison des types de placement à La Réunion (1979-1982)

Années	% enfants placés chez assistantes maternelles	% enfants placés en établissements
1979	71,6	25,7
1980	73,2	26,7
1981	71,7	28,2
1982	64	31
1983	59,95	32,42

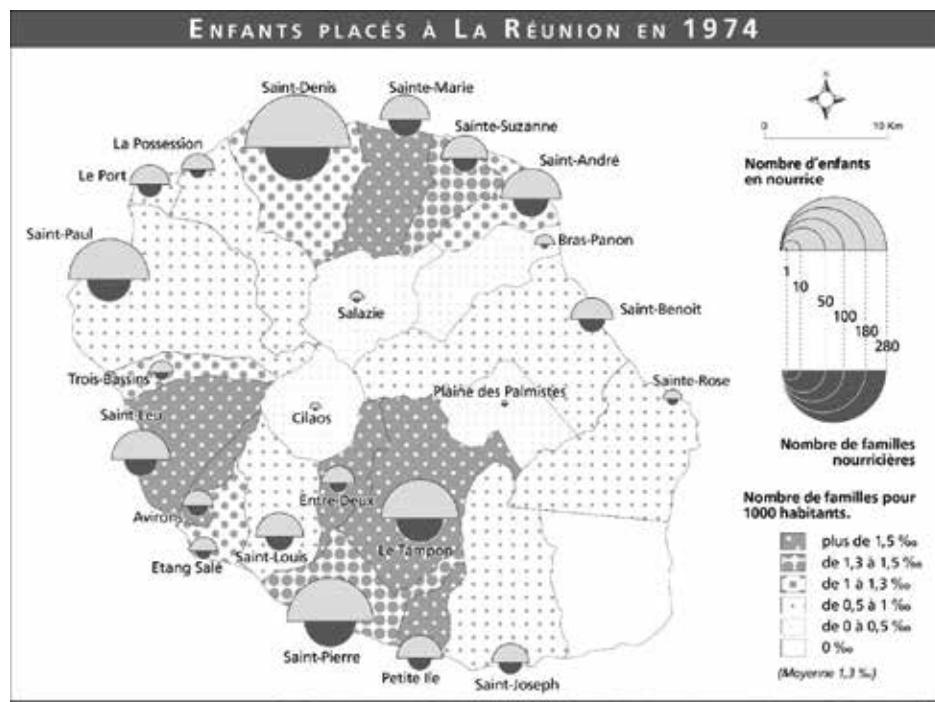
Source : Rapport administratif 1982, ADR-2PER964/13

Enfin, l'étude de la répartition géographique de ces placements nourriciers est intéressante, car elle constitue un certain reflet de la situation socio-économique de La Réunion. Cette répartition n'est cependant que très rarement détaillée dans les rapports de la DDASS, et donc dans les rapports administratifs. Néanmoins, le tableau existe pour 1973 et permet une analyse, au cœur de notre période chronologique. A cette date, la DDASS relève 1 425 enfants accueillis dans 625 familles nourricières, ce qui donne une moyenne de 2,28 enfants par famille d'accueil. Dans certaines communes, cette moyenne est dépassée. Cela ne veut sans doute pas dire qu'il y a en permanence 1 à 5 enfants par famille puisqu'il y a vraisemblablement une rotation de certains enfants dans l'année.

L'emplacement géographique des enfants en nourrice n'est pas significatif de leur origine géographique : si le besoin s'en fait sentir, ils sont dirigés là où des places sont disponibles dans des familles d'accueil et même si on essaye, à partir de cette période, de les placer le plus près possible de ce qui reste de leur éventuelle famille, ce n'est pas obligatoirement dans leur commune d'origine ou de résidence. Plus intéressante est la carte des familles nourricières et au-delà de leur nombre, de leur poids démographique dans la commune (fig.1), il apparaît que les communes rurales des Hauts (Plaine des Palmistes, Cilaos, Salazie) et

61 Rapport DDASS 1984. 2PER921/1, p. 23. Par comparaison, Pierre Verdier indique qu'en 2013 la moitié des « gardiennes » a plus de 50 ans. Pierre Verdier, *L'enfant en miettes*, Dunod, Paris, 2013, p. 29.

du Sud-Est (Saint-Philippe qui n'en a aucune, Sainte-Rose) ont peu de familles nourricières. Cela est dû sans aucun doute à la faiblesse du nombre de familles à la fois volontaires et qui remplissent les conditions pour être agréées (état de la maison, conditions matérielles, sanitaires et morales de vie). L'éloignement et l'isolement jouent aussi un rôle à l'époque où les communications étaient encore difficiles sur un réseau routier qui n'était pas aussi moderne qu'aujourd'hui (la route du Grand Brûlé, entre Saint-Philippe et Sainte-Rose n'a été bitumée qu'en 1968).



**Figure 1 :** Répartition du nombre d'enfants placés en nourrice et du nombre de familles nourricières à La Réunion en 1974<sup>62</sup>.

C'est cet éloignement et cet isolement liés aux difficultés de circulation qui sont sans doute responsables de la faible représentation de Saint-Joseph, de Saint-Benoit et de Saint-Paul. Sans doute aussi la pauvreté des familles rurales de ces communes fait que les familles agréées sont peu nombreuses.

Les pentes du Sud peuplées de petits Blancs vivant dans des zones où la moyenne propriété est assez présente, ce qui donne une petite bourgeoisie agraire assez aisée, dont les enfants font des études, accueillent beaucoup de familles nourricières (Le Tampon, mais aussi Petite-Ile, Entre-Deux et même les Avirons). Sans doute les familles sont-elles assez nombreuses à être en situation d'obtenir l'agrément (ouvertes intellectuellement et assez à l'aise matériellement).

Les villes qui ont potentiellement beaucoup d'enfants en souffrance et des familles disloquées, hormis Saint-Denis et Saint-Pierre, n'ont pas, en proportion, de nombreuses familles nourricières. A Saint-Louis, au Port, à Saint-André, c'est sans doute le paupérisme qui fait que peu de familles sont en situation d'être agréées. Dans les villes de Saint-Pierre et de Saint-Denis la densité des services sociaux, notamment des assistantes sociales joue un rôle indéniable. Sainte-Suzanne et Sainte-Marie « bénéficient » sans doute d'une relative proximité du « réservoir » de Saint-Denis (rôle du foyer départemental à Sainte-Marie où sont « immatriculés » tous les adoptés ?).

On reste dubitatif sur le cas de Saint-Leu qui, comme Saint-Paul, était alors en difficultés et surtout peuplée sur les pentes avant que le tourisme et la fonction résidentielle ne donnent ultérieurement du dynamisme à la zone littorale. Saint-Leu valait alors par Piton Saint-Leu et la Chaloupe dont les caractéristiques agraires pouvaient rappeler celles des pentes du Sud, ce qui expliquerait le nombre relativement important de familles nourricières.

## Conclusion

La politique de « placement » des enfants de la DDASS à La Réunion, avant qu'elle ne devienne compétence du département en 1984, est un miroir grossissant de toutes les difficultés rencontrées par l'aide sociale à l'enfance en France. Elle l'est d'autant plus que le manque d'intérêt prêté par l'Hexagone à ses départements d'outre-mer se combine au faible intérêt que représente l'ASE au sein de la politique sociale à l'échelle nationale. C'est à travers ce prisme qu'il conviendrait d'analyser la question dite des « enfants de la Creuse » qui marque l'histoire de l'ASE à La Réunion. Et pourtant il n'en est rien. Ainsi, le 16 janvier 2019, le magazine « Pièces à Conviction », sur France 3, présentait une enquête intitulée « Enfants placés : les sacrifiés de la République », suivie d'un débat, portant sur la situation actuelle des mineurs pris en charge directement par

<sup>62</sup> Travail de cartographie réalisé par Wilfrid Bertile et Emmanuel Marcadé du Laboratoire de cartographie de l'Université de La Réunion.

l'ASE. Alors que les médias s'étaient focalisés depuis 2002 sur la question dite du « scandale oublié des enfants de la Creuse », la France semblait découvrir en 2019 la situation guère reluisante de l'ASE hexagonale. Impulsée par Brigitte Macron, épouse du président de La République, la décision était alors annoncée, le 25 janvier, de créer un secrétariat d'Etat pour la protection de l'enfance. Cette proposition avait été formulée dans le rapport rendu par la Commission Vitale sur la question dite des « enfants de la Creuse » en avril 2018. Cette Commission d'enquête historique avait en effet déjà souligné combien cette dernière affaire témoignait à la fois des singularités du contexte socio-économique réunionnais, mais aussi et surtout des faiblesses et des dysfonctionnements de l'ASE à l'échelle nationale. Est-ce que ce travail scientifique a pesé dans la décision prise par le pouvoir politique? Cela est fort peu probable et on constate que c'est finalement le scandale médiatique touchant directement les Français de l'Hexagone qui a fait réagir le pouvoir politique. D'ailleurs ce dernier n'avait toujours pas rendu au moment de cette annonce ses décisions concernant « l'affaire des enfants de la Creuse ». Il est en effet plus simple d'externaliser ce « scandale d'Etat » outre-mer, en le rejetant dans un lointain espace colonial dont la France a encore du mal à comprendre qu'il s'agit bel et bien de l'histoire de France.

Gilles GAUVIN

## 2018 : BILAN D'UNE ANNÉE D'ARCHÉOLOGIE À LA RÉUNION

Par Virginie MOTTE,  
avec la collaboration de Joël CORNEC, Thierry CORNEC,  
Patrice GEORGES et Jonhattan VIDAL

Le service régional de l'archéologie (SRA), au sein de la direction des affaires culturelles de La Réunion, a en charge l'administration et la coordination de la politique publique de protection, d'étude et de valorisation du patrimoine archéologique (Livre V du code du Patrimoine), sur l'île de La Réunion. Jeune service créé en 2010, il a depuis autorisé ou prescrit sur le territoire de La Réunion 42 opérations dont 19 restent à ce jour à programmer. Si le premier bilan scientifique régional (BSR) des opérations archéologiques menées de 2011 à 2015 a été publié en 2017<sup>1</sup> et si le service travaille à la publication du BSR 2016-2018, le souci d'une restitution plus rapide des résultats au public a fait naître et mûrir l'idée d'une publication annuelle dans les bulletins de l'académie de l'île de La Réunion. Cette idée a fait son chemin et porte enfin ses fruits en 2019. Formulons le vœu que ce premier article dressant un rapide bilan des actions du service et revenant sur les principaux apports des opérations conduites en 2018 inaugure désormais une série d'articles annuels.

Dans le champ de l'archéologie préventive<sup>2</sup>, en 2018, 549 dossiers d'aménagement ont été examinés par le SRA pour toute l'île. 10 diagnostics et 2 fouilles ont été prescrits cette année et 7 opérations archéologiques ont été conduites sur le terrain, soit 5 diagnostics et 2 fouilles. Sont présentés succinctement ci-dessous, par ordre chronologique des investigations sur l'année, les principaux apports scientifiques de ces opérations.

Sur le premier trimestre 2018, une fouille préventive a été réalisée par l'Inrap à Saint-Paul, sur le site de la route des premiers Français, localisé dans l'étroite frange littorale, face au cimetière marin et en pied de falaise. En fin d'année

<sup>1</sup> JACQUOT E. et MOTTE V., *Bilan Scientifique Régional 2011-2015*. Saint-Denis, Direction des Affaires Culturelles océan Indien, 2017 - 192 p.

<sup>2</sup> L'archéologie préventive vise à assurer la sauvegarde du patrimoine archéologique menacé par des travaux d'aménagement. Conciliant recherche scientifique, conservation du patrimoine et aménagement du territoire, le service régional de l'archéologie prescrit et contrôle les opérations d'archéologie préventive. L'archéologie programmée répond quant à elle à des objectifs de recherche scientifique, elle est soumise au contrôle de l'État et fait l'objet d'une demande d'autorisation auprès du service régional de l'archéologie.

2016, un diagnostic<sup>3</sup>, relatif à un aménagement de la SEDRE, avait pu mettre au jour un ensemble de structures témoignant d'une installation du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce sont les vestiges ténus d'une installation agricole, aux attributs à la fois classiques et inédits, qu'a fouillés pendant une durée de 2 mois une équipe de 5 archéologues sous la direction de Thierry Cornec. Sur plus de 6000 m<sup>2</sup>, près de 700 structures en creux dessinaient un ensemble cohérent, composé d'une zone bâtie, dense et homogène dans ses orientations et d'un espace de mise en culture :



Saint-Paul, Route des premiers Français, fouille archéologique, vue générale. Photo Thierry Cornec, 2018

Au sein de ces espaces très ordonnés, de nombreux animaux ont été enterrés : porc, cabri, volatiles et chien. S'organisaient également trois alignements de fosses aux parois maçonnées et non étanches. Leurs profondeurs et leurs diamètres avoisinaient les 1 m. Deux d'entre elles contenaient des cerclages de tonneau. L'analyse des prélèvements de sédiments, effectués sur les contenus et les contenants de ces structures, sont en cours. Les premiers résultats d'analyse des comblements des fossés de la zone cultivée ont révélé la présence

3 CORNEC T., *La Réunion, Saint-Paul, Route des Premiers Français. Rapport de diagnostic archéologique*. Inrap Grand Sud-ouest, 2017, 64 p.

de graines de poivre (*Piper borbonense*) ; cette plante, introduite dès les années 1720 depuis la Malaisie, a été cultivée tout au long des XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles<sup>4</sup>. Le site a livré un mobilier abondant, composé de 4143 restes, comprenant de la céramique, des objets métalliques, des récipients en verre et des pipes en kaolin. En première analyse, cet ensemble a montré sa grande qualité, avec notamment la présence de porcelaine importée de Chine et de grès provenant de métropole. Il a permis, par ailleurs, d'asseoir une attribution chronologique principale dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Un plan, dressé après 1733<sup>5</sup>, mentionne dans ce secteur la présence de la concession Lautrec, ou Lautret selon d'autres sources<sup>6</sup>, matérialisée par quelques cases. Un bâtiment rectangulaire apparaît également sur un relevé du début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. Enfin, d'autres vestiges, plus récents, étaient aussi conservés dans l'emprise. Ils correspondaient pour certains à des aménagements hydrauliques, dessinés sur des plans des XIX<sup>ème</sup><sup>8</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Une partie d'entre eux était liée à la propriété Aubry<sup>9</sup>, dont la longère conservée à l'est de l'emprise reste le témoignage le plus visible.

Dans le parc de La Providence, à Saint-Denis, l'aménagement des futurs locaux de la DEAL et de la DIECCTE a été précédé d'un diagnostic archéologique, sur une surface de 32 000 m<sup>2</sup>. Cette opération a été réalisée par l'Inrap, entre le 29 mai et le 6 juin 2018, sous la responsabilité de Joël Cornec<sup>10</sup>. Dès 1826, la Colonie a procédé à l'acquisition de terrains qui ont servi de base foncière à la création de l'établissement public de La Providence par le gouverneur Hubert-Delisle. Les lieux ont ensuite été densément occupés à partir de 1856. S'y trouvaient : une maison principale, une douzaine de bâtiments et de nombreuses dépendances, des hangars, des poulaillers, un pigeonnier, des viviers et des jardins<sup>11</sup>. En 1858, de nouvelles constructions se sont implantées dans le secteur, notamment un hospice, actuel bâtiment Coste et une école agricole et professionnelle, correspondant aux locaux de la DAAF. Une église en torchis était également mentionnée dans les environs de l'école, tout comme des ateliers de métallurgie (forges, fonderie, chaudronnerie), de charpente, de menuiserie, de charbonnage, de taille de pierre et de cordonnerie, ainsi que des carrières et un

4 TROUETTE E., *Introductions de végétaux à l'île de La Réunion : Notes Historiques. Typog. Lahuppe, Saint-Denis, 1898 [2<sup>ème</sup> éd., SREPEN, Saint-Denis, 1983, 65 p.]*.

5 FR ANOM 23DFC0029A : *Carte de la rade et du quartier de St Paul depuis la partie de la P[oin]te du Galet jusqu'au Cap de la Houssaye*. Après 1733.

6 Informations communiquées par M. Jérôme Gruchet.

7 FR ANOM 23DFC 112 bis A : *Plan de la ville de Saint-Paul et de ses environs, 1806*, F. Chandellier.

8 FRANOM 23DFC1111A : *Projet de délimitation des réserves des pas géométriques de la commune de St Paul, entre l'Étang et le cap Lahoussaye*. 1866, sous-direction des fortifications.

9 Informations communiquées par M. Jérôme Gruchet.

10 CORNEC J., *La Réunion, Saint-Denis, Parc de La Providence. Rapport de diagnostic archéologique*. Inrap Grand Sud-Ouest, 2018, 94 p.

11 C.A.U.E., *Étude préalable à la réhabilitation architecturale, fonctionnelle et paysagère des locaux de la DAF, Parc de La Providence. Rapport d'étude : 1<sup>o</sup> phase, septembre 1999*. Ministère de l'agriculture et de la pêche, Département de La Réunion, 1999, p. 3-13.

jardin. Après la fermeture de l'établissement en 1870, un état des lieux dressé par un ingénieur des ponts et chaussées rapportait que la propriété comprenait environ 80 bâtiments et une église en cours d'édification. À partir du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, le site a changé plusieurs fois d'affectation parallèlement à la construction de nouveaux édifices dont une laiterie et une pépinière. L'école a fermé ses portes avant la Seconde Guerre mondiale et le domaine a été attribué au Département et à la Direction des Services Agricoles en 1957. Les bâtisses du XIX<sup>e</sup> siècle, toujours en usage de nos jours, ont été intégrées au projet de réaménagement général du parc. Le diagnostic archéologique a permis l'implantation de 21 tranchées exploratoires sur toute l'emprise pour vérifier la présence d'une hypothétique installation préexistante à l'établissement et pour rechercher et étudier les bâtiments démantelés. Elles ont permis de mettre au jour de nombreux vestiges, dont certaines structures fossoyées témoignant des toutes premières occupations du secteur, entre la fin du XVIII<sup>ème</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Des vestiges de nombreux bâtiments, dont l'église, ont été repérés et ont pu ainsi être documentés :



Saint-Denis, Parc de La Providence, diagnostic de 2018, vestiges des ateliers. Joël Cornec, 2018

L'exploration de certains secteurs n'a pas permis de retrouver la trace de bâtiments pourtant indiqués sur les plans anciens, témoignant ainsi de l'extrême prudence à adopter vis-à-vis de la documentation historique. Compte-tenu de ces résultats et du fait que les vestiges mis au jour ne seront pas impactés par la

construction des nouveaux bâtiments, la contrainte archéologique a été levée à l'issue de l'opération de terrain. Un protocole de protection particulier a toutefois été défini avec la DEAL pour protéger les éléments archéologiques reconnus lors des travaux.

Au 119 rue Jean Chatel, à Saint-Denis, préalablement à une opération immobilière privée de construction de bureaux, un diagnostic archéologique a été réalisé par l'Inrap, du 19 au 25 juin 2018<sup>12</sup>. L'opération a mobilisé une équipe de 4 personnes, sous la responsabilité de Patrice Georges. Les 6 tranchées de sondage creusées à l'aide d'une pelle mécanique, complétées par des fenêtres de fouille, ont permis une bonne lecture des vestiges :



Saint-Denis, 119 rue Chatel, diagnostic archéologique, vue générale. Photo Patrice Georges, 2018

Toutes les tranchées se sont avérées positives et les structures archéologiques apparaissent dès la surface actuelle. Elles comptent de nombreux murs, aménagements de sol, niveaux de circulation, un bassin et une importante anomalie topographique qui pourrait correspondre à une fosse d'extraction de matériaux. Si une partie de ces vestiges est à mettre en lien avec la villa qui était

<sup>12</sup> GEORGES P., *La Réunion, Saint-Denis, 119 rue Chatel. Rapport de diagnostic*. Inrap Grand Sud-Ouest, 2018, 97 p.

encore visible en 2011 au centre de la parcelle, ou à ses dépendances, d'autres sont plus anciens d'un point de vue stratigraphique. Pour exemple, l'anomalie précitée a été comblée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIX<sup>e</sup> siècle comme l'atteste l'étude du mobilier réalisée par Morgane Legros<sup>13</sup>. À ce sujet, l'échantillon de mobilier prélevé lors de l'opération comprenait 553 restes, à partir desquels 201 objets (verre, métal, faïence, etc.) ont pu être identifiés. La période de fabrication de ces artefacts est comprise entre le XVIII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècle et le corpus se rattache principalement à l'univers domestique. Compte-tenu de ces résultats archéologiques, une fouille a été prescrite après avis de la commission territoriale de la recherche archéologique en octobre 2018. La fouille, à mettre en œuvre sur 2019, permettra d'appréhender l'évolution d'une partie d'un îlot urbain, du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, et de mieux comprendre le développement de la ville coloniale.

En amont du projet de construction d'un cinéma multiplex, rue de la Batterie à Saint-Denis, un diagnostic archéologique a été mené par l'Inrap<sup>14</sup>, du 26 au 28 juin 2018, sous la responsabilité de Patrice Georges :



Saint-Denis, rue de la Batterie, diagnostic archéologique, vue générale.  
Photo Virginie Motte, 2018

Située sur une parcelle à proximité du front de mer, le long du boulevard Joffre, la zone était encore récemment occupée par divers bâtiments et aménagements dont la plupart ont été détruits avant l'intervention. 5 sondages ont été pratiqués

13 Doctorante à l'université de Rennes 2 / Inrap.

14 GEORGES P., *La Réunion, Saint-Denis, rue de la Batterie. Rapport de diagnostic*. Inrap Grand Sud-Ouest, 2018, 73 p.

et l'un d'entre eux a livré les vestiges d'une structure de forme rectangulaire (4 m de long pour 3,10 m de large) et bâtie en matériau périssable, certainement en bois. La datation de cette structure excavée, antérieure ou contemporaine à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, a pu être déterminée par l'étude du mobilier provenant des couches sus-jacentes. Par ailleurs, un fragment de tuyau de pipe en kaolin du XIX<sup>e</sup> siècle a également été découvert dans le comblement de l'une des tranchées d'installation. Cette structure est sans doute à mettre en relation avec la batterie « Rouillé », laquelle faisait partie du système de défense de Saint-Denis implanté au XVIII<sup>e</sup> siècle. Comme pour le parc de la Providence, la contrainte archéologique a été levée consécutivement à la phase de diagnostic et le terrain a été rendu à l'aménagement.

Un projet immobilier, nommé Entrée de ville Lot 3 et localisé à la lisière orientale du centre historique de la ville de Saint-Paul, a occasionné la prescription d'un diagnostic archéologique. L'emprise diagnostiquée se situe auprès de la route nationale RN1a, dont le tracé correspond à l'ancienne chaussée royale menant à Saint-Denis depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette opération a été réalisée en septembre 2018 par l'Inrap sous la direction de Thierry Cornec<sup>15</sup>. Un niveau limoneux, contenant une part de mobilier appartenant exclusivement aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, est apparu dans tous les sondages sous les niveaux actuels. Ce niveau scelle plusieurs structures dont un puits maçonné.



Saint-Paul, Entrée de ville, Lot 3, diagnostic archéologique, vestiges d'un puits.  
Photo Thierry Cornec, 2018

Le mobilier récolté lors de ce diagnostic est daté entre la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle. Ces éléments viennent préciser une iconographie

15 CORNEC T., *La Réunion, Saint-Paul, Entrée Est, Lot 3, rue du général De Gaulle. Rapport de diagnostic archéologique*. Inrap Grand Sud-Ouest, 2018, 56 p.

ancienne montrant la grande densité des constructions dans ce secteur de la ville dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle et la présence de plusieurs bâtiments de petites dimensions à l'emplacement de l'emprise au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>. Compte-tenu des vestiges mis au jour et de leur intérêt, une fouille archéologique a été prescrite en 2019. Cette prochaine opération permettra d'étudier et de comprendre l'organisation générale des vestiges, de distinguer le cas échéant les différentes phases d'occupation du site et d'apporter de nouvelles données sur l'évolution de l'habitat ainsi que sur les pratiques urbaines dans ce secteur de la ville de Saint-Paul entre les XVIII<sup>ème</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Les données scientifiques qu'elle livrera pourront être mises en perspective avec les données de la fouille de la route des premiers Français.

Au dernier trimestre 2018, une fouille préventive relative à l'aménagement porté par la SAS océan aménagement a été réalisée par l'Inrap sous la direction de Patrice Georges à l'emplacement de l'ancien parking océan de Saint-Denis, diagnostiqué deux ans plus tôt par Jean-Michel Martin<sup>17</sup>. Entre boulevard Lancastel et rue du Maréchal Leclerc, à quelques encablures de la mer et du petit marché, trois hectares avaient été explorés sous la forme de tranchées. Malgré les bouleversements successifs de travaux très récents et le complet nivellement qui s'en est suivi, cette opération archéologique avait permis de mettre au jour des vestiges et des niveaux d'occupation modernes et contemporains, dont certains n'apparaissent pas sur les différents plans d'archives disponibles. La fouille, menée par une équipe de 7 archéologues sur une durée de moins de 2 mois, a permis la sauvegarde par l'étude des vestiges archéologiques sur deux zones pour une surface totale d'environ 3000 m<sup>2</sup>. Les données de cette fouille sont actuellement en cours d'étude, notamment à l'aide de partenariats scientifiques engagés au cours de cette opération avec le Laboratoire Géosciences Réunion - UMR7154 IPGP (L. Michon dir.) et le bureau d'Études Stratagem974 (M. Méralli Ballou dir.). L'étude de cette zone, située le long de la rue des Limites, s'avère primordiale pour comprendre l'urbanisation de la ville de Saint-Denis. La zone 1, située au nord du site, en plein cordon dunaire, recelait un four bâti en briques et galets, construit au XIX<sup>e</sup> siècle et ayant servi à la cuisson de briques façonnées sur place :



Saint-Denis, Quadrilatère Océan, fouille archéologique, four de la zone artisanale.  
Photo Patrice Georges, 2018

Il était associé à un bâtiment et un certain nombre de structures qui, tout du moins dans un premier temps de son fonctionnement, attestent de la vocation industrielle et commerciale des lieux. La zone 2, située au sud, est beaucoup plus difficile à lire du fait des dommages occasionnés par les aménagements de ces dernières décennies. Quoiqu'il en soit, les vestiges mis au jour révèlent une urbanisation de la zone au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et un aménagement dont les traces ont perduré jusqu'à très récemment.

La dernière opération réalisée en 2018 est le diagnostic de la poudrière de Saint-Paul, protégée au titre des monuments historiques. Relatif au projet de valorisation porté par la ville, il a été réalisé du 12 au 30 novembre sous la responsabilité de Thierry Cornec. La poudrière figure parmi les bâtiments les plus anciens de La Réunion. Construite en 1724, elle a été utilisée comme magasin à poudre jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, avant le transfert des explosifs hors du quartier, alors en cours d'urbanisation. Devenu dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle un magasin de stockage, le bâtiment a été abandonné dans les années 1970. Les investigations ont consisté à sonder l'extérieur et l'intérieur du bâtiment et de la cour, et à étudier partiellement les élévations :

16 FR ANOM 23DFC 112 bis A: *Plan de la ville de Saint-Paul et de ses environs*. 1806, F. Chandellier. MARECK B., *Histoire de Saint-Paul de La Réunion depuis 1663*. Saint-André, Océan éditions, 2010, 255 p.

17 MARTIN J.-M., *La Réunion, Saint-Denis, Quadrilatère Océan. Rapport de diagnostic*. Inrap Grand Sud-Ouest, 2017, 81 p.



Saint-Paul, La poudrière, diagnostic archéologique, creusement d'un sondage.  
Photo Thierry Cornec, 2018

Cette opération de diagnostic a pu mettre en exergue plusieurs éléments inédits comme le conduit du paratonnerre, réhabilité au XIX<sup>e</sup> siècle, le sol d'origine du bâtiment, les traces des nombreuses reprises de maçonneries et les transformations des ouvertures. Améliorant notre connaissance de l'évolution complexe de ce monument, les résultats de cette opération permettront une meilleure définition du projet de valorisation.

Dans le champ de l'archéologie programmée de nombreux projets sont en cours à La Réunion. Pour les Hauts, citons le projet « Cavernes-Volcan » visant à renseigner les différentes occupations des cavernes du massif du piton de la Fournaise. Ce projet, porté par Virginie Motte, joint les compétences de l'ONF, du Parc National de La Réunion (PNRun), de l'Université, de La Cité du Volcan, de l'Inrap, de l'Observatoire volcanologique du piton de la Fournaise et d'autres spécialistes indépendants. Une première opération de terrain a été conduite dans le cadre de ce projet en novembre 2017 sur le site de la caverne des Lataniers, sur les communes de Saint-Joseph et du Tampon. Prometteuse, elle sera suivie d'une nouvelle campagne de sondages en 2019<sup>18</sup>.

Citons aussi le protocole archéologique ARC liant le SRA et le PNRun pour l'enrichissement de la carte archéologique : il définit la marche à suivre pour les

18 MOTTE V., *Le projet « Caverne Volcan », Caverne des Lataniers, rapport de fouille programmée 2017*. Saint-Denis / D.A.C.-O.I., 2018, 2 vol., 92 et 166 p.

agents du PNRun dans l'enregistrement d'observations archéologiques lors de leurs activités et les modes de transmission des informations au SRA.

Citons encore le projet LiDAR, porté par Jonhattan Vidal en partenariat avec PNRun et le service régional de l'inventaire (SRI). Ce projet consiste à traiter et exploiter les modèles numériques de terrain (MNT) LiDAR (Mafate, Maïdo et Salazie) pour mettre en évidence des indices archéologiques. Ces reconnaissances préalables engendreront un programme de prospections pédestres, dès 2019, pour l'identification des structures et leur enregistrement dans la base de données nationales Patriarche.

L'actualité archéologique dans les Bas est tout aussi riche et compte la thèse en cours de Morgane Legros sur « Le peuplement des Bas de l'île Bourbon durant l'époque Moderne, étude bibliographique et archéologique ». À Saint-Paul, Colline du Théâtre, un nouveau projet de fouille porté par Jonhattan Vidal et relatif à un habitat du XVIII<sup>e</sup> siècle sera conduit sur le terrain en 2019.

D'autres développements sont également à signaler, comme l'introduction sur l'île de l'archéologie environnementale avec le stage de Fanny Lachery effectué au SRA dans le cadre d'un master 2 de paléoenvironnement de l'université de Montpellier. Mentionnons encore les collaborations scientifiques internationales, notamment avec l'université de Stanford et les acteurs du patrimoine de Maurice : en juin 2018, les équipes réunionnaises ont participé à un chantier archéologique de trois semaines à Maurice, à la suite duquel a émergé un projet porté par Patrice Georges et fédérant l'Inrap, l'université de Stanford et le SRA autour de l'engagisme.

Concernant la gestion des données scientifiques à la charge de l'État, le SRA mène également une politique active : à la fin de l'année 2016, de nouveaux locaux destinés à la conservation des biens archéologiques mobiliers et de la documentation archéologique ont été affectés à la DAC de La Réunion, dans le Parc de la Providence à Saint-Denis de la Réunion. Ces locaux ont pour vocation de **réunir les biens archéologiques mobiliers découverts dans la région**, de les conserver, d'en assurer l'accessibilité aux chercheurs ainsi qu'aux restaurateurs, et de diffuser les connaissances archéologiques.

En matière d'éducation artistique et culturelle, de nombreuses actions ont permis au public scolaire et familial un accès aux données scientifiques produites par la discipline. Signalons quatre belles actions : le déploiement dans les écoles de Mafate d'une mallette ressource sur la paléoforêt de la rivière des Galets en juin 2018 en partenariat avec le PNRun, le Muséum d'histoire naturelle et le Rectorat ; un *enseignement* d'exploration en seconde au Lycée Stella à Saint-Leu

comprenant un programme d'ateliers impliquant tous les acteurs de l'archéologie réunionnaise ainsi que des visites de chantiers, du CCE et de l'exposition sur les fouilles de Lazaret II ; une opération de dégagement de vestiges dans le cadre du projet « Du pénitencier pour enfants de l'îlet à Guillaume à la justice des mineurs aujourd'hui » en partenariat avec l'U.E.A.J. de Saint-Denis, le PNRun, le Rectorat et l'ONF ; et enfin, un projet de création de bande dessinée sur l'archéologie en partenariat avec la MGEN et l'illustrateur Issa Boun.

Enfin et pour conclure ce premier bilan annuel, deux importantes opérations de médiation ont réuni le public réunionnais et les équipes d'archéologues en 2018. La journée portes-ouvertes sur le chantier de fouille de Saint-Paul, route des premiers Français, au début de l'année 2018, inaugurée par le maire et le sous-préfet de Saint-Paul, a attiré plus de 300 personnes et a été l'occasion pour un public familial de visiter un chantier de fouille :



Saint-Paul, Route des premiers Français, fouille archéologique, journée portes-ouvertes.  
Photo Virginie Motte, 2018

Puis, en juin, la neuvième édition des journées nationales de l'archéologie, abondamment relayée dans la presse locale, a connu un véritable succès : le public était au rendez-vous pour la conférence organisée à la mairie de Saint-Denis, les visites du CCE et du « village archéologique » dans le parc de la Providence, les visites guidées du chantier de fouille de la Roseraie à Sainte-Rose et les conférences et visites du cimetière marin à Saint-Paul.

Virginie MOTTE et coll.

## POÉSIES

### IMAGINAIRE

Par Mgr Gilbert AUBRY

De prime enfance je vois  
Un coq  
Bec face au vent et queue en gouvernail  
Naviguer dans l'océan des nuages  
Il emporte une église  
Et monte si haut si haut  
Que l'église se trouve des ailes  
Jusqu'au ciel des étoiles.

Au royaume des oiseaux  
Un paille-en-queue  
Lui tourne tout autour  
Pour le ramener tout en bas  
Tout en bas au sommet  
D'un clocher qui carillonne  
Le chant d'amour de Dieu  
Jusqu'à la terre des hommes.

Au royaume des enfants  
La poésie  
Se niche dans la trame cachée  
Des images aux images tissées  
Tout se donne et se trouve  
Dans la symphonie des cœurs  
Qui se trouvent et se donnent  
Emerveillés de tant de merveilles.

Gilbert AUBRY

### RANDONNÉE PAYS

Par Claude MIGNARD MOY de LACROIX

*A tous les coureurs des bois, des grands et des petits chemins,  
Ces quelques strophes pour évoquer nos charmantes balades!*

Pour découvrir le Beau Pays,  
Enfile tes gros souliers  
Prends ton bâton de goyavier.  
Ensuite, allons marcher parmi fanjans et pousses,  
Monter par les sentiers couverts de mousse.

Choca bleu, Bois malgache,  
Crotalaire, Liane papillon!

Et quand manque le souffle, t'arrêter un p'tit peu!  
Regarder, observer, examiner, herboriser,  
Identifier les belles exotiques,  
Repérer les timides indigènes.  
Zoomer les étamines, détailler les folioles.

Bois de Papaye, Bois de Pintade,  
Zerbe Tourterelle, Zerbe Polisson!

Et aussi bavarder, rire, s'enivrer de la vue,  
Guetter le Phelsuma, humer le Pompon jaune,  
Écouter l'oiseau vert, et rêver nez au vent,  
Tandis que Lendormi au soleil, se prélassse,  
Inconscient de l'Agame qui, pas loin, le menace!

Monte en l'air, Pompon soldat,  
Bois de Mahot Tantan, Zavocats marrons!

## LES ACADÉMICIENS ONT PUBLIÉ EN 2018

Si on a de la chance, débusquer l'orchidée,  
Pister les médicinales, se méfier des toxiques.  
La marche bien souvent nous guide  
Dans des forêts magiques, sur les sentiers humides  
Le souffle de Grand Diab'fait toujours frissonner!

Bois de rempart, bois d'violon,  
Zépinards, Rose de bois!

On peut boire aux cascades, déguster l'Orangine,  
De la Vavangue fade, retrouver les saveurs enfantines  
Du Tamarin vert, du Bibi-jaquot sucré.  
Au fond de la ravine partager son fricot,  
Profiter pour panser les piqures, les bobos!

Bois de Négresse, de Demoiselles,  
Bois de Benjoin, Liane d'argent!

Hélios au zénith se mire dans les bassins.  
Taqin, il va chercher au fond  
Les p'tits guppys sauvages qu'il barbouille d'argent.  
Et les songes géantes en se penchant sur l'onde,  
En gênant les rayons, leur procurent un abri.

Bois de nèfles, Zépinard kéké!  
Zerbe à zins, Bois de pomme!

Pour admirer le Beau Pays, ouvre bien grand tes yeux,  
Écoute la nature, regarde vers les cieux.  
Penses à Bourbon, des poètes l'aimée:  
Afflueront alors, tendresse, souvenirs et beauté!

Claude MIGNARD MOY de LACROIX  
Juillet 2018

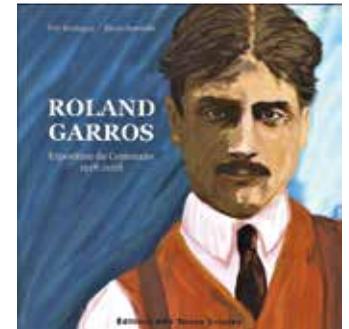
### Académie de l'île de La Réunion, *Escales* tome II, Orphie, 2018, 310p.

Le succès du premier tome d'*Escales* en appelait un second. Le voici. Quinze récits de voyageurs qui se sont succédé sur notre île tout au long de son histoire, Guillaume Hébert, Lisset-Geoffroy, Evariste Parry, Petit-Radel, Auguste Haussmann, Melchior Yvan, René de Pont-Jest, Henri Massias et quelques autres. Le temps du peuplement, l'émergence d'une société créole possédante, l'esclavage, l'engagisme et les grands événements qui ont structuré l'histoire de Bourbon traversent ces récits racontés pour une fois, non par des historiens, mais par ceux qui les ont vécus.



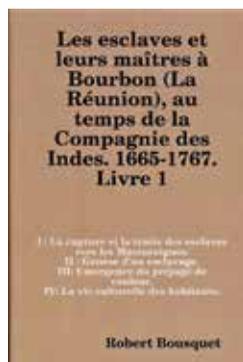
### Eric Boulogne et Mario Serviabile, *Roland Garros, Exposition du centenaire*, Editions ARS Terres Créoles, 2018, 90p.

Par ce petit ouvrage qui accompagne l'exposition des Archives départementales à laquelle ils ont étroitement collaboré, les auteurs ont souhaité regarder la Grande Guerre à partir de La Réunion dans l'océan Indien mais aussi voir les Poilus, ces soldats des tranchées et des couloirs aériens, non comme les victimes sacrifiées d'une immense boucherie mais comme des héros tragiques à honorer. Ils sont incarnés par un personnage: l'aviateur Roland Garros. La dette du pays n'est pas encore honorée et le Temps en a accru l'acuité et la nécessité.



**Robert Bousquet, *Les esclaves et leurs maîtres à Bourbon (La Réunion), au temps de la Compagnie des Indes. 1665-1767.*- Livre I: *La capture et la traite des esclaves vers les Mascareignes. Génèse d'un esclavage. Emergence d'un préjugé de de couleur. La vie culturelle des habitants*, 767 p. - Livre II: *La mise en valeur de l'île. Les esclaves dans la guerre des Indes. Commandeurs et économes. Esclaves affranchis et libres de couleur*, 607 p. Livre III: *La contestation noire*, 794 p. - Livre IV: *Etude démographique*, 780 p. Editions Lulu.(www.lulu.com), 2018**

Robert Bousquet, diplômé de l'Université de La Réunion, a enseigné trente ans à La Réunion puis au Sénégal. Il présente ici le résultat de ses recherches qui portent sur les cent premières années de l'esclavage des noirs à Bourbon et livre les conclusions d'une étude minutieuse des rapports qui ont pu exister entre les esclaves et leurs maîtres dans les pays de capture: Sénégal, Guinée, Mozambique, Madagascar, Inde, comme sur les vaisseaux de traite puis à Bourbon où, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, dans une île vide d'hommes, se forma une société multiraciale et métissée, agraire dans sa structure, esclavagiste dans sa technique d'exploitation économique. Près de 3000 pages de texte et plus de 7000 notes de bas de pages indiquant sources et références. Une somme considérable.



**Raoul Lucas, avec la collaboration de Mario Serviabile, *Histoire de la CFDT Réunion. 50 ans d'action syndicale et de transformation sociale.* Postface de Laurent Berger. Epica, 2018, 214 p.**

C'est en 1946, à peine quelques mois après l'avènement de la départementalisation de La Réunion, que le RP Jean Barassin crée, dans un contexte tragique, la Confédération des Travailleurs Chrétiens (CFTC). En 1964, la CFTC fait son évolution pour donner naissance, à son congrès de Paris, à la Confédération Démocratique du Travail (CFDT).



Si chaque organisation a une histoire, elle lui donne sens, couleur, épaisseur et identité. Cette définition vaut pour la CFDT-Réunion. Quelles sont les racines de cette organisation qui occupe une place de premier plan dans le mouvement social et la lutte syndicale? A quelles sources puisent-elles? Quelles sont ses ramifications? Comment se sont-elles développées? A quels moments? Selon quelles dynamiques? Comment est-elle devenue la première organisation syndicale à La Réunion? Quelles contributions a-t-elle apportées à la transformation de la Réunion?

C'est notamment à ces questions que répond cet ouvrage dans une démarche de socio-histoire en mobilisant de nombreux fonds d'archives le plus souvent inédits, en exploitant des entretiens de plusieurs acteurs et en fournissant une riche et diversifiée iconographie pour fournir une lecture plurielle des événements, débats et basculements qui ont marqué un demi-siècle de l'histoire sociale et politique de La Réunion.

**Catherine Lavaux, *Du battant des Lames au sommet des montagnes, Orphies*, 2018, 456 p.**

Depuis sa première édition en 1973, on ne compte plus les rééditions de cet ouvrage remarquable, l'un des plus grands succès de librairie de La Réunion post coloniale. Régulièrement revu, complété, enrichi d'une superbe iconographie, il nous est cette fois proposé par les éditions Orphie. Une mine d'information sur l'île, sa géographie, son histoire, ses traditions, sa vie sociale et religieuse, son économie, son habitat, son parler créole ses sites spectaculaires... Une référence incontournable et un beau livre.



**Sonia Ribes-Beaudemoulin, *1854-2017. Les trésors du Muséum d'histoire Naturelle de La Réunion*, Sonia Ribes-Beaudemoulin, St-Denis, 2018, 224 p.**

Le 21 novembre 2017, le Muséum d'Histoire naturelle inaugurait son exposition « Collections Collectionneurs ». A cette occasion, le Conseil départemental, avec le soutien de la Société Réunionnaise des Amis du Muséum et de la Direction des Affaires Culturelles de l'Océan Indien a publié un catalogue de 224 pages rédigé par Sonia Ribes-



Beaudemoulin, qui retrace l'histoire du muséum de La Réunion, de son bâtiment, de ses collections ainsi que celle des femmes et des hommes qui ont rassemblé les 600 000 spécimens qui constituent le fonds muséal actuel.

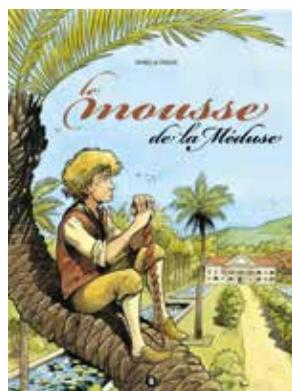
165 ans ont passé depuis ce jour de février 1954, où le Gouverneur Henri Hubert de Lisle signe l'arrêté de création d'un muséum d'histoire naturelle à Saint-Denis de La Réunion ; 165 ans d'une vie mouvementée faite de gloire et de bourrasques cycloniques, mais toujours assurée par des conservateurs qui s'y sont consacré avec passion ; 165 ans de partage et de transmission au public de la découverte naturaliste et de la connaissance scientifique ; 165 ans de collections qui font du muséum d'aujourd'hui un témoin privilégié de la biodiversité présente et passée.

**Sabine THIREL et Adriano FRUCH, « Le mousse de La Méduse », Editions Des Bulles dans l'Océan, Bande dessinée historique, 2018**

Le mousse de la Méduse est un personnage imaginaire qui traverse une des périodes les plus mouvementées de l'histoire de France et aussi un pan de l'histoire du Sénégal et de La Réunion du XIX<sup>e</sup> siècle.

Maxime, rescapé de la Méduse au large de la Mauritanie rencontrera Jean Michel Claude Richard, éminent botaniste. Il sera le témoin privilégié des jardins botaniques de Richard Toll au Sénégal et du jardin du Roy à la Réunion. Mêlé à plusieurs affaires de droit commun puis soupçonné de complot, il connaîtra l'exil.

Cette aventure romancée s'appuie sur une base historique. Pleine de rebondissements, elle aborde des sujets comme la colonisation, l'esclavage, la découverte de la fécondation de la vanille, le tout sur fond d'espionnage.

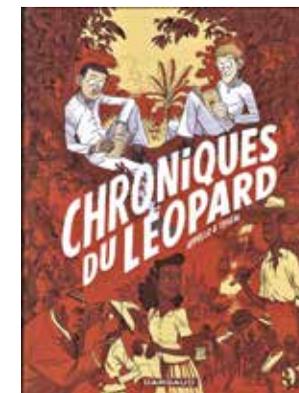


## LES ACADÉMICIENS ONT LU

**APPOLLO et TEHEM, Chroniques du Léopard, Dargaud, 2018, 196 p.**

Que fait-on en 1942 au Lycée Leconte de Lisle de St-Denis ? Charles et Lucien pestent contre le système colonial et son immobilisme, voudraient prendre les armes, renverser Hitler et toute la clique de collabos de l'île. Ils rêvent aussi d'échappées belles au bout du monde, de bains de mer avec les filles, de chemin perdu au cœur des montagnes de l'île. Ils rêvent, ils bavardent, ils s'ennuient jusqu'au moment où la marche du monde s'accélère.

Une BD au scénario bien ficelé, bien documenté (sauf pour certains personnages ayant existé, présentés avec leurs vrais noms mais caricaturés à contre-sens) et au dessin efficace qui ravit les anciens du lycée (dont je suis) qui ont l'impression de revivre au fil des pages les meilleurs ou les pires (!) moments de leur jeunesse.

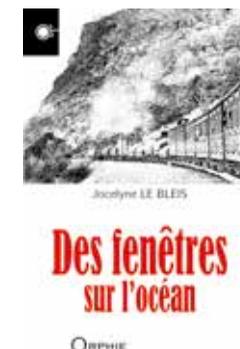


Jean-François Hibon de Frohen

**Jocelyne LE BLEIS, Des fenêtres sur l'océan, Editions Orphie, 2018, 262 p. Préface d'Eric Boulogne, Membre de l'Académie de La Réunion**

Issu d'une famille modeste du quartier du bas de la rivière Saint-Denis, le jeune Angelo peine à trouver sa place et à se construire un avenir. Sa rencontre avec Antonio, tailleur de pierre italien, va bouleverser sa vie en l'initiant à un métier et en lui révélant le secret de sa naissance. A travers l'histoire de ce jeune créole, le récit nous transporte dans La Réunion de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui malgré la misère encore tenace, se plonge dans la modernité.

Dans ce roman historique richement et sérieusement documenté, Jocelyne Le Bleis nous invite à découvrir un



pan méconnu de l'histoire de La Réunion : le travail d'ouvriers piémontais venus creuser la montagne entre Saint-Denis et la Possession et créer des galeries destinées au passage du train. Ces italiens endurants étaient également spécialisés dans les explosifs.

Titanesques et reconnus en leur temps, ces travaux ont été entrepris pour la mise en service du chemin de fer sur l'île et ont été réalisés dans des conditions si difficiles que de nombreux ouvriers, venus des quatre coins du monde, y ont trouvé la mort.

Portée par un style très agréable, cette histoire nous entraîne dans le quotidien de la société réunionnaise de cette époque à travers des personnages attachants, des descriptions précises et des scènes de vie joliment trouvées.

A découvrir !

Laurence MACÉ

**Monique PAYET-LETOULLEC, *Les exilés de l'ordonnance du 15 octobre 1960: Retour sur une tragédie post-coloniale à La Réunion*, Editions Orphie, Collection Différences, 2018, 374 p.**

Monique Payet-Le Toulec signe le premier ouvrage consacré à la fameuse ordonnance du 15 octobre 1960 qui a autorisé le rappel d'office en métropole, sur proposition du préfet et sans autre formalité, de 26 fonctionnaires ultramarins dont 13 Réunionnais en raison de leur comportement « de nature à troubler l'ordre public ».

Dans le contexte de la Guerre d'Algérie et des mouvements de décolonisation, le Premier Ministre, Michel Debré, décide alors de muter arbitrairement des enseignants et des cadres de divers corps d'administration (PTT, Ponts et Chaussées, Douanes, Trésor). Ils sont membres du Parti Communiste, syndicalistes ou militants associatifs. Interdits d'exercer sur leur département d'origine, certains ont fini par quitter la fonction publique tandis que d'autres ont dû attendre 1972 et une grève de la faim de 2 semaines pour voir l'abrogation de ce texte.

Après le film *Les Muselés de La République* de Laurent Médéa et Fabrice Céleste (2013), la fille de Jean Le Toulec, un de ces Réunionnais exilés, rappelle qui étaient ces hommes et ces femmes mais aussi, les circonstances de cette décision et ses conséquences.



Témoignage intéressant et très bien documenté, ce livre engagé propose une analyse juridique et historique de cet épisode encore mal connu de l'histoire réunionnaise.

Laurence MACÉ

**Bernard LEVENEUR, *La Rue de Paris, Saint-Denis de La Réunion*, Epsilon Editions, 2018, 199 p.**

Après les lieux de changement d'air qu'étaient le littoral de l'ouest et les hauts, l'historien d'art Bernard Leveneur nous convie à une ballade historique rue de Paris à Saint-Denis, du Jardin de l'Etat au Monument aux morts.

La construction du livre (de haut en bas, de gauche à droite) donne, en effet, un rythme presque piéton à cette découverte patrimoniale.

La riche iconographie (plans, photos, croquis) mêlant collections publiques mais aussi et surtout fonds privés complète parfaitement les notices très fouillées des cases les plus célèbres (noms des différents propriétaires, histoire).

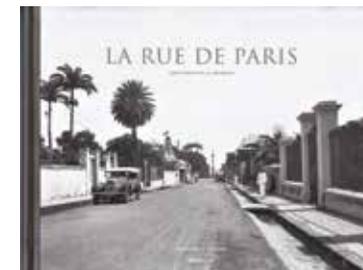
Ce sont de véritables trésors architecturaux qui sont présentés ici en détail. Beaucoup ont disparu et c'est toute l'ambition de ce livre de les faire revivre pour souligner le charme et l'élégance de notre architecture créole.

L'auteur nous présente un bel ouvrage très soigné, au contenu scientifique imposant, dont la lecture agréable ravira tous les publics, du grand public aux touristes en passant par les férus d'histoire et de patrimoine.

L'artère la plus prestigieuse de la capitale réunionnaise, symbole d'une prospérité réunionnaise d'autrefois, valait bien un livre et Bernard Leveneur répare, ainsi, un fâcheux manque.

Quel sera le thème de la prochaine escale que nous attendons avec impatience ?

Laurence MACÉ



## TABLE DES MATIERES

- STATUTS DE L'ACADÉMIE DE L'ILE DE LA RÉUNION .....	p. 3
- LE MOT DU PRÉSIDENT .....	p. 5
<b>LA VIE DE L'ACADÉMIE</b> .....	p. 7
- LES FAUTEUILS ACADÉMIQUES DEPUIS 1913 .....	p. 9
- LISTE DES ACADÉMICIENS ARRÊTÉE AU 31 DÉCEMBRE 2018 .....	p. 12
- COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU 12 MAI 2018.....	p. 17
- COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU 13 OCTOBRE 2018 .....	p. 20
- COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 JANVIER 2019.....	p. 28
- NOS NOUVEAUX COLLÈGUES : Nicole CRESTEY, Yvon LUCAS et Virginie MOTTE .....	p. 40
- A LA REDÉCOUVERTE DE NOS AÎNÉS ACADÉMICIENS : .....	p. 48
- RP BARASSIN par Raoul LUCAS .....	p. 48
- FRANÇOIS RICCI par Christian LANDRY .....	p. 52
- HOMMAGE À NOS COLLÈGUES DISPARUS EN 2018 : .....	p. 56
- Michel ALBANY .....	p. 56
- Jean MAS .....	p. 60
- Albert RAMASSAMY .....	p. 64
- UN JOUR À L'ACADÉMIE : L'Exposition d'octobre 1938, l'Académie, Dierx, Anne-Mary de Lagrange et Hart, par Raoul LUCAS .....	p. 67
- LISTE DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DE L'ÎLE DE LA RÉUNION DEPUIS 1913.....	p. 70

<b>LES TRAVAUX DES ACADÉMICIENS</b> .....	p. 101
- <b>LES ACADÉMICIENS ET LA CRISE DES « GILETS JAUNES »</b> , contributions de Gilles GAUVIN et de Mgr Gilbert AUBRY .....	p. 103
- <b>LA POWDRIÈRE DE ST-GILLES</b> , par Pierre BRIAL .....	p. 113
- <b>DU VOLONTARIAT. LES ENRÔLEMENTS FORCÉS À L'ÎLE DE LA RÉUNION</b> , inédit de Gilles François CRESTIEN .....	p. 119
- <b>JEAN-BAPTISTE BANKS (et Fanny l'enfant de trop)</b> , par Enis ROCKEL .....	p. 125
- <b>PHILIBERT MARRAGON (1749-1826)</b> , par Roger BOUR .....	p. 134
- <b>LES BOTANISTES AUX MASCAREIGNES AU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE</b> , par Jean-Claude REY .....	p. 149
- <b>ROSE DE FREYCINET À LA RENCONTRE DES PREMIERS BOTANISTES DES MASCAREIGNES</b> , par Nicole CRESTEY .....	p. 156
- <b>PAUL BELLONI DU CHAILLU, CE RÉUNIONNAIS DÉCOUVREUR DU GABON</b> , par Claude MIGNARD-MOY DE LACROIX .....	p. 175
- <b>LE PROJET D'INSTITUT COLONIAL À BOURBON PRÉSENTÉ PAR GUSTAVE OELSNER MONMERQUÉ</b> , par Marlene TOLÈDE .....	p. 198
- <b>PLACE DE L'ÉTABLISSEMENT DE LA RESSOURCE DANS LE PROJET DE MISSION CATHOLIQUE À MADAGASCAR DURANT LA SECONDE MOITIÉ DU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE</b> , par Raoul LUCAS.....	p. 205
- <b>FRANÇOIS POLLEN, LE NATURALISTE OUBLIÉ</b> , par Jean-François HIBON de FROHEN .....	p. 228
- <b>JEAN VÉRINES</b> , par Yvon LUCAS .....	p. 258
- <b>LE CHOIX DU CONJOINT : ROMANCE, GÉNÉTIQUE ET SOCIOLOGIE</b> , par Bernard CHAMPION.....	p. 273
- <b>DES SOURCES HISTORIQUES À LA BANDE DESSINÉE</b> , par Michèle MARIMOUTOU-OBERLÉ et Sabine THIREL.....	p. 282

- <b>LA POLITIQUE DE « PLACEMENT » DES ENFANTS DE LA DDASS À LA RÉUNION (1958-1984)</b> , par Gilles GAUVIN.....	p. 298
- <b>2018 : BILAN D'UNE ANNÉE D'ARCHÉOLOGIE À LA RÉUNION</b> , par Virginie MOTTE et coll. ....	p. 315
- <b>POÉSIES</b> .....	p. 328
- <b>IMAGINAIRE</b> , par Mgr Gilbert AUBRY.....	p. 328
- <b>RANDONNÉE PAYS</b> , par Claude MIGNARD-MOY de LACROIX.....	p. 329
- <b>LES ACADÉMICIENS ONT PUBLIÉ</b> .....	p. 331
- <b>LES ACADÉMICIENS ONT LU</b> .....	p. 335



